DERNIERE EDITION
BOURSE

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14134 – 5 F

SAMEDI 7 JUILLET 1990

Les pantins
Oskar Panizza

Nouvelle stagnation à Moscou ?

« LE pays brûle, et la grand-mère se peigne. » Ce proverbe roumain pourrait s'appliquer au spectacle quelque peu surréaliste que donnent délégués et dirigeants du PC soviétique depuis bientôt une semaine que se tient leur congrès.

De fait, on ne voit pas en quoi et comment ces débats vont résoudre les problèmes croissants que posent à l'Union soviétique son économie en crise, ses Républiques, dont un bon tiers, et non des moindres, ont déjà proclamé le primat de leurs lois sur celles de la Fédération, d'une manière générale un état d'anarchie qui fait douter de l'efficacité comme de la longévité des « résolutions » et autres textes qui sortiront de ces assises.

Passons sur l'argument souvent employé par M. Gorbatchev, à savoir que ce PC, ayant « pris l'initiative de la perestroïka », doit continuer à jouer un rôle « d'avant-garde ». Déjà spécieux en 1985 (qui donc pouvait prendre la moindre initiative dans un régime totalitaire de parti unique, sinon les chefs de ce parti ?), l'argument est totalement dépassé cinq ans plus tard, alors que des forces beaucoup plus dynamiques se sont dégagées, hors du parti, pour pousser au changement.

IL est vrai que le parti reste un élément important de l'équation. D'abord par la puissance de son appareil régional, qui, malgré son affaiblissement, reste le seul relais du pouvoir central et, surtout, continue de détenir les rares ressources et « courroies de transmission » encore existantes. Ensuite, par le conservatisme de cet appareil, lequel, appuyé sur les militaires traditionalistes et certains milieux nationalistes russes, se manifeste de manière particulièrement agressive à ce congrès. Le fossé se creuse ainsi encore un peu plus entre le PC et les Parlements, nettement plus ouverts, comme on l'a vu récemment dans la Fédération de Russie.

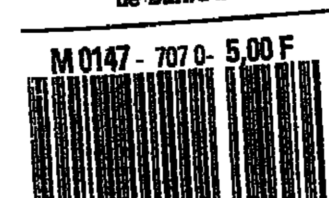
Dans ces conditions, ce qui est bon pour le parti n'est pas forcément bon pour le pays. Une scission du PC, par exemple, est sans doute le seul moyen de faire émerger une formation franchement réformatrice et de donner à la perestroïka le nouveau souffle dont elle a besoin.

CE n'est malheureusement pas ce qui se prépare. Dans l'état actuel des choses, tout indique que l' « esprit de parti » va finir par l'emporter et qu'un replâtrage va maintenir le difficile équilibre qui prévaut au sommet depuis des années, avec même un renforcement de son aile « orthodoxe ». M. Gorbatchev a apparemment réussi à sauver son siège à la tête du parti, mais il sera sans doute flanqué d'un numéro deux beaucoup plus conservateur que lui, et qui dirigera la « machine » au moindre mal de celle-ci.

Les historiens de l'avenir iront-ils jusqu'à décrire ce congrès comme celui de la « stagnation », comme on le fait aujourd'hui à Moscou pour les congrès brejnéviens ? Espérons que l'élection des instances dirigeantes, la semaine prochaine, infirmera ce diagnostic.

Lire page 3 l'article de BERNARD GUETTA

M 0147 - 707 0 - 5,00 F



La crise soviétique et l'évolution de l'OTAN

L'alliance atlantique invite M. Gorbatchev à venir s'exprimer à Bruxelles

Les chefs d'Etat et de gouvernement des seize pays membres de l'alliance atlantique, réunis à Londres, ont invité vendredi 6 juillet M. Mikhaïl Gorbatchev à venir s'exprimer devant le conseil de l'Organisation, à Bruxelles, comme l'avait suggéré la veille le président américain, M. Bush. D'autre part, dans leur déclaration finale, ils ont proposé aux dirigeants du Pacte de Varsovie une déclaration commune de non-agression et invité les Etats européens n'appartenant à aucune des deux alliances à y souscrire. Une institutionnalisation de la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) a également été recommandée.

LONDRES

de nos envoyés spéciaux

Les uns après les autres, les participants à ce sommet de l'OTAN ont estimé qu'il constituait un moment crucial dans l'histoire de l'alliance atlantique. Mme Thatcher a même affirmé qu'il était le plus important depuis la création de l'OTAN, le 4 avril 1949 à Washington. Mais les choses se compliquent un peu dès lors qu'on essaye de préciser ce qui va réellement changer après la réunion de Londres...

L'idée d'un « signal » destiné à montrer aux Soviétiques que l'OTAN n'est plus l'adversaire de jadis aura dominé ce sommet. M. Bush était arrivé, sur ce sujet comme sur les autres, avec des propositions toutes prêtes. Il souhaite que l'OTAN invite M. Gorbatchev à prendre la parole devant elle lors d'un prochain sommet. Il s'agit à l'évidence de renforcer la main du dirigeant soviétique face à ses opposants.

Une telle initiative est spectaculaire à souhait. Elle est d'ailleurs, selon l'expression même du président américain, destinée à frapper « comme un éclair » l'opinion internationale. M. Gorbatchev avait accompli lui aussi un geste sans précédent en écrivant à Mme Thatcher pour lui faire savoir tout l'intérêt qu'il portait à la rencontre de Londres. Le président soviétique expliquerait dans cette lettre que les résultats du sommet auront une influence sur la politique de Moscou envers la réunification allemande et se réjouirait de l'intention exprimée par la Communauté européenne d'aider l'économie soviétique. M. Bush propose d'autre part que soit établi une sorte de « lien » entre l'OTAN et les pays de l'Est. Cela pourrait prendre la forme d'un « *bureau de liaison* ». Une autre suggestion est que des « *observateurs* » des pays de l'Est puissent être accrédités auprès de l'OTAN. Toutes ces idées vont dans le sens souhaité par M. Gorbatchev, sans aller évidemment jusqu'à cette disparition simultanée des deux alliances militaires qui est un leitmotiv de la diplomatie soviétique depuis Staline, et que l'actuel dirigeant soviétique présente sous un jour nettement plus convaincant que ses prédécesseurs.

DOMINIQUE DHOMBRES et CLAIRE TRÉAN

Lire la suite page 4

La contestation à Tirana

Deux mille Albanais réfugiés dans les ambassades

Près de deux mille Albanais se seraient réfugiés, jeudi 5 juillet, dans des missions diplomatiques étrangères à Tirana. Ils seraient actuellement plus de deux cents à l'ambassade de France et près de mille cinq cents à l'ambassade de la RFA. Les négociations avec les autorités albanaises se poursuivent mais « il n'y a pas d'évolution notable », indique-t-on au ministère des affaires étrangères à Paris.

Après la première vague du début de semaine, plusieurs centaines de candidats à l'émigration ont pénétré au cours de la seule journée du 5 juillet dans des missions diplomatiques étrangères à Tirana. Les forces de police ne sont pas intervenues pour les en empêcher. Les autorités albanaises, qui continuent à considérer ces réfugiés comme des « hooligans », ont indiqué que des passeports et visas de sortie seraient délivrés à toutes les personnes « *n'ayant pas commis de délits* ».

Dans une déclaration commune, les Douze s'étaient déclarés jeudi vivement préoccupés par « *la gravité de la situation en Albanie où les droits de l'homme et les principes fondamentaux du droit international sont violés* ».

Lire nos informations page 3

Les tableaux prennent le large...

La multiplication des vols inquiète les responsables des musées

La promotion en faveur des arts plastiques dépasse toutes les espérances et la « Ruée vers l'art », la manifestation organisée depuis 1985 par le ministère de la culture, a donné des idées à des amateurs inattendus.

Dans la seule journée du mercredi 4 juillet, trois musées parisiens ont eu leur visite. Armés de cutter ou sobrement vêtus d'un ample imperméable, ils ont fait leur choix : un Renoir (27cm × 35cm), au musée du Louvre, un Hébert (38cm × 33cm), au musée du même nom, rue du Cherche-Midi et un Paul Huet (33cm × 23cm), au Musée Carnavalet. On remarquera leur éclectisme : deux portraits (le Renoir et le Hébert) et un paysage (le Paul Huet), un impressionniste, un semi-pompier (Hébert) et un petit maître du dix-huitième siècle (Huet).

Une constante : l'exiguïté du format. Leur transport n'en sera que plus aisé vers leur destination. Celle-ci peut être lointaine.

Quatre des cinq Corot qui avaient disparu du Musée de Semur-en-Auxois, en 1984, furent retrouvés quelque trois ans plus tard au Japon, à la devanture d'honnêtes galeries.

EMMANUEL DE ROUX

Lire la suite page 11



Lire page 6 les réactions aux déclarations de M. Gaudin sur le FN.

Vie chère au Caire

Les sévères hausses des prix risquent de provoquer la colère des Egyptiens, qui vivent de plus en plus mal

LE CAIRE

de notre correspondant

La plupart des dizaines de milliers de moutons qui devaient être sacrifiés le 2 juillet, premier jour de la fête de l'Aïd, ont échappé au couteau du boucher, faute d'acheteurs, ces derniers ayant de moins en moins les moyens de s'offrir ce luxe.

Au cours des deux derniers mois, les habitants de la vallée du Nil ont subi coup sur coup des hausses de prix de 40 % à 100 % sur la farine, l'huile, le riz, le sucre, les cigarettes, l'essence et le gaz. Le gouvernement a même profité du détournement d'attention dû aux honorables performances de l'équipe nationale de football au Mondiale pour augmenter discrètement le prix du sucre de 60 % ... *Idem* pour l'électricité.

Les factures d'avril qui avaient tardé à venir sont tombées comme la foudre avec une majoration de 40 % en moyenne. Mais l'augmentation des tarifs n'est qu'une des causes de la cherté de la vie. Il y a aussi l'inflation globale officiellement estimée à 26 %. L'Egyptien moyen, dont le salaire net est de près d'une centaine de livres (1), a vu, sous l'effet conjugué des hausses et de l'inflation, son pouvoir d'achat réduit d'une quinzaine de livres, en moins d'un an, malgré une réévaluation des salaires de 22 %.

La situation est critique car il faut à une famille de cinq personnes un minimum de 70 livres par mois pour se nourrir uniquement de pain et de *foul* (fèves). Il reste donc à la ménagère une quinzaine de livres pour le loyer, l'eau, l'électricité, le gaz, les transports, les vêtements, les soins médicaux et les études. Une gageure.

Les hausses et l'inflation ont une seule et unique cause : le déficit budgétaire. Un trou de 6 à 11 milliards, selon les estimations optimistes ou réalistes, pour un budget de 38 milliards de livres en 1990-91, qu'il faut combler grâce à la planche à billets ou aux emprunts. Ce déficit est la principale pomme de discorde entre le Fonds monétaire international et le gouvernement égyptien.

ALEXANDRE BUCCIANTI

Lire la suite page 5

(1) Une livre égale 0,4 dollar sur le marché parallèle, 0,5 pour le calcul du budget.

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Afrique du Sud

Lendemains d'apartheid

par Jean-Loup Amselle

L'ÉCONOMIE dirigée, planifiée ou centralisée a presque partout fait faillite en Afrique, que ce soit dans les régimes socialistes ou dans les régimes libéraux. Le gonflement du secteur commercial et industriel d'Etat a entraîné les conséquences que l'on sait : corruption, détournement, prévarication. Il ne faudrait pas que ce qui a échoué ailleurs dans le continent soit réintroduit en Afrique du Sud.

Ce pays développé, contrairement au reste de l'Afrique, s'est engagé résolument dans la liquidation des séquelles du passé. L'apartheid statutaire n'y existe pratiquement plus, car le dispositif juridique qui le sanctionne et qui, d'ailleurs, disparaît progressivement, ne reflète en aucun cas la situation réelle. Ainsi la politique du *pass* et de l'*influx control* a été supprimée, les bus, les trains et les plages accueillent l'ensemble des différentes « classes » de la population (Blancs, métis, Indiens, Noirs), et le cœur de certaines villes, comme Johannesburg, est maintenant peuplé, en majorité, de Noirs. Ceux-ci, issus de la classe moyenne, louent très cher des appartements appartenant à des Blancs. Il existe même, maintenant, des *grey districts*, c'est-à-dire des quartiers où cohabitent des Blancs et des Noirs.

Dire que tout est résolu en Afrique du Sud serait aller un peu vite en besogne. Par certains côtés, la situation de ce pays évoque l'Algérie en 1962 : un mouvement nationaliste puissant, l'ANC, et une extrême droite organisée, l'AWB, qui rappelle l'OAS. Mais à cela il faut ajouter une masse de Blancs qui, sans être forcément hostiles aux changements, craignent la réorganisation de l'économie dans un sens dirigiste.

Certes, l'Afrique du Sud n'a pas de chance : ces dernières années, elle a accueilli les Blancs les plus racistes et les plus réactionnaires du sud du continent (Angola, Mozambique, Zimbabwe) et ceux-ci risquent d'être rejoints par des Européens de l'Est qui ne vont sans doute pas briller par leur tolérance et par leur progressisme.

Des changements graduels

Cependant, la présence d'une masse importante de Blancs est une chance pour ce pays comme pour l'Afrique tout entière.

L'Afrique du Sud ne peut en effet changer instantanément de système économique. L'apartheid, comme on l'a dit, n'existe pratiquement plus, mais il subsiste un fossé considérable entre le niveau éducatif des Noirs et celui des Blancs. En raison de la politique raciste du gouvernement sud-africain, le niveau des écoles dans les zones noires est extrêmement bas : lorsque les élèves parviennent à l'université, ils sont victimes de leur insuffisance dans le domaine linguistique. Là est le vrai problème du pays : il s'agit à tout prix de former le plus rapidement possible des cadres noirs en élevant le niveau des écoles où ils étudient et en assurant la mixité des établissements blancs. Mais c'est un problème de fait, non un problème légal.

De même, il faut réduire l'écart de niveau de vie entre les Blancs, les Indiens, les métis et les Noirs en opérant une redistribution équitable du capital. C'est par le biais de changements graduels comme ceux qui sont réalisés actuellement, grâce à la bonne entente régnant entre le président De Klerk et Nelson Mandela, que la situation en Afrique du Sud comme dans le reste du continent peut être améliorée.

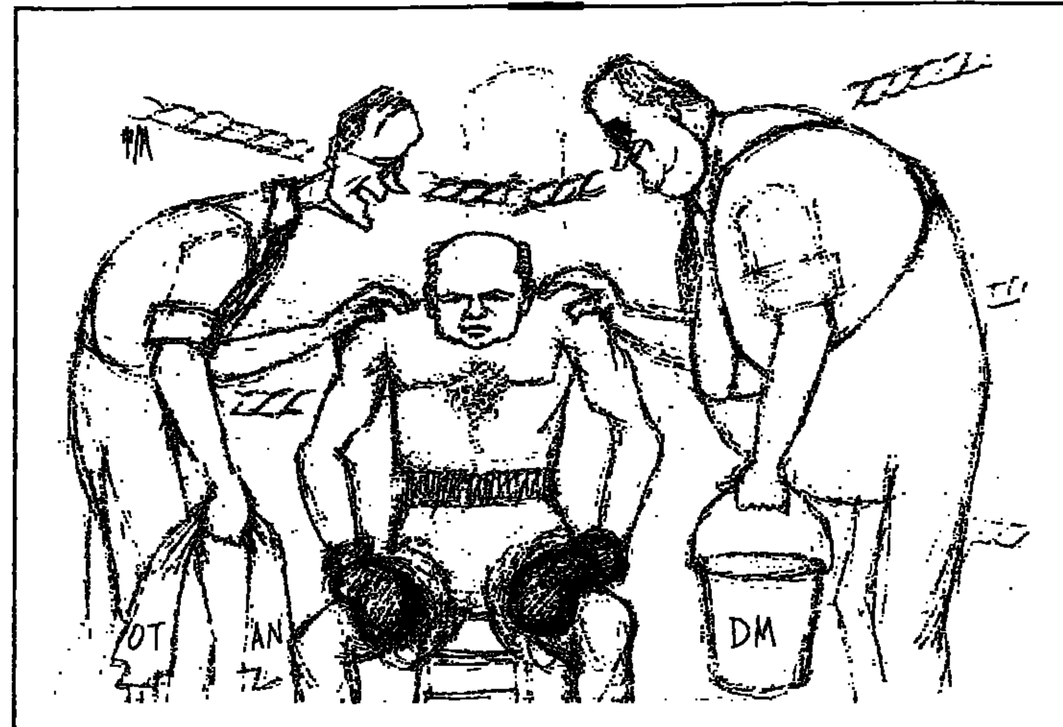
Toutefois, il ne faut pas se cacher que la conjoncture politique reste explosive. De Klerk doit ménager l'extrême droite blanche qui ne cesse de s'armer, Mandela de son côté doit contenir l'extrême gauche (le PAC) dont le mot d'ordre est *« une balle pour chaque colon »*. Il ne faudrait pas que, par souci de conserver le contrôle de leurs troupes, l'un et l'autre cèdent à la démagogie.

Le gouvernement sud-africain s'est engagé sur la voie des réformes parce que l'économie souffrait des sanctions infligées par l'Occident ; l'ANC a renoncé à la lutte armée parce qu'elle s'est rendu compte qu'elle ne parviendrait jamais au pouvoir par la violence. Cependant, la radicalisation des Blancs, ou celle des Noirs, peut remettre en cause cette transition relativement pacifique. Il semble bien que Nelson Mandela ait compris que la nationalisation n'était pas une panacée et que le maniement de ce slogan obéissait à des motifs purement tactiques.

Si une coexistence harmonieuse parvient à s'instaurer entre Noirs et Blancs en Afrique du Sud, alors le reste de l'Afrique pourra bénéficier de l'appui de la partie la plus développée du continent, au moment même où les puissances occidentales s'apprêtent à plier bagage.

► **Jean-Loup Amselle est professeur invité à l'université du Cap.**

TRAIT LIBRE



Enseignement

Créons des moniteurs scolaires

par Guy Coq

QUAND se posa le problème d'encadrer les vacances des enfants, on sut inventer une fonction pertinente, on créa les moniteurs de colonies de vacances. On imagina pour eux une formation. On mit en place des règles d'emploi qui furent en définitive jugées satisfaisantes. Et, ainsi, nombre d'étudiants trouvèrent un moyen de se rendre utiles et en même temps de s'initier à la pratique éducative auprès de plus jeunes qu'eux.

Aujourd'hui, un besoin aussi essentiel se fait sentir dans l'éducation des enfants. Il est urgent de créer officiellement une fonction nouvelle : celle de moniteur scolaire.

Qui a réfléchi sur la manière dont s'engendre et se renforce une situation d'échec scolaire chez un enfant sait qu'on ne peut pas tout attendre d'une réforme globale des structures de l'école. En pratique, les familles ont déjà inventé quelque chose comme l'aide scolaire hors de l'école. Quand c'est possible, un membre de la famille suit l'enfant, surveille son travail scolaire, l'encourage, lui fait répéter une lecture ou une opération, vérifie un point mal compris. Quand la famille ne peut pas s'occuper elle-même de l'enfant, si elle est consciente des problèmes, et si elle a les moyens financiers, elle paie des cours particuliers. C'est ainsi qu'un formidable *marché occulte du cours particulier* a pris son essor.

Cette situation est porteuse de discriminations sociales profondément injustes et qui auraient dû attirer l'attention de l'éducation nationale. Car beaucoup d'enfants glissent dans l'échec scolaire irréversible, simplement parce que, hors de l'école, ils sont complètement abandonnés en ce qui concerne leur formation culturelle, l'appui nécessaire à l'enseignement. Les militants qui, localement, ont ouvert des groupes de soutien scolaire dans le cadre associatif font chaque jour ce constat pour les enfants qu'ils aident.

Un complément de l'école

Solution simple : il suffirait de proposer à des gens qui veulent bien se lancer dans le soutien scolaire des stages de quelques jours, ouverts à des étudiants, mais, pourquoi pas, à d'autres aussi. Il ne s'agirait pas de former des enseignants au rabais, mais d'initier en une ou deux semaines des adultes motivés aux problèmes de l'enfant en difficulté scolaire. Une fois formé, ce moniteur pourrait proposer ses services dans le cadre municipal ou associatif auprès d'écoles et de collèges. Le modèle « moniteur de colo » impose de ne pas concevoir cette fonction comme un emploi à temps plein. Il s'agit d'un auxiliaire des enseignants. On n'exclura pas *a priori* que ce monitorat puisse se faire aussi bien dans une école – et même à un moment du temps scolaire – ou hors de l'école. Il importe que cette aide soit peu coûteuse, voire gratuite, pour la famille. Mais l'idée étant d'ouvrir ce terrain de l'échec scolaire à toutes les bonnes volontés, on pourrait concevoir que des associations, moyennant une cotisation sans commune mesure avec le cours particulier, modulée selon les ressources, offrent ce service de monitorat scolaire. La formation et assez souvent le paiement des moniteurs pourraient être à la charge de l'Etat et des communes, du moins en partie.

La France s'oriente, sans le dire, par l'essor des marchands de soutien scolaire, dans le même sens que le système japonais de l'école parallèle. Le projet du monitorat scolaire ne tend pas à redoubler l'école, il est conçu comme complémentaire. Il pourrait aider l'école à évoluer en même temps et permettre à la société de prendre conscience de ses responsabilités par rapport à l'enseignement. Autre avantage, et non négligeable en période de pénurie de vocations enseignantes, les jeunes impliqués dans ce travail d'aide scolaire découvriront quelque chose de passionnant dans le contact avec les enfants.

Evidemment, ce n'est qu'une mesure partielle et, à ce titre, elle n'a rien pour attirer l'attention d'un ministre de l'éducation nationale, car ils sont tous travaillés, dans ce pays, par le fantasme d'être le prochain Jules Ferry ! Pourtant, on ne pourra pas recruter la quantité suffisante d'enseignants permanents pour avoir, contre l'échec scolaire, le même impact que nos moniteurs.

Va-t-on dire : c'est démolir la fonction enseignante ? Mais est-ce que la création et l'essor des moniteurs de colo ont en quoi que ce soit amoindri la fonction éducative des enseignants ? Il y aurait beaucoup à dire dans le sens contraire. Va-t-on dire que les familles vont bouder, que le moniteur sera impopulaire ? Que le public estime que confier les enfants à ces moniteurs, c'est prendre des risques ? Mais, déjà, beaucoup de familles paient beaucoup plus cher sur le marché du cours privé, pour un service parfois assez peu garanti et sur lequel aucun autre moyen de contrôle que le leur n'est possible.

► **Guy Coq est membre du comité de rédaction de la revue *Esprit*.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99

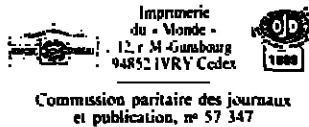
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.



Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, nº 57 347
ISSN :0395-2037

AU COURRIER DU Monde

La liberté d'être raciste

Le Monde ne contribue-t-il pas à rendre légitime un débat sur la liberté d'être raciste, au nom de la liberté d'expression ? Nous avons été profondément choqués par la publication, le 9 juin, de l'article de Jean-Yves Le Gallou, membre du Front national.

Concernant le contenu de l'article, il faut relever, en premier lieu, que la référence à la loi du 1er juillet 1972 est fausse : l'auteur a curieusement ajouté les mots suivants (à raison) : *« de son sexe, de ses mœurs, de sa situation de famille »*. Cet ajout permet de fabriquer un amalgame entre l'égalité des sexes, des religions, des races, etc. En second lieu, l'article s'appuie sur des exemples hors de propos, puisque les considérations de famille ou de sexe ne sont visées par la loi. Quant aux autres exemples, ils ne sont que des anecdotes non significatives, pour que fasse son chemin l'idée qu'il est des discriminations légitimes.

Publier ce type d'article, c'est rendre légitime un débat qui ne l'est pas. Il y a des opinions qui ne peuvent être émises car elles sont contraires à la Déclaration des droits de l'homme du 19 avril 1946. La publication de cet article, qui est une provocation à la discrimination, revient à mettre entre parenthèses la loi, pour en même temps en débattre.

BÉNÉDICTE REYNAUD
et JEAN-LOUIS CRESSENT
Paris.

Je suis membre du Front national

Tout ce qui touche au Front national paraît assez mal vu au *Monde*. Peut-être serait-il équitable de publier ma lettre. Qu'un fidèle lecteur du *Monde* soit membre du Front national peut paraître surprenant. Essayons la psychanalyse de ce phénomène :

Bourgeois qui n'est pas honteux de l'être. Polytechnicien parce que l'école était pratiquement gratuite. Officier de l'armée de l'air parce que, en ce temps-là, les élèves qui avaient vingt ans au 1er janvier du concours devaient entrer dans l'armée.

Combattant de 1939 à 1945 parce que c'était le devoir. A survécu parce qu'il a eu beaucoup de chance. Commandeur de la Légion d'honneur, Croix de guerre et cinq citations parce que, à force de bombarder les nazis on gagne des citations.

Pas gaulliste parce que jugeant le personnage insupportable et néfaste en de multiples occasions. Père de sept enfants parce que, dans sa famille, on savait que là était le bonheur. A jugé avec sévérité et parfois mépris les politiques étrangère et militaire de ces leaders de la gauche qui, de Briand à Mitterrand, en passant par de Gaulle, n'ont respecté ni le professionnalisme ni les leçons de l'étranger, essentiellement soucieux de l'image qu'ils dessinaient d'eux-mêmes aux yeux de l'électeur.

Patriote et désolé de voir la France si mal gouvernée. Pas du tout raciste. Imperméable à la publicité, aux discours politiques, aux articles de presse et aux médias, qu'il estime en train de falsifier l'histoire. A confiance en son jugement. Estime être un petit morceau du peuple souverain méritant la courtoisie de la part de ses compatriotes. Se sent blessé lorsque l'on ne traite pas avec décence et courtoisie ceux qu'il a choisis (après longue réflexion) pour le représenter.

GEORGES GRIMAL
Montmorency.

Des billets bien masculins

Dans l'article consacré à l'union monétaire interallemande dans vos éditions du 14 juin, il est dit, à propos des nouvelles coupures qui seront émises par la Bundesbank en octobre prochain, que *« les visages féminins dominent »*. En fait, sur les huit billets, quatre sont consacrés à des femmes et quatre à des hommes. La parité serait respectée si le billet de 1 000 marks n'était à l'effigie des frères Jacob et Wilhelm Grimm. Mais, au fait, combien de femmes sur les billets français ?

ERIC LOISON
Paris.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
16, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

URSS : les travaux du 28e congrès du Parti communiste

Les militaires interviennent dans le débat politique

MOSCOU

de notre correspondant

Jeudi, le congrès du PC soviétique travaillait en commissions. Les thèmes de discussions étaient cernés, et jamais comme ce 5 juillet, on ne vit à quel point le parti était divisé en deux grands courants totalement divergents qui se sont affrontés sur tout, de l'économie à la politique étrangère en passant par l'idéologie.

C'est devant la commission des relations internationales que l'éclatement a été le plus spectaculaire puisqu'on y a vu des militaires monter au créneau. Chef du département politique des forces armées de la région sud, le général Ivan Nikouline a ainsi déclaré que la notion, gorbatchévienne par excellence, de *« maison commune européenne »* relevait du *« mythe »*.

En voulant construire cette maison, a-t-il expliqué, l'URSS n'a réussi qu'à perdre ses positions en Europe et à s'isoler de ses alliés. Ce qu'on appelle les succès de la politique étrangère ne tiennent qu'à des *« concessions »* et à une *« course débridée au désarmement »*, a-t-il encore dit, en s'élevant contre les appels à la dépolitisation de l'armée, qui constituent, selon lui, *« une tentative de* [la] *placer sous le contrôle des forces antisocialistes. »*

Cette charge sans précédent contre la diplomatie de M. Gorbatchev a été relayée par un délégué de la flotte du Pacifique qui a affirmé que l'URSS respectait *« à la lettre »* les nouveaux accords de désarmement, alors que les Etats-Unis rattrapaient dans d'autres domaines les avantages que ces textes leur avaient fait concéder. Dernier angle d'attaque : la politique de reconversion civile de l'industrie militaire serait menée, a-t-on entendu, de façon *« irrationnelle »*.

Le spectre de la dictature

Il y a deux semaines déjà, durant le congrès du Parti communiste de Russie, le général Makachov avait reproché, sans le nommer, à M. Gorbatchev d'avoir *« abandonné le terrain sans* [se] *battre »* en Europe centrale. Cette sortie avait rapidement suscité une riposte, venue d'abord, dans un entretien au *Monde*, du chef adjoint du département international du comité central, M. Gratchev, puis de M. Gorbatchev lui-même, lundi dernier, dans son rapport d'introduction au congrès.

Depuis, la contre-offensive s'est encore précisée, avec notamment la publication dans la *Komsomolskaïa Pravda* d'une lettre ouverte au président soviétique par laquelle quarante-sept personnalités de premier plan lui demandent d'accélérer la mise en place des projets de réforme militaire. *« L'intervention du général Makachov a donné le sentiment à l'opinion progressiste du pays que la dictature frappe à nos portes »*, écrivent en particulier les signataires, en se demandant *« avec qui serait l'armée si de nouvelles violences se manifestaient au sein de la société »* et *« où la conduiraient alors des généraux à qui sont chers leurs privilèges et un pouvoir non limité par la loi »*.

Outre *« le passage graduel à une armée professionnelle de volontaires aux effectifs réduits »*, cette lettre ouverte demande en conséquence que soient dégagés, dès cette année, 500 millions de roubles du budget militaire pour répondre aux besoins sociaux des soldats et officiers rapatriés d'Europe centrale ; que soit renouvelée toute la hiérarchie du ministère de la défense ; que l'ensemble des dépenses militaires soient désormais regroupées dans un budget unique et que tous les partis politiques soient interdits dans les régiments et l'ensemble des forces de sécurité.

La « dépolitisation » des forces armées

Cette question de la *« dépolitisation »* des forces armées devient ainsi chaque jour plus brûlante, dans la mesure où les réformateurs voient dans la *« partocratie »* militaire un bastion conservateur, où ils sont maintenant inquiets du rapprochement ouvert qu'elle a opéré avec l'appareil civil du parti et où le prochain retour de cent mille nouvelles familles de soldats risque de créer une situation explosive. Les cent quatre-vingt mille familles déjà rapatriées vivent en effet toutes dans des conditions extrêmement précaires, quand ce n'est pas dans des wagons désaffectés.

La crise du logement étant dramatique dans toutes les régions du pays, il y a peu d'espoir de pouvoir rapidement leur fournir des appartements décents – et cela alors même que les contingents stationnés en Europe centrale avaient eu le temps de s'habituer à un mode de vie nettement plus agréable que celui que peut offrir l'URSS. Demain, après-demain, ces rapatriés pourraient donc constituer une base sociale disponible pour l'aventure.

Que le danger soit aussi menaçant que les réformateurs veulent le dire ou qu'ils préfèrent sonner l'alarme avant qu'il ne soit trop tard et se donner l'avantage de prendre, eux, la défense des rapatriés, la bataille politique est en tout cas engagée. L'hebdomadaire *Temps nouveaux* vient par exemple de publier un article du directeur adjoint de Tass sur la dépolitisation de l'armée espagnole pendant le *« démantèlement »* de la dictature franquiste. Le parallèle n'y est pas implicite mais explicite. De même à la base, les comités de mineurs qui préparent, pour mercredi prochain, une grève nationale de vingt-quatre heures avancent comme revendications, outre la démission du gouvernement, le développement de la démocratie et de l'économie de marché, etc.

L'intervention, jeudi, du général Nikouline, a, dans ce contexte, provoqué une riposte immédiate, lancée d'abord par le chef d'Etat-major général, le général Moïsseiev, qui a expliqué que ce dont l'URSS disposait, *« même avec le désarmement, constituait une défense suffissante »* et que *« ce serait assez, en cas de guerre nucléaire, pour une catastrophe mondiale »*.

Plus sophistiqué dans l'argumentation, M. Iouri Kvitsinski, vice-ministre des affaires étrangères et ancien ambassadeur à Bonn, a rétorqué, lui, qu'il n'y avait pas de *« véritable alternative »* à l'unification allemande et qu'il aurait été *« impossible de laisser des troupes soviétiques en Europe de l'Est »* dès lors que les pays concernés *« n'en voulaient plus »*.

« Comme en 1939 »

On en était, sous les yeux médusés de la masse des délégués, à deux buts partout quand l'amiral Khvatov est remonté à l'assaut pour constater : *« Nous avons perdu nos alliés à l'Ouest, nous n'avons pas d'alliés à l'Est. Nous voila revenus comme en 1939. »*

Là, c'en était trop pour M. Faline, chef du département international du comité central, qui a sèchement répliqué que la modification du paysage politique européen n'était pas une conséquence directe de la perestroïka mais un fait : la *« désintégration du modèle stalinien »*.

Rien d'étonnant alors à ce que, dans une autre commission, un historien gorbatchévien, le général Volkogonov, ait proposé que le parti soit dès à présent rebaptisé *« parti du socialisme démocratique »* ou *« parti pansoviétique du socialisme démocratique »*. *« Tout le monde a aujourd'hui compris*, a-t-il expliqué, *que les idées communistes resteraient dans l'histoire comme une utopie, même si le congrès n'approuve pas le changement de nom, nous serons obligés d'y procéder dans deux ou trois ans. »*

Cette proposition ayant immédiatement mis le feu aux poudres, l'agence Tass résume ainsi le débat sur ce point : *« La majorité des intervenants continuent à se reconnaître dans le communisme »*. Des phrases de ce genre valent la peine d'être lues deux fois...

Dans une troisième commission, tandis qu'un délégué proposait de suivre l'exemple des *« pays nouvellement industrialisés »* en se concentrant sur les technologies du futur, l'un de ses *« camarades »* demandait que *« le gouvernement dénonce le marché comme incompatible avec le marxisme-léninisme »*..

Pourquoi le gouvernement et pas le parti ? Parce que la confusion des esprits est totale. D'ailleurs, en attendant la reprise des debats, ce vendredi, en séance plénière, le premier ministre, M. Ryjkov, vient, pour la première fois, d'évoquer publiquement sa prochaine démission. *« Je souhaite*, a-t-il déclaré à l'agence Novosti, *que l'équipe qui prendra notre relève soit, elle aussi, courageuse, et dispose de plus de forces fraiches. »*

La démission de M. Ryjkov était considérée comme certaine depuis l'échec, devant l'opinion et le Parlement, de son dernier projet de réforme économique.

BERNARD GUETTA

□ **Deux avions détournés.** – Un avion soviétique de la compagnie Aeroflot avec 171 passagers à bord, a été détourné, jeudi 5 juillet, et a atterri sur l'aéroport de Stockholm Arlanda où le pirate de l'air s'est rendu aux policiers. Une femme avec un enfant de deux ans avait tenté la veille de détourner un avion d'Aeroflot vers la Turquie, selon la presse soviétique. Les autorités ont annoncé des mesures plus strictes pour enrayer la vague de détournements, qui a touché sept appareils depuis début juin. – *(AFP.)*

ALBANIE : nouvel afflux de réfugiés

Près de deux mille personnes se trouveraient dans des ambassades étrangères à Tirana

Combien sont-ils, maintenant, entassés dans les ambassades étrangères de Tirana ? Près de deux mille, a-t-on appris vendredi matin de source diplomatique française. *« L'ambassade de RFA* (où mille cinq cents personnes auraient trouvé refuge) *ressemble à une gare routière »*, a indiqué cette source, selon laquelle l'ambassade de France accueillerait deux cent trente réfugiés.

« Ce qu'ils veulent tous, c'est le droit de circuler et de sortir du pays librement », a indiqué à Bonn, vendredi, le porte-parole adjoint du ministère ouest-allemand des affaires étrangères, qui a précisé que les forces de l'ordre se comportaient *« de façon correcte »* en laissant la foule s'approcher des représentations étrangères.

La plupart des réfugiés sont munis d'un passeport fraîchement émis. Ils font patiemment la queue, sous la surveillance de miliciens casqués et de policiers en civil armés de matraques. Les candidats à l'émigration se sont dirigés en premier lieu vers la mission diplomatique de la RFA, où, selon des témoignages, *« des gens escaladent sans cesse le mur d'enceinte de l'ambassade »*.

Vendredi, en milieu de journée, à Bonn, les autorités ouest-allemandes s'efforçaient toujours d'envoyer de l'aide matérielle (médicaments, nourriture, lits, etc.), mais n'avaient pas reçu le feu vert du gouvernement albanais qui, la veille, avait interdit qu'un avion affrété par la RFA se pose sur son territoire. Pour le ministre des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, le séjour des réfugiés dans les ambassades *« pourrait être prolongé »*, et il est important, dans ce cas, de *« se préparer à assurer un approvisionnement régulier »*.

Négociations bloquées

M. Genscher a adressé une lettre personnelle à son homologue albanais, M. Reis Malile, pour que les centaines de réfugiés puissent émigrer vers le pays de leur choix. Sur ce point, les négociations entre les autorités albanaises et les ambassades européennes à Tirana semblaient bloquées dans la soirée du jeudi 5 juillet. Le porte-parole du Quai d'Orsay, M. Daniel Bernard, a indiqué que les négociations se poursuivaient, mais *« sans évolution notable »*. Le gouvernement de Tirana semble toujours exiger que les réfugiés – officiellement considérés des *« hooligans »* – sortent des ambassades pour demander un passeport et un visa, en assurant qu'ils ne seront pas inquiétés. Les ambassades concernées sont unanimes pour demander aux autorités de garantir aux réfugiés un départ immédiat du territoire national, *« sous protection diplomatique »* pour ceux qui le souhaitent.

L'ambassadeur d'Albanie à Rome, M. Dashnor Dervisci, a déclaré que *« le présidium de l'Assemblée populaire* [à Tirana] *avait décidé d'octroyer des visas de sortie à tous les réfugiés n'ayant pas commis de délit »*. A ses yeux, bon nombre de ceux qui tentent de s'introduire dans les ambassades étrangères *« ne sont pas de vrais demandeurs d'asile »* mais *« des malfaiteurs et des vagabonds »*, et *« c'est la raison pour laquelle la police a été obligée d'intervenir »*.

De son côté, l'agence officielle albanaise ATA a indiqué que *« plus de mille quatre cents passeports avaient été délivrés »* au cours des dix derniers jours, avec des visas de sortie pour plusieurs pays (Italie, Grèce, Turquie, Yougoslavie, Pologne, Etats-Unis, France, Suisse, Israël, etc.). Le porte-parole du gouvernement a démenti les informations selon lesquelles la nouvelle réglementation sur les visas, adoptée le 2 juillet, avait été abrogée à la suite de la ruée de centaines d'Albanais vers les ambassades étrangères.

Jeudi, les Douze s'étaient déclarés *« vivement préoccupés par la gravité de la situation en Albanie, où les droits de l'homme et les principes fondamentaux du droit international sont bafoués »*. Dans un texte commun, ils ont appelé *« instamment »* le gouvernement albanais à prendre les mesures nécessaires pour *« assurer l'intégrité physique des personnes qui se sont réfugiées dans les ambassades, sans représailles pour leurs familles »* et pour *« permettre l'assistance qui s'avère nécessaire pour garantir leur libre sortie du territoire albanais »*. Les pays membres de la Communauté expriment par ailleurs l'espoir *« que les autorités albanaises adopteront rapidement les réformes et les mesures nécessaires pour que ce pays s'engage dans le processus de démocratisation en créant une situation où les droits de l'homme sont pleinement respectés »*. Les ambassadeurs occidentaux en poste à Tirana devaient de nouveau se rencontrer, vendredi 6 juillet, pour examiner la situation.

BULGARIE

Les pressions se multiplient pour exiger la démission de M. Mladenov

Douma, le quotidien proche du Parti socialiste bulgare (PSB, ex-communiste) a invité, vendredi 6 juillet, le président de la République, M. Petar Mladenov, lui-même dirigeant du PSB, de démissionner pour *« sauver sa dignité »*. Cette prise de position du journal intervient après des déclarations faites par M. Mladenov, dont il avait par la suite contesté l'authenticité, au cours d'une manifestation anticommuniste le 14 décembre dernier. Lors de cette manifestation M. Mladenov s'était exclamé : *« que les tanks viennent »*. L'enregistrement présenté pour la première fois le 14 juin dernier au cours de la campagne électorale de l'opposition avait récemment été authentifié par des experts (*le Monde* du 6 juillet). En plus des étudiants en grève depuis 25 jours, la deuxième force politique du pays, l'Union des forces démocratiques (UFD-opposition), le Parti agrarien et des réformateurs au sein du PSB ont déjà demandé la démission du chef de l'Etat. – *(AFP)*

YOUGOSLAVIE

La Serbie dissout le Parlement du Kosovo et révoque le gouvernement local

Trois jours après la promulgation de la « Constitution du Kosovo » par les cent quatorze délégués de souche albanaise du Parlement du Kosovo (*le Monde* du 4 juillet), le Parlement de Serbie a décidé à l'unanimité, jeudi 5 juillet, de dissoudre immédiatement le Parlement et de révoquer le gouvernement de cette province autonome dont elle a la tutelle.

BELGRADE

de notre correspondant

Les Serbes ont pris immédiatement des *mesures d'urgence* à la radio et à la télévision de Pristina (capitale du Kosovo), dans les rédactions des quotidiens régionaux d'expression albanaise, *Rilindja* et *Zeri E Rinis*, ainsi que dans les mines de Kisnica et Novo Brdo. Les principaux responsables de ces organismes de la province, considérés comme les bastions de la *« sécession albanaise »*, ont été destitués et remplacés temporairement.

Jeudi 5 juillet vers 15 heures, des policiers casqués, équipés de gilet pare-balles, ont investi ces locaux afin d'en *reprendre le contrôle*. Dans la soirée, les alentours de ces points chauds étaient sous haute surveillance, et les rassemblements étaient interdits. Aucun incident n'a été signalé. Les autorités serbes dirigent donc la province du Kosovo jusqu'à la formation d'un nouveau Parlement et d'un nouveau gouvernement.

Ces mesures ont été prises conformément à une loi sur les *circonstances exceptionnelles*, votée le 26 juin dernier. Le Parlement serbe a déclaré que *« depuis longtemps, le Parlement et le gouvernement du Kosovo portent atteinte à la souveraineté de l'Etat serbe »*.

La nouvelle a été accueillie avec soulagement par les Serbes et les Monténégrins du Kosovo (ils sont environ 200 000 pour 1,9 million d'Albanais de souche). Elle a été annoncée en pleine session du Parlement à Pristina, en l'absence du chef du gouvernement de la province, M. Jusuf Zejnulahu, et des délégués albanais sauf un.

Quelques heures plus tôt, au début de la séance, les quelque soixante-dix délégués présents, serbes et monténégrins pour la plupart, avaient adopté une déclaration dans laquelle ils demandaient la dissolution de leur Parlement et de leur gouvernement. *« Nous réclamons*, ajoutaient-ils, *que l'Etat serbe protège l'intégrité de son territoire et empêche l'ébranlement de l'ordre constitutionnel, qu'il assure la paix, la liberté et l'égalité de droits entre les peuples. »* L'ensemble de l'opinion publique serbe – opposition comprise – soutient l'ensemble de ces mesures. Du côté des Albanais de souche, on n'observe, pour le moment, aucune réaction. Ils s'en tiennent à la promulgation, le 2 juillet, de la *« Constitution du Kosovo »*, qui est, selon eux, un acte historique, le reflet de la volonté d'un peuple majoritaire sur son territoire. Le journal *Rilindja* proposait même de faire de cette date la fête nationale du Kosovo.

Les autorités fédérales n'ont toujours pas pris position dans le conflit. Selon le quotidien *Borba*, le premier ministre yougoslave, M. Ante Markovic, devrait évoquer la question à la télévision lundi prochain.

Pour sa part, le nouveau chef du gouvernement croate, M. Mesic, est optimiste et considère que la déclaration de lundi des cent quatorze délégués albanais n'a rien de dramatique : *« Ils n'ont fait*, dit-il, *que se déclarer nation au lieu de minorité ethnique et revendiqué ce qui existe déjà dans la Constitution yougoslave. Cette décision n'entraine pas obligatoirement la sécession ; cela signifie plutôt qu'ils désirent occuper une nouvelle place dans le débat concernant la réorganisation de la fédération yougoslave... »*. – *(Intérim.)*

EUROPE

AUTRICHE : Roumains, Polonais, Hongrois

Le nouvel afflux de réfugiés et de travailleurs au noir d'Europe de l'Est inquiète le gouvernement

VIENNE

de notre correspondante

Une armée autrichienne déployée le long de la frontière avec la Hongrie et la Tchécoslovaquie *pour se prémunir contre l'invasion possible de dizaines de milliers d'immigrés clandestins venus... d'URSS?* Cette éventualité a été évoquée récemment par le ministre autrichien de l'intérieur, M. Franz Löschnak, *qui craint que* la libéralisation prévue de la législation soviétique sur les voyages à l'étranger ne provoque un exode massif vers l'Autriche. Celle-ci, terre d'asile traditionnelle, du fait de sa *position géographique*, des réfugiés politiques d'Europe de l'Est, va-t-elle devenir aussi le lieu d'immigration privilégié de dizaines de milliers de réfugiés *« économiques »* que les pays d'accueil de *jadis sont de plus en plus* réticents à recevoir? Cette perspective suscite un vif débat au sein de la classe politique alors que s'ouvre la campagne électorale en vue des élections législatives du 7 octobre *prochain*.

Ces craintes sont réelles car, outre les perspectives ouvertes par la libéralisation en URSS, elles se fondent sur les prévisions alarmistes concernant le chômage massif à prévoir en Hongrie et en Tchécoslovaquie ainsi que sur l'éventualité d'une vague de réfugiés qui pourrait suivre une éventuelle sécession de la Slovénie de la Fédération yougoslave.

L'ambassade de Bucarest assiégée

9 635 dossiers : le nombre de demandeurs d'asile au cours des six premiers mois de cette année a doublé par rapport à 1989. Plus de la moitié d'entre eux sont des Roumains et l'ambassade d'Autriche à Bucarest continue d'être assiégée par des centaines de Roumains demandant des visas touristiques. Quelque 20 000 réfugiés sont actuellement enregistrés, selon les chiffres du ministère de l'intérieur qui estime à quelque 100 000 les immigrés clandestins venus en touristes pour travailler *« au noir »*. Plus de 200 000 étrangers – sur une population de 7,5 millions d'habitants – travaillent légalement en Autriche.

Pour lutter contre les filières d'immigration, le gouvernement a réintroduit l'obligation de visas pour les Bulgares, les Turcs et les Roumains et n'exclut pas une mesure analogue à l'égard des Polonais. L'Autriche, seul pays où les Polonais peuvent se rendre sans visa, sera, redoute-t-on à Vienne, envahie cet été par des *« touristes »* polonais cherchant en réalité à vendre ou à travailler clandestinement.

La lutte contre l'emploi illégal d'étrangers, notamment de ceux qui ont vu leur demande d'asile politique refusée et qui sont de plus en plus nombreux du fait de la démocratisation dans les anciens *pays socialistes, a amené* l'Autriche à aligner progressivement sa politique d'asile sur celle de la CEE. La Fédération internationale d'Helsinki pour les droits de l'homme a déploré cette *« volte-face »* du gouvernement *dans un rapport publié* sous le titre *« Autriche, terre d'asile : accès interdit? »*

« Le bateau est plein... »

Les défenseurs du droit d'asile reprochent aux autorités d'opérer un tri aux frontières, voire de porter atteinte au principe de *« non-refoulement »* contenu dans la Convention de Genève. Le président de la Fédération, M. Karl Schwarzenberg, ne cache pas sa déception : *« Dire qu'il n'y a plus de répression à l'égard des minorités et de dissidents politiques, c'est fermer les yeux devant les réalités. Les rapports qui nous parviennent de Turquie et de Roumanie, mais aussi de certaines régions de la Yougoslavie, nous prouvent le contraire. »*

Le gouvernement nie avoir modifié sa politique et, se fondant sur des comparaisons internationales, affirme qu'il reste très généreux en acceptant environ 15 % des demandes d'asile politique. Les partis politiques sont divisés. *« Le bateau est plein »*, avait ainsi déclaré le secrétaire du Parti socialiste, M. Peter Marizzi. *« L'Autriche restera un pays ouvert aux personnes persécutées »*, a riposté le chef du parti, le chancelier Franz Vranitzky.

Conservateurs et patronat souhaitent la libéralisation du marché de l'emploi pour garantir à l'économie une main-d'œuvre de plus en *plus difficile à trouver en cette* période de haute conjoncture et préconisent le système suisse de *« saisonniers »*. Le chef du Parti libéral d'opposition, M. Jörg Haider, demande des mesures plus sévères contre les immigrés clandestins et la fixation de quotas.

Selon une étude de l'Académie des sciences, les immigrés constituent une aubaine pour une Autriche menacée de dénatalité et de vieillissement. Ces experts estiment ainsi que, si les tendances actuelles ne sont pas renversées, l'Autriche manquera de 800 000 ouvriers en 2030. Le ministre de l'intérieur a estimé entre 15 à 20 000 le nombre d'étrangers que l'Autriche peut intégrer par an sans trop de difficultés à condition de sélectionner les nouveaux arrivants suivant les besoins de l'économie. Un amendement à la législation sur l'emploi des étrangers fixe ainsi pour les deux années à venir le quota des étrangers de la population active – 3,4 millions actuellement – à 10 % et ouvre aux entreprises la possibilité d'embaucher quelque 100 000 immigrés supplémentaires.

Les Autrichiens, rassurés par la bonne conjoncture économique actuelle, réagissent, à de rares exceptions près, sans hostilité apparente. Souvent même, ils se découvrent, ou se redécouvrent, de nombreuses affinités avez les émigrés de l'Est, Hongrois et Tchécoslovaques notamment. Sans trop se soucier d'une hausse de la criminalité – entre 20 et 25 % dans certains arrondissements de Vienne à forte concentration d'étrangers – qui a alarmé la police.

WALTRAUD BARYLI

DIPLOMATIE

Le sommet de l'OTAN à Londres

M. Mitterrand : « La France participera à toute réflexion pour adapter l'alliance aux exigences des temps à venir »

Voici quelques extraits de l'intervention de M. Mitterrand devant la réunion au sommet de l'OTAN, le jeudi 5 juillet, à Londres.

« Cette réunion au sommet de l'Organisation du traité de l'Atlantique *nord, de l'alliance atlantique, intervient* à un moment que nous savons crucial. L'alliance (...) doit aujourd'hui *s'adapter à la nouvelle situation en Europe.* (...)

» Nous devons maintenant convaincre nos opinions, nos voisins, et ceux que nous pourrions appeler nos « anciens adversaires », que nous entendons renforcer la nature défensive de l'alliance et le caractère réellement dissuasif de sa stratégie. Pour cela, *nous devons tenir compte des* intérêts de tous les pays d'Europe, y compris de ceux qui sont encore aujourd'hui membres du pacte de Varsovie, et notamment l'Union soviétique. (...)

» Le projet de déclaration, qui nous a été adressé *par* le président Bush, va largement dans ce sens et j'en approuve l'esprit.

» Parmi les évolutions que je soutiens sans réserve figurent *tous les progrès envisagés dans le processus de désarmement.* (...) Je ne suis pas favorable à ce qui perpétuerait artificiellement des relations de bloc à bloc, alors que cela ne correspond plus à la réalité.

» (...) Vous connaissez la position particulière de *la France au regard du* commandement intégré de l'OTAN et de sa stratégie. Elle n'a pas l'intention d'en changer. *Cela signifie que nous ne* sommes pas directement concernés par la stratégie nucléaire qu'adoptent et *que mettent en œuvre de leur côté* les Etats membres des organes militaires intégrés, ni par la façon dont ils s'organisent entre eux. Je souhaite cependant que le concept stratégique qu'adoptera l'OTAN pour l'avenir, compte tenu des armes conventionnelles ou nucléaires qu'elle conservera une fois mené à son terme le processus de désarmement actuel, soit vraiment *un concept de dissuasion*, c'est-à-dire qu'il ait sans ambiguïté pour objet *d'étouffer la guerre dans l'œuf*, de l'empêcher d'éclater et non pas seulement de tenter de la gagner.

» Je vous confirme que la France participera à toute réflexion visant à adapter l'alliance aux exigences des temps à venir. Aucun aspect des problèmes de sécurité relatifs à l'équilibre européen n'est exclu de notre compétence et de nos discussions. Je souhaite que les idées cheminent et que, le moment venu, un autre sommet du *même type puisse tirer les conclusions* que les événements imposeront.

» Ma dernière remarque portera sur la complémentarité qu'il convient de renforcer entre les différentes instances où les Alliés se retrouvent en Europe. Je citerai en premier lieu la Communauté économique européenne et, à cet égard, j'estime sage et utile pour l'avenir que les Européens se préparent au sein de l'alliance à jouer un rôle accru pour leur propre défense. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

» Je citerai ensuite la CSCE. Je suis tout à fait favorable à ce que les seize pays alliés ici réunis définissent leurs objectifs et formulent leurs propositions pour la prochaine réunion au sommet à trente-cinq. (...) Je crois prudent de ne pas préjuger les résultats et de laisser se dérouler normalement le processus prévu avec l'ensemble des trente-cinq pays de la CSCE »

M. Lothar de Maizière souhaite une réforme profonde de l'OTAN

BERLIN

de notre correspondant

Profitant de la tenue du sommet de l'OTAN à Londres, le premier ministre est-allemand a lancé, jeudi 5 juillet, un appel solennel aux alliés occidentaux pour qu'ils réforment de fond en comble les structures et la stratégie de l'alliance atlantique de manière à permettre l'instauration d'une paix durable en *Europe. Dans une déclaration* gouvernementale devant la Chambre du peuple, M. Lothar de Maizière a plaidé pour un système de sécurité européen qui serve à *« surmonter les blocs, et non pas à en repousser les limites »*.

Soulignant que *« l'unification allemande ne devait pas menacer les intérêts de sécurité légitimes de l'URSS et des autres pays européens »*, le premier ministre a rappelé que le pacte de Varsovie était, lui aussi, dans une phase *de changement délicate, à laquelle* la RDA entendait apporter sa contribution.

M. de Maizière a soutenu l'idée d'un accord sur l'unification allemande entre l'OTAN et le pacte de Varsovie et a indiqué qu'un tel accord devrait comporter quatre points essentiels : un pacte de non-agression, un accord de coopération en matière de sécurité entre les deux alliances dans le cadre de la CSCE, le *renoncement* de la future Allemagne aux armes chimiques et biologiques, enfin des règles de transition et un agenda sur le fonctionnement des forces étrangères et leur retrait d'Allemagne.

Le ministre des affaires étrangères, M. Markus Meckel, qui visitera mardi 10 juillet le quartier général de l'OTAN en Belgique, a estimé que les droits des alliés pourraient être maintenus pour une période de temps limitée, si un accord *n'était pas* trouvé d'ici la fin de l'année dans le cadre des négociations (2 + 4) entre les anciennes puissances victorieuses de la guerre et les deux Etats allemands actuels. Il a estimé en revanche que Berlin devrait être libérée *le plus vite possible de toute présence* de troupes étrangères.

Au cours du débat, le ministre de la défense, M. Rainer Eppelman, a estimé que, dans la meilleure hypothèse, un retrait des forces soviétiques de RDA prendra de quatre à six années. Faisant état d'une recrudescence d'incidents entre soldats soviétiques et population, le ministre s'est prononcé pour un nouvel accord de stationnement *« qui règle aussi le retrait »* des troupes soviétiques. Le ministre est-allemand s'est par ailleurs adjoint comme conseiller, M. Egon Bahr, spécialiste des questions de sécurité du Parti social-démocrate ouest-allemand.

HENRI DE BRESSON

Correspondant du « Monde » en Turquie

Jean-Pierre Thieck est mort

Jean-Pierre Thieck, alias Michel Farrère, correspondant du *Monde* en Turquie, est mort jeudi matin 5 juillet à Paris. Il était âgé de quarante et un ans.

Enthousiaste, passionné, curieux de tout et de tous, amoureux de la vie, d'une gentillesse infinie, Jean-Pierre Thieck était des nôtres depuis 1986. Faux timide et séducteur, un tantinet fatigué de la poussière des dossiers de l'Institut français d'études anatoliennes d'Istanbul, il était venu tenter sa chance du côté de la rue des Italiens : pourquoi ne serait-il pas le correspondant du *Monde* en Turquie, ce pays qu'il connaissait si *bien, qu'il aimait tant et qui l'irritait tant*, auquel il avait consacré, via l'Empire ottoman, plusieurs années de ses recherches?

Jean-Pierre Thieck étant Jean-Pierre Thieck, il fallut bien vite le convaincre que son idée était excellente et qu'il ne fallait pas en revenir. La suite prouva que nous avions tous raison. Nombre de ses articles et enquêtes, qu'ils aient été *consacrés à la minorité kurde*, à l'exode des Turcs de Bulgarie, à la laborieuse ouverture des archives ottomanes, aux particularités de l'islam turc, aux réfugiés kurdes irakiens, à la lente évolution politique de la Turquie, resteront un modèle du genre.

Connaissances historiques, sens du reportage et de la nuance, grande intimité avec cette terre de passages *où s'entremêlent et se* déchirent tant de civilisations, donnaient aux textes que Jean-Pierre Thieck nous faisait parvenir une densité, une autorité et une sérénité qui appartiennent à la meilleure *tradition de notre journal*. Tous les camps en présence, bien sûr, n'y trouvaient pas leur compte. Mais comment l'auraient-ils pu dès lors qu'il fallait évoquer et expliquer des passions ethniques et religieuses aussi *contradictoires*, aussi meurtrières, des massacres aussi sanglants, une Histoire qui a rarement aussi vite « tourné » qu'en ce fin fond de l'Europe qui est déjà l'Orient? Toujours, cependant, Jean-Pierre Thieck y est parvenu.

Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé d'histoire, il avait, après un bref passage dans l'enseignement, consacré toute sa carrière à la recherche : maîtrise d'histoire sur le mouvement national égyptien, long séjour à Oxford où il travaille sur l'histoire économique de l'Empire ottoman, passage à l'Ecole des langues orientales dont il sort diplômé en turc et en persan (il avait aussi une licence d'arabe), boursier Fulbright à Chicago... En 1981, il était parti à l'Institut français d'études arabes *de Damas ; deux ans plus tard au* Centre d'études et de recherche sur le Moyen-Orient à Beyrouth. C'est là qu'il travailla et se lia d'amitié avec Michel Seurat avant de gagner, en 1985, l'Institut français d'études anatoliennes à Istanbul.

En dépit d'un tel « pedigree », jamais Jean-Pierre Thieck ne s'est pris au sérieux. Il avait tant intégré, digéré, son savoir qu'il lui en arrivait de l'oublier. Ce n'était alors qu'au détour d'une interminable et joyeuse conversation que jaillissait, pour son interlocuteur, une idée lumineuse, un éclairage nouveau, un point de vue original. Restait *ensuite à le convaincre de* se mettre au travail et de sacrifier quelques heures de fête. Nous nous souviendrons tous de ses passages en coup de vent rue des Italiens – il n'aura malheureusement jamais *connu la rue Falguière – de sa* bonne humeur, de ses fous rires, de son humour ravageur, de ses retards légendaires, de son besoin d'amitié, de parler, de raconter. Depuis deux ans, il se savait *condamné. Jusqu'au bout, il s'est* battu avec courage, avec cette passion de la vie qui l'habitait. Nous l'aimions et nous le pleurons.

JACQUES AMALRIC

(*) Jean-Pierre Thieck sera incinéré au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, jeudi 12 juillet, à 15 h 15. Entrée par le 16, rue du Repos.

EN BREF

□ **ROUMANIE : menaces de sanctions pour lutter contre la baisse de productivité.** – Le gouvernement roumain, qui s'est réuni pour la première fois depuis sa formation en séance plénière jeudi 5 juillet, a averti les salariés du *pays que leurs rémunérations ne* seront plus désormais versées que *« sur la stricte base du travail fourni »*. Les autorités s'inquiètent de plus en plus de la baisse de la productivité du travail constatée *depuis le changement de régime* de décembre dernier. Le gouvernement a ainsi indiqué que *« l'économie roumaine ne peut plus supporter le paiement d'un travail qui n'a pas été effectué »*. – *(AFP.)*

□ **RFA : M. Franz Schönhuber réintégré chez les Républicains.** – M. Franz Schönhuber, fondateur du parti d'extrême-droite ouest-allemand « Les Républicains, qui avait été exclu samedi 30 juillet de sa formation, a été réintégré comme membre de plein droit et le congrès du parti aura bien lieu vendredi 6 et samedi 7 juillet. La commission d'arbitrage du parti a décidé jeudi d'*annuler la décision* d'exclusion qu'elle avait elle-même prise quatre jours plus tôt. – *(AFP.)*

□ **RDA : Susanne Albrecht transférée en RFA.** – La terroriste présumée de *l'organisation* ouest-allemande Fraction armée rouge (RAF) Susanne Albrecht, trente-neuf ans, a été transférée jeudi 5 juillet, de son plein gré, en RFA, un mois après son arrestation à Berlin-Est (*le Monde* du 9 juin). Elle doit être interrogée *« dans les plus brefs délais »* par le juge d'instruction de la Cour suprême fédérale. Susanne Albrecht risque un minimum de quinze ans de prison pour sa participation à l'assassinat, en 1979, du banquier Jüergen Ponto. – *(AFP.)*

□ **RDA : débrayages dans la métallurgie.** – Plusieurs milliers d'ouvriers métallurgistes ont cessé temporairement le travail jeudi 5 juillet dans plusieurs usines de RDA pour demander la sauvegarde de leurs emplois et des augmentations de salaire. Les grèves d'avertissement se sont multipliées depuis le début de la semaine dans ce secteur en difficulté, qui risque d'être profondément affecté par l'introduction de l'économie de marché en RDA. – *(AFP.)*

ASIE

La Corée du Nord annonce une ouverture partielle de sa frontière avec le Sud en août

La Corée du Nord a annoncé, vendredi 6 juillet, l'ouverture partielle le mois prochain de sa frontière avec le Sud, dans l'espoir de faire progresser des discussions sur la réunification de la péninsule (*Le Monde* du 6 juillet). *« Afin de permettre des progrès dans les contacts et les visites entre le Nord et le Sud, nous ouvrirons la partie* (de la frontière) *de notre côté à Panmunjom à partir du 5 août 1990 et nous espérons que le Sud, lui aussi, prendra une mesure similaire »*, a déclaré, dans un communiqué, le Comité (nordiste) pour la réunification pacifique de la patrie. *« Les contacts et les voyages (...) doivent être également autorisés, sans discrimination, aux partis politiques, aux organisations et aux gens de toutes idées et toutes opinions politiques »*, a précisé le Comité, selon l'agence officielle nord-coréenne KCNA.

L'an dernier, les autorités sud-coréennes avaient mobilisé d'importantes forces de police pour *bloquer l'accès du village de Panmunjon*, à cheval sur la frontière, après l'invitation lancée par Pyongyang aux étudiants du Sud, leur demandant de venir dans le Nord pour discuter de la réunification.

Le gouvernement de Séoul exige d'être le seul canal dans les contacts avec le Nord communiste, officiellement toujours en guerre avec le Sud.

La loi sud-coréenne punit sévèrement tout contact non autorisé avec la Corée du Nord. L'annonce faite par Pyongyang, qui a provoqué une certaine surprise, intervient quelques jours après un accord de principe entre les deux Corées sur une rencontre de leurs chefs de gouvernement, début septembre à Séoul. – *(Reuter.)*

L'invitation à M. Gorbatchev

Suite de la première page

Le président américain invite également à une toilette de la doctrine militaire de l'OTAN destinée, elle aussi, à rassurer les Soviétiques. Les armes nucléaires ne seraient plus utilisées qu'en *« dernier recours »*, alors que la doctrine de la *« riposte graduée »*, adoptée dans les années soixante et toujours en vigueur, prévoit l'usage de l'arme nucléaire dès qu'une bataille classique serait engagée sur le théâtre européen et paraîtrait sur le point d'être perdue.

Les Français ne sont pas directement concernés par ce débat, puisque leur force nucléaire est autonome *(lire par ailleurs les déclarations de M. Mitterrand à ce sujet)*. Mais la doctrine du *« dernier recours »* a suscité la méfiance instinctive de Mme Thatcher, qui estime qu'elle risque de mettre en péril la dissuasion elle-même. Il ne faudrait pas, selon elle, que les Soviétiques en tirent la conclusion que l'OTAN a accédé à une de leurs demandes inlassablement présentées depuis des décennies, celle d'une promesse mutuelle des deux alliances militaires de ne pas faire usage en premier de l'arme nucléaire.

Le rôle des Européens dans l'alliance

Le catalogue des propositions soumis par M. George Bush à ses alliés a été dans l'ensemble bien accepté, moyennant, sur certains points, des aménagements de forme auxquels les ministres des affaires étrangères ont travaillé dans la nuit de jeudi à vendredi. La France, comme plusieurs de ses partenaires européens, aura veillé à éviter toute expression impliquant le maintien d'une politique *« de bloc à bloc »* ou supposant que l'OTAN dispose d'une sorte d'exclusivité dans le dialogue avec l'Est.

Il manquait cependant à ce catalogue américain un important chapitre : celui des relations qu'entretiendront à l'avenir, au sein de l'alliance, Américains et Européens. Le sujet est en principe au programme de l'OTAN : les ministres des affaires étrangères l'y ont inscrit il y a quelques semaines, lors de leur réunion de Turnburry en Ecosse, en décidant d'engager une *« réflexion globale »* sur l'avenir de l'alliance, réflexion à laquelle la France entend participer. Mais chaque chose en son temps.

M. Mitterrand avait résolu de ne pas mettre les pieds dans le plat à Londres. Il fit référence à cette question, mais sans impatience ni agressivité à l'égard des Etats-Unis. Reprenant très exactement ce qu'il avait dit au président Bush lors de leur dernière rencontre en Floride, il a estimé *« sage et utile que les Européens se préparent à jouer un rôle accru pour leur propre défense. » « Nous en reparlerons »*, a-t-il ajouté, soulignant que ce sommet de Londres n'était qu'un début, que l'OTAN à ses yeux n'aura pas achevé sa réforme avec les propositions américaines qu'elle entérine aujourd'hui, bref qu'il convient *« que les idées cheminent »* avant qu'un *« autre sommet du même type »* puisse en tirer les *« conclusions »*.

Les Américains seront-ils disposés bientôt à envisager un renforcement du rôle des Européens dans l'alliance? Leur démarche aujourd'hui est plutôt de maintenir le rôle dirigeant qu'ils y exercent au moyen du système de commandement intégré, et l'idée de forces multinationales intégrées va dans ce sens. Les « événements », c'est-à-dire les opinions publiques, à commencer par l'allemande, leur imposeront-ils un tournant, comme semble le penser M. Mitterrand? Certains dirigeants européens ont montré à Londres plus d'impatience que le président français ; MM. Felipe Gonzalez *(Espagne)* et *Wilfried Martens* (Belgique) notamment ont souhaité qu'il soit fait mention des ambitions de la Communauté des Douze de se transformer en une union politique, compétente aussi en matière de sécurité. Les Allemands en revanche ont pour l'instant d'autres chats à fouetter. L'urgence pour eux n'était pas à Londres de bâtir le « pilier européen » de l'OTAN, mais de fournir à l'URSS les assurances dont elle a besoin pour consentir à l'unification de l'Allemagne dans l'alliance atlantique.

DOMINIQUE DHOMBRES et CLAIRE TRÉAN

AMÉRIQUES

ARGENTINE : dans un entretien au « Monde »

Le président Menem confie son désir de « clore un triste chapitre » de l'histoire de son pays au nom de la « pacification nationale »

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

La victoire, mardi 3 juillet en demi-finale du Mondiale, de l'équipe argentine de football a galvanisé le pays. Le président Carlos Menem ne s'y est pas trompé ; qualifiant les joueurs de *« titans »*, il a enjoint à ses concitoyens de suivre leur exemple pour faire avancer le pays. M. Menem répétait ainsi un message qui lui tient à cœur. Il y a un an, lors de son investiture, il avait préféré une citation des Evangiles aux références sportives mais l'idée était la même : *« Lève-toi et marche ! »*, lançait-il à une nation épuisée qui, après quarante ans de déclin, vit dans le cauchemar du chaos économique. Dans une interview accordée au *Monde*, M. Menem affirme pourtant que son appel a été entendu : *« L'Argentine s'est levée, elle est debout. Certes, elle marche à pas hésitants, elle titube bien encore un peu, mais c'est une Argentine d'un an, comme un bébé d'un an. »*

Après un second sursaut d'hyperinflation, en février, les indicateurs économiques se sont en effet apaisés. L'inflation est ainsi tombée de 90 % il y a quatre mois à environ 12 % en juin. Le taux du dollar, véritable pouls de l'économie, ne varie guère depuis un mois, grâce, il est vrai, à un contrôle draconien de la masse monétaire brutalement réduite, en fin d'année. Cette stabilité est cependant encore bien *« précaire »*, admet M. Menem, qui annonce *« une autre année au moins d'urgence économique »*.

Ce péroniste provincial fut élu sur un vote d'espoir par une nette majorité, mais sur un programme flou. Lorsqu'il prit ses fonctions le 8 juillet, presque six mois avant la date prévue, il surprit par ses alliances politiques et son programme économique. Il avait choisi de gouverner avec les conservateurs sur un programme *« néo-libéral »* de privatisations et d'ouverture de l'économie. M. Menem se refuse toutefois à admettre une quelconque contradiction avec la tradition péroniste. *« Il n'y a pas eu de rupture dans la doctrine justicialiste* (péroniste), *au contraire il y a eu une évolution, une actualisation... Je ne pense pas en terme d'idéologie, ni de droite, ni de gauche ou du centre. Ce qui est bon pour l'Argentine est bon pour ce gouvernement, si cela convient à mes alliés tant mieux, sinon tant pis. Mais d'abord l'Argentine... Ce qui identifie le péroniste, c'est justement cette évolution. »*

Aucune réelle opposition

Il n'a rencontré jusqu'à présent aucune réelle opposition au sein des grands partis. Les radicaux divisés ont encore du mal à se remettre du départ précipité du pouvoir de M. Raul Alfonsin, et la majorité des péronistes, en tout cas parmi les parlementaires, semblent choisir le respect à l'autorité du chef de l'Etat plutôt que celui des principes historiques du mouvement. Un groupe de jeunes députés connu comme le *« groupe des huit »* mène une fronde sur le flanc gauche du président, mais celui-ci la traite avec désinvolture. *« Ils ne m'inquiètent pas. Qu'ils maintiennent donc cette attitude qui correspond à un passé qui ne peut plus se répéter. Car nous sommes dans une Argentine différente de celle qui existait quand mon maître, le général Peron, en a pris la direction. L'Argentine d'alors avait des ressources pour mettre en route le programme de gouvernement que nous connaissons tous. Nous avons reçu, nous, un pays en flammes, sans rien, absolument rien. Comme le dirait Peron, il faut actualiser la doctrine, il faut se mettre à la hauteur des circonstances. C'est ce que nous avons fait, et nous voyons avec plaisir que l'Argentine est devenue un précurseur en Amérique latine : regardez ce que font actuellement le Brésil et l'Uruguay. »*

M. Carlos Menem et son équipe ont présenté leur programme de gouvernement comme celui de la dernière chance. Leurs opposants n'ont d'ailleurs proposé aucune alternative. De leur côté, les mécontents ont jusqu'à présent contrôlé leur grogne : l'explosion sociale tant redoutée n'a pas eu lieu. L'extrême gauche a vu ses rangs se gonfler légèrement alors que les *« carapintadas »*, ces agitateurs d'extrême droite, issus de trois mutineries au sein de l'armée contre le gouvernement précédent, tentaient sans grand succès d'y établir une base de soutien politique. Au point, affirme aujourd'hui catégoriquement le président Menem, qu' *« ils n'ont plus ni poids ni troupes : ils se sont dilués »*. Le coût social de la crise est cependant indéniable, et il s'y ajoute désormais celui du plan d'austérité avec la récession qui l'accompagne.

L'Etat argentin sans ressources ne prend que très faiblement en charge ces milliers de nouveaux pauvres qui, ajoutés aux plus démunis, représentent près du tiers de la population. M. Menem admet que les coûts sociaux de sa politique sont *« durs »* mais souligne que son gouvernement n'a pas un an. *« De combien de temps a eu besoin M. Felipe Gonzalez pour changer l'Espagne ? Combien de temps fut nécessaire à François Mitterrand pour changer la mentalité et les structures de la France ? ... Comment peut-on exiger des Argentins, dans un pays en voie de développement, que nous changions en douze mois jusqu'à la structure de choses qui remontent à quarante ans ! »*, lance-t-il agacé.

Ultime vague de pardon

M. Carlos Menem, un homme pourtant généralement patient et doux, se montre tout aussi irascible lorsqu'il est interrogé sur le thème du « pardon » qu'il a octroyé en octobre dernier à la majorité des militaires accusés de violations des droits de l'homme commises sous la dictature de 1975 à 1983. Il s'est engagé à une seconde et ultime vague de pardon *« en fin d'année »*, précise-t-il, pour les commandants de la junte condamnés et encore emprisonnés. Il estime œuvrer ainsi pour la *« pacification nationale »*. *« Vous avez vécu le même processus en France ; n'y eut-il pas de pardon pour ceux qui se sont battus en Algérie ? De même, n'y eut-il pas de pardon en Italie et en Espagne ? Ce fut même une amnistie, ce qui est encore plus grave, et il passera peu de temps avant que ne soient mis en liberté les brigadistes rouges en Italie. Ici il restera toujours Suarez Mason, si vous voulez un symbole. »* Le général Guillermaz Suarez Mason était le chef du premier corps d'armée au temps de la dictature, avec tous pouvoirs à Buenos-Aires. Il sera exclu du pardon présidentiel car *« en plus des délits qui lui sont imputés, il a fui la justice* (il fut détenu aux Etats-Unis) *et a commis des délits de droit commun »*, explique Carlos Menem.

En fait, les militaires eux-mêmes verraient sans plaisir la libération du général Suarez Mason, car ils ont toujours considéré sa fuite comme une atteinte à l'honneur de l'armée. *« Un triste chapitre de l'histoire argentine sera ainsi clos*, insiste M. Menem, *et j'ai l'autorité morale pour le faire. Je fus une des victimes, je fus torturé, emprisonné et je ne veux plus parler de ce thème... Qu'on ne me parle plus non plus des droits de l'homme, car récemment l'explosion d'une bombe a blessé trois policiers, je me demande si une seule commission des droits de l'homme dans le monde s'est inquiétée pour ces trois policiers ? ... Le cirque, ça suffit ! »*

Car M. Menem goûte décidément peu les réserves qui se sont exprimées dans le monde sur le chapitre du pardon aux militaires, il n'apprécie pas plus les échos qu'ont suscités dans la presse internationale ses démêlés conjugaux. Le dernier épisode de ce long feuilleton à scandale s'est joué, cette fois, autour de son fils. Celui-ci n'a pas hésité, il y a quelques jours à rendre publique une lettre adressée à *« son père, le président »* dans laquelle il l'accusait d'avoir tout à la fois trahi sa famille, son électorat et le peuple argentin. Carlos Menem en est encore visiblement touché. *« J'ai été blessé en tant que père*, avoue-t-il, *mais le président reste le même, avec la même fermeté et les mêmes idéaux. Seulement je ne veux simplement plus aborder ce thème, et je vous demande de respecter au moins la dignité de mon silence. »*

ÉDITH CORON

CANADA : l'imbroglio constitutionnel

62 % des Québécois favorables à la souveraineté de la « Belle Province »

Plus de 62 % des Québécois se prononcent en faveur de la souveraineté du Québec, selon un sondage publié jeudi 5 juillet par le *Journal de Montréal*. C'est le premier sondage rendu public depuis l'échec, il y a deux semaines, de l'accord constitutionnel devant permettre à la province francophone de réintégrer la constitution canadienne avec le statut de *« société distincte »*.

Lors du fameux référendum organisé en mai 1980, et qui devait mettre un terme provisoire aux ambitions des *« séparatistes »*, 60 % des Québécois s'étaient alors prononcés contre l'idée de la *« souveraineté-association »* avec le reste du Canada. – *(AFP)*

ÉTATS-UNIS

Le défenseur des sans-abri américains, Mitch Snyder, retrouvé pendu

L'un des défenseurs les plus connus des sans-abri aux Etats-Unis, Mitch Snyder, quarante-six ans, a été retrouvé pendu jeudi 5 juillet dans le centre d'accueil qu'il avait lui même fondé à Washington. Selon la police il s'agirait d'un suicide. Mitch Snyder s'est notamment illustré par plusieurs grèves de la faim, en particulier en 1984, pour faire pression sur le gouvernement de Ronald Reagan afin que des fonds soient consacrés à des logements pour les sans-abri. Cette action avait inspiré un film pour la télévision. Il avait fondé à Washington le plus grand centre pour les sans-abri de la ville, qui accueillait 24 heures sur 24, de 1 400 à 1 600 personnes. Très présent à l'époque, dans le mouvement de lutte contre la guerre au Vietnam, il avait fondé sa propre organisation non violente The Community For Creative Non-Violence. Ce qui, ajouté à ses nouvelles activités, avait fait de Mitch Snyder l'une des cibles favorites des milieux conservateurs. – *(AFP.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE

Dieu est grand et le laser est son prophète...

ALGER

de notre correspondant

Battu, lors des élections locales, par le Front islamique du salut (FIS), le pouvoir défie maintenant son adversaire dans un domaine où ce dernier paraissait devoir bénéficier d'un monopole inattaquable : le surnaturel. A l'occasion de la fête nationale, le ciel d'Alger s'est ainsi éclairé, jeudi 5 juillet, d'inscriptions à la gloire de Dieu, du pays et de son indépendance. Nulle magie dans ce phénomène, mais l'emploi, par les organisateurs des festivités, d'un rayon laser pour projeter quelques slogans dans le firmament.

Derrière cette innovation technologique se cache en fait une âpre bataille politique. Lors de réunions publiques tenues par le FIS pendant la récente campagne électorale, le nom d'Allah était apparu, à plusieurs reprises, au-dessus de la tête des participants, transportés devant un signe dont l'origine divine ne faisait aucun doute. Quelques solides mécréants avaient eu beau deviner l'utilisation judicieuse du laser, la clientèle des islamistes s'en tenait au miracle. Des photos avaient d'ailleurs été prises et revendues sur cartes postales pour alimenter, notamment, les caisses du FIS.

Avec les nouvelles inscriptions, les Algérois auront pu constater que les islamistes n'étaient plus les seuls à avoir l'oreille d'Allah puisque son nom s'étalait désormais dans le ciel même lorsque le pouvoir impie en faisait la demande. Pour le FIS le coup est rude, mais il n'est guère douteux qu'il saura réagir.

G. M.

Le président Chadli refuse la dissolution immédiate de l'Assemblée

Estimant que *« toute précipitation »* aurait des *« conséquences dangereuses »* pour le processus de démocratisation, le président Chadli a exclu, jeudi 5 juillet, une dissolution, dans l'immédiat, du Parlement que réclame notamment le Front islamique du salut (FIS). Il a ajouté que *« la dissolution de l'Assemblée populaire nationale interviendra dans des délais raisonnables et acceptables par tous »*.

Le président de la République, qui s'adressait à des députés venus lui présenter leurs vœux à l'occasion de la célébration du vingt-huitième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, a indiqué qu'il était déterminé à *« poursuivre les réformes* [politiques et économiques] *jusqu'à leur aboutissement, pour consolider dans la sérénité les fondements de la démocratie »*.

Le comité central du FLN, le parti au pouvoir, se réunira, les 8 et 9 juillet, en *« session ordinaire »*, a indiqué, jeudi, le quotidien *El Moudjahid*. – *(AFP.)*

LIBÉRIA

Le chef de la garde présidentielle a pris la fuite

Le chef de la garde présidentielle, le général Charles Julue, a démissionné et s'est enfui du Libéria par la route, a indiqué, jeudi 5 juillet, le département d'Etat à Washington. M. Samuel Doe, le chef de l'Etat, a, quant à lui, rejeté une nouvelle offre américaine de l'aider à quitter le pays.

Selon ces mêmes sources, le chef du Front national patriotique du Libéria (NPFL), M. Charles Taylor, n'a toujours pas accepté, malgré ses promesses, d'envoyer un émissaire à Freetown, capitale de la Sierra-Leone où la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) tente d'organiser des négociations entre rebelles et représentants du gouvernement.

Les responsables du département d'Etat font, d'autre part, état de dissensions au sein du NPFL. M. Prince Johnson, ancien membre des forces armées libériennes, qui avait rejoint M. Taylor et était devenu un de ses lieutenants, aurait rompu avec ce dernier, il y a plusieurs semaines. Ses partisans et ceux de M. Taylor se seraient même combattus. M. Johnson veut le départ du président Doe mais s'opposerait à ce que M. Taylor lui succède.

Selon Washington, la situation militaire était inchangée, jeudi, à Monrovia par rapport à la veille. Des escarmouches continuaient dans les faubourgs de la capitale mais les rebelles n'avaient pas lancé d'assaut majeur. Quelque 6 000 personnes, membres des tribus Ghio et Mano, qui forment le gros des combattants du NPFL, se sont réfugiées dans six centres de la capitale, placés sous la protection du Comité international de la croix-rouge (CICR). – *(AFP.)*

KENYA

Les Etats-Unis protestent après l'arrestation d'opposants

Les Etats-Unis ont protesté officiellement, jeudi 5 juillet, auprès du gouvernement kényan à la suite de l'arrestation de deux opposants notoires au régime du président Daniel Arap Moi. MM. Kenneth Matiba et Charles Rubia, anciens ministres, avaient été appréhendés la veille (*le Monde* du 6 juillet). Un décret, publié au *Journal officiel*, signifie que les deux hommes peuvent être détenus indéfiniment sans jugement. L'ambassade des Etats-Unis à Nairobi a fait savoir, dans une note remise au ministère des affaires étrangères, que la Maison-Blanche suivait cette affaire *« avec intérêt et préoccupation »*.

Le fils de l'ancien vice-président Oginga Odinga, M. Raila Amolo Odinga, et cinq collaborateurs de M. Kenneth Matiba ont à leur tour été arrêtés sans qu'aucune explication ne soit fournie. M. Raila Odinga a été détenu pendant six ans après le coup d'Etat manqué du 1er août 1982. Les quatre derniers prisonniers politiques au Kenya avaient été libérés le 1er juin 1989. Parmi eux figuraient M. Raila Amolo Odinga. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Vie chère au Caire

Suite de la première page

En effet, le gouvernement égyptien cherche à obtenir un certificat de bonne conduite en vue de rééchelonner une partie de la dette extérieure, qui dépasse aujourd'hui les 50 milliards de dollars. Mais, si le remède est évident (réduire le train de l'Etat), son administration est difficile.

Le principal poste de dépense est celui de la défense avec un budget de 12,5 milliards de livres auxquels il faut rajouter une bonne partie des 7,2 milliards de livres allant au service de la dette extérieure et intérieure.

Toucher aux droits acquis par la caste militaire depuis le coup d'Etat de 1952, c'est prendre le risque d'affaiblir dangereusement le pouvoir du général Moubarak.

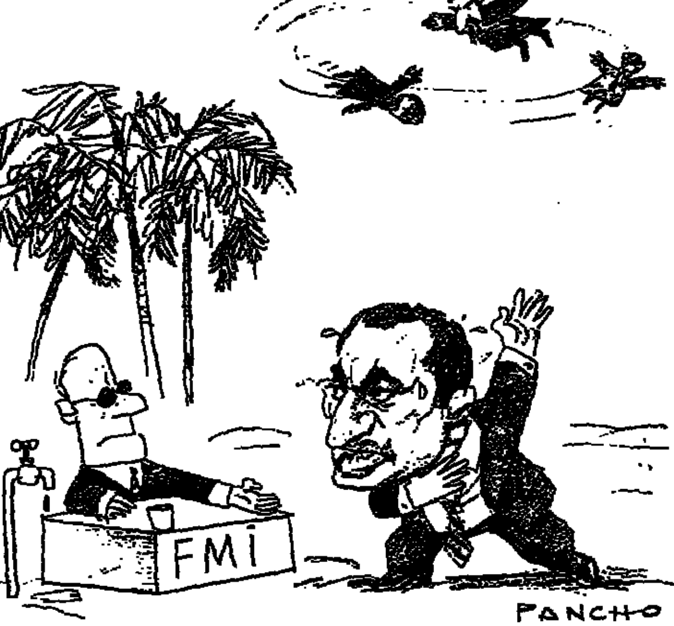
Que serait-il en effet advenu du régime, lors de la mutinerie des conscrits de la police en février 1986, si l'armée restée loyaliste n'était pas intervenue ? Réduire la pléthore de fonctionnaires dont les salaires (7,2 milliards de livres) absorbent le cinquième du budget serait une mesure très impopulaire, surtout dans un pays où il y a déjà plus de deux millions de chômeurs sur 13 millions de travailleurs.

Supprimer une part substantielle des 3,5 milliards de livres de subventions directes pour le maintien des prix des produits de première nécessité est aussi risqué. Le gouvernement n'a pas oublié les sanglantes *« émeutes du pain »* en janvier 1977.

Il vaut mieux se livrer à une *« diplomatie de la farine »* en vue d'obtenir davantage de blé australien, français ou américain et faire de la corde raide avec des réserves couvrant à peine trois mois de consommation.

La victoire des frères algériens

Restent les subventions indirectes. Les tarifs de l'essence et de l'électricité sont au cinquième des prix internationaux. Dans un pays où le prix d'une Renault 5 d'occasion équivaut à plus de vingt ans de salaire moyen et celui d'une Mercedes à plus d'un siècle, il est évident qu'un propriétaire de voiture appartient à la classe aisée, comme ceux de climatiseurs, congélateurs et autres articles d'électroménager gros consommateurs de courant électrique (et valant plus de six ans de salaire moyen).



La logique économique voudrait que le gouvernement augmente nettement les prix de l'essence et de l'électricité. Mais le problème est politique.

Pour prendre une mesure qui mécontentera les riches et la nomenklatura, il faudrait pouvoir s'appuyer sur une majorité parlementaire vraiment représentative de l'ensemble de la nation.

Or le Parlement égyptien est le fruit d'un scrutin discutable et la loi électorale vient d'être déclarée anticonstitutionnelle.

Il faudra donc procéder à de nouvelles élections et elles devront être beaucoup moins contestables si l'on veut obtenir une majorité crédible qui permette de procéder à de vraies réformes. Mais une autre question se pose aujourd'hui dans les milieux du gouvernement et de l'opposition laïque : celle du danger représenté par le courant islamiste. Car depuis la victoire électorale de leurs frères algériens, les intégristes égyptiens ont encore gagné du terrain.

ALEXANDRE BUCCIANTI

□ **ISRAËL : la bataille Pérès-Rabin pour la direction du Parti travailliste (suite).** – La prochaine bataille dans la guerre que se livrent M. Shimon Pérès et M. Itzhak Rabin pour la direction du Parti travailliste israélien – dirigé par M. Pérès depuis treize ans – se jouera le 22 juillet, devant le comité central de la formation. Cette instance devra décider de la procédure de succession et de la date d'une confrontation définitive entre les deux hommes. – *(Corresp.)*

POLITIQUE

Complot contre M. Jean-Marie Le Pen

Un courant contestataire s'organise, à l'intérieur et à l'extérieur du FN, pour essayer de promouvoir Mme Marie-France Stirbois au secrétariat général du mouvement

M. Jean-Marie Le Pen, qui voit des complots partout, a adressé aux cadres de son mouvement, il y a quelques jours, une circulaire à usage interne accusant *« quelques personnages obscurs »* d'ourdir contre lui *« une manœuvre dérisoire de déstabilisation »* et de *« se servir de la mémoire de Jean-Pierre Stirbois pour couvrir ce qui s'apparente à une opération de basse police »*.

Pour une fois, M. Le Pen n'a pas tort. Il existe bel et bien un complot contre lui. Un complot politique. Mais la police n'y est pour rien et ses instigateurs n'ont rien de clandestin. La plupart d'entre eux sont, en effet, d'actuels ou d'anciens membres du Front national et ils ne cachent pas que leur objectif est de renverser M. Le Pen pour le remplacer par Mme Marie-France Stirbois, seule élue du FN à l'Assemblée nationale. Ces comploteurs viennent même de créer un club, Nationalisme et République, dont le siège est à La Roque-d'Anthéron (Bouches-du-Rhône), et de diffuser le premier numéro d'un magazine qui s'annonce trimestriel et dont le nom est le même que celui du club.

Directeur de cette publication luxueuse diffusée à 25 000 exemplaires depuis le 22 juin, le coordonnateur de cette conjuration est un ancien compagnon de Jean-Pierre Stirbois, décédé en novembre 1988, qui s'était déjà manifesté en critiquant publiquement l'absence de démocratie interne au Front national, à la veille du congrès de Nice, fin mars (*le Monde* du 31 mars). Il s'agit de M. Michel Schneider, ancien membre du RPR, qui fut l'un des animateurs du Club 89, présidé par *M. Michel Aurillac, avant d'adhé*rer au FN en 1984 et de devenir chargé de mission aux élections et à l'action locale auprès de l'ancien secrétaire général du FN.

M. Schneider, qui n'a pas renouvelé son adhésion en avril dernier, consacre *à l'état du Front national* une longue analyse qui ne laisse aucun doute sur ses intentions réelles et sur celles de ses amis, parmi lesquels figurent notamment, si l'on se fie aux signatures qui apparaissent dans ce numéro *un, un ancien député du Bas-Rhin,* M. Robert Spieler, exclu du FN en 1989, deux membres du « conseil scientifique » installé le printemps dernier par M. Le Pen – Mme Christiane Pigacé, maître de conférences à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, et *M. Bernard Notin, le professeur* « révisionniste » de l'université de Lyon-III – d'anciens cadres du mouvement, tels MM. Jean-Jacques Mourreau et Jean-François Touzé, et même une élue régionale de l'Ile-de-France ralliée au RPR *en 1989, Mlle Soraya Djebbour.*



Rappelant que, en 1983, *« l'effet Dreux a précédé l'effet Le Pen »*, M. Schneider critique la *« tactique »* électorale suivie par le Front national sous l'impulsion de son président et exprime ses doutes sur les convictions personnelles de M. Le Pen : *« Trop d'élus du FN sont prêts, aujourd'hui encore, à vendre leur électorat pour un plat de lentilles, et ce jusqu'au plus haut niveau. Trop d'élus cohabitent étroitement, au niveau local, avec ceux-là mêmes que la direction parisienne stigmatise* (...) »

M. Schneider, qui situe le potentiel électoral du FN dans une fourchette de 18 à 25 %, reproche à la direction du parti *« beaucoup d'erreurs »* et en particulier *« une grave erreur de stratégie »* : sa *« droitisation »*, aux municipales et aux européennes de 1989, alors que de 1984 à 1988 son électorat s'était rajeuni et élargi en direction de couches sociales populaires imprégnées d'une certaine *« sensibilité de gauche. »* Il impute la responsabilité de cette *« pause dans la progression »* au courant intégriste, *« aux zouaves pontificaux de l'ayatollah cassoulet Romain Marie* (pseudonyme de M. Bernard Anthony) *et aux technocrates hyperconservateurs issus du club de l'Horloge »* (ce qui vise essentiellement MM. Yvan Blot et Jean-Yves Le Gallou). Il affirme que *« pour mettre en œuvre une réelle stratégie de prise du pouvoir, le Front national devra pratiquer une* révolution intérieure *et mettre un terme à sa dérive confessionnelle et réactionnaire »*.

« Prêt à toutes les compromissions »

Autre cible privilégié du directeur de *Nationalisme et République* : le successeur de Jean-Pierre Stirbois au secrétariat général du FN, M. Carl Lang, accusé de ne s'occuper ni des adhésions ni des fédérations et d'être responsable d'une crise militante. Au passage, M. Schneider juge *« inexpliquée »* la mort de Jean-Pierre Stirbois, victime d'un accident de la route en 1988.

La personnalité même de Jean-Marie Le Pen n'est pas épargnée : *« L'ambition de Le Pen semble se réduire parfois à la recherche d'une reconnaissance personnelle par la « bande des quatre » et l'établissement qu'il fustige par ailleurs.* (...) *Plutôt que de prendre réellement le pouvoir, il cherche à y participer et semble parfois prêt à toutes les compromissions pour atteindre cet objectif. Il préfère San-Francisco, Cannes ou Nice à Lille, Dreux ou Marseille. C'est son côté « californien », son côté « médeciniste ». Il n'est pas étonnant que le demi-monde qui compose sa cour de Saint-Cloud fasse irrésistiblement penser à Dallas... »* M. Schneider ajoute : *« Le Pen est, malheureusement, loin d'être le chevalier blanc de la politique française. Lui aussi finance ses activités selon les mêmes procédés que le « gang des quatre ». Pour donner des leçons de morale, il faut être soi-même irréprochable, ce qui n'est pas le cas. L'un des défauts de Le Pen est d'affectionner la compagnie de gens peu recommandables ; il a un flair infaillible pour les dénicher et les introniser dans sa « cour ».* (...) *Si le mouvement national veut continuer à progresser, il devra d'abord nettoyer ses écuries (...) La dérive dynastique à la monégasque de Le Pen a entraîné une grave crise du militantisme. »*

« Confusion mentale »

Bref, aux yeux du « comploteur en chef » une nécessité s'impose : Mme Marie-France Stirbois serait *« la seule à pouvoir assumer aujourd'hui la charge d'un secrétariat général dans le cadre d'une stratégie réelle de prise du pouvoir »*. L'intéressée, devenue le seul député du FN après son succès à Dreux, laisse dire. Dans un premier temps, M. Le Pen, le 23 juin, devant son conseil national, a vu derrière tout cela la main de M. Charles Pasqua. Puis, dans sa circulaire aux cadres du FN, il y a vu une *« action de désinformation caractérisée »* destinée à *« servir les calculs de M. Joxe »*. M. Schneider lui a répliqué, le 2 juillet, dans le numéro deux d'une *« lettre confidentielle »* que le club « Nationalisme et République » veut diffuser chaque deux mois. Il l'accuse de *« confusion mentale »* et met en doute ses capacités à être le meilleur candidat à la prochaine élection présidentielle.

Dans le même texte, M. Schneider se situe sur la même *« sensibilité »* que trois autres anciens députés, MM. Bruno Mégret (en compétition avec M. Lang pour le contrôle de l'appareil du parti) Bruno Gollnisch et Jean-Claude Martinez . Ce n'est pas la première *fois que le président du Front* national est contesté à l'intérieur de son mouvement, et toutes les attaques précédentes ont tourné à son avantage, mais c'est la première fois que la question de sa succession politique est posée aussi crûment par un quarteron qui semble organisé et pourvu de quelques moyens financiers.

ALAIN ROLLAT

En voyage au Portugal

Le président du Front national traite M. Soares de « menteur »

LISBONNE

de notre correspondant

« M. Soares est un menteur ». Devant les caméras de télévision, jeudi 5 juillet, M. Jean-Marie Le Pen a répondu sèchement aux affirmations du président de la République portugaise s'insurgeant contre la présence à Sesimbra, ville balnéaire située à 30 kilomètres de Lisbonne, des membres du « groupe technique des droites européennes », que M. Mario Soares avait considérés comme autant d' *« indésirables racistes, xénophobes et partisans déclarés de la violence »*.

Officiellement, la réunion de ce groupe de députés européens d'extrême droite, qui s'est tenue du 3 au 5 juillet, avait un double objectif : l'analyse des résultats du sommet de Dublin et la définition d'une stratégie en vue des prochaines élections européennes. Mais hormis une brève déclaration du président du Front national condamnant l' *« Europe fédérale souhaitée par Mitterrand »*, rien n'a été avancé sur ce sujet lors de la conférence de presse qui a conclu les travaux. Une conférence de presse qui, très vite, a dégénéré en *débat houleux entre M. Le Pen* et les journalistes présents.

S'attaquant dans son style habituel aux plus hauts dirigeants politiques portugais, responsables selon lui du climat d'hostilité qui a entouré son voyage, M. Le Pen a évoqué le temps où M. Soares était exilé à Paris. *« Que je sache*, s'est-il exclamé, *le Front national ne s'est jamais manifesté devant sa porte. »* Puis, il a accusé le président portugais d'avoir été un *« admirateur de Staline »* : *« Dans sa carrière politique*, a-t-il ajouté, *M. Soarès a été un stalinien, alors que nous nous honorons tous, ici, d'avoir combattu le totalitarisme, qu'il soit communiste ou qu'il soit national-socialiste. »*

Ni fasciste, ni violent, M. Le Pen rejette aussi l'épithète de raciste. *« Raciste, moi ! Vous allez voir ce que c'est que le racisme lorsque les Chinois de Macao et les Brésiliens des favellas débarqueront ici ! »*, a-t-il ironisé.

Au premier rang de l'assistance quelqu'un a entamé la lecture d'un long *réquisitoire* contre M. Le Pen et le Front national. Il s'agissait d'un dirigeant du Parti socialiste révolutionnaire, d'inspiration trotskiste, présent dans la salle au titre de représentant de *Rouge*. M. Le Pen écouta pendant quelques instants. Puis il se leva en colère. *« Je ne resterai pas plus longtemps complice de votre comédie. »*

La conférence de presse s'acheva en tumulte. *« Raciste, oui vous êtes raciste, et les tribunaux de votre pays l'ont déjà confirmé ! »*, insista le dirigeant trotskiste. Constatant que l'équipe de télévision prenait les images de la bousculade, M. Le Pen fixa directement la caméra. *« Je veux faire une déclaration*, précisa-t-il. *J'affirme sur l'honneur que je n'ai jamais été pénalement condamné, je dis bien pénalement condamné, pour racisme ou xénéphobie »* . *« Et le 23 mai ? Et les petits détails de l'histoire ? »*, riposta son interlocuteur . *« C'était une procédure civile, Monsieur, on voit bien que vous ne connaissez pas le droit ! »* Un léger sourire et M. Le Pen regagna à toute allure ses *quartiers* dans l'hôtel de luxe qui a servi de cadre à l'événement.

En dehors du scandale que les propos tenus par M. Le Pen à l'égard du président de la République portugaise ont provoqué dans tous les milieux politiques, ce voyage du chef du Front national a engendré un sentiment d'unanimité, inédit au Portugal. Tous les partis représentés à l'Assemblée nationale ont notamment approuvé un projet de résolution, déposé par le PS, demandant à la commission parlementaire des droits et des libertés d'élaborer une législation interdisant l'organisation sur le territoire national de certaines initiatives susceptibles de nuire *« aux valeurs démocratiques qui sont les nôtres »*.

JOSÉ REBELO

□ **M. Bourlanges, le diable et le sabbat.** – Interrogé sur l'attitude de M. Valéry Giscard d'Estaing au Parlement européen, M. Jean-Louis Bourlanges, député européen élu sur la liste de Mme Simone Veil, déclare dans une interview à *Libération* daté du vendredi 6 juillet : *« Rien ne serait pire pour l'opposition que d'être à la fois pour et contre le FN, de le condamner au nom des grands principes et de s'allier avec lui au nom des petits intérêts, de le diaboliser le jour et de faire le sabbat avec lui la nuit tombée. »*

REPÈRES

CLUBS

M. Sarre veut rassembler déçus et inorganisés

M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat chargé des transports routiers et fluviaux, membre de Socialisme et République, courant du PS dirigé par M. Chevènement, a présenté, jeudi 5 juillet, le club Rassembler à gauche, en France et en Europe, qu'il vient de créer et qui a *pour vocation, selon lui, « de rassembler des militants de différentes organisations politiques et syndicales de la gauche, ainsi que les déçus, les inorganisés »*. Dans le comité de parrainage figurent un tiers de socialistes, des anciens communistes, des communistes contestataires, un représentant de la fédération française du Parti communiste italien, des syndicalistes.

CONSEILS GÉNÉRAUX

Les socialistes fondent leur propre association

Les vingt-trois présidents de conseils généraux socialistes ont décidé de créer leur propre association et de quitter l'assemblée des présidents de conseils généraux (APCG) dirigée par M. Jean Puech (UDF-PR). Ils estiment que l'APCG a adopté *« une attitude partisane de plus en plus inadmissible »*, notamment sur la politique du gouvernement en matière de décentralisation. Cette décision a été prise par le bureau national de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains.

Décès d'André Astoux

André Astoux, ancien directeur général adjoint de l'ORTF, gaulliste « historique », est décédé à l'âge de soixante et onze ans.

Né le 27 avril 1919 à Cannes (Alpes-Maritimes), ancien élève de l'Ecole navale, André Astoux fait la guerre dans la marine, puis après le sabordage de la flotte à Toulon en 1942, rejoint la résistance intérieure et organise un maquis dans l'Oise. Il est ensuite chargé de mission auprès du général de Gaulle, alors président du RPF, tout en étant professeur à l'Ecole navale. Pendant la traversée du désert, il demeure un fidèle du général et milite pour son retour au pouvoir en 1958. Mais, dès 1955, il donne sa démission de l'armée et entre dans l'industrie privée. Après un stage ouvrier aux usines Simca, il devient chef du service du personnel de l'usine de Nanterre, *puis directeur de l'exportation* à l'usine de Poissy, et enfin directeur commercial des automobiles Simca.

A ces différents postes, il développe les méthodes de pédagogie et de psychologie, ainsi que les techniques de l'audiovisuel appliquées à l'industrie. En 1964, il est nommé par le gouvernement de Georges Pompidou directeur général adjoint de l'ORTF lorsque cet organisme succède à la RTF. A ce titre il développe notamment l'implantation de transformateurs régionaux et des émissions en couleur. Il estime aussi que l'introduction de la publicité de marques à la télévision serait souhaitable. Très fidèle au gouvernement dans sa façon de diriger l'ORTF il s'oppose toutefois aux responsables politiques de l'Etat en mai 1968, comme il l'affirmera plus tard dans son livre *Ondes de choc*. En conséquence, André Astoux quitte dès 1969 son poste et est nommé directeur général du Centre national de la cinématographie française. Il se prononce notamment pour une libéralisation de la censure concernant l'accès des mineurs à certains films et il plaide pour une plus grande tolérance envers des œuvres cinématographiques de qualité, mais qui peuvent surprendre le public.

Il s'attache alors à développer l'aide au cinéma et à accroître la collaboration de celui-ci avec la télévision. En accord avec le ministre de la culture Jacques Duhamel, il développe l'aide de l'Etat au cinéma. Mais ses rapports se tendent avec l'arrivée de M. Maurice Druon à la tête du ministère de tutelle, et, en désaccord avec celui-ci, il démissionne de ses fonctions en décembre 1973. Il publie alors un amer bilan dans un ouvrage intitulé *le Maudit Cinéma* . André Astoux est alors nommé délégué général de la Fédération des syndicats patronaux de l'imprimerie et des industries graphiques, et, à ce titre, dans *le Monde* du 5 juillet 1980, il s'intéresse à l'avenir des imprimeries face au développement des techniques nouvelles de la communication.

Gaulliste dès le début, André *Astoux était toujours resté fidèle à* ses compagnons. En 1980, il entre comme conseiller technique au cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas, alors président de l'Assemblée nationale, en faveur duquel il s'était prononcé lors de l'élection présidentielle de 1974. En 1985, il refait parler de Gaulle dans une interview imaginaire : *Eh bien, mon cher et vieux pays*, et dans *le Monde* du 5 septembre et du 19 décembre de la même année il se prononce contre une éventuelle cohabitation entre une majorité nouvelle et M. Mitterrand, car cela dénaturerait la nature du rôle du président de la République tel que, selon lui, l'a voulu de Gaulle.

A. P.

Après les déclarations du président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur

M. Méhaignerie juge les propos de M. Gaudin sur le FN incompatibles avec la charte de l'UPF

Les propos de M. Jean-Claude Gaudin, sénateur (UDF) et président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui s'était déclaré *« ravi »* de son *alliance avec le Front national*, ont suscité de vives réactions à droite comme à gauche. M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, devait adresser vendredi 6 juillet, aux présidents de l'UDF et du RPR, MM. Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac, une lettre dans laquelle il s'interroge sur la compatibilité entre la charte de l'Union pour la France (UPF) et les déclarations de M. Gaudin. M. Méhaignerie juge notamment l'attitude du président du conseil régional contradictoire avec l'article 7 de la charte de l'UPF, selon laquelle la confédération ne peut apporter son soutien *« qu'à des candidats qui défendent ses valeurs politiques et morales »*, ce qui pour le CDS exclut tout accord électoral ou de gestion. M. Méhaignerie souhaite que la question soit abordée lors de la prochaine réunion de l'UPF.

Le Parti socialiste s'est, pour sa part, déclaré *« indigné »* par les propos de M. Gaudin. Dans un communiqué, le secrétariat national du PS *« s'étonne du silence des leaders de la droite »* alors que M. Gaudin *« légitime et plaide en faveur d'un accord politique permanent entre l'UDF, le RPR et le FN au niveau local »*. *« Jusqu'à présent,* poursuit le communiqué, *les collusions de la droite et du Front national dans les assemblées régionales, pour fréquentes qu'elles soient, étaient quasi clandestines. »*

Quant à la CFDT Provence-Alpes-Côte d'Azur, elle s'interroge sur le lien entre *« la mauvaise image qui colle à la région et la place qu'y a prise l'extrémisme de droite, et le danger qu'il représente pour notre démocratie et les valeurs qui la fondent »*. Le syndicat estime que, contrairement à ce qu'avait affirmé M. Gaudin, selon lequel *« pas un seul acte administratif* [du conseil régional] *ne porte la trace du racisme ou de la xénophobie »*, l'alliance des partis de l'opposition nationale avec l'extrême droite a des conséquences directes sur certains débats du conseil régional. La CFDT cite notamment le document d'orientation des contrats de plan Etat/région, adopté récemment par cette assemblée. On y lit notamment que la région ressent *« un besoin d'identité d'autant plus fort qu'elle se sent menacée par une immigration massive et difficile à maîtriser, résultant principalement de la position de Provence-Alpes-Côte d'Azur sur la façade méditerranéenne, et qui entraîne des tensions graves pouvant générer des risques de déséquilibre dans l'organisation sociale et humaine traditionnelle de notre région, car elle porte une culture différente »*.

□ **Sondage : MM. Mitterrand et Rocard en hausse.** – La cote de MM. François Mitterrand et Michel Rocard est en hausse en juillet, par rapport à juin, avec respectivement 54 % (+ 2 %) et 57 % (+1 %) de personnes interrogées qui leur font confiance, selon le baromètre mensuel SOFRES publié par *le Figaro Magazine* du 7 juillet. Cette enquête (réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes du 22 au 26 juin) indique, en revanche, que 43 % des personnes interrogées ne font pas confiance à M. Mitterrand tandis que 39 % n'accordent pas leur confiance à M. Rocard.

□ **M. Galland : « Interdire les salles à M. Le Pen est une erreur ».** – M. Yves Galland, président du Parti radical, a déclaré, mercredi 4 juillet, que *« la décision désormais régulière de nombreux maires de refuser une salle au Front national est une erreur »* qui *« sert »* le président du Front national. Il a ajouté : *« Sur le plan de la démocratie et de la conception républicaine des libertés et de la tolérance que nous représentons face à M. Le Pen, les refus répétitifs deviennent incompréhensibles pour l'opinion. »* M. Galland fait aussi remarquer que ces interdictions *« permettent à M. Le Pen de jouer le rôle de la victime »*.

□ **Le FN débouté d'une plainte.** – Le tribunal correctionnel de Grenoble a débouté, jeudi 5 juillet, le Front national de sa plainte pour diffamation à l'encontre de quatre jeunes du SCALP (Section carrément anti-Le Pen) de Grenoble. En juin 1989, lors de la campagne *pour les élections européennes*, ces quatre jeunes gens, âgés de dix-neuf à vingt-six ans, avaient collé à Grenoble deux mille affiches jugées diffamatoires par la section grenobloise du FN. Le tribunal a estimé que les slogans de ces affiches, notamment *« Le Pen ne passera pas par moi »*, étaient *« à l'évidence injurieux »* à l'égard du président du Front national et de son parti, mais que *« le délit de diffamation n'est pas établi »*.

POLITIQUE

Opposition : les trois temps d'une stratégie

D'abord s'unir, puis démolir, enfin reconstruire

L'opposition a adopté une stratégie en trois temps : *s'unir, démolir, reconstruire*. La première étape de ce programme s'est apparemment terminée, après une préparation lente et laborieuse, avec l'annonce, le 26 juin, de la *création* d'une confédération RPR-UDF baptisée Union pour la France. La deuxième se déroule actuellement et elle consiste en une analyse critique de ce qu'a fait la *majorité* au pouvoir depuis 1981, hormis la parenthèse du gouvernement Chirac de 1986 à 1988. Elle s'accompagne d'une contestation de plus en plus radicale et systématique de l'action du gouvernement Rocard et, à travers lui, des attitudes politiques de M. Mitterrand. La troisième, enfin, consistera en la mise au point des propositions qui seront contenues dans une plate-forme de gouvernement, sorte de projet alternatif que les sessions des états généraux de l'opposition ont commencé à élaborer.

« Le temps de la pugnacité est venu. Nous nous situons de façon résolue dans une opposition sans concession. » Cette proclamation de M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, faite mercredi 4 juillet, donne bien le ton du comportement affirmé des porte-parole de l'opposition et résume l'esprit de critique systématique de leurs travaux regroupés sous le titre éloquent de *« La France à contre-courant » (le Monde* du 5 juillet). Les responsables du RPR, de l'UDF et des centristes ne lésinent pas sur leurs reproches et les titres des divers chapitres qu'ils ont traités sont, à cet égard, significatifs. Ainsi, pour eux, le monde agricole est *« délaissé »*, les prélèvements fiscaux et sociaux sont *« excessifs »*, les libertés locales sont *« menacées »*, les droits de l'homme sont le *« règne de l'équivoque »*, l'éducation souffre de *« gâchis »*, l'emploi est *« à la traîne »*, le logement est *« en panne »*, la politique étrangère hésite entre *« le cynisme et l'angélisme »*, l'immigration entre *« le pragmatisme et la provocation »*, la justice et la sécurité entre *« le laxisme et l'incompétence »* et la protection sociale *« aggrave les inégalités »*.

Les porte-parole de l'opposition soulignent la responsabilité globale des socialistes au pouvoir et dénoncent *« dix ans de mitterrandisme »* dont le bilan serait, selon M. Juppé, *« globalement négatif »*, alors que M. Madelin, délégué général du Parti républicain, précise : *« Ce qu'il y a de meilleur dans le gouvernement Rocard, c'est ce qui susbsiste du gouvernement Chirac puisque, pour le reste, c'est le gouvernement de la parole et de l'immobilisme. »*

Pour la troisième phase de son action, celle de l'élaboration de son programme, l'opposition va continuer à réunir ses états généraux. Après ceux consacrés à l'éducation, à l'immigration, aux libertés et aux responsabilités locales, les prochains traiteront de l'environnement (à Saint-Maximin, le 15 septembre), de l'économie et du social (le 6 octobre, à Paris) et de la justice (le 17 novembre). Aucun, pour le moment, n'est prévu sur l'Europe ni sur la défense, deux sujets sur lesquels les divergences sont les plus sensibles. Chacun se dit prêt à s'en accommoder.

Prudences et silences

La volonté d'union affichée par tous suffira-t-elle à surmonter les désaccords dans des domaines aussi essentiels ? La toute jeune UPF a encore des progrès à faire pour assurer sa solidité. Pour le moment, ses fondateurs se félicitent d'avoir répondu à une attente de leur électorat que *désespéraient* les querelles intestines publiquement affichées. Ils soulignent même qu'aucune voix discordante ne se fait plus entendre. Il a fallu en effet tendre l'oreille pour percevoir quelques nuances dans les propos tenus par M. Séguin au « Grand Jury RTL-*le Monde* », le 24 juin, et par M. Pasqua au *« Club de la presse »*, le 1er juillet, tant ils étaient tous deux redevenus, en apparence, « chiraquiens ». M. Carignon, en congé du RPR, se consacre à Grenoble et à l'Isère, et M. Noir à Lyon. Du côté de l'UDF, M. Léotard s'emploie laborieusement à démentir tout le mal qu'il pensait de l'UPF. Tandis que M. Méhaignerie, président du CDS, laisse prudemment ses lieutenants s'exprimer.

Les choses ont-elles également changé à la base, au niveau des sections des partis dans les départements ? Le message unitaire venu du sommet n'a pas encore été partout entendu de la même façon et les pesanteurs historiques entre chiraquiens, libéraux et démocrates-chrétiens conservent toute leur importance. Et, surtout, l'émulation pour la préparation des élections cantonales et régionales de 1992 a, dans bien des cas, la tournure des âpres compétitions qui précèdent toujours, de longue date, le choix des candidats. Les luttes d'influence bien qu'encore souterraines sont ainsi, dans certains départements, assez vives entre les partis et également, au sein de chacun d'eux, entre les tendances.

Cette compétition existe également, à un degré différent, au sommet de l'UPF pour le choix des trente membres du bureau politique qui seront répartis à égalité entre l'UDF et le RPR. Ce sont les instances exécutives de ces mouvements, c'est-à-dire leur direction nationale et, en fait, leur propre président, qui devront s'efforcer de faire une place à chaque courant. Tous pourraient cependant accepter cette organisation car ils savent bien que le véritable leader de l'opposition n'apparaîtra qu'avec les *« primaires à la française »* qui dégageront le candidat de la droite à l'élection présidentielle.

ANDRÉ PASSERON

Après la démission du ministre du tourisme

M. Olivier Stirn accuse le PS de l'avoir pris pour « bouc émissaire »

M. Olivier Stirn, qui a quitté, mercredi 4 juillet, ses fonctions de ministre du tourisme, affirme, dans une interview au *Figaro* daté du 8 juillet, avoir pris de lui-même cette décision. *« J'ai bien vu que j'étais devenu le bouc émissaire du PS qui a voulu retrouver une certaine légitimité après la loi d'amnistie. Cette affaire, qui aurait fait rire il y a six mois, a été un moyen pour le PS de redorer son blason. J'ai préféré, de moi-même, en accord avec le premier ministre, prendre cette décision. Je savais qu'il l'envisageait mais c'est moi qui l'ai prise »*, déclare M. Stirn, qui regrette les *« critiques acerbes »* dont il a fait l'objet.

L'ancien ministre a indiqué par ailleurs avoir *« réglé personnellement »* les dépenses occasionnées par l'engagement de figurants et que le règlement – pour une somme d'environ 100 000 francs – de l'agence chargée de l'organisation logistique du colloque serait effectué, par chèque, par l'association Dialogues 2000. M. Stirn a souligné que son cabinet n'avait *« en rien participé »* à l'organisation de ce colloque et qu'il *« n'accepterait pas une mise en cause »* des membres du cabinet. La démission du ministre du tourisme a été accueillie avec satisfaction dans les partis politiques. M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS, a estimé que *« l'incident était clos »*. *« C'est la seule issue honorable à cette regrettable histoire »*, a-t-il ajouté. Les Verts ont rappelé à cette occasion que M. Stirn, *« figurant de François Mitterrand »*, avait constitué pour les élections européennes de 1984 une liste destinée à *« diviser les voix écologistes (...) avec deux autres figurants : MM. Doubin et Lalonde »*. Seul M. Michel Charasse, ministre du budget, s'est montré plus indulgent pour *« un bon collègue, qui est un ami et le restera »*. *« La jurisprudence Stirn paraît très intéressante pour les partis de droite. Parmi ceux qui accablent Olivier Stirn, pas au PS mais à l'extérieur, il y en a qui feraient bien de balayer devant leur porte »*, a ajouté M. Charasse.

M. Stirn est-il parvenu au bout de ses ennuis ? M. Bernard Cauvin, député (PS) de la Manche, élu comme suppléant de M. Olivier Stirn, a déclaré, jeudi 5 juillet, qu'il ne *« lui remettrait son mandat (...) qu'avec l'accord des militants et dirigeants du Parti socialiste. A l'heure actuelle, je ne suis pas dans l'état d'esprit de rendre le mandat à Olivier Stirn »*, a-t-il indiqué.

Nouveau renversement de jurisprudence au Conseil d'Etat

Les décisions du ministère des affaires étrangères ne s'imposeront plus dans l'interprétation des accords internationaux

La justice administrative vient de *réaffirmer avec force* son indépendance face à l'administration *qu'elle est chargée de* contrôler. D'abord en mettant fin à *une tradition selon* laquelle la version du ministère des affaires *étrangères dans l'interprétation* d'un accord international avait force de loi. Ensuite en donnant une interprétation aussi libérale que possible des lois Joxe sur l'expulsion des étrangers en situation irrégulière. Pour que son message soit clairement entendu, le Conseil d'Etat l'a énoncé, le vendredi 29 juin, dans sa formation la plus solennelle, l'Assemblée du contentieux, présidée par le vice-président, M. Marceau Long.

Le droit international frappe à la porte. Le Conseil d'*Etat*, qui a été longtemps le défenseur de la souveraineté juridique de la nation, veut rappeler l'administration au respect de ses obligations internationales, particulièrement européennes. Il en a donné, vendredi 29 juin, une nouvelle démonstration en renversant une jurisprudence remontant à 1823. L'occasion lui en a été fournie par une demande du Groupement d'information et de soutien des travailleurs immigrés. Celui-ci jugeait une circulaire ministérielle contraire aux accords entre la France et l'Algérie sur le séjour des Algériens en France. Traditionnellement, dans une telle circonstance, la juridiction administrative se bornait à demander au ministère des affaires étrangères quelle était son interprétation de la convention concernée, et à la faire sienne.

Dans de longues conclusions, M. Ronny Abraham, commissaire du gouvernement, qui contrairement à son titre n'est là que pour « dire le droit », a estimé qu'il était indispensable que le Conseil d'Etat *revienne sur cette jurisprudence*. D'abord il a fait remarquer que cette habitude ne s'appliquait pas à l'interprétation des normes des Communautés européennes, puisque le traité de Rome prévoit expressément qu'en cas de difficulté les juridictions nationales doivent saisir la Cour de justice de Luxembourg. Ensuite il a souligné que, sans le dire, le Conseil s'était déjà, petit à petit, extrait de cette *tradition* en estimant que lorsque l'accord international était *« clair »*, il était inutile de demander son avis au Quai d'Orsay, cette pratique étant utilisée alors même que la clarté de l'accord était loin d'être évidente.

Il est temps d'aller plus loin, a conseillé M. Abraham, sinon *« la place nouvelle et croissante des conventions internationales dans le contentieux administratif »* amènerait la justice à ne plus pouvoir remplir son rôle de contrôle de l'administration dans des cas de plus en plus nombreux. Si le commissaire du gouvernement estime normal que le juge demande au ministre de *« l'éclairer en lui fournissant des éléments utiles relatifs au contexte de la négociation »*, il ne voit pas pourquoi *« l'interprétation juridictionnelle serait vouée, par nature, à être plus souvent erronée que l'interprétation ministérielle »*. Il fait d'ailleurs remarquer que la France est le seul pays, à système juridique comparable, dont la justice se fie ainsi à l'interprétation ministérielle.

L'argument le plus fort provient de l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme qui prévoit que *« toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue équitablement par un tribunal indépendant »*. Or, fait remarquer M. Abraham, *« l'égalité est rompue lors que, par le biais de l'interprétation du traité, c'est l'Etat défendeur qui possède la clef de la solution »*, l'administration étant ainsi juge et partie. Cette jurisprudence était donc non seulement *« archaïque »*, mais aussi probablement contraire *à la Constitution*.

Le Conseil d'Etat a suivi les conclusions du commissaire du gouvernement. S'il a *estimé* que la circulaire contestée appliquait strictement les accords franco-algériens, il l'a fait en s'appuyant sur sa propre lecture, et non sur l'interprétation du ministère.

La course du préfet et du juge

Fidèle à sa tradition, le Conseil d'Etat a donc procédé en douceur : il bouscule sa jurisprudence mais, dans un premier temps, en reste au niveau du principe, puisqu'il donne, dans l'espèce qu'il tranche, raison à l'administration. Il a fait de même, lorsque toujours le 29 juin et toujours en assemblée du contentieux, il a tenu à donner solennellement une interprétation libérale des lois Joxe sur la reconduite à la frontière des étrangers en situation irrégulière. Le Conseil a clairement indiqué aux préfets, qui signent les arrêtés, et aux tribunaux administratifs, qui, sur appel, peuvent en apprécier la légalité, que si la loi permet cette reconduite elle ne l'impose pas.

Il a ainsi précisé : *« Il appartient (...) au préfet d'apprécier si la mesure envisagée n'est pas de nature à comporter, pour la situation personnelle ou familiale de l'intéressé, des conséquences d'une exceptionnelle gravité ; il incombe au juge de l'excès de pouvoir de contrôler si ladite appréciation n'est pas entachée d'une erreur manifeste. »*

Une autre décision risque d'être mal comprise puisqu'elle paraît aller contre la volonté du législateur. Celui-ci a prévu que si l'appel devant le tribunal administratif suspend l'application de la décision du préfet, l'appel devant la section du contentieux du Conseil d'Etat n'empêche pas l'arrêté d'expulsion d'être appliqué. Mais des personnes ainsi menacées d'être reconduites à la frontière ont demandé à bénéficier d'un « sursis à exécution », c'est-à-dire que la décision préfectorale ne soit pas appliquée avant que le Conseil ne se prononce au fond. Contrairement à l'effet *suspensif d'un appel*, le « sursis » n'est pas automatique mais est accordé par la justice.

Dans ses conclusions M. Charles de la Verpillière, commissaire du gouvernement, a rappelé que le Conseil constitutionnel avait eu l'occasion d'indiquer que *« le droit pour le justiciable (...) d'obtenir le cas échéant un sursis à exécution de la décision attaquée constitue une garantie essentielle des droits de la défense »* [décision sur la création du Conseil de la concurrence du 23 janvier 1987] . D'ailleurs la jurisprudence constante du Conseil d'Etat veut que la possibilité d'un sursis à exécution existe dans tous les cas, sauf précision contraire de la loi, ce qui n'est pas, formellement, le cas en l'espèce. M. de la Verpillère souligne que cette procédure peut être fort utile pour laisser le temps à l'étranger, menacé d'être reconduit à la frontière, de produire les pièces prouvant qu'il est en dans une situation qui interdit son expulsion, tant la législation est parfois complexe.

Là encore le Conseil d'Etat a suivi son commissaire du gouvernement. Seulement il existe une différence fondamentale entre le caractère suspensif d'un appel et un sursis à exécution : la première procédure empêche l'application de la décision contestée dès que le justiciable fait appel ; la seconde ne l'empêche que lorsque la juridiction s'est prononcée. C'est dire que dans ce dernier cas si le préfet a été plus rapide que le juge, celui-ci ne peut plus intervenir ; c'est ce qui s'est produit dans une des deux affaires soumises au Conseil. La protection des droits de l'homme relèverait-elle d'une course entre l'administration et la justice ?

THIERRY BRÊHIER

JOURNAL D'UN AMATEUR

PHILIPPE BOUCHER

M. Stirn expulsé, c'est évidemment le thermomètre que l'on casse et non pas le patient que *l'on guérit*. Dieu sait pourtant qu'il est mal en point et que chacun peut le constater.

Assurément, l'inoubliable auteur de *Une certaine idée du centre*, publié en 1985, avant qu'il ne juge opportun de se faire socialiste, méritait le sort qui lui a été réservé. S'il avait eu trois sous de dignité, ou, à défaut, de jugeotte, il aurait prévenu, par sa propre décision, la sanction qui a dû lui être imposée.

Mais le pouvoir, ses agréments, ses facilités, ses illusions, ça ne se quitte pas comme cela, et il ne sera pas le premier, ni le dernier, à s'y être accroché au-delà de ce que le bon goût commande.

A cette fin, il aura tout essayé, comme de nier l'évidence, comme de rejeter, avec quel courage ! la responsabilité de la faute sur des « militants » dont l'inexistence, précisément, et le souci de la cacher, aura causé sa perte. C'est dans l'adversité que se voit l'homme de caractère. L'itinéraire politique de M. Stirn n'annonçait pas qu'il pût être de cette sorte.

Mais l'ancien maire de Vire et la punition qui lui est infligée ne sont, selon une image rebattue qui n'en est pas fausse pour autant, que la partie visible de l'iceberg. Lorsqu'il dit qu'il a été victime *« du jeu politique et des pressions médiatiques »*, il dit vrai ; mais il ne maudit ce jeu que parce qu'il a voulu y jouer et qu'il y a perdu, fût-ce d'un cheveu seulement.

∴

IL s'en est probablement fallu de bien peu que sa supercherie ne passe inaperçue et qu'elle ne demeure connue que de la classe politique, à commencer par ses invités. Car il est bien entendu que les uns n'en ont jamais rien ignoré et que l'autre ne s'est scandalisée que lorsqu'elle n'a plus été en situation de faire autrement.

Lorsque le président de la République et le premier ministre adressent des messages à un mouvement dont ils savent pertinemment qu'il ne représente rien ; lorsque des ministres se pressent à un colloque au titre aussi prétentieux que son organisateur (les « Etats généraux du progrès »), dont ils se fichent comme de leur première dent mais qu'ils n'honorent de leur présence que par complaisance, c'est-à-dire par complicité, il n'en est, il ne peut pas en être un seul pour méconnaître qu'il concourt à un mensonge et que ce mensonge, c'est la démocratie qui en paie le prix, son crédit, sa réputation, sa survie peut-être.

Chacun l'a compris : le minable épisode de « Dialogues 2000 » fournit à M. Jean-Marie Le Pen une fabuleuse occasion d'enrichir son discours. M. Stirn et ses invités, parce qu'ils ont commis un faux, ont rajeuni M. Le Pen.

Mais il n'est pas le seul de son espèce, feu Monsieur le secrétaire d'Etat au tourisme, ci-devant secrétaire d'Etat de Georges Pompidou et de M. Valéry Giscard d'Estaing. Ni pour la frime, ni pour le mensonge, ni pour le reniement.

Que dire, sur ce chapitre, de l'onctueux M. Thierry de Beaucé dont l'Association des démocrates n'est sans doute pas plus riche d'adhérents que le mouvement de M. Stirn ? Mais lui aussi a voulu créer un de ces mirages de parti qui, tout logiquement, se donnent un chef, afin que celui-là puisse prétendre qu'il a des troupes.

Emules

En ces temps de remaniement ministériel, qu'il ait ou non lieu, mais il faudra bien y passer, il faut, pour les candidats à la longévité, inventer sa force pour n'avoir pas à la montrer.

A l'heure où il n'est de titre plus prestigieux, pour être ministre de M. Mitterrand, que d'avoir été son adversaire, l'avenir est aux renégats qui se vantent de l'être. En France, aujourd'hui, à gauche, c'est l'idéologie du paradoxe. N'y a-t-il pas lieu d'écarquiller les yeux que M. Bernard Kouchner, si discret gestionnaire du fonds de commerce humanitaire, soit devenu ministre parce qu'il s'est flatté au bon moment, par voie de presse avec trois autres compères d'avoir voté pour M. Giscard d'Estaing en 1974 et en 1981 ? Et l'on voudrait que les militants n'aient pas la bouche amère !

∴

A l'heure où un ministre ne change pas de cravate sans s'aider d'un sondage commandé pour la circontance, où il n'est pas un geste qui ne soit envisagé sans se soucier qu'il soit retransmis par un journal télévisé ; où les ministres signent des lettres qu'ils n'ont pas écrites pour des courriers qu'ils n'ont pas lus ; où quelques dîners en ville assurent une meilleure carrière qu'un long chemin de militant ; où une démission du RPR l'emporte sur une adhésion au PS, il ne faut pas s'étonner que M. Stirn ait pu être secrétaire d'Etat, que MM. Kouchner et de Beaucé le soient, il faut s'étonner que M. Stirn ne le soit plus et que MM. Kouchner et de Beaucé ne soient pas davantage. Patience, au moins pour ces deux-là, cela va venir.

Si la classe politique, et singulièrement tout ce qui de près ou de loin relève du Parti socialiste, ne marchait pas sur la tête, l'escroquerie de M. Stirn serait, pour ce qui concerne la santé politique du pays, la meilleure nouvelle de ces dernières années ; depuis qu'a été inventée « l'ouverture » et son cortège de cour. Elle annoncerait un sursaut, un retour sur soi qui marqueraient l'abandon de ces mômeries qui infestent la vie publique.

C'est rêver. Il n'en sera rien. M. Stirn aura des émules, M. Kouchner des élèves, M. de Beaucé des disciples. Tous, et depuis longtemps, ont compris qu'il ne s'agissait pas d'avoir des idées mais de le faire croire ; suffisamment transparentes pour qu'on voie à travers et qu'elles puissent s'accommoder de tous les reniements ; ceux-là, cela va sans dire, étant des faits d'armes de la conscience.

La chute de M. Stirn ne servira à rien. Il faudrait une disgrâce d'une autre ampleur, affectant un personnage d'une autre envergure pour que se réveille et s'épure une vie publique dont l'inertie, la médiocrité, la lâcheté nuisent aux citoyens et à la démocratie mais laissent impavides et impunis les acteurs de cette vie publique.

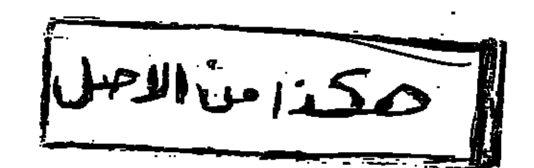
∴

OUI, ce qui précède est une attaque *ad hominem* et il paraît que ce n'est pas bien ; que cela n'honore pas celui qui la lance, qu'il faut s'en prendre aux idées mais pas aux personnes. Mais quand il n'y a plus d'idées (au sens où on l'entendait jadis), sinon celle, non pas même de réussir, mais de parvenir, que reste-t-il à mettre en cause sinon le parvenu ?

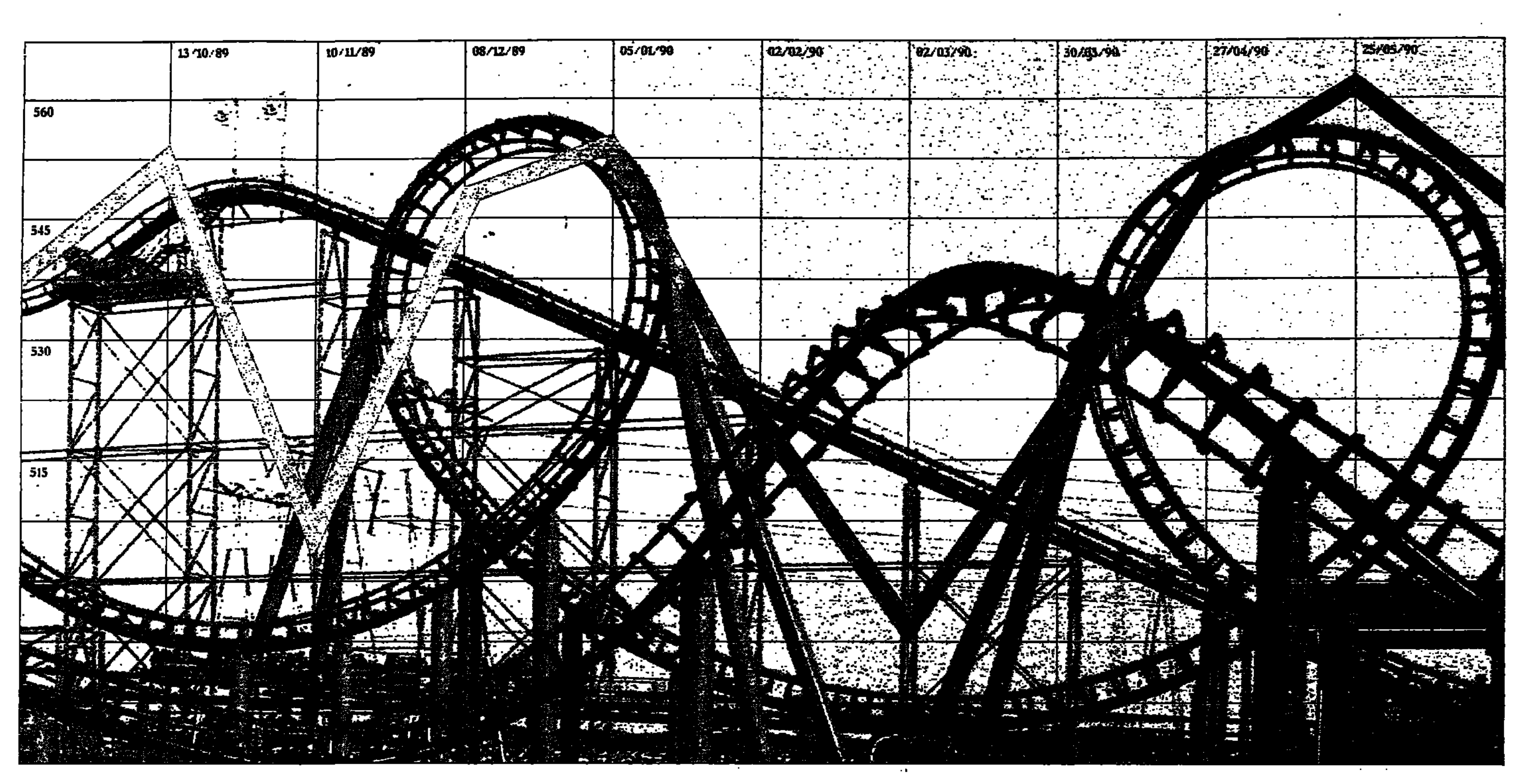
∴

P.S. Un lecteur – dont la lettre est allée se cacher on ne sait où, ce qui explique qu'il ne soit pas nommé – souhaite qu'une loi nouvelle puisse aboutir à prononcer l'inéligibilité de M. Le Pen. Cette loi a été voté, *in extremis*. Cela a fait très plaisir à M. Gayssot, du Parti communiste, et aux grenouilles du parc Monceau.

Rien, donc, n'interdit de penser que M. Le Pen puisse être déclaré inéligible pour avoir tenu des propos racistes. Prions qu'il n'en soit rien. Car M. Le Pen écarté des urnes, c'est en dehors d'elles qu'il risquerait d'être vainqueur, ou en tout cas de tenter sa chance.



LA BOURSE PEUT ÊTRE UN EXCELLENT PLACEMENT. A CONDITION D'AVOIR LE CŒUR BIEN ACCROCHÉ.



Chaque jour, le cours des valeurs mobilières évolue de manière rapide et incertaine, sous l'influence de mécanismes de plus en plus complexes.

L'épargnant individuel est confronté à un marché imprévisible et à la multiplicité des choix possibles en matière d'épargne à long terme. Il est amené à se poser la question de l'orientation à donner à son épargne, afin de garantir à celle-ci rendement et sécurité dans l'avenir. Les AGF, qui ont fait de l'avenir leur métier, sont à même d'apporter une réponse à cette question.

En étudiant les courbes de l'immobilier, des matières premières, des valeurs mobilières, les AGF anticipent leurs évolutions pour offrir, à travers un réseau de conseillers compétents, un service personnalisé et une large gamme de placements sûrs et rentables.

PARCE QUE DEMAIN SE DÉCIDE AUJOURD'HUI



avec vous



SOCIÉTÉ/CULTURE

Une double découverte franco-américaine

Un ventricule artificiel révolutionnaire sera expérimenté aux Etats-Unis

La Food and Drug Administration (FDA) américaine vient d'autoriser l'expérimentation sur l'homme d'un nouvel appareil d'assistance ventriculaire mis aux point aux Etats-Unis par la firme Novacor d'Oakland (Californie) (1). Cet appareil devrait rendre une autonomie quasi-complète aux cardiaques en attente d'une greffe.

Comment permettre aux malades victimes d'infarctus du myocarde à répétition ou de cardiomyopathie de continuer à vivre à peu près normalement dans l'attente d'une greffe cardiaque ? Jusqu'à présent, la seule solution était d'implanter des appareils d'assistance ventriculaire temporaire, capable de prendre en charge la totalité de la circulation sanguine du malade, mais nécessitant une hospitalisation souvent longue et pénible.

L'appareil qui sera prochainement expérimenté aux Etats-Unis, d'abord sur une vingtaine de patients, devrait, si ces essais sont concluants, améliorer considérablement la vie des malades.

Une totale autonomie

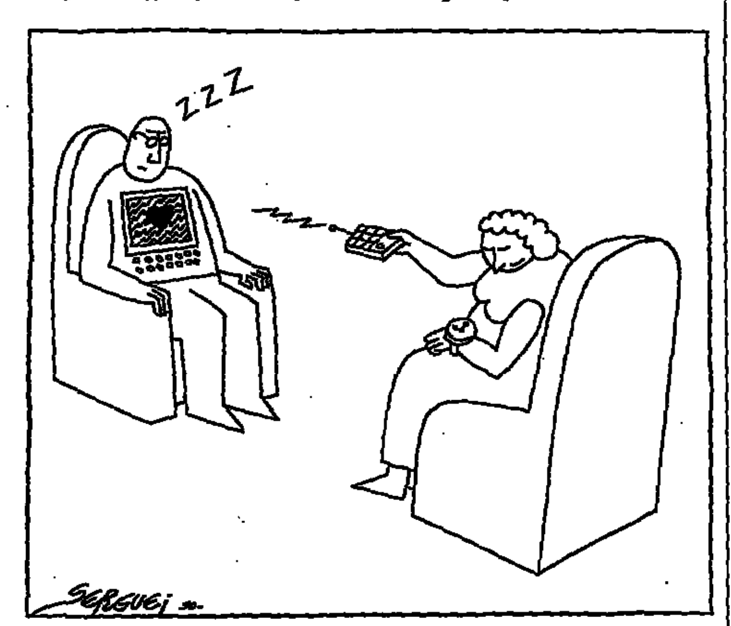
Il ne s'agit pas d'un coeur artificiel, mais « simplement » d'un appareil d'assistance ventriculaire qui ne permet donc pas une prise en charge de la totalité de la fonction cardiaque. Un ventricule artificiel en quelque sorte, muni – c'est une de ses particularités – de valves dites de Carpentier-Edwards (le professeur Alain Carpentier est actuellement chef du service de chirurgie cardiaque à l'hôpital Broussais de Paris) qui évitent en principe le risque de thrombose.

En outre – c'est sans doute sa plus grande originalité – ce ventricule artificiel devrait assurer au malade une autonomie réelle lui permettant de quitter l'hôpital, de rentrer chez lui et même de partir en voyage.

On pourrait même envisager une implantation définitive de l'appareil qui servirait alors de traitement entre autres, aux quelques cinq mille personnes souffrant en France d'insuffisance ventriculaire gauche chronique (et en particulier d'infarctus du myocarde à répétition ou de cardiomyopathie idiopathique).

En lui même, l'appareil n'est pas nouveau – il a déjà été implanté avec succès sur une cinquantaine de personnes aux Etats-Unis – mais auparavant il était relié en permanence, par un fil électrique, à une batterie. Ce qui obligeait le malade à une hospitalisation dans l'attente d'une greffe. Au vu des premières expérimentations ce ventricule artificiel ne présenterait pas, ainsi que nous l'a précisé le professeur Carpentier, les inconvénients habituels de ce type de prothèse. En particulier, grâce aux valves biologiques de Carpentier-Edwards, il n'exposerait pas le patient au risque de thrombose au niveau même des valves.

En outre, du fait de son faible volume (il ne pèse que 700 grammes), et qu'il est implanté dans la cavité abdominale (et non pas dans la cavité thoracique), il devrait provoquer peu de complications infectieuses. En revanche, malgré l'utilisation d'anticoagulants, le risque d'apparition de thromboses au niveau du sac de sang du ventricule persiste.



Mais surtout l'appareil mis au point par le docteur Peer Portner permet au malade une véritable autonomie.

Très schématiquement, ce ventricule artificiel est animé par un système électromagnétique qui le fait ressembler à ces petits ours mécaniques en peluche qui battent des cymbales. Ces deux cymbales sont mues par un système électromagnétique et, entre elles, se trouve une poche de sang. Deux valves permettent l'écoulement du sang : une valve d'entrée branchée sur la pointe du ventricule gauche, et une valve de sortie branchée sur l'aorte du patient. A l'intérieur se trouve un petit moteur qu'il faut alimenter en électricité.

Le dispositif permettant d'éviter le recours à un fil électrique traversant la peau et branché en permanence sur une source de courant est extrêmement astucieux. Il a déjà été expérimenté avec succès sur des veaux.

Le principe est de transférer du courant, « à distance », par l'intermédiaire d'un champs électromagnétique. Pour ce faire une batterie est installée sous la peau : elle a une autonomie de cinq à six heures et doit être rechargée par une ceinture d'induction, placée sur la peau. Cette dernière peut être connectée à une prise de courant de secteur de manière à se recharger et par là même à recharger la batterie interne et donc le ventricule artificiel. Les premières expérimentations sur l'homme mesureront quel est le degré de fiabilité de ce type de transfert à distance et s'il préserve le patient de tout danger.

Un prix très élevé

Cet appareil, à cause de son prix extrêmement élevé (on parle de 160 000 dollars l'unité) risque d'avoir une utilisation limitée. Dans un premier temps il devrait être expérimenté à Palo-Alto, aux Etats-Unis, dans le service de Norman Shumway, l'un des grands pionniers des greffes cardiaques.

« Mais outre son intérêt immédiat pour les malades qui pourraient en bénéficier, explique le professeur Carpentier, *ce nouveau type de ventricule artificiel constitue une véritable avancée technologique en ce sens qu'il préfigure ce que sera le cœur artificiel de demain. »*

FRANCK NOUCHI

(1) Cette société appartient à la firme américaine Baxter.

Des molécules ont été détectées à 4 milliards d'années-lumière de la Terre

Les plus lointaines molécules connues à ce jour viennent d'être détectées par une équipe d'astrophysiciens franco-américaine (1) dans un quasar situé à quelque 4 milliards d'années-lumière de la Terre. Annoncée jeudi 5 juillet par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), la détection de ces molécules de monoxyde de carbone (CO) a été effectuée à l'aide d'un des radiotélescopes millimétriques de l'Institut de radioastronomie millimétrique (IRAM), franco-allemand-espagnol. La découverte pourrait remettre en cause les théories actuelles concernant l'origine des quasars.

Ce qui surprend les spécialistes, ce n'est certes pas la présence de monoxyde de carbone dans l'univers. Il y a bien longtemps qu'ils ont détecté dans le cosmos cette molécule relativement simple, au même titre que l'hydrogène, l'ammoniac... et qu'une bonne soixantaine de composés organiques, parfois beaucoup plus complexes, qui peuplent le milieu inter stellaire.

Ce qui les étonne et les enchante, c'est la distance à laquelle ces molécules ont été détectées. Par analyse de leur décalage spectral, leur éloignement de notre planète a été évalué à 4 milliards d'années-lumière, soit le double de celui auquel les molécules les plus lointaines avaient été observées jusqu'alors. Plus intéressant encore, c'est dans un quasar – nommé E 1821 + 64 – qu'elles ont été identifiées, entre le 19 et le 24 juin, au cours d'un programme de recherche systématique du monoxyde de carbone dans les quasars lointains.

Pourquoi un tel objectif ? Les quasars (sources « quasi stellaires »), découverts au début des années 60 grâce aux progrès de la radioastronomie, restent une énigme. Un seul d'entre eux peut briller mille fois plus qu'une galaxie tout entière. Certains sont très anciens, et figurent parmi les objets cosmiques les plus lointains que nous connaissons (plus de dix milliards d'années-lumière). Et tous – on en dénombre aujourd'hui plus de trois mille – ont une taille de l'ordre du parsec (environ 3,3 années-lumière), soit infiniment moindre que celle d'une galaxie.

Depuis quelques années, on soupçonne les quasars de s'apparenter à des noyaux hyperactifs de galaxies. Mais la nature de ces monstres cosmiques, la source dont ils tirent leur phénoménale énergie, nulle ne la connaît. Et l'hypothèse la plus couramment admise jusqu'alors, selon laquelle les quasars hébergeraient des trous noirs supermassifs, pourrait bien être révisée par la découverte qui vient d'être faite. Les trous noirs, ces puits gravitationnels dont la masse est d'un million à un milliard de fois celle du Soleil, pourraient en effet expliquer la quantité d'énergie considérable libérée par les quasars. Mais les images révélées par le radiotélescope de l'IRAM, intallé sur le Pico Veleta, près de Grenade (Espagne), en ont peut-être décidé autrement.

« La largeur et le profil de la raie d'émission correspondant au monoxyde de carbone indiquent que ce gaz appartient à une galaxie, qui abrite elle-même le quasar en son centre, précisent les astrophysiciens. *Or les modèles énergétiques de ces objets cosmiques étaient construits jusqu'à présent en partant de l'hypothèse que l'énergie libérée dans le domaine infrarouge provenait uniquement du quasar, et non de la galaxie hôte. Ce nouveau résultat conduit donc à réviser et préciser le modèle de l'engin énergétique qui anime les quasars. »* Tout resterait alors possible, et les « quasi-étoiles » plus énigmatiques que jamais.

CATHERINE VINCENT

(1) Cette équipe d'astrophysiciens comprend notamment Mme Danielle Alloin, directeur de recherche du CNRS à l'Observatoire de Paris-Meudon, et trois chercheurs américains : R. Barvainis (Observatoire de Haystack, Massachusetts), R. Antonucci (University of California Berkeley School, Californie) et M. Gordon (National Radioastronomical Observatory, Arizona).

Les expulsions à Paris

« Les logements vides ne sont pas disponibles »

explique M. Tibéri

« Faux procès politique » : M. Jean Tibéri, premier adjoint au maire de Paris, s'est fâché, jeudi 5 juillet, contre le Comité des mal-logés, la gauche ou l'Abbé Pierre, qui accusent la Ville de laisser des logements inoccupés. *« Il y a des logements vides, mais pas de logements vacants disponibles dans le patrimoine social à Paris »*, a expliqué M. Tibéri. Les logements vides, ce sont les 2 à 2,5 % des 90 000 HLM gérées par l'OPAC (Office public d'aménagement et de construction), l'office de HLM qui dépend de la Ville de Paris. Cette proportion est la même que dans les autres villes, mais dans la capitale elle représente 2 000 logements.

Vides, mais pas disponibles. Ces 2 000 logements ne sont pas les mêmes d'un mois à l'autre. Les causes de leur inoccupation sont multiples. Le taux de rotation des appartements de l'OPAC est de 5 % du parc. Cela signifie que 4 500 logements changent de locataires chaque année. Or il s'écoule inévitablement du temps entre deux locations, trois mois en moyenne. Parfois des travaux sont nécessaires ; parfois la succession d'un locataire décédé n'est pas réglée, ou seule l'une des deux personnes du couple a donné congé. Chaque année, 3 000 logements sont réhabilités. Au total, 5 000 logements sont en travaux en permanence. Certains sont affectés, même si le nouveau locataire ne paie pas de loyer avant la fin des travaux. La livraison des immeubles neufs exige, elle aussi, des délais qui retardent l'entrée des locataires. Ces délais incompressibles – un contentieux a pu naître par exemple avec le constructeur – font apparaître comme vacants des appartements pourtant déjà attribués.

En cas de réhabilitation de toute une zone, un autre obstacle peut se présenter lorsqu'un propriétaire récalcitrant se maintient dans un groupe d'immeubles destinés à être démolis. L'ouverture du chantier est subordonnée au départ du dernier occupant, et des logements condamnés restent vides alentour.

C. V.

□ **Le virus du sida serait parvenu en Grande-Bretagne dès les années cinquante.**-Des chercheurs de l'université de Manchester affirment, dans une lettre publiée dans l'hebdomadaire médical britannique *The Lancet*, avoir mis en évidence des traces du virus du sida dans les tissus prélevés sur les restes d'un marin mort en 1959 . Cette recherche a pu être faite grâce aux techniques d'amplification de l'ADN (PCR). Jusqu'à présent, écrivent ces chercheurs, ce virus n'avait pu être mis en évidence avant les années soixante. – *(AFP.)*

□ **90 % de la population active du Zimbabwe pourrait décéder des suites du sida avant l'an 2000.** – Selon un document de la Confédération de l'industrie du Zimbabwe (CZI), 90 % de la population active de ce pays pourrait décéder des suites de maladies liées au sida avant l'an 2000. Ce document précise qu'entre 10 % et 20 % de la population est actuellement déjà infectée par le virus du sida. Il conclut que le sida *« détruit la base même de l'économie du Zimbabwe, les ouvriers qualifiés et les cadres de direction étant malheureusement exposés à de hauts risques »*. – *(AFP.)*

ÉDUCATION

Les enseignants qui animent des activités périscolaires recevront une indemnité spéciale

Les enseignants et personnels de l'éducation nationale qui animent des activités sportives, artistiques, scientifiques ou techniques en dehors des heures scolaires recevront une indemnité particulière de 120 francs par heure. Cette « indemnité pour activités périéducatives » prévue par le plan de revalorisation des rémunérations des instituteurs et professeurs adopté voici un an, sera attribuée également *« aux personnels qui assurent la coordination des activités périscolaires organisées par les collectivités locales et les associations qui le souhaitent »*, selon les termes d'un décret à paraître.

Le ministre de l'éducation nationale a donné ces précisions jeudi 5 juillet en ouvrant une « table ronde » réunissant une quarantaine d'associations qui œuvrent à l'intérieur et autour de l'école, comme les unions sportives, les mouvement de scoutisme, de parents d'élèves de handicapés, les clubs scientifiques et informatiques, et les fédérations comme Léo Lagrange, la Ligue de l'enseignement, les MJC, les centres de vacances et la Jeunesse au plein air. Au total, 60 millions de francs seront consacrés à la nouvelle indemnité pendant la prochaine année scolaire tant pour l'enseignement primaire que secondaire.

M. Jospin souhaite instaurer une *« nouvelle collaboration entre le monde associatif et l'éducation nationale »* marquée par la *« stabilité, la qualité et la transparence »*. Un décret pris en application de la loi d'orientation de 1989 va réglementer leurs rapports. Le texte prévoit que les associations éducatives qui désirent *« prolonger l'action de l'enseignement public auprès des élèves en assurant leur prise en charge au-delà du temps scolaire »* doivent être agréées par le ministère. Celles qui désirent pouvoir intervenir pendant le temps scolaire doivent obtenir l'habilitation du recteur de l'académie concernée.

Le ministre installera à la rentrée prochaine un « Conseil national des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public » complété par des « conseils académiques ». Cette instance sera consultée sur les demandes d'agrément et la répartition des subventions. Enfin M. Jospin a confirmé qu'il poursuivrait son effort de soutien aux associations tant par l'attribution de subventions que par la mise à disposition d'enseignants. Cette politique avait été brutalement interrompue par M. Monory en 1986, puis reprise en 1988, à l'arrivée de M. Jospin. Le ministre a précisé qu'il avait ainsi rétabli deux cents mises à disposition d'instituteurs en 1988, cent d'instituteurs et de professeurs en 1989, et qu'il espérait poursuivre dans cette voie l'an prochain.

P. B

□ **Nouveau bureau de la conférence des présidents d'université.** – La conférence des présidents d'université a élu, jeudi 5 juillet, son nouveau bureau pour 1990-1991. M. Michel Bornancin, président de l'université de Nice, succède à M. Daniel Laurent (Paris-XII) comme premier vice-président, la présidence de la conférence revenant de droit au ministre de l'éducation nationale. MM. Gilles Bertrand (Dijon) et Georges Haddad (Paris-I) ont été élus deuxième et troisième vice-présidents.

M. Xavier Greffe, recteur de l'académie de Poitiers

Le conseil des ministres du 4 juillet a nommé M. Xavier Greffe, professeur à l'université Paris-I, recteur de l'académie de Poitiers en remplacement de M. Henri Legohérel.

[Né le 16 octobre 1944 à Clermont-Ferrand, M. Xavier Greffe est docteur en sciences économiques et diplômé de l'Ecole nationale d'administration. Assistant à l'université de Paris en 1967, il est nommé à l'université Paris-XIII en 1970 après avoir été reçu à l'agrégation de sciences économiques et de gestion. Professeur à l'université Paris-I de 1978 à 1984, il occupe en 1982 les fonctions de rapporteur général de la commission de réforme de la planification. M. Greffe préside de 1983 à 1984 la section sciences économiques du Conseil supérieur des universités. Responsable de la Mission aux technologies nouvelles à l'éducation nationale en 1985, il est chargé de la mise en place du plan « informatique pour tous ». Après avoir été recteur de l'académie d'Orléans-Tours entre novembre 1985 et décembre 1986, M. Greffe reprend son poste de professeur à Paris-I et devient conseiller économique à l'OCDE et à la CEE. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, notamment Economie publique (1973) et La décentralisation en 1986.]

SOCIÉTÉ

FAITS DIVERS

Inculpé d'assassinat et de tentative d'homicide

Le « tueur fou » du métro a donné des sueurs froides à la police parisienne

Un dément considéré comme « extrêmement dangereux » a été interpellé, jeudi 5 juillet, dans une armurerie proche de la gare de l'Est, par la brigade criminelle de la préfecture de Paris, après une mobilisation générale des services de police. M. Jean-Paul Lopez est soupçonné d'avoir, depuis le 21 juin, tué un veilleur de nuit et blessé par balles des voyageurs du métro. Cet homme de quarante-trois ans, qui a agi sans mobile apparent, projetait plusieurs meurtres de personnalités, dont des magistrats parisiens. Il a été inculpé d'assassinat et de tentatives d'homicide volontaire par Mme Jeannine Drai, juge d'instruction à Paris, et écroué.

Paris a, sans le savoir, échappé, semble-t-il, à un été de tous les dangers. Le spectre du *« tueur fou du métro »* et du *« Rambo solitaire »* a failli hanter ce mois de juillet. Tout commence le 21 juin, quand un inconnu armé monte dans une rame de métro. Station Gallieni, il ouvre le feu avec son fusil à pompe, un *riot-gun* tirant des balles à ailettes, habituellement utilisé pour chasser le gros gibier. Deux voyageuses sont atteintes par ricochet, et légèrement blessées. Le tireur disparaît sans être inquiété.

Trois jours plus tard, un homme tire à nouveau sur des voyageurs à la station de métro Varenne avec, cette fois, un pistolet à grenailles. Il est facilement maîtrisé par des policiers, qui ne font pas le rapprochement avec l'inconnu de la station Gallieni. Cet homme, Jean-Paul Lopez, un Français né au Maroc, passe des examens médicaux à la suite desquels il est interné à l'hôpital psychiatrique de La Queue-en-Brie (Val-de-Marne). D'où il a vite fait de s'évader, le 26 juin.

Menaces de mort par téléphone

Le lendemain, un veilleur de nuit est tué de trois balles à ailettes tirées, là encore, par un fusil à répétition, dans un hôtel du treizième arrondissement parisien. Faouzi Khelif, un étudiant tunisien, trouve la mort sans que rien n'ait été volé dans l'hôtel. Grâce à l'expertise des balles retrouvées sur place, les mêmes qu'au métro Gallieni, les policiers font le rapprochement entre les deux affaires. Commence alors un travail de fourmi pour les enquêteurs de la brigade criminelle, qui font la tournée des armureries parisiennes vendant de telles cartouches. Dans une boutique proche de la gare de l'Est, un armurier reconnaît l'un de ses clients, qui lui a laissé son fusil à pompe en réparation. L'homme doit venir récupérer son arme jeudi 5 juillet. Au jour dit, les policiers interpellent M. Lopez qui se laisse arrêter sans résistance. L'expertise de l'arme confirmera qu'elle a servi dans les deux fusillades du métro.

Avant d'être arrêté, l'homme traqué avait menacé de mort plusieurs personnalités par téléphone. *« Arrêtez de me persécuter*, s'entend dire le procureur de la République de Paris, *où je vais tuer des magistrats. »* Des juges de Bobigny et des policiers ont reçu le même genre d'appels.

Empêché de passer à l'acte, M. Lopez a été placé en garde à vue dans les locaux du 36 quai des Orfèvres. Il se voit aujourd'hui reprocher une cinquantaine d'attaques à main armée – avec un fusil à pompe – commises depuis deux mois dans des petits commerces de la capitale, boulangeries, hôtels, pharmacies ou parfumeries. Déjà interné et incarcéré pour plusieurs faits similaires, M. Lopez avait tiré en août 1988, armé d'un fusil de chasse, sur un groupe de personnes dans le hall de la mairie de Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis), blessant une employée communale.

Tout en faisant montre d'une grande intelligence et d'un sens élevé de l'organisation, M. Lopez paraît présenter une grande confusion mentale et une paranoïa aiguë, selon les policiers qui l'interrogent. Il reviendra aux juges d'orienter, une fois de plus, celui qui est présenté comme un « tueur fou » vers les prisons ou vers les hôpitaux psychiatriques.

ERICH INCIYAN

1.200 enfants de Tchernobyl en vacances en Europe

Les orphelins de la centrale maudite

Munis de leur petit drapeau rouge frappé de la faucille et du marteau, la chemise bleu ciel et le pantalon de toile grise à peine froissés par les douze heures de voyage depuis Minsk, capitale de la République de Biélorussie, ils sont arrivés jeudi 5 juillet pour la première fois en France. Le 26 avril 1986, ces 123 gamins de douze à quinze ans, blonds comme les blés, vivaient dans les régions de Moguilev et de Gomel, irradiées par l'explosion du réacteur fou de Tchernobyl. Quatre ans après, à peine débarqués à Roissy, en bonne santé mais encore marqués par la catastrophe, ils respirent enfin sans risque.

Accueillis par trois organisations membres du scoutisme français, les Eclaireurs et Eclaireuses de France, les Scouts unionistes et les Scouts de France, ils vont participer à des camps près de Millau (Aveyron), Jambville (Yvelines) et au Conquet (Finistère) avec les scouts marins. Un groupe participera également à Marseille à la surveillance des feux de forêts.

Au total, à travers quinze pays d'Europe, cette opération de solidarité internationale, lancée par l'UNESCO, permet à 1 235 enfants de Biélorussie de passer leurs vacances loin de la centrale maudite. Le mouvement scout mondial prend en charge l'hébergement des enfants et, avec la fondation genevoise *Pro-Victimis*, le financement du programme (5 millions de francs). Quant aux Tupolev qui assurent le transport des enfants de Tchernobyl vers les quinze pays hôtes, ils sont mis à disposition par le maréchal Iasov, ministre soviétique de la défense.

Pour M. Jean Cassaigneau, directeur du Bureau mondial du scoutisme à Genève, la réussite de l'opération tient surtout à la bonne *« sélection »* des enfants en URSS : *« Nous ne voulions pas offrir des vacances à des fils ou des filles d'apparatchiks, mais aider des gosses qui ont réellement souffert. Tous les gamins que nous recevons sont orphelins ou appartiennent à des familles nombreuses à problèmes. Ils ont tous été touchés à des degrés divers par l'irradiation. »* Mais pour ces enfants, qui viennent de perdre leur *« héros »* avec le décès d'Anatoly Grichtchenko, le pilote d'hélicoptère martyr, Tchernobyl est déjà oublié. En bateau-mouche avec les scouts sur la Seine, ils distribuent leurs badges de pionniers et découvrent grandeur nature la tour Eiffel de leurs rêves.

O. L.

REPÈRES

ÉCOLOGIE

Menaces d'expulsion au barrage de La Borie

Autour du projet du barrage de La Borie (Gard) la guérilla continue. Jeudi 5 juillet, à la demande de la Compagnie du Bas-Rhône Languedoc, le tribunal d'Alès a ordonné l'expulsion des opposants qui, au nombre d'une cinquantaine, appartenant à diverses associations locales, nationales et internationales, occupent le site. Le futur barrage devrait assurer l'approvisionnement en eau de la plaine gardoise mais les montagnards cévenols refusent de sacrifier leur vallée. Le 14 mai dernier, ils ont incendié les bulldozers qui commençaient les travaux. De son côté, la CEE qui devait payer 15 % des investissements a décidé de suspendre sa décision jusqu'à plus ample informé.

ÉDUCATION

Bac technologique : la discussion reportée

Le Conseil supérieur de l'éducation devait discuter, vendredi 6 juillet, du projet de décret préparé par le ministère de l'éducation pour réorganiser les conditions de délivrance du baccalauréat technologique. Ce projet prévoit, pour certaines épreuves des bacs F, G et H, de remplacer l'examen final classique par un *« contrôle en cours de formation »*. Devant la levée de boucliers syndicale déclenchée par cette réforme (*le Monde* du 5 juillet), le ministère a préféré reporter la discussion au mercredi 18 juillet. Une réunion supplémentaire de concertation avec les syndicats est prévue mardi 10 juillet.

ILE-DE-FRANCE

Début des travaux du schéma directeur

Le préfet de la région Ile-de-France, M. Olivier Philip, a mis en place, jeudi 5 juillet, les huit commissions chargées de préparer, pour l'été 1991, l'avant-projet de schéma directeur de l'Ile-de-France. La commission d'orientation sera placée sous la seule autorité du préfet de région : le conseil régional a décliné, selon M. Ceccaldi-Raynaud, vice-président (RPR) du conseil régional, la proposition qui lui était faite de *« copiloter »* la direction des travaux. En revanche, dans chacune des six commissions thématiques (Transports, Environnement, Habitat-foncier, Equipements publics, Développement économique et social, Départements et régions limitrophes) présidées par des personnalités compétentes, deux rapporteurs seront désignés, l'un représentant de l'Etat, l'autre de la région.

NUCLÉAIRE

Nouvel essai à Mururoa

La France a procédé, jeudi 5 juillet, sur le site de Mururoa, en Polynésie, à un nouvel essai nucléaire dont la puissance a été évaluée à moins de 35 kilotonnes, soit deux fois l'énergie de la bombe américaine sur Hiroshima en 1945.

C'est la quatrième expérimentation nucléaire française à Mururoa depuis le 2 juin dernier, date à laquelle la campagne de tir 1990 a commencé. Comme pour les trois précédents essais, ce nouveau tir nucléaire a été annoncé par le ministère de la défense. En mai dernier, lors de son séjour en Polynésie, M. François Mitterrand avait indiqué que la France, désormais, publierait un communiqué après chaque essai, interrompant ainsi une tradition de silence depuis 1985.

VENTES D'ARMES

La France incite ses industriels à exporter en Asie

Le ministère de la défense a incité les industriels français de l'armement à prospecter davantage le marché du Sud-Est asiatique, dont les besoins, selon son estimation, sont en forte expansion. Deux mois après sa nomination en conseil des ministres (*le Monde* du 17 mai), le nouveau délégué aux relations internationales à la délégation générale pour l'armement, M. Gérard Chauvallon, l'a confirmé, jeudi 5 juillet, à la presse. Cette incitation vise plus spécialement la Corée du Sud, la Thaïlande, la Malaisie, l'Indonésie, le Japon, Brunéi et Singapour, qui sont autant d'Etats censés, pour les Français, vouloir se dégager de la quasi-exclusivité des fournisseurs anglo-saxons dans le domaine des armements.

JUSTICE

Devant la cour d'appel

Le juge Boulouque abandonne ses poursuites contre deux journalistes du « Monde » et de « Libération »

Le juge d'instruction parisien, M. Gilles Boulouque, qui avait obtenu devant la 17e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris la condamnation pour diffamation de deux journalistes du *Monde* et de *Libération* (*le Monde* du 8 décembre 1989), s'est désisté, en appel, de sa plainte. Dans un arrêt en date du 4 juillet, la 11e chambre de la cour d'appel s'est donc estimée dessaisie des poursuites, ce désistement rendant sans objet l'examen de l'affaire sur le fond.

MMmes Véronique Brocard, de *Libération*, et Agathe Logeart, du *Monde*, avaient été condamnées à respectivement 5 000 francs et 10 000 francs d'amende pour avoir mis en doute l'indépendance du magistrat antiterroriste dans la conclusion de l'affaire Gordji – du nom de l'interprète iranien convoqué comme témoin par le juge – affaire qui avait amené la France et l'Iran à la rupture diplomatique en 1987.

Dans son arrêt, la cour – saisie par les défenseurs de *Libération* et du *Monde*, Mes Henri Leclerc et Yves Baudelot – indique que, si le désistement de M. Boulouque *« laisse donc sans réponse la question de la culpabilité »* des journalistes, *« la présomption d'innocence »* qui bénéficie aux prévenues *« ne saurait permettre une condamnation quelconque »* à leur endroit.

□ **Le nouveau bureau de l'Union des jeunes avocats.** – L'Union des jeunes avocats de Paris, qui regroupe les avocats de moins de quarante ans, a désigné, en début de semaine, son président : Me Antoine Fourment. Le nouveau bureau est composé de Me Francis Teitgen, premier vice-président ; Marie-Christine Deluc, vice-président ; Laurence Bédossa, trésorier ; Edouard de Lamaze, rapporteur général.

La sixième rencontre internationale du Champ freudien

Les enfants de Lacan chez Laurent Fabius

Ils étaient quatre cent soixante à se presser, jeudi 5 juillet, à vingt heures et deux minutes, dans les salons de l'hôtel de Lassay où le maître des lieux, M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, les accueillait. Un quart d'heure plus tard, leur nombre dépassait sept cents. Dans l'entrée, un employé zélé de l'Assemblée comptait tous ces psychanalystes avec un petit appareil que l'on tient discrètement dans la main afin de ne pas paraître soupçonneux ou soucieux d'un affrontement inégal entre un inconscient surreprésenté et des petits fours trop rares.

Rien à craindre de ce côté-là : l'hospitalité généreuse de M. Fabius est à juste titre célébrée par les corporations les plus diverses. M. Gérard Miller, membre de la commission d'organisation de la sixième rencontre internationale de la Fondation du Champ freudien, réunie du 6 au 9 juillet à la Défense pour se pencher sur l'ample thème des perversions, n'avait donc pas de raison de prêter une attention vaguement fétichiste à ce nombre de sept cents. La preuve : vers 21 heures, on voguait allègrement vers neuf cents.

Parapluie et machine à coudre

Entre-temps, devant cet auditoire international – Argentins et Espagnols en grand nombre, mais aussi Brésiliens, Italiens, Suisses, sans compter neuf psychiatres, psychologues ou philosophes soviétiques, des Polonais et une foule de psychanalystes français, – M. Fabius avait souligné que la discipline créée par Freud *« tout au long du siècle a été associée à des courants, à des mouvements, qui ont en commun, me semble-t-il, l'exaltation de la liberté »*.

L'ancien premier ministre de M. Mitterrand (*« moi, c'est moi... »*) apprécie que dans la psychanalyse ou les œuvres qu'elle inspire *« se retrouve à chaque fois, justement, ce que Freud avait inscrit d'emblée dans sa découverte : le respect de la singularité de chacun »*.

Mme Judith Miller est présidente de la Fondation du Champ freudien, qui fut jadis créée par feu Jacques Lacan. Mais lui, c'était lui, et toute relation avec des personnages réels d'aujourd'hui serait pure coïncidence. Mme Miller s'est sobrement réjouie de la présence dans *« un des hauts lieux de la République française »* de bon nombre des douze ou quinze cents participants à cette sixième rencontre internationale. Elle a, non sans finesse, observé : *« La psychanalyse et la République française : que voilà un couple curieux ! »* avant de souligner la *« vocation universaliste de la psychanalyse »* qui fait songer aux ambitions les plus hautes des fondateurs de la République. En sorte que finalement ladite rencontre de la République et de la psychanalyse ne semble pas à Mme Miller *« saugrenue ni surréaliste »*. Ce n'est pas *« la rencontre du parapluie et de la machine à coudre »*

Psychanalyse et politique : on aurait pu gloser. M. Fabius, après avoir abordé le sujet à la haute altitude des libertés, est redescendu brièvement, avec humour, au ras de l'hémicycle voisin : *« Généralement, j'observe que c'est à son opposant politique que le parlementaire conseille de s'allonger sur le divan. »* Psychanalyse, politique et perversions : on aurait pu... Mais non, ce n'était pas le moment. Ni l'endroit.

MICHEL KAJMAN

DÉFENSE

En proposant de nouveaux avantages salariaux

Le service de santé des armées veut enrayer la fuite de ses médecins spécialistes

Attirés par une seconde carrière dans le secteur civil, les médecins agrégés et spécialistes du service de santé des armées quittent l'uniforme, en grand nombre, depuis trois ans. Pour interrompre cette hémorragie, un plan, qui institue une série d'avantages statutaires et indemnitaires, vient d'être soumis à l'approbation du ministre de la défense.

« Les médecins militaires votent aujourd'hui avec leur pied », dit-on à la direction centrale du service de santé des armées, qui emploie environ 2 850 praticiens dont le quart sert hors du territoire national. Ce sont d'abord les médecins agrégés et maîtres de recherches – autour de 180 – et les médecins spécialistes des hôpitaux des armées – de l'ordre de 830 – qui démissionnent, à un rythme si inquiétant qu'il devenait urgent d'imaginer une série de mesures pour tenter de les retenir. Entre 1987 et 1989, les départs avant l'âge de la retraite ont augmenté de 50 à 60 % par rapport aux trois années de la période antérieure. *« Et, naturellement*, ajoute-t-on de même source, *ce sont souvent les meilleurs qui s'en vont. »*

Accélérations de carrière

Les médecins militaires, issus des écoles de formation propres au service de santé, ont cette double particularité d'être des officiers de carrière, comme les autres, et des praticiens, liés par contrat à l'Etat qui a payé leurs études.

Pourquoi cette fuite ? Aux difficultés intrinsèques du métier s'ajoute l'attrait des emplois civils mieux rémunérés. Ainsi, faute de personnels techniques en nombre suffisant, l'encadrement paramédical des malades dans les hôpitaux militaires est, par rapport à la quantité des lits occupés, moitié moindre que dans le secteur civil. D'où des charges de travail supplémentaires pour les médecins eux-mêmes, dans des disciplines qui requièrent de plus en plus de praticiens.

Ainsi encore, à qualifications, responsabilités et compétences égales, la solde du médecin militaire reste modeste, comparée aux honoraires de son confrère civil : un tiers de moins à la cinquantaine et davantage – du simple au double – pour un agrégé. D'où une hémorragie importante de médecins militaires entre la quarantaine et la cinquantaine, parce qu'ils n'ont plus la garantie d'une progression des soldes à un moment de leur existence où la mobilité accrue de leurs affectations se conjugue avec l'inconvénient de charges familiales en hausse.

Conséquence : dans les hôpitaux des armées, des services sont menacés de fermeture et les médecins militaires qui ont choisi de demeurer à leur poste sont surchargés de travail.

La direction du service de santé a donc arrêté une série de mesures dans l'espoir de rapprocher, voire de calquer la rémunération des médecins militaires sur celle de leurs collègues des secteurs hospitalier et hospitalo-universitaire.

Ces mesures sont *grosso modo* de deux ordres, statutaire et indemnitaire. Dans le premier cas, elles proposent une accélération, dès 1993, de la carrière (pour accéder à la « lettre A » de la hiérarchie au bout de trois ans, au lieu de neuf) des médecins-chefs spécialistes, qui sont l'équivalent de colonels dans les autres armées, et une augmentation du nombre des postes offerts à des médecins-généraux. Dans le second cas, il s'agit de l'instauration de tout un barème de primes de qualification, au bénéfice des agrégés et des spécialistes, qui pourront se cumuler entre elles et conduire à de sensibles revalorisations mensuelles de la solde de base.

On escompte, de la sorte, empêcher des départs d'autant plus préjudiciables qu'ils interviennent à vingt-cinq ans de service, lorsque le médecin militaire, une fois formé aux frais de l'Etat, est à son plein rendement. La création en 1993 d'un marché unique européen, en facilitant l'installation sur le continent de chaînes de cliniques privées, va intensifier le travail des « chercheurs de têtes » auprès des praticiens et nul doute que les médecins militaires, si rien d'ici là n'est fait pour les attacher à leur uniforme, ont toutes les chances de devenir leurs cibles privilégiées.

JACQUES ISNARD

□ **Un civil, M. Bertrand Dutheil de la Rochère, au SIRPA.** – Actuel conseiller auprès de M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat, chargé des transports routiers et fluviaux, M. Bertrand Dutheil de la Rochère deviendra, en septembre prochain, chef du Centre opérationnel de la presse internationale de défense (COPID), l'une des cinq divisions internes au Service d'information et de relations publiques des armées (SIRPA) plus spécialement chargée des rapports avec les journalistes pour le compte du ministère de la défense. Il remplacera le capitaine de vaisseau Alexis Beresnikoff, qui quitte la marine pour entrer dans une société privée de communication. Depuis la création du COPID en 1987, c'est le premier civil à succéder ainsi à deux officiers supérieurs de la marine.

[Agé de quarante-quatre ans et ancien élève de Sciences-Po, cadre à EDF d'origine, M. Bertrand Dutheil de la Rochère, qui appartient au mouvement Socialisme et République de M. Jean-Pierre Chevènement au sein du PS, a notamment été chef de cabinet de M. Claude Quin à la présidence de la RATP (entre 1983 et 1986) et, depuis 1988, conseiller technique au cabinet de M. Sarre. Fils d'officier, il est le frère d'un diplomate, M. Christian Dutheil de la Rochère, ancien ambassadeur français au Tchad (1985-1989).]

CULTURE

PHOTOGRAPHIE

George Rodger, un parfait gentleman

Chez Picto-Bastille, les années de guerre d'un pilier du photojournalisme

C'est comme correspondant de guerre pour le magazine *Life* à Londres que George Rodger, trente-deux ans, natif du Cheshire, comme le chat au célèbre sourire évanoui de Carroll, couvre la bataille d'Angleterre en 1940. Avant cela, il a été marin, machiniste, trieur de laine, planteur de thé, mécanicien et fermier. Il a aussi fait deux fois le tour du monde et, en 1937, il est devenu photographe de plateau pour la BBC naissante. Le sens du spectacle et de l'ordonnance des plans rejaillit dans l'interprétation qu'il a des scènes quotidiennes et de la vie qui s'organise. Paradoxe élégant, Rodger répond en effet à la destruction de la ville par la construction, le calme amusant et très architecturé de ses photographies.



PICTO BASTILLE

Juillet 1940, Londres sous le Blitz. Le flegme britannique

Ennemi du spectaculaire, il ne traite pas l'impact tragique du conflit. Il ne prend pas d'images sensationnelles, mais s'attache à décrire des actes ordinaires dans une situation extraordinaire. Ses vues témoignent du sens des responsabilités individuelles et de l'esprit de corps dont a fait preuve le peuple britannique. Il montre les abris improvisés du métro où dorment les Londoniens; la résidence de Churchill et la statue de Piccadilly Circus protégées par des piles de sacs, ce qui n'empêche pas le rituel du *Five o'clock* siroté par des civils casqués. De la crèche aux usines d'armement, la vie continue. On danse malgré l'attente et l'anxiété. Les Anglais gardent en toute circonstance leur humour et leur flegme. Comme cet homme qui téléphone d'une cabine entièrement détruite.

Ses instantanés irréels sont autant de documents utiles qui démontrent la gravité du péril. Ils aidèrent à convaincre Roosevelt qu'il fallait intervenir et secourir les Anglais. Rodger s'intéresse même à de Gaulle, qu'il apercevra en novembre 1940 au QG des Forces françaises libres de Carlton Gardens, alors qu'il est encore inconnu.

En décembre 1940 Rodger quitte la Grande-Bretagne pour l'Afrique de l'Ouest. Plus tard, il participe au débarquement en Normandie puis à la libération de Paris. Il est le premier photographe à pénétrer dans le camp de Bergen-Belsen. Comme Lee Miller et Margaret Bourke-White, il prend des vues insoutenables de charniers. *« Je ne savais pas encore l'effet que ces cinq années de guerre avaient eu sur moi. Quand je découvris que je pouvais regarder l'horreur de Bengen-Belsen et penser à une composition photographique, j'ai compris que quelquechose m'était arrivé et que je devais arrêter »*, confesse aujourd'hui cet octogénaire.

Rodger s'exile alors en Afrique pour *« s'échapper là où le monde était propre »*. Mais c'est durant la guerre que germa l'idée de créer une agence coopérative, *Magnum*, dont Rodger est un des cofondateurs et dont les premiers tirages furent réalisés par Pierre Gassmann, le père de *Pictorial Service*.

PATRICK ROEGIERS

▶ Le Blitz, de George Rodger. Picto-Bastille, 53 bis rue de la Roquette 75011 Paris. Jusqu'au 30 août.

CINÉMA

Nicholas Ray, le film de sa vie

Deux livres nouveaux lui sont consacrés. Et « l'Ardente Gitane », avec Jane Russell, sort en copie neuve

Réalisé, ou plutôt coincé entre *la Fureur de vivre* et *Derrière le miroir*, œuvres majeures de Nicholas Ray, *l'Ardente Gitane (Hot Blood)* est considéré généralement comme un film négligeable. Il est sorti à Paris en janvier 1956, dans une seule salle, la Cigale, et en version doublée d'une manière effarante. On a pu revoir cette même version en 1972 à la télévision. Depuis plus rien. On doit se réjouir de la réédition par Action Gitane, de cette gitane-là, dans sa version originale, et en copie neuve.

Nicholas Ray s'était intéressé au projet de *Hot blood* en 1951, quand il était encore sous contrat à la RKO. Puis le projet fut racheté par une autre compagnie, et Ray s'engagea à le tourner après *la Fureur de vivre*.

A Los Angeles, Marco Torino, roi des gitans californiens prélève une dîme sur ses sujets, pour acheter un « paradis terrestre » qui n'existe pas. Il apprend que ses jours sont comptés, garde le secret, mais désigne son successeur : son fils, Cornel Wilde, beau garçon, danseur et séducteur, complètement américanisé. Il doit épouser l'ardente Annie Caldash (Jane Russell). Elle appartient à une famille d'escrocs au mariage, qui une fois l'argent de la dot reçue, s'évanouit dans la nature.

Depuis son premier film, *les Amants de la nuit*, (1947) Nicholas Ray s'est intéressé aux marginaux, aux rapports de couples, aux affrontements familiaux. Ce que l'on retrouve dans *l'Ardente Gitane*. Sous la pression d'Annie, Cornel Wilde va accomplir un itinéraire à rebours : de l'*american way of life* jusqu'à la tradition gitane.

Cinéaste de la nuit et de l'ombre

Cinéaste de la nuit et de l'ombre, Nicholas Ray laisse ici flamboyer les couleurs d'un univers en perpétuelle ébullition, et qui respire une joie de vivre surprenante chez lui. Comment ne pas se laisser emporter par ce mouvement de comédie, qui commence dès la première séquence et ne se relâche jamais ? Comment ne pas se laisser séduire par les chansons habilement intégrées, par l'évocation de ce monde mystérieux ?

L'écart entre les conditions de préparation, celles du tournage et le film achevé peut paraître extrêmement surprenant lorsqu'on en lit les détails dans le livre de Bernard Eisenschitz *Roman américain, les vies de Nicholas Ray* (1). Il semble que personne n'avait vraiment envie de faire ce film... Le livre, ouvrage de référence, qui a demandé des années de recherches, est une biographie minutieuse et passionnante, éclairant d'un jour nouveau non seulement la personnalité du cinéaste, mais aussi les conditions de la création dans le Hollywood des années 50.

La carrière de Nicholas Ray, « auteur » américain cher aux *Cahiers du cinéma* et à la nouvelle vague, fut relativement brève : elle va de 1947 à 1963. Mais cet homme complexe, alcoolique, joueur, allant jusqu'aux comportements les plus extrêmes, indépendant par nature, pris dans la toile d'araignée des studios, a mené avec ardeur et énergie, avec la volonté de se dépasser, d'être plus fort que la maladie, plusieurs vies dont on pourrait dire qu'elles correspondent chacune à un film, ou à un groupe de films.

Le titre, *Roman américain*, n'est pas là parce que cette existence fut romanesque, mais parce qu'elle correspond au roman fabuleux et exécrable de Hollywwod, de ses *tycoons* les tout-puissants producteurs. Après 1963, le sort de Nicholas Ray, mort en 1979 d'un cancer, est encore plus étrange. Sans anecdotes ni ragots, l'histo-rien reconstitue le cheminement d'une existence, la genèse de chaque film, de chaque tentative aboutie ou non.

L'étude de Daniel et Michel Serceau, *Nicholas Ray, architecte de l'espace, architecte du temps* (2), souffre de la comparaison. Mais le propos était, sans s'attarder à la biographie, d'examiner par thèmes, les composantes et les significations des oeuvres. Le structuralisme est passé par là. Malgré l'attention que l'on porte à cette étude, on ne peut plus se référer qu'à Eisenschitz pour savoir et comprendre qui fut Nicholas Ray, tout en gardant une certaine tendresse pour le petit livre bien documenté et passionné de Jean Wagner publié en 1987 (3).

JACQUES SICLIER

(1) Editions Christian Bourgois, 680 p. illustré. 250 F

(2) Editions Corps Puce, collection « Art », 184 p, illsutrées. 90 F

(3) Nicholas Ray par Jean Wagner, Editions Rivages-Cinéma. 192 p., illustré. 45 F.

Les tableaux prennent le large...

Suite de la première page

La piste nippone semblait la bonne pour retrouver l'illustrissime Monet – *Impression soleil levant* – dérobé au Musée Marmottan, en octobre 1985. Mais l'inspecteur chargé de l'enquête a finalement fait chou blanc. Les amateurs d'art c'est bien connu, sont d'une discrétion à toute épreuve.

Comme la Direction des musées de France (DMF) qui a horreur d'évoquer de tels sujets. Le tabou est en train d'être levé sous la pression des événements. Depuis un an, les musées semblent particulièrement visés : le 1er juin 1989, un Braque est volé au Musée national d'art moderne; le 19 janvier 1990 une demi-douzaine de toiles, dont trois Picasso, sont enlevées par des hommes armés, à la Vieille-Charité de Marseille; le 21 avril c'est une œuvre de Corot et un petit Géricault qui sont dérobés à Béziers, au Musée des beaux-arts; un Jongkind et un portrait du père de Rodin disparaissent le même jour, le 26 mai, du Petit Palais et du Musée Rodin.

Jacques Sallois, le directeur de la DMF a annoncé la fermeture de cinq musées parisiens aux visites individuelles (Eugène Delacroix, Gustave Moreau, Jean-Jacques Henner, Hébert et Ennery). Ce sont là de petits établissements, souvent déserts (sept visiteurs pour le musée Hébert, l'après-midi du 4 juillet), toujours mal gardés. Il a également fait part d'un renforcement de la sécurité dans les grands établissements comme le Louvre, Versailles et Orsay.

Un commissaire de police va renforcer la DMF pour les questions de sécurité. Il a indiqué en outre, qu'il souhaitait *« établir un plan de sécurité, musée par musée. Nous n'allons pas placer des machines de guerre derrière chaque tableau ou chaque objet, nous allons étudier des procédures, des modes de comportement qui permettent de renforcer la sécurité »*.

De son côté, Michel Laclotte, directeur du Louvre, précisait qu'il consacrait 10 millions de francs de son budget à la sécurité. Enfin un répertoire (voir *le Monde* du 29 juin) fait désormais l'inventaire des tableaux et des dessins volés dans les musées français. Réalisé par l'Office central pour la répression des vols d'œuvres et d'objets d'art (OCRVOA), ce document recense les deux cents œuvres dérobées depuis 1979.

Il révèle, entre autres, que le nombre des pièces subtilisées dans les réserves des musées, *« donc, par définition, avec l'aide d'une complicité intérieure »* (57,5 %) est plus élevé que dans les salles d'exposition (40 %). Ce catalogue donne des précisions sur la répartition des tableaux volés par époque : le dix-neuvième siècle domine largement avec 50,5 %.

Mais les cambrioleurs ne négligent plus l'art contemporain. Ni les galeries privées. Il y a un mois, en plein jour, une galerie du Marais – la galerie Moussion – s'est vu dérober une toile de Télémaque. Le commissariat du quartier a confirmé l'augmentation de la fréquence de ces vols. Sans doute la flambée du marché de l'art, largement médiatisée, a-t-elle trouvé un écho chez des professionnels jusqu'ici spécialisés dans le lingot. Les banques sont désormais convaincues que l'art est un excellent placement, et le font savoir à leur clientèle. Cette information a été apparemment entendue. Au-delà de toute espérance.

EMMANUEL DE ROUX

□ **Les socialistes contestent la politique culturelle de la ville.** – Le tissu culturel des quartiers de Paris se dévitalise, affirme M. Georges Sarre. Le président du groupe socialiste au Conseil de Paris souligne que en cinq ans, 122 salles de cinéma ont disparu, dont 43 ces deux dernières années. Le théâtre n'est pas mieux loti puisque, depuis 1977, une vingtaine de salles ont fermé. La Ville, estime le conseiller socialiste, devrait user de son droit de préemption pour acquérir les emplacements, les détourner de la spéculation et aider à la rénovation des théâtres. La capitale doit aussi demeurer une ville d'accueil aux artistes et créateurs qui doivent y trouver logements et ateliers, même lorsqu'ils ne sont pas encore célèbres.

هكذا من الاجل

CULTURE

THEATRE

Le verbe premier d'Armand Gatti

A Marseille, l'ami des exclus fait parler les sans-parole

MARSEILLE

de notre envoyée spéciale

Un grand pan de mur bleu, comme le ciel de Marseille. Musique. Une voix s'élève : « *Plus lyrique... le corps, pense au corps, il doit s'épanouir...* » Réponse : « *On ne pourrait pas le faire rap?* ». C'est de Monteverdi qu'il s'agit. Un peu plus tard, deux hommes, jeunes, apportent une civière. Le professeur de chant s'y allonge : « *Overdose d'opéra* », plaisantent ses élèves qui, priés d'improviser une atmosphère sonore sur Marseille, évoquent, en vrac « *le bruit des vitrines cassées, les oiseaux, le cri des dealers, le bouillonnement de la bouillabaisse, les cigales...* »

Ce cortège de mots appartient aux habitants des quartiers nord de Marseille avec lesquels Armand Gatti travaille depuis plus de six mois. Au bout du chemin, la création d'une pièce, écrite pour eux : *Le Cinécadre de l'esplanade Loreto reconstitué à Marseille pour la Grande Parade des pays de l'Est*, un titre fleuve à l'image de l'homme, prénommé Dante Sauveur, dit Armand Gatti, fils de l'éboueur Auguste G., résistant, déporté, journaliste et Prix Albert Londres, auteur de théâtre, poète, metteur en scène, cinéaste et surtout grand arpenteur du temps, des mots, ami de ceux que la société nomme des exclus. Hier jeunes de Toulouse ou détenus de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, aujourd'hui « délinquants » des quartiers nord de Marseille, puisque c'est sous cette étiquette que la Mission locale des 15e et 16e arrondissements a recruté une vingtaine de volontaires, âgés de vingt à quarante-cinq ans.

Ce qu'ils ont fait dans la vie, ce que la vie leur a fait, Aimée, Lydia, Daniel, Rachid et les autres ont appris à le formuler, puisque la règle du jeu, avec Armand Gatti, passe toujours par deux questions : « *A qui je m'adresse?* » et « *Qui suis-je?* ». A la seconde question, ils ont répondu, d'abord entre eux, puis face à une caméra; leur parole est à l'image de leur vie, violente, douloureuse, au-delà de toute pudeur. Le travail n'a pas été simple, et c'est un euphémisme. En cours de route, il y eut des défections, certaines définitives, d'autres non. Armand Gatti a intégré dans sa pièce ces accidents de parcours, fugue, drogue, racisme – l'un a estimé qu'il y avait trop d'arabes, – incendie du TGV Marseille-Paris, cavale pour attaque de camion blindé...

La majorité a tenu bon, pour des raisons diverses : l'une pour retrouver sa dignité de mère et récupérer la garde de ses enfants, l'autre pour découvrir si « de la mort qu'apporte la société partout où elle s'installe, la vie peut naître ». Tous ont été salariés – 4000 F – pendant ce stage singulier, pris en charge par une pléiade de ministères et de délégations. Tous les jours, il a été question de Mussolini, du fascisme italien, qui sont au coeur de sa pièce, un peu par hasard dit Gatti, mais avec lui le hasard a toujours des résonances de grands voyages entre l'Histoire et l'écriture.

« J'étais, je suis, je serai »

Dans le bureau de Dominique Vallon, alors responsable de l'Office culturel de la ville de Marseille et initiateur de l'expérience, il fallait trouver un titre : « *Je ne savais pas quoi répondre, j'ai dit : « la Mort de Mussolini » car j'ai pensé à cette phrase de Mussolini, au moment de sa mort :* « Donnez-moi cinq mois, et je reconstruis un empire ». *J'avais songé : voilà quelqu'un qui aurait pu être un auteur dramatique, car lorsque nous sommes mis à mort, nous pensons toujours : donnez-moi cinq mois, et vous verrez la prochaine pièce!* »

Mussolini, Ciano, Claretta Petracci, Goebbels, le poète Rapagnetta, sorte de double de d'Annunzio, un metteur en scène, une scripte, des stagiaires et bon nombre d'autres personnages, inspirés du fascisme d'hier et du quotidien d'aujourd'hui, sont venus peupler la pièce d'Armand Gatti. Où se croisent encore un faux tournage sur la scène du théâtre, et un vrai tournage, car un film est en cours, conçu parallèlement au spectacle, coproduit par Vidéo 13, une maison marseillaise.

Un souvenir fonde la raison de sa pratique théâtrale. Souvenir du camp où il a été déporté et de trois juifs baltes décidés à mourir « *comme des hommes, pas comme des bêtes. Ils ont fait une pièce de théâtre, construite sur ces trois mots : « J'étais, je suis, je serai ». Ils l'ont donnée une trentaine de fois, sans être jamais dénoncés. Pour moi, le théâtre, c'est essayer d'être fidèle à ces trois mots* ».

Avec les exclus comme avec ses autres lecteurs ou spectateurs, Armand Gatti pose le langage comme absolu. A chacun, ensuite, de faire le trajet. Plus que le spectacle – à Marseille, la pièce sera jouée quatre fois, – c'est la démarche qui prime. Il en connaît les contradictions. Nous en savons les coups de gueule, la passion, le don, bien loin de l'animation culturelle, sociale, loin encore de la psychiatrie et de tout apostolat. Ainsi, simplement, Armand Gatti reste fidèle à sa foi dans le langage, cette *parole errante* où il reconstruit des univers.

ODILE QUIROT

► Du 9 au 12 juillet. 20 heures. FR 3 Méditerranée, 2, allée Ray-Grassi. Marseille. Réservations au : 1/ 48-59-80-64. Le 7 juillet, de 14 à 24 heures, projection de films et vidéos de et autour d'Armand Gatti. Cinéma l'Alhambra, 2, rue du Cinéma. Marseille.

Paris, quartier d'Été

Du 15 juillet au 2 août, la capitale aura son festival

Chaque année un peu plus tôt, les « saisons » s'arrêtent, notamment à Paris. Si en juin, les fêtes se succèdent jusqu'à se chevaucher, en juillet et pis encore en août, la plupart des théâtres ferment, les cinémas affichent des programmes anémiques. Le choix des nouveautés est pour le moins restreint.

Jack Lang, ministre de la culture, a donc eu l'idée d'un festival sur le modèle de l'Eté romain – la ville entière investie, des spectacles partout. Le climat de Paris est plus instable, mais les lieux et structures existent et le besoin aussi.

Il a donc été décidé d'organiser une série de manifestations dignes de la capitale, et d'en charger Patrice Martinet, directeur du centre culturel français de Milan. Titre choisi : *Paris, quartier d'Eté*. Dates : du 15 juillet au 2 août.

D'abord, Patrice Martinet avait espéré prolonger la fête jusqu'au 15 août, et d'y faire participer un certain nombre d'institutions en relâche. Il a dû se modérer, car la décision définitive de créer ce festival est récente, et les programmes institutionnels sont fixés au moins un an à l'avance. Il est impossible de les modifier.

Pourtant, malgré sa réputation de lourdeur administrative, seul l'Opéra Garnier, dirigé par Jean-Albert Cartier va participer au festival, en coproduction. Il va servir de cadre à une longue nuit, qui commence à 18 h 30 sur le grand escalier par un duo lyrique, suivi à 19 h 30 par une visite des lieux (à la recherche du fantôme...) puis dans la salle, à 20 h 30 par un concert du Scottisch Chamber Orchestra dirigé par Antonni Ros Marban, avec Michel Dalberto, pianiste, et à 22 h/30 par l'Orchestre national de jazz. Et enfin à minuit, il y aura les Marx Brothers et leur *Nuit à l'Opéra*.

D'autres nuits suivront, pendant lesquelles plusieurs musées resteront ouverts. Enfin, des concerts gratuits seront donnés dans le kiosque à musique du Luxembourg, par des orchestres qui pratiquent ce que Patrice Martinet nomme « musique de contamination » – et que l'on appelle généralement « métisse » – et naturellement, pour l'année prochaine, il espère avoir le temps et les moyens de négocier avec tout ceux qui n'ont plus envie de s'endormir l'été ou bien de fuir.

C. G.

► Kiosque à musique du Luxembourg : du 15 juillet au 2 août, à 18h, orchestres italiens, américains, guinéens avec Mory Kante, algériens. du 23 juillet au 2 août, au Théâtre Renaud-Barrault, à 21 h après le Festival d'Avignon le *Ramayana*. Une nuit à l'Opéra à l'Opéra Garnier le 21 juillet de 18 h 30 à l'aube. Les 25 et 26 juillet, les Nuits des musées. Renseignements N-vert 05-07-08-75. Tél. : 40-26-64-04.

MUSIQUES

Des jeunes filles en scène

La Brésilienne Margareth Menezes le 5 juillet à « Halle that jazz », Marisa Monte à la Cigale le 7

Margareth et Marisa sont dans le même bateau : la scène. La première, peu connue en son pays, fut découverte, puis promenée à travers le monde à l'occasion de la tournée Ray Momo par l'Américain David Byrne. Rayonnante, vrai réservoir d'énergie, se délectant des mélanges improvisés, métisse jusqu'au bout des ongles, Margareth Menezes a su jeudi soir à la Grande Halle de la Villette maintenir au chaud les spectateurs, frigorifiés malgré la richesse de la programmation (les Brésiliens Joyce et Djavan, le New-Yorkais Tito Puente et la cubaine Celia Cruz).

La compagnie d'aînés plus créatifs (David Byrne, mais aussi Gilberto Gil) profite cependant à cette jeune chanteuse nourrie au petit lait des rythmes composites de Salvador de Bahia. Avec *Ellegibo*, (Polydor) son premier album produit dans l'hémisphère Nord, Margareth tombe à l'eau : une musique de base, sans couleurs, et une voix sans relief, plus à l'aise sur la scène qu'en studio.

Car le timbre noir et chaud, les accents rocailleux du blues, c'est la blanche Marisa Monte qui les possède. Heureuse de montrer aujourd'hui les possibilités d'une voix exercée au chant lyrique (qu'elle a étudié au Brésil et en Italie), Marisa Monte batifole dans le répertoire brésilien comme un jeune chien fou. Elle a fait ses premiers pas sur scène en 1986. Sa notoriété atteint très vite des sommets au Brésil, alors qu'elle n'a enregistré aucun album. Dans la lignée des Maria Bethania, Gal Costa ou Simone, elle est une de celles qui donnent le frisson grâce à un sens inné du drame et une sensualité maîtrisée. De celles aussi qui ont l'intelligence de se bâtir un répertoire en interprétant des anciens (Carmen Miranda, Luis Gonzaga) et des modernes (Os Titas, Tim Maia) avec une arrogance et un ton personnel indéniables. Un disque enregistré en public, puis remixé en studio (*MM*, Verve) la consacre en 1989.

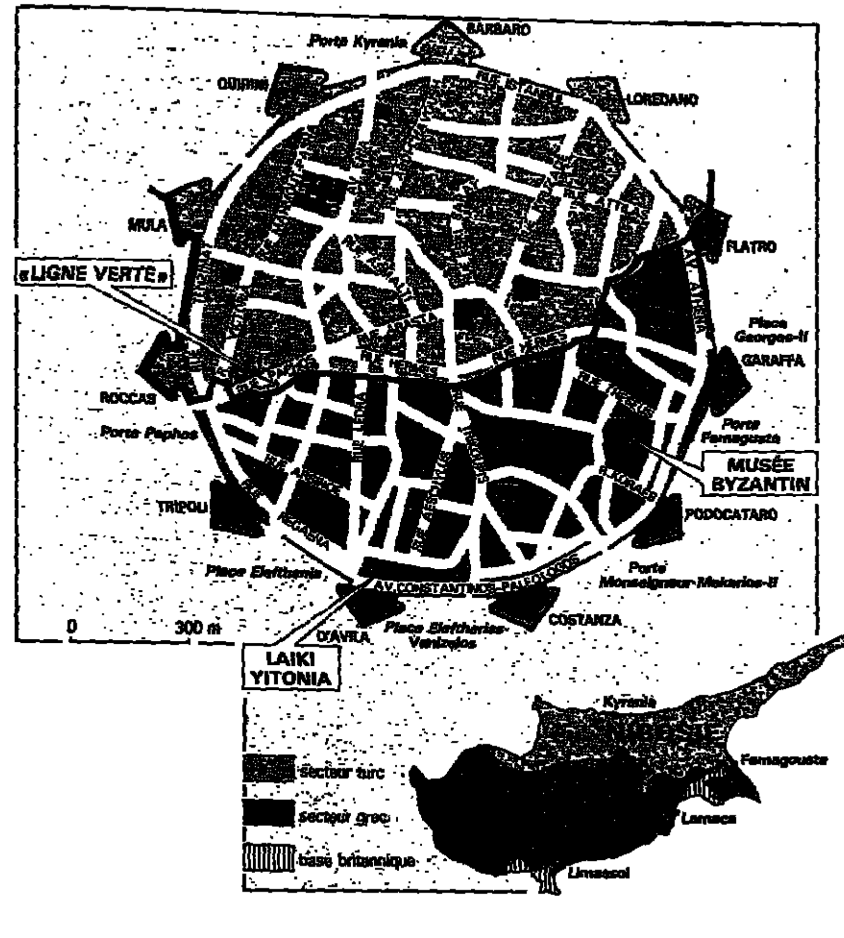
A la Cigale le 7 juillet, Marisa Monte, après une première prestation la veille au Festival de Montreux aux côtés de l'excellente sambiste Beth Carvalho – belle entrée en matière européenne pour une si jeune fille – testera quelques titres de son prochain album. Elle en a choisi le producteur avec soin : Arto Lindsay, américano-brésilien dont le nom est intimement lié à ceux de Caetano Veloso, de Laurie Anderson et de... David Byrne.

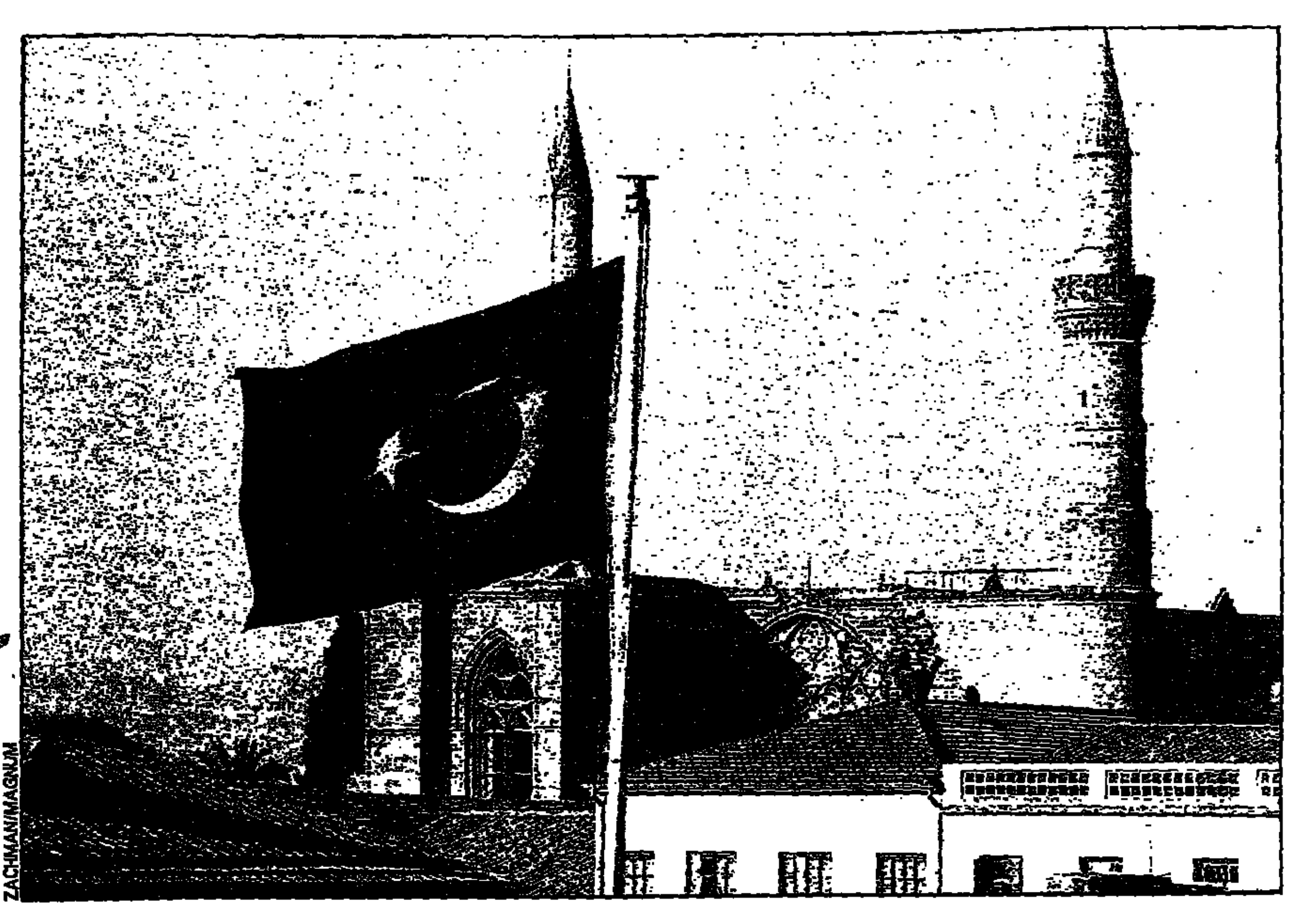
VÉRONIQUE MORTAIGNE

► Marisa Monte à La Cigale, le 7 juillet, à 20 h 30. Tél. : 42-36-43-43. Location 3 FNAC, Virgin Mégastore.

► « Halle that jazz » : le 6 juillet, à 20 heures à la Grande halle de la Villette, les maîtres de la guitare, avec Paco de Lucia, John Mac Laughlin, Bireli Lagrene et Camaron de la Isla. Tél. : 48-03-22-00. Location 3 FNAC, Virgin Megastore.

SANS VISA





ZACHMAN/MAGNUM

Nicosie, une ville en deux

Depuis 1974 un mur coupe la capitale de Chypre. Nouvelle visite de Nicosie sous l'œil désespéré de son maire.



RUE Sopholis. Au neuvième étage d'un de ces buildings aseptisés où le va-et-vient régulier des ascenseurs rythme le temps comme le tic-tac d'une horloge dans une pièce vide, Lellos Demetriades est à son bureau. Fumant de petits cigares, fine moustache, chemise rayée et nœud de cravate adroitement noué, cet avocat international, maire de Nicosie, a quelque chose du maintien que l'on prend à Oxford ou à Cambridge. Lellos Demetriades est malheureux. La cause de ce chagrin, de *« cette tragédie »*, dit-il, est à ses pieds ! Et, pour en persuader son visiteur, il pousse la vitre qui donne accès à une immense terrasse.

En cette fin de chaud après-midi de juin, le vieux Nicosie est couleur fauve. La ville reprend son souffle, semble flotter dans une légère buée. Vu de haut, on découvre un de ces petits maîtres italiens qui, fasciné par la lumière en camaïeu, a jeté sur sa toile quelques touches qui savent adoucir les salles, parfois sévères, des musées.

Là-bas, dernier témoin d'une histoire oubliée, la cathédrale Sainte-Sophie, bâtie au treizième siècle par les Français et dont les voûtes gardent le souvenir du couronnement des rois Lusignan, est aujourd'hui coiffée de minarets. Elle se dresse superbe dans les lueurs immobiles du couchant. Elle domine un entrelacs de venelles ramassées autour des pierres gothiques.

C'est cela qui fait mal à Lellos Demetriades. Il a au cœur le pays perdu. Depuis août 1974, date de l'invasion de Chypre par l'armée turque, Nicosie est, en effet, coupée en deux. Une vilaine balafre qui nargue toujours les instances internationales. Une « frontière » qu'aucun Chypriote grec ne peut franchir. Quel maire accepterait de voir ainsi son royaume partagé ?

Depuis seize ans, les soldats d'Ankara campent au nord de la ville. Les traces des violents combats de cette époque sont toujours visibles. Symbole de la terre confisquée, la tôle de certains panneaux routiers, indiquant la direction de Kyrenia et de Famagouste, aujourd'hui territoires interdits, est criblée d'impacts de balles. Le fameux hôtel Ledra Palace, situé sur la ligne de démarcation, accueille désormais l'état-major des troupes de l'ONU et n'est plus qu'une caserne gardée par des sentinelles. Mais qui se souvient encore de ces casques bleus oubliés dans l'île d'Aphrodite ?

Ici, le mur, appelé « ligne verte », zigzague dans les ruelles de l'antique cité. Pas de droites ni de barres à la prussienne, mais des sacs de sable empilés les uns sur les autres et qui transforment les rues en cul-de-sac. A côté des petites guérites peintes en bleu et blanc. Au-delà, l'Orient. Le Turc.

Checkpoint Paphos

Voici donc l'ultime péripétie, dernier lambeau misérable de la lutte ancestrale entre Grecs et Turcs qui couvait sous la cendre et attisée, il y a plus de trente ans, par l'occupant anglais pour tenter de rester accroché au porte-avions chypriote. Mais si, à Nicosie, le mur est moins haut, moins agressif qu'il ne l'était à Berlin, il est, peut-être, plus résistant. De part et d'autre des fils de fer barbelés, la culture, en effet, n'est pas la même. D'un côté, la croix, de l'autre, le croissant. D'un côté, l'hellénisme, de l'autre, l'islam. D'un côté, le monde byzantin, de l'autre, l'héritage musulman. D'un côté, les popes enfermés dans une église qui aurait bien besoin d'un Vatican II, de l'autre, les muftis qui rappellent sans cesse la volonté du Prophète. D'un côté, une République, de l'autre, une armée. Bref, des relents d'Histoire que seules peuvent effacer définitivement les deux communautés si elles arrivent, de nouveau, à se parler.

Loin des grandes puissances régionales. Une vieille cantilène qui a fait de Chypre une île de civilisation grecque, occupée pendant trois cents ans par les Ottomans et dont l'indépendance, arrachée en 1960 aux soldats de Sa Majesté britannique, aboutit à la tragédie de 1974. Il est vrai que la Constitution du jeune Etat, rédigée par la communauté internationale, était si mal ficelée, si lourde, qu'elle s'avéra vite inapplicable et portait en elle les germes du drame qui a blessé l'île chantée par Homère.

Nicosie possède, elle aussi, son Checkpoint Charlie. C'est, en effet, à proximité de la porte de Paphos que se trouve le point de passage entre les deux parties de la ville. Côté grec, des villas cossues, abandonnées et envahies par les herbes folles bordent le poste de contrôle. Les murs intérieurs des petites maisons, ouvertes à tous les vents, sont bombés à la peinture noire et rouge. On réclame, rageusement, la réunification de l'île, le départ des troupes d'Ankara, le retour à la maison perdue. On évoque les disparus dont on a jamais plus entendu parler après l'invasion des chars de la Sublime Porte.

On se souvient des vieux héros hellènes qui au dix-neuvième siècle soulevèrent Athènes contre Constantinople. Ceux-là mêmes qui enflammèrent l'Europe romantique et auprès desquels est venu mourir Byron. Bref, dans ces ruines tranquilles et ignorées par le flot tapageur des touristes, seulement troublées par le vol des hirondelles, on maintient la flamme.

Si, un dimanche matin, les pas des visiteurs se dirigent vers cette porte de Paphos, ils découvriront, accompagnés par les appels à la prière venus des proches mosquées, et sous le regard des fantassins turcs postés quelques mètres plus haut, la seule église catholique de Nicosie. L'édifice est cerné par des sacs de sable, des barbelés et de vieilles bicoques éventrées.

Le *« mur »* fait partie de la vie quotidienne. Dans ces vieux quartiers sensibles qui cachent de précieuses églises byzantines aux icônes d'or et demeures du début du siècle, les artisans, notamment des menuisiers et des chaudronniers, ont repris leurs activités. Jouxtant la « frontière », des commerces, des cafés et des restaurants sans prétention. A même le trottoir, on voit parfois cuire des brochettes et au fond des arrière-boutiques s'entassent des rouleaux de tissus multicolores, des pièces d'orfèvrerie ou des appareils ménagers.

Ici, l'Orient n'est pas loin. La petite rue Axiothea butte contre la ligne de démarcation et s'achève en impasse. Entre les maisons vidées de leurs occupants et dont les façades débordent d'énormes bouquets de chèvrefeuille, comme dans les ruelles de Séville, une taverne a installé ses tables sur la chaussée. Autour, des géraniums, des lauriers, des cactus et des pruniers. A l'intérieur, des cassettes égrènent ces chansons nostalgiques que l'on a déjà entendues du côté du Pirée. On y sert, le soir, d'agréables « sheftalia » avec le traditionnel kebab. Quelques lampes éclairent les artères voisines où se faufilent des riverains pressés. Alors que le repas s'achève, retentit la voix lancinante du muezzin s'élevant d'une mosquée voisine mais invisible, peut-être des minarets de l'ancienne cathédrale Sainte-Sophie. L'étrange mélopée envahit la rue et pénètre dans les pièces vides des maisons silencieuses. Le bout du monde.

Par la trouée de la rue Pentadactylos, le flaneur aperçoit, au-dessus du mur, ces monts bleutés couverts de pins d'Alep et de cyprès qui font face à l'Asie. C'est sur les pentes de ces montagnes, dominant une mer étincelante, que les seigneurs français ont, au treizième siècle, construit les châteaux de Saint-Hilarion (appelé « Dieu d'amour » par les Lusignan), Buffavent et Kantara, répliques parfaites des citadelles cathares et qui ne sont plus aujourd'hui que ruines fouettées par le vent.

Les rues étroites virent à angle droit, tournicotent entre deux postes de garde, frôlent la ligne de démarcation marquée en certains endroits seulement par des rouleaux de barbelés. Parfois, des jardinets plantés de grosses fleurs rouges posées les unes à côté des autres dans un désordre bon enfant colorent les façades vétustes des maisons au simple rez-de-chaussée. Ailleurs, ce n'est qu'un quartier gris de banlieue. Aux alentours, des prostituées vulgaires, à la voix cassée par les cigarettes blondes, proposent, sur le pas de leurs portes, leurs charmes avec de gras *« hello »*. Pâles copies des courtisanes qu'offrait l'opulent port de Famagouste et qui étaient, selon les chroniques du quatorzième siècle, les plus belles, les plus expertes, mais aussi les plus coûteuses, de tout le bassin méditerranéen.

La bataille des espaces verts

La municipalité de Nicosie a décidé de « revivifier » cette partie de la vieille ville – parfois bien dégradée – qu'elle contrôle. Les urbanistes locaux estiment, en effet, que plus de mille maisons et édifices datant de la fin du dix-neuvième siècle et du début du vingtième méritent d'être restaurés. Une première étape a été franchie avec la résurrection du quartier de Laiki-Yitonia, situé entre la rue Ledra et la place Eleftherias. D'autre part, à proximité de la ligne de démarcation, d'antiques bâtisses ont déjà recouvré leur charme d'antan pour accueillir des familles de réfugiés (on estime à environ 200 000 le nombre de Chypriotes grecs qui en 1974 ont été chassés de leurs maisons et de leurs terres par l'armée turque).

C'est dans cette reconquête du terrain que l'on peut trouver des raisons de croire que la coupure de Nicosie n'est peut-être pas définitive. Les services de l'urbanisme de la mairie travaillent en effet avec leurs homologues pour établir un plan d'occupation des sols de la cité. Ainsi, lorsque de l'autre côté on dessine un espace vert, on prévoira de faire de même chez soi. Un dialogue timide et discret : l'urbanisme au secours de la politique.

Enfin, le curieux pourra achever sa flânerie 7, rue Favieros. Là, juste sur la ligne de démarcation, est ouvert le collège français Saint-Joseph. Cet établissement, tenu par des religieuses présentes dans l'île depuis la fin du dix-neuvième siècle, enseigne le grec, l'anglais et le français. «Gardées» par les troupes de l'ONU, «surveillées» par les soldats turcs dont les positions dominent la cour de récréation, ces sœurs, qui ont su si bien apprendre le français à leurs élèves, ont des conditions de vie pas toujours faciles. Mais pour rien au monde on ne les ferait quitter ce pays auquel elles ont tant donné. Accueillant, hier, les enfants grecs et turcs, la fréquentation de leur établissement n'est plus aussi florissant que par le passé. La coupure de l'île, le repli sur soi des communautés et la situation géographique de la maison expliquent cette désaffection. Elle reste, cependant, une délicieuse école avec sa cour de récréation bordée de galeries et plantée d'orangers.

Enfermé dans ses grosses murailles vénitiennes dont chacun des onze bastions porte le nom d'une des familles de la Sérénissime qui, en 1567, financèrent la construction de cet imposant rempart pour protéger la capitale des invasions asiates, le vieux Nicosie possède également un superbe Musée d'art byzantin méconnu. Une collection d'icônes exceptionnelle. Un trait et une couleur qui sont parmi les plus purs de l'univers religieux orthodoxe. Un hymne à la lumière aux portes de l'Orient. Rien que pour découvrir ces peintures sur bois, Chypre vaut le voyage. Et il est bien étonnant que les voyagistes, développant le tourisme culturel, n'aient pas encore songé à programmer cette destination. Mille ans d'art et de tradition byzantine montent une garde hiératique et silencieuse à quelques pas de la ligne de démarcation.

Qui oserait s'attaquer à ces peintures monastiques, prières avant d'être objets d'art, déjà dans l'éternité ? Un saisissant témoignage de la spiritualité – et de l'histoire – de l'île. L'icône la plus émouvante date du huitième siècle et représente la Vierge et l'Enfant. Elle provient de l'église Phaneromeni. C'est un simple morceau de bois échappé des pillages et des incendies qui, au cours des siècles, ont endeuillé Nicosie. Laissé à l'abandon, restauré, il a recouvré tout son éclat.

JEAN PERRIN

Lire la suite page 15

SANS VISA

LA TABLE

Pintade malouine

Une nouvelle manière d'élever et de préparer ce gallinacé

« LES *pintades, très estimées dans le midi de la France, sont encore peu appréciées à Paris.* » Urbain Dubois exprimait, à la fin du siècle dernier, un sentiment encore partagé de nos jours. Il ajoutait, pourtant : « *Si ces volailles sont bien nourries à la campagne, la chair en est très appréciable* ». Voilà qui annonçait l'effort, unique en France, entrepris par Nadia Romé et Robert Abraham, sous l'œil de la Faculté, en l'occurrence le vétérinaire de Dol-de-Bretagne.

Lorsqu'en quittant Saint-Malo l'on se dirige vers le Mont-Saint-Michel, après Cancale, la nature change brutalement. La Côte d'Armor s'apaise dans l'Ille-et-Vilaine ; la Normandie n'est pas loin. Dans ce paysage rustique entre prés salés et pays de Rance et d'Arguenon, les fermes annoncent : « *Confits, foie gras à emporter* ». Ce petit coin de Sud-Ouest en pays encore breton est bruyant, car les pintades criaillent dans les basses-cours. Les plus chanceuses d'entre elles s'égaillent dans les champs, soigneusement clôturés. Ce sont les pintades coureuses que Nadia Romé entoure de ses soins diligents.

Ancienne élève architecte des beaux-arts de Rennes, cette fermière décidée a entrepris avec son mari de cultiver des fleurs et des plantes oubliées, et d'élever ces gallinacés originaires d'Afrique. Laissant le té et l'équerre, Nadia Romé s'est ingéniée à imaginer « *une nouvelle race de pintades* », inconnue de l'arche de Noé et des grandes surfaces. Inconnue aussi de Michel Guérard, le créateur de la « *pintade au vin de Margaux et au lard fumé* », qui s'y connaît pourtant en volailles. Il s'agit de la pintade « chaponnée ». C'est-à-dire castrée au terme de six à douze semaines d'une jeunesse sans histoire. Encore fallait-il distinguer la pintade mâle de la pintade femelle, ce qui n'est pas une mince affaire. Ou plutôt si : là, l'aide de l'homme de l'art vétérinaire s'est avérée essentielle.

Castrées sous contrôle vétérinaire, les pintades sont ensuite élevées en liberté et nourries de blé, de coquillages pilés, d'eau et de lait. A la fin du cinquième mois, elles seront sorties alternativement pendant quinze jours puis parquées, pour permettre l'ultime prise de poids. Et le jour viendra où – elles feront alors près de 4 livres, soit le double de leur poids habituel – dans l'enclos fatal les pintades chaponnées passeront leur dernière nuit – en musique pour éviter le stress – avant de succomber par électro-narcose.

Robert Abraham, qui s'est installé depuis peu à Saint-Malo, venant de Cherrueix, assure dans son restaurant la quasi-exclusivité de la distribution des pintades chaponnées de Nadia Romé. Pour la plus grande joie de ses clients, qui découvrirent avec étonnement – au début de cette année – cette « *pintade fermière élevée façon chapon, pochée dans un bouillon aux clous de girofle, accompagnée de quelques primeurs* ».

La chair, abondante, n'a plus la fermeté roturière de la pintade commune ; son moelleux n'a pourtant rien perdu de la dimension presque sauvage de l'espèce. La saveur est plus longue, plus subtile aussi. Elle méritait une préparation plus noble pour donner raison à Claude Lévi-Strauss et affirmer la supériorité du rôti sur le bouilli. C'est chose faite. La carte d'été du bel établissement de Robert Abraham affiche, selon votre appétit, pour 155 F, 220 F ou 295 F, un, deux ou trois plats au choix – parmi lesquels, bien sûr, la fameuse pintade. – y compris, ensuite, fromages et desserts. Elle sera servie « *en croûte de sel au macis* », et les cuisses seront apprêtées « *au thym citronnelle et feuille de monarde* », avec un jus de carcasse. Herbes et épices sont cultivées par la fée Nadia. Cette cuisson par échange de chaleur, qui assure la protection des chairs, requiert habileté et précision.

Le soin apporté par Robert Abraham à la préparation de ce plat est rare, à ce degré d'intelligence du produit. Loin des flon-flons, voilà un chef – jeune encore et qui a commencé le métier en salle – soucieux de faire partager ses choix et ses passions à une clientèle qui, peu à peu, comprend, apprécie et revient. Surtout si l'occasion lui est fournie de boire un sancerre « Cuvée Pierre » 1988 vendanges tardives que Joseph Balland a vinifié en hommage à son père. Un pur chef-d'œuvre. Il pourrait accompagner aussi bien un saint-pierre à la vapeur ou bien rôti, servi avec un jus à la cannelle, pommes de terre à la fourchette.

Robert Abraham est promis à un bel avenir, pour autant que ses clients manifestent aussi quelque qualité. La table est, avec l'opéra, l'un des arts qui requièrent aussi le talent du public. Il sera mis à l'épreuve, cet été, lorsque Robert Abraham accommodera l'une des redécouvertes de Nadia Romé, le « *géranium odorant la nuit* », qu'il servira – selon l'humeur – avec crustacés ou poissons. Et, pourquoi pas, une salade de fleurs de sureau, de violettes, de soucis ou encore de monarde écarlate.

JEAN-CLAUDE RIBAUT

Nadia et Pierre Romé, Les Portes, 35270 Bonnemain. Tél : 99-73-41-06

Restaurant Robert Abraham – 4, chaussée du Sillon, 35400 – Saint-Malo. Tél. : 99-40-50-93. Fermé dimanche soir et lundi.

Joseph Balland Chapuis, Vigneron, 18300 Bue. Tél. : 48-54-06-67.

Le Grand Colbert

Cela fait plaisir ! Un restaurant-brasserie qui ouvre, qui déjà bat son plein, avec une carte de bon plats tout simples comme on n'en trouve plus, du moins dans les rubriques élogieuses des pseudo-chroniqueurs de gueule ! Salade de lentilles, frisée aux lardons œuf poché, filets de hareng, saladier de fromage de tête, merlan Colbert (évidemment !), onglet échalotes, tartare (préparé au couteau, c'est rare !), pied de porc farci, andouillette AAAAA, bœuf gros sel et poule au pot.

Tout neuvement installé, spacieux, clair et avenant, avec un long bar où, en cas de presse, on vous servira rapidement, à deux pas de la Bourse et dans cette galerie Colbert annexée par la Bibliothèque nationale, c'est, rive droite, un *Procope* moderne, avec pour directeur Gérard Couchet, un homme de métier sachant parfaitement « driver » son équipe et satisfaire sa clientèle, qu'elle soit matinale (l'heure des petits déjeuners propose un mâchon à 80 F et quelques assiettes, ou simplement, après l'orange pressée, croissants, viennoiseries et toasts), ou couche-tard (on sert jusqu'à 1 heure du matin), en passant par l'heure du thé (grand choix de thés, cafés et pâtisseries).

Et quelles assiettes ! Le pot au feu, avec os à moelle, choux, légumes du pot, est accompagné de trois moutardes, sel marin du moulin, cornichons... Un repas à lui seul. Permettant ainsi de se régaler de 150 F à 250 F (avec des petits vins honnêtes, tel ce sylvaner en carafe à 44 F).

► *LE GRAND COLBERT*
2, rue Vivienne, 75002 Paris.
Tél. : 42-86-87-88.
Ouvert tous les jours.
Parking : Bourse.
CB-AE-DC.
Chiens acceptés.

Drouant

Voici un endroit où le changement de chef a été heureux. Louis Grondard, venu du *Jules-Verne* (tour Eiffel), est, si j'ose écrire, bien tombé pour rehausser la cuisine de cette classique maison. Il n'oublie pas « le Drouant d'autrefois » (quelques plats à la carte le précisent sous cette rubrique, avec notamment la sole braisée au Noilly et, bénéfique en cette saison, la bisque de homard glacée. Cela ne l'empêche point de nous régaler d'un saumon rôti au lard fumé et à la crème de pois, d'un rognon de veau (entier, et non post-tranché comme trop souvent, hélas !) ou d'un turbot rôti aux palourdes. Beaux fromages et savoureux desserts. Compter 500 F, mais avec un menu à 290 F café compris. Et, pour les grosses pièces, la découpe en salle, chose rare en ces temps de « cloches » à gogos ! Et puis il y a l'ancien grill, devenu *Café Drouant*, avec ses plats plus simples « à la voiture » et un menu à 200 F (vin et café compris). C'est plaisir de retrouver, remise à neuf, la tradition de ce berceau des prix Goncourt. Robert Sabatier ne me contredira point !

► *DROUANT*
18, rue Gaillon, 75002 Paris.
Tél. : 42-65-15-16.
Ouvert tous les jours.
Salons : 50 couverts.
Voiturier. CB-AE-DC.
Chiens acceptés.

Le Grill (Hôtel George-V)

Dans le cadre du réaménagement du grand hôtel parisien, l'ouverture du *Grill*, sur la rue, est un événement. Salle claire doublée d'une mezzanine, petites tables autour d'un bar fer à cheval, bruyance des lieux à la mode, c'est, de 11 h 30 à 1 heure du matin (le soir sous la houlette mondaine de François Patrice), l'occasion tout-parisienne de se retrouver autour d'un plateau de fruits de mer et de plats servis « à la voiture » (carré de veau du lundi, lapereau aux petits oignons du mardi, carré d'agneau persillade du mercredi, côte de bœuf rôtie du jeudi, saumon braisé au picpoul du vendredi, caneton au cassis du samedi, gigot fleur de thym du dimanche), avec de bonnes entrées et plats (soupe à l'oignon, escargots, steak tartare, andouillette) et des desserts de qualité. Bons petits vins et un menu à 195 F (à la carte, compter 250-300 F).

► *LE GRILL DU GEORGE-V*
29, avenue George-V,
75008 Paris.
Tél. : 47-23-60-80.
Ouvert tous les jours.
Parking : George-V.
CB-AE.

Serge Granger

C'est l'ancien *Bistrot d'Hubert*, abandonné par l'inconstant ex-fromager puis devenu sans intérêt. *Repris par Serge Granger* (assisté de son fils), transformé avantageusement, agrémenté d'une terrasse paisible, c'est un petit événement gourmand. Carte riche en poissons (tian de saumon, mesclun de langouste, tartare de thon rouge, suprême de dorade, effilochée de raie, bourride, etc.). Ce midi-là, le chef suggérait un navarin de ris d'agneau après l'escalope de saumon beurre blanc, mais j'ai préféré découvrir son croustillant de pied de porc périgourdine, excellent. Très beaux desserts, beurre d'Echiré sur table, quelques vins intéressants, et un menu (entrée, plat, dessert) à 150 F. *J'oubliais* : un pain « maison » bien agréable et, avec le café, des mignardises savoureuses.

► *SERGE GRANGER*
36, place du Marché-Saint-Honoré. 75001 Paris.
Tél. : 42-60-03-00.
Fermé dimanche et lundi midi.
Salons : de 10 à 25 couverts.
Parking en face.
CB-AE-DC.
Chiens acceptés.

La Pyramide à Vienne

Fernand Point, de l'au-delà étoilé des grands cuisiniers, doit se réjouir. Même transformée, rajeunie et, soyons franc, modernisée, sa *Pyramide* est redevenue une belle maison de bonne cuisine grâce au chef Patrick Henriroux.

La poularde de Bresse à la crème ou truffée en vessie et le filet de turbot au champagne demeurent à la carte et, n'en déplaise aux béjaunes de la nouvelle cuisine, méritent l'attention du gourmet, ce qui n'ôte rien au cabillaud poêlé au caviar d'aubergine (malgré la sotte appellation, car caviar, depuis Rabelais, est *synonyme d'œufs de poissons !*), au rognon de veau au jus persillé ni au cochonnet rôti jus truffé. Très belle carte de vins des côtes du Rhône, notamment. Pain « maison ». Menus à 230 F, 380 F et 440 F (un menu « jeunes convives gourmands » à 85 F) ; à la carte compter 500 F-600 F.

► *LA PYRAMIDE*
14, avenue Fernand-Point,
38200 Vienne.
Tél. : 74-53-01-96.
Fermé mercredi et jeudi.
CB-AE-DC.

Le Petit Doyen à Biarritz

Doyen parce que le chef-patron, M. Dagorette, a travaillé chez Ledoyen post-Régine. A Biarritz (où le Michelin signale pourtant de médiocres maisons), ce *Petit Doyen* a bien du mérite, et l'on appréciera ses menus (« du chef » à 120 F, « Petit Doyen » à 160 F et « Gourmand » à 210 F »), avec des plats comme les parfaits raviolis de foie gras sauce morilles, l'escalope de saumon au madiran, le suprême de canard à l'orange, les fromages du pays, une amusante île flottante aux fruits rouges déguisés. Honnête petite cave. Accueil aimable de la patronne. A la carte, compter 300 F.

► *LE PETIT DOYEN*
87, avenue de la Marne,
64200 Biarritz.
Tél. : 59-24-01-61.
CB.
Chiens acceptés.

MIETTES

• **Nicolas.** – Bravo ! Nicolas fait de la « pub » à la radio pour les côtes de Buzet, ce vin délicieux, rouge, léger et fin, depuis quelques années devenu AOC. Mais pourquoi assure-t-il qu'il faut le boire « bien chambré » ?

• **Bouillabaisse.** – *Le Lamparo* (rue du Château) disparaît, mais la bouillabaisse ancestrale figure désormais à la carte du « papa » Gras, à *la Farigoule* (104, rue Balard, tél. : 43-54-35-41).

• **Retraite à Toulouse.** – C'est fait, Lucien Vanel prend une retraite bien méritée et laisse sa maison toulousaine de la rue Maurice-Fonvielle à son adjoint Pierre Roudgé.

• **Abus !** – Dans un bistrot de la rue Réaumur, *le Match*, une Américaine qui avait demandé un Coca-Cola avec une rondelle de citron s'est vu compter 1 franc de supplément pour cette rondelle.

• **Tourisme en Normandie...** – Munissez-vous, si vous vagabondez dans l'Eure et la Seine-Maritime, d'un guide bien complet et « pas comme les autres ». C'est *le P'tit Normand 90*. Quatre cent cinquante restaurants mais aussi quatre mille cinq cents adresses diverses.

• **Biarritz.** – La ville de M. Bernard Marie diffuse un dossier épais sur les mérites de la ville d'Eugénie. Au chapitre des restaurants, on s'étonne de n'y pas voir figurer *le Pavillon du Coq hardi* et *le Petit Doyen*, qui sont excellents, non plus que *l'Auberge du Relais* (44, av. de la Marne, tél. : 59-24-85-90), un des meilleurs rapports qualité prix de là-bas pour la cuisine de M. Lacam, un « fan » de la sincérité et de la fraîcheur des produits.

• **La Tour de Pacoret.** – En pleine campagne entre Albertville et Aiguebelle, cette maison vient d'être reprise par Philippe Lacharmoise, cuisinier inconstant mais enthousiaste que nous connûmes à Saint-Jean-Cap-Ferrat, puis à Monte-Carlo. A noter comme bonne adresse à venir : Grésy-sur-Isère par Frontenex (73460), tél. : 79-37-91-59.

• **Bonnes adresses des lecteurs.** – L'un deux est emballé par *La Petite Auberge de Malicorne* (30 km du Mans), qui ne figure sur aucun guide à ma connaissance. Si vous passez par là... Et satisfaits aussi, des lecteurs, de *l'Hostellerie Les Prés du Rosay* (à Sallanches) bien notée, elle, sur ces mêmes guides. Tandis que l'on me signale *Aux Armes de Champagne* à L'Epine (51460), dont le chef Patrick Michelon n'hésite pas à proposer un flan chaud de cresson aux grenouilles et... silure !

A Autun (71400) : *le Chalet bleu*, et sa « *cuisine attractive* ». A Béziers (34500) : *le Framboisier* (33, av. Président-Wilson, tél. : 67-62-62-57).

• **Lexique du basque gastronomique.** – Bonne initiative de Lucie Sorhondo (au *Relais basque*, 11, rue Saint-Lazare, tél. : 48-78-20-27), qui donne à ses clients, en même temps que la carte, un petit lexique. Nul alors ne peut commander à l'aveuglette la piperade comme à Macaye, l'hachua d'Espelette et la koka maison.

• **Diététique et gourmandise.** – Pour ceux qui y croient, voici *le Régime de la mer* par Jacques Le Divellec (Solar éditeur), et, dans la même série, *la Cuisine santé* par le docteur Cazes.

DÉCOUVERTE

Le Frioul remonte le temps

Une exposition pour tout savoir sur une civilisation européenne primitive


GHEDINA ET TASSOTI

I *Longobardi*, les Lombards. Autrement dit «les longues barbes» ou les «longues hallebardes», on ne sait. On sait seulement que les Lombards, descendant de Scandinavie via l'Allemagne et la Hongrie, se répandent en Italie en 568 de notre ère, et ne doivent pas s'y trouver mal puisqu'ils s'y installent et y prospèrent jusqu'à l'arrivée de Charlemagne en 774. Pour en savoir plus sur ces nomades venus du Nord, on se rendra dans le Frioul où une exposition remarquable intitulée I Longobardi (1) fait prendre conscience à l'Italie de ses racines, aux visiteurs étrangers de la richesse de cette civilisation européenne primitive.

L'Adriatique, la Yougoslavie, l'Autriche et la Vénétie marquent les frontières de cette province hier pauvre, aujourd'hui toujours rurale, robuste et heureuse qui abrite environ 1 300 000 habitants sur 8 000 km² environ. L'exposition se déploie sur deux sites splendides : la Villa Manin de Passariano, résidence d'été du dernier doge de Venise, à 2 km de Codroipo d'une part, le palais des procurateurs vénitiens dessiné par Palladio, à Cividale del Friuli d'autre part. Ce choix est justifié puisque Cividale, dont les Lombards firent très vite leur capitale, est la seule ville italienne qui ait encore des monuments de leur époque et possède la plus importante collection au monde qui leur soit consacrée.

Respecteux du cadre, les organisateurs ont adopté pour cette exposition le système dit de «la boîte dans la boîte», qui n'abîme pas le cadre et permet d'admirer aussi les trompe-l'œil en marbre et les peintures de la villa : des blocs disposés en U et entièrement vitrés, ce qui permet une vision de tous les côtés, des mises en situation judicieuses, des cartes et un dépliant avec repères d'identification que l'on prend à l'entrée et qui permet, en se rapportant aux numéros placés devant les objets, de s'informer sans s'écraser le nez sur la vitre et sans gêner ses voisins.

On verra, venus d'Italie mais aussi de Tchécoslovaquie, d'Autriche, de Hongrie et de Slovénie, des objets qui permettent de retracer l'itinéraire des Lombards, l'évolution de leur culture au fur et à mesure de leur sédentarisation et leur passage de la tradition orale à l'écriture : bijoux (fibules en S caractéristiques de leur manière avant qu'ils n'adoptent la forme ronde byzantine, en or, argent et pierres dures, peignes en os, ornements en bronze doré), armes (calottes centrales de bouclier, pointes de lance), pièces de monnaie, manuscrits. Dans cet ensemble, des pièces de toute beauté : la couronne de la reine Théodolinde, la couverture de son évangéliaire orné de huit superbes camées enchâssés dans l'or, la croix d'Agilulf, un grand plat en argent où l'on voit un Lombard à cheval pourfendre un ennemi de sa hallebarde, des motifs architecturaux en marbre sculpté. On ne quittera pas Cividale sans rendre visite au petit temple lombard et au baptistère de Calixte dans le Musée chrétien.

La région possède d'autres attraits. Tiépolo travailla à Udine. On lèvera les yeux vers les légers nuages du ciel frioulin avant d'admirer les fresques du peintre vénitien dans la cathédrale, au palais archiépiscopal et la très délicate Immaculée Conception de l'Oratoire de la Pureté, peinte et datée : 1759. C'est bien ce ciel qui l'a inspiré, ciel qui, non loin de là, sur la base de vitesse d'Udine, sert de cadre aux exercices de voltige de l'escadron des Flèches tricolores.

Quatrième ville de la région après Udine, Trieste et Pordenone, Gorizia (Goritz) est pour partie yougoslave, pour partie italienne. Du château qui domine la ville on aperçoit, en Yougoslavie, le monastère franciscain de Castagnavizza, où sont enterrés les derniers Bourbons de France directs (Charles X et sa famille).

Dans un tout autre registre, le Frioul est également connu pour son jambon, le san daniele, ses vins et sa cuisine savoureuse et rustique. On en aura un bel exemple au restaurant Da Toni, à Gradiscutta, non loin de la Villa Manin ; il est prudent de réserver (tél. : 0432 – 77-80-03). Sur la hauteur, tout près de Gorizia, à San Floriano del Collio, le Golf Hotel (tél. : 0481 – 88-40-51) est parfait pour un séjour calme dans une atmosphère qui évoque l'Autriche. Alitalia (40-15-01-51) dessert quotidiennement Venise, porte d'accès au Frioul.

Pour tous renseignements s'adresser à l'office italien du tourisme (23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68) et, sur place, à l'association des guides touristiques du Frioul (Molo Bersaglieri 3, 34124 Trieste, tél. : 040 – 30-50-50).

DANIELLE TRAMARD

(1) Jusqu'au 30 septembre, à Villa Manin de Passariano et à Cividale del Friuli, de 9 h à 19 h.

□ **Rectificatif.** – Dans la carte accompagnant l'article : « *Ottawa : deux musées pour une nation* » (« le Monde sans visa » du 30 juin), les emplacements du Musée des beaux-arts du Canada et du Musée des civilisations ont été intervertis.

VOYAGE

Nicosie, une ville en deux

Suite de la page 13

On remarquera encore *l'Entrée de Jésus à Jérusalem, la Descente de la croix* et *la Résurrection du Christ* ainsi que des retables aux dessins soignés. Les icônes du quinzième et du seizième siècles sont particulièrement intéressantes. Elles représentent, en effet, en bas de la composition, les commanditaires de l'œuvre, des Vénitiens, alors maîtres de Chypre. Chapeaux à large bord et manteaux pour les hommes ; cheveux tressés, robes longues à «taille de guêpe» et corsages lacés pour les femmes.

Avant de gagner la Nicosie moderne toute bruissante du «boom économique» que connaît la partie grecque de l'île – et sans beaucoup d'intérêt avec ses grands immeubles et ses larges avenues sans saveur, – il faut s'arrêter au musée municipal Levention, récemment ouvert. Un regard sur la ville d'autrefois. Livres, manuscrits, dessins, meubles et mannequins de cire racontent, notamment, la Chypre des Lusignan. Des seigneurs poitevins rescapés des débris du royaume de Jérusalem et qui se taillèrent dans l'île un royaume. Du douzième au quinzième siècle, ils résistèrent, trois cents ans, aux musulmans belliqueux et aux cités italiennes envieuses. Ils bâtirent des cathédrales, des abbayes et des palais. Une étonnante épopée complètement ignorée dans l'Hexagone. Un voyageur a écrit à ce propos : « *Les princes, nobles et chevaliers de Chypre sont les plus riches seigneurs de la chrétienté* » alors qu'un pèlerin en route pour la Terre Sainte s'écriait après un séjour à Nicosie : « *Le trône du roi est magnifique. Il est décoré de colonnettes et rehaussé d'ornements variés. Je crois qu'il n'y a rien ou peu de choses qu'on puisse voir de plus beau en Occident.* »

Le temps a emporté tout cela. Ce fut l'âge d'or de Nicosie dont la prospérité économique égalait alors celle de Constantinople et d'Alexandrie. Les nobles français, qui vivent somptueusement, savent, en effet, utiliser admirablement la position géographique de la vieille terre achéenne pour développer les relations commerciales entre l'Orient et l'Occident. Mais ainsi que l'affirme Montherlant : « *Les princes mettent des lions sur leurs armoiries, sur leurs oriflammes. Et puis, un jour, ils en trouvent un dans leur cœur.* » La guerre, les luttes intestines et la fourberie de Venise eurent raison de cette aristocratie française qui, à la fin de son aventure, s'était orientalisée. Elle portait tuniques colorées, chassait au léopard et à l'épervier, et teignait la queue de ses chevaux au henné. En quittant le musée Leviaton, à quelques minutes du mur, on se dit que l'histoire des relations franco-chypriotes au Moyen Age reste à écrire.

JEAN PERRIN

Carnet de route

Tous les jeudis, à 10 heures, une visite gratuite de la vieille ville de Nicosie est organisée par la municipalité. Un circuit qui conduit le visiteur jusqu'à la ligne de démarcation en passant par les églises de Tripiotis et Chrysaliniotissa ainsi que par la mosquée Omerye.

▶ **Bureau de tourisme. Laiki Yitonia (tél. : 02-444264).**

● **Adresses :** Musée d'art byzantin, Place de l'Archevêque-Kyprianos (tél. : 02-456781). Musée municipal Levention, Laiki Yitonia.

● **Librairies :** « La boîte à lire » (8, rue Prévezis, tél. : 02-454184). Vente de livres et journaux exclusivement français. MAM (13, rue Aristokyprou tél. : 02-472744). Collection de livres – modernes et anciens – sur l'histoire et la géographie de l'île. Revues de jadis également.

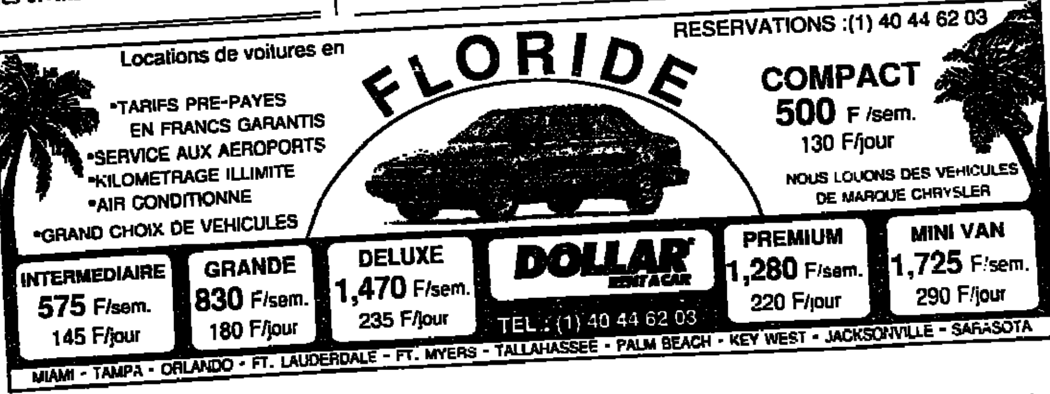
● **Dans le sac :** *Citrons acides*, de Lawrence Durrell, *l'Epopée des croisades*, de René Grousset, *l'Icône*, de Michel Quenot, *l'Eté grec*, de Jacques Lacarrière, *Chypre*, de Liliane Princet et Nikos Athanassiou (« Petite planète »).

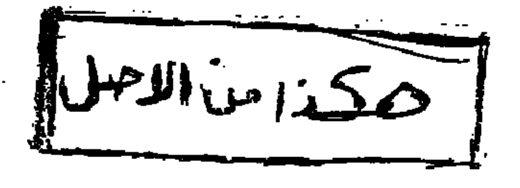
▶ **L'office de tourisme chypriote offre un « guide des hôtels et des locations » de l'île avec tous les renseignements utiles. Très bien fait.**

▶ **Office de tourisme de Chypre, 15, rue de la Paix, 75002, Paris (tél. : 42-61-42-49).**

L'île est à quatre heures de vol de Paris. Air France a des vols directs Paris-Larnaca, les lundis, mercredis et samedis. Renseignements : 45-35-61-61. Cyprus Airways, la compagnie chypriote, a également des vols directs Paris-Larnaca plusieurs fois par semaine. Tél. : 45-01-93-38. Il existe, l'été, une liaison Toulouse-Larnaca.







SANS VISA

JEUX

échecs

Nº 1392

SUR DEUX DIAGONALES

(Tournoi zonal de Lvov, en Ukraine, 1990)

Blancs : A. CHIROV
Noirs : E. BAREIEV

Défense hollandaise

1. Cf3	f5(a)	20. b4!(n)	Ta-d8(o)
2. g3	Cf6	21. Cg5+	Cxg5
3. Fg2	g6(b)	22. hxg5	Td7(p)
4. 0-0	Fg7	23. f4	Dé8(q)
5. d4	0-0	24. Rf1(r)	ç5(s)
6. b3(ç)	d6	25. Dç3	Té7(t)
7. Fb2	ç6	26. Fxb7!	Db6(u)
8. Cb-d2	Ca6(d)	27. Ff3	a5
9. ç4	é5(é)	28. Td3	a4
10. dxé5	Cf-d7	29. bxa4	Da6
11. Fa3!?(f)	Cxé5	30. Té3!	Ré8(v)
12. Cxé5	Fxé5	31. Db3!	Rf7(w)
13. Cf3!!(g)	Fxa1	32. Ff6	Té-é8
14. Dxa1	Cç5(h)	33. Txé6!!(x)	Txé6(y)
15. Td1	Df6(i)	34. Fd5	Té8
16. Dç1!	Dé7	35. a5!(z)	Rf8
17. Fb2	Cé4	36. Fxé6	Txé6
18. Dé3!(j)	Fé6(k)	37. Db8+	Rf7
19. Dd4!(l)	Rf7(m)	38. Dç7+ Abandon(aa)	

NOTES

a) Une des spécialités de Bareiev.

b) Entrant dans la variante de Leningrad, un mixte de hollandaise et d'est-indienne.

ç) On joue souvent aussi 6. ç4, d6 ; 7. d5 ou 7. Cç3 ou 7. b3. Les Noirs obtinrent un jeu actif dans la partie Chirov-Malaniouk (Moscou, 1989) après 6. ç4, d6 ; 7. Cç3, Dé8 ; 8. b3, h6! ; 9. Cd5, Cxd5 ; 10. çxd5, Df7.

d) Ou 8..., Dç7 ; 9. ç4, a5 ; 10. a3, Ca6 ; 11. Té1 (ou 11. Dç2, Fd7 ; 12. ç5, Rh8 ; 13. Ta-ç1, Ta-é8 ; 14. Cç4, Fé6 comme dans la partie Portisch-Uhlmann, Stockholm, 1962), Fd7 ; 12. é4, Cxé4 ; 13. Cxé4, fxé4 ; 14. Txé4, Ta-é8 avec une position équilibrée (Glatman-Youdovitch, Moscou, 1968).

é) L'avance é7-é5 est conforme à la stratégie des Noirs. Il ne s'agit pas ici d'un sacrifice de pion puisque les Noirs, après 10. dxé5, peuvent exploiter la diagonale a1-h8 par 10..., Cf-d7 ou 10..., Cg4 et récupérer leur pion. Cependant, la préparation 9..., Dé8 paraît plus précise.

f) Une idée positionnelle à longue portée, qui prévoit déjà un étonnant sacrifice de qualité. 11. é4 a déjà été joué et ne donne rien après 11..., f4!. De même, si 11. b4, Cxb4 ; 12. Db3, a5!

g) Magnifique. Si 13. Tç1?, Da5 ; 14. Cb1, Td8.

h) Avec le dessein de défendre le pion d6 en é4.

i) Si 15..., Cé4 ; 16. Cd2!, Cf6 ; 17. ç5! et si 15..., Dé7 ; 16. Dd4.

j) Menaçant 19. Cd2!

k) Si 18..., Té8 ; 19. Dd4.

l) Huit coups après le sacrifice de qualité, les Blancs contrôlent la grande diagonale et continuent à exercer une forte pression sur le pion faible d6.

m) Si 19..., Df6 ? ; 20. Dxf6, Cxf6 ; 21. Txd6, Ta-é8 ; 22. Cg5 et si 19..., Cf6 ; 20. Cf6 ; 21. Dxd6. Ou encore 19..., Tf6 ; 20. Cd2, ç5 ; 21. Dé3, Cxd2 ; 22. Dxd2. La fuite du R est donc nécessaire.

n) Parfait. 20. Cd2 est maintenant insuffisant à cause de 20..., d5! (et non 20..., Cxd2 ; 21. Txd2 menaçant 22. f4!) ; 21. çxd5, Fxd5! et les Noirs n'ont plus de problème sur la colonne d, sans craindre la variante 22. Dg7+, Ré8 ; 23. Dxé7+, Rxé7 ; 24. Cxé4, fxé4 ; 25. Fa3+, Rf6 ; 26. Fxf8, Txf8 avec une nulle probable.

o) La défense n'est pas facile : si 20..., ç5 ; 21. Dé3 et 22. Cg5. Si 20..., Ré8 ; 21. Cg5!, Cxg5 ; 22. hxg5, Dxg5 ; 23. Fa3! (mieux que 23. Dxd6, Dé7 ; 24. Dé5, Fg8 !).

p) Si 22..., Dxg5 ; 23. Dg7+, Ré8 ; 24. Dxb7, Dé7 ; 25. Dxç6+, Rf7 ; 26. Df3.

q) Après 23..., d5 ; 24. ç5, Dd8 ; 25. Td3, Té7 ; 26. b4, les Noirs continuent à être paralysés.

r) 24. Dxa7 est plus simple : 24..., ç5 ; 25. Ff6 !, Da8 ; 26. Db6!, Da6 ; 27. Dxa6, bxa6 ; 28. Fxç6 avec avantage aux Blancs.

s) Malgré tout, 24..., d5 est à envisager : 25. ç5, Ré8 ; 26. Td3, Té7 ; 27. b4, ce qui, certes, n'est pas réjouissant non plus pour les Noirs.

t) Perd un pion ; sur 25..., Ré8 les Blancs poursuivraient par 26. Td3 ; 27. Dd2 ; 28. Té3 et 29. Ff6.

u) Si 26..., Txb7? ; 27. Dg7+ et 28. Dxb7.

v) Si 30..., Fxç4? ; 31. Dg7+ et si 30... Dxç4? ; 31. Df6+, Ré8 ; 32. Fç6+.

w) Si 31..., Fxç4 ; 32. Db8+, Rf7 ; 33. Txé7+, Rxé7 ; 34. Dç7+, Ré6 : 35. Dxh7, Dxa4 ; 36. Dxg6+, Rd7 ; 37. Dh7+, Tf7 ; 38. g6!!, Txh7 ; 39. gxh7 avec gain. Si 31..., Dxç4 ; 32. Fç6+, Rf7 ; 33. Txé6!, Dxé6 ; 34. Fd5.

x) Un autre sacrifice de qualité met fin au combat avec élégance.

y) Si 33..., Rxé6 ; 34. Fb7!, Da7 ; 35. Fd5+, Rd7 ; 36. Db5+, Rç8 ; 37. a5! et les Noirs sont sans défense contre 38. a6 et 39. Fb7+.

z) Zugzwang ! Si 35..., h6 ; 36. Db6!, Dxb6 ; 37. axb6.

aa) Si 38..., Ré8 ; 39. Dd8+, Rf7 ; 40. Dd7+, Rf8 ; 41. Dxé6. Si 38..., Rf8 ; 39. Dg7+, Ré8 ; 40. Dg8+, Rd7 ; 41. Df7+ et 42. Dxé6.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1391
A. GURVITCH (1948)

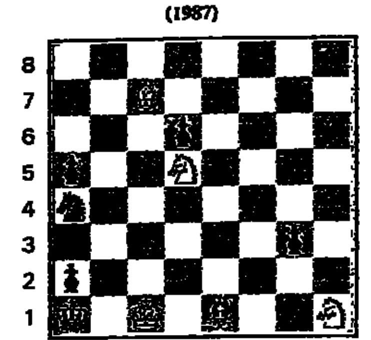
(Blancs : Rf8, Th6, Cd5 et g3. Noirs : Rg5, Ch2 et h1, Ph4.)

1. Cf5!, Cg3! (si 1..., Rxf5 ; 2. Txh4) ; 2. Txh4, Cg4! ; 3. Cd4!! un sacrifice de T hallucinant donnant lieu à une fin de partie de deux C contre deux C ! 3..., Rxh4 ; 4. Cf3+, Rh5 (si 4..., Rh5? ; 5. Cf4 mat) ; 5. Rg7!, Cé2 ; 6. Rh7! Zugzwang !

Si 6..., Cé2 joue ; 7. Cf4 mat.

Si 6..., Cg4 joue ; 7. Cf6 mat.

ETUDE Nº 1392
O. PERVAKOV
(1987)



BLANCS (4) : Rç1, Fç7, Cd5 et h1.
NOIRS (7) : Ra1, Fé1, Ca4, Pa2, a5, d6, g3.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE

bridge

Nº 1290

RECTIFICATION PRÉCOCE

Savoir « rectifier le compte » est une manœuvre technique dont les variantes sont nombreuses. Voici une des plus spectaculaires.

Nord : ♠ 8 6 ♥ 5 2 ♦ D 10 7 5 3 ♣ A 7 6 2
Ouest : ♠ — ♥ R D 9 4 3 ♦ A R 8 6 4 ♣ V 9 3
Est : ♠ D 10 ♥ A 10 8 7 6 ♦ V 9 2 ♣ D 8 5
Sud : ♠ A R V 9 7 5 4 3 2 ♥ V ♦ — ♣ R 10 4

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Mouiel	X...	David	Y...
2 ♣	2 ♥	contre	3 ♥
4 ♠	5 ♦	contre	5 ♥
5 ♠	passe	passe	passe...

Ouest ayant entamé l'As de Carreau, *comment Hervé Mouiel, en Sud, a-t-il fait une levée de mieux* (petit chelem) au contrat de CINQ PIQUES quelle que soit la défense ?

RÉPONSE

Seul un squeeze pouvait permettre de faire DOUZE levées, mais, pour qu'il puisse fonctionner, il fallait « rectifier le compte » à la première levée. Mouiel a donc laissé passer l'As de Carreau, et, au lieu de couper, *il a défaussé le Valet de Cœur !*

Voici ensuite le déroulement du coup : après avoir coupé la contre-attaque à Cœur, Sud tire ses atouts et, sur le huitième Pique, Ouest commence à souffrir. Obligé de garder le Roi de Carreau, il a le choix de défausser son dernier Cœur (la Dame) ou un Trèfle.

1er cas : *Ouest jette la Dame de Cœur.* Nord défausse un second Trèfle et Est garde l'As de Cœur et trois Trèfles, mais sur le dernier Pique les deux adversaires vont être squeezés :

Nord : ♥ 5 ♦ D ♣ A 7
Ouest : ♦ R ♣ V 9 3
Est : ♥ A ♣ D 8 5
Sud : ♠ 9 ♣ R 10 4

Sur le 9 de Pique Ouest défausse un Trèfle et Nord la Dame de Carreau (qui n'est plus utile). *Est alors est squeezé* car, s'il jette l'As de Cœur, c'est le 5 qui devient maître...

2e cas : *Ouest jette un Trèfle* (pour garder la Dame de Cœur et le Roi de Carreau), et Nord défausse aussi un Trèfle, mais sur le dernier Pique *les deux adversaires sont encore squeezés :*

Nord : ♥ 5 ♦ D ♣ A 7
Ouest : ♥ D ♦ R ♣ V 9
Est : ♥ A ♣ D 8 5
Sud : ♠ 9 ♣ R 10 4

Ouest ne peut jeter la Dame de Cœur (car on reviendrait au cas précédent), et il défausse donc un autre Trèfle (tandis que Nord jette la Dame de Carreau et Est l'As de Cœur). Alors le déclarant tire l'As de Trèfle et fait *l'impasse à la Dame de Trèfle...*

UNE RUSE SUBTILE

Une ruse peut-elle être subtile ? Pour s'en convaincre, il suffit de découvrir celle utilisée dans cette donne par le fameux champion américain Bobby Wolff. Mais avouons que ce n'est pas facile.

Nord : ♠ A 9 7 3 ♥ D V ♦ 10 9 7 6 2 ♣ D 6
Ouest : ♠ 8 6 4 ♥ A 3 ♦ A D 8 5 3 ♣ 10 9 8
Est : ♠ R D V 5 2 ♥ 10 8 7 6 5 ♦ R V ♣ 5
Sud : ♠ 10 ♥ R 9 4 2 ♦ 4 ♣ A R V 7 4 3 2

Ann. : N. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Lair	Hamman	Wold	Wolff
–	passe	passe	2 ♣
passe	2 ♦	2 ♠	3 ♥
3 ♠	passe	4 ♠	5 ♣
contre	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 8 de Pique (pour montrer sa plus grosse carte dans la couleur qu'il avait soutenue), *comment Wolff, en Sud, a-t-il joué* pour gagner ce contrat de CINQ TREFLES qui était *théoriquement* infaisable ?

NOTE SUR LES ENCHÈRES

L'ouverture de « 2 Trèfles » du système du Trèfle Bleu promettait une couleur longue à Trèfle et, après le relais à « 2 Carreaux », l'enchère de « 3 Cœurs » montrait une deuxième couleur de quatre cartes à Cœur.

PHILIPPE BRUGNON

scrabble®

Nº 349

HÉCATOMBE

Le Montpelliérain Patrick Vigroux est champion de France 1990. Comme il est récidiviste (1986 et 1989) et qu'il vient également de gagner le Festival de Vichy, il n'y a pas là matière à s'étonner.

On peut toutefois noter qu'il a remporté ce championnat à 98 % (il faut remonter à 1980 pour retrouver un pourcentage aussi « faible »).

C'est dire que les quatre parties de ce championnat ont été particulièrement meurtrières : ainsi la troisième, qui vous est proposée aujourd'hui, a été, pour vingt-deux joueurs de la série, l'occasion de perdre plus de 100 points, dix d'entre eux en perdant plus de 150 !

Parmi les concurrents qui ont le mieux résisté à la tourmente, citons l'Irlandaise de Tours, Kay Momal, cinquième, et le jeune Lillois Jean-Philippe Viseux, neuvième et premier des troisièmes séries, qui devance de justesse son père Alain.

Voici les difficultés majeures de cette rencontre (solutions en fin d'article).

1re partie : NYIDMTE plus A, O ou U déjà posés sur la grille (une solution en 8 lettres).

2e partie : NBOY ? E L plus A, E, I ou O (1 sol en 8).

3e partie : voir ci-contre.

4e partie : DSBARIT plus E, I, O ou U (2 sol en 8, 1 en 7, c'est-à-dire sans lettre d'appui) – MTEEIUR plus C, E, G, I, O, T ou U (1 sol en 8) – RAAOCLB plus I,O, T ou U (1 sol en 8).

MICHEL CHARLEMAGNE

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Issy-les-Moulineaux
dimanche 10 juin 1990
3e manche

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

Nº	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	PPNAURO			
2	–JCITWEN	PAPOU	H-4	24
3	–W?ISHNU	INJECTA	5 B	32
4	U?+NDHKE	WINCHS	F 2	48
5	UND+VEEM	(C)HEIK	B 2	72
6	OOLSQTN	MEVENDU	9 G	79
7	–AAATLGI	OSTO	I A	32
8	A+MMSUNI	ALIGNAT	K 5	32
9	MNU+AEII	AMIS	I 2	28
10	I+FNTEIE	UNANIME	C 4	24
11	ET+IGFUD	FINIE	D 8	38
12	GU+RODAE	DEFIT	N 8	30
13	U+SSEERO	RODAGE	O 3	36
14	LLXERUA	EMOUSSER	G 8	62
15	LU+LROYE	RELAXE	14 B	70
16	LULR+S?E	OYE(a)	J 1	66
17	TQRVABE	SUR(E)LLE (b)	A 6	83
18	RVBE+LTB	QAT	15 A	34
19	VBBLT+CE	RE	H 14	28
20	BBLC+ZNU	VETO	1 G	27
21	BBCLN+RA	ZUT	12 L	24
22		ÇA	I 13	24
			TOTAL	893

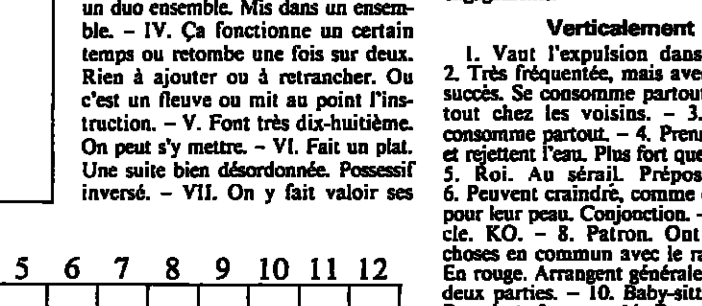
(a) Oie. (b) Oseille. 1. Mollard, 1 041. 2. Kay Momal, 1 040. 3. Caro, 1 039.

Solution des tirages difficiles : EMEUTIER, DYNAMITE, BEN(Z)OYLE, BRIDATES ou TRIBADES, BARDITS, CABRIOLA.

Classement général (sur un maximum possible de 3 737 points). – 1. Vigroux, 2. Fritsch, 3. Mollard, 4. Emig, 5. Momal Kay, 6. Imbert, 7. Levart, 8. Lion, 9. Treiber, 10. Viseux J.-Ph., 11. Viseux A., 12. Jaunatre, 13. Bloch, 14. Lorenzo, 15. Bilot, 16. Leroy, 17. Maniquant, 18. Lachaud, 19. Nino, 20. Gandiole.

mots croisés

Nº 619

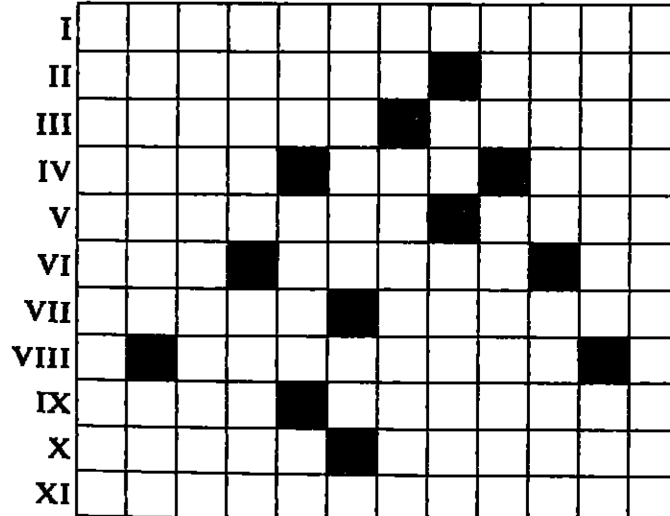


Horizontalement

I. En a déjà déçu vingt-deux et, nécessairement, un vingt-troisième. –II. Gigi a pris une leçon, avec ça. Serait plutôt américaine. – III. Ferai un duo ensemble. Mis dans un ensemble. – IV. Ça fonctionne un certain temps ou retombe une fois sur deux. Rien à ajouter ou à retrancher. Ou c'est un fleuve ou mit au point l'instruction. – V. Font très dix-huitième. On peut s'y mettre. – VI. Fait un plat. Une suite bien désordonnée. Possessif inversé. – VII. On y fait valoir ses droits. Cette bonne bête a les dents de Dracula. – VIII. Se fait toujours à la demande. – IX. Tout comme. Presse. – X. Neume. Louis XIV l'appela à Versailles. – XI. Tiendront, j'espère, leurs engagements.

Verticalement

1. Vaut l'expulsion dans le I. – 2. Très fréquentée, mais avec peu de succès. Se consomme partout, et surtout chez les voisins. – 3. Lui, il consomme partout. – 4. Prennent l'air et rejettent l'eau. Plus fort que les X. – 5. Roi. Au sérail. Préposition. – 6. Peuvent craindre, comme d'autres, pour leur peau. Conjonction. – 7. Article. KO. – 8. Patron. Ont peu de choses en commun avec le rang. – 9. En rouge. Arrangent généralement les deux parties. – 10. Baby-sitter rétro. Pour le traîneau. – 11. Permettrai de revenir sur un événement. Tout contre la quille. – 12. C'est une grave menace pour l'Europe de l'Est.



SOLUTION DU Nº 618

Horizontalement

I. Downing Street. – II. Epaulée. Eauze. – III. Mite. Narrées. – IV. Antérieures. – V. Ni. Sons. As. Ma. – VI. Dam. Uvées. Sem. – VII. Etuvai. Espèce. – VIII. Urgente. Eupen. – IX. Sein. Anonnent. – X. Estudiantines.

Verticalement

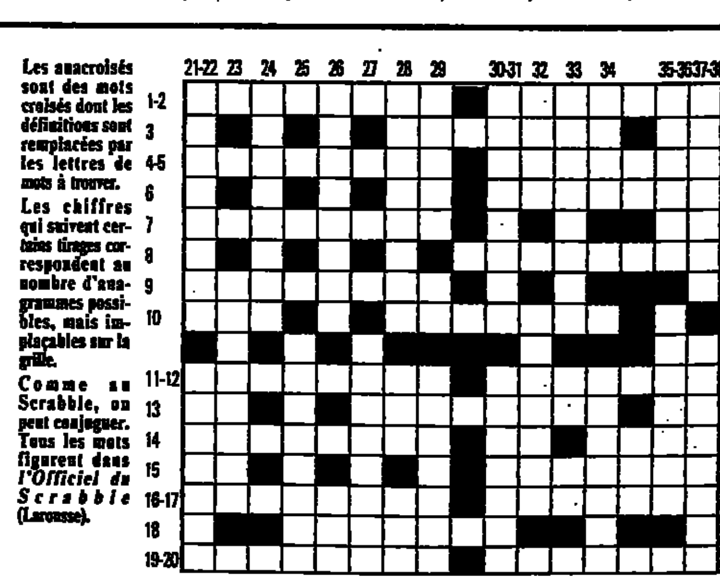
1. Demandeuse. – 2. Opiniâtres. – 3. Watt. Mugit. – 4. Nuées. Venu. – 5. Il. Rouan. – 6. Ne. Inventai. – 7. Genèse. ENA. – 8. Au. Ee. On. – 9. Terrassent. – 10. Rares. Puni. – 11. Eues. Sepen. – 12. Eze. Mécène.– 13. Testaments.

FRANÇOIS DORLET

anacroisés®

Nº 621

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.
Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.
Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



Horizontalement

1. ABEEGIRV. – 2. AEEGSSX. – 3. IINPRUX. – 4. AEEIRRTV (+ 2). – 5. AEEILMR (+ 2). – 6. AEINRSS (+ 4). – 7. CEEFINOR (+ 2). – 8. EEIQRRTU (+ 1). – 9. AEHIINTT. – 10. ACERSSU (+ 6). – 11. CEEILORS (+ 2). – 12. EEILNOT (+ 1). – 13. CEILOSST. – 14. AEEINQUX. – 15. DEIIIRS. – 16. ABEEEHRT. – 17. EEELSUV (+ 1). – 18. CEENNOR (+ 3). – 19. ABEIRTTT (+ 1). – 20. EINRSST (+ 2).

Verticalement

21. ACEEIRTV (+ 3). – 22. ACEHRRS (+ 3). – 23. AAAEIRTX. 24. AACEHNRV. 25. AEINOPRT (+ 6). 26. EEFIRRTU – 27. BEINQSTU. – 28. EEGIRSUV (+ 1). – 29. AEEGLNT (+ 2). – 30. EINPRRST (+ 1). – 31. EEIRRTV (+ 3). – 32. AEEILRT (+ 3). – 33. EEIIMNSX. – 34. ADEELRS (+ 2). – 35. ACEELN (+3). – 36. EEIMRST (+ 7). – 37. AAIIRSS (+ 1). – 38. EINNSSTU (+ 1).

SOLUTION DU Nº 620

1. FUMISTE. – 2. ANIMAUX. – 3. MOMERIE (MEMOIRE). – 4. AMMOCETE. – 5. IMPLIQUE. – 6. OVALAIRE (AVALOIRE). – 7. RESSURGI (RESURGIS). – 8. ATRESIE (ASTERIE ESTARIE RETAISE). – 9. RELIEE. – 10. ABATEES, mouvements d'un navire qui change de route. – 11. EPAISSI (EPISSAI). – 12. EMBOURBE. – 13. EBOUTER (BROUTEE OBTUREE REBOUTE). – 14. ANTIDATA. – 15. NURSERY. – 16. COTIDALE. – 17. RAPIECEE. – 18. CHENALER, naviguer en suivant un chenal. – 19. ESSAIES. – 20. FAMILIAL. – 21. ECANGS (CAGNES CANGES). – 22. UNIMENT. – 23. PANURES. – 24. VAUTRERA. – 25. IMPLORER. – 26. SIDEREE (DESIREE DIERESE). – 27. QASIDAS. – 28. EXPULSE. – 29. BIOTYPES. – 30. IRRITEE. – 31. IMMERGE. – 32. EMBROCHE. – 33. SOMMEIL (IMMOLES). – 34. EBOUTEES. – 35. SOUTIEN. – 36. DECAPIEZ. – 37. OREILLE (ROILLEE). – 38. RETABLE (ABLERET BATELER BLATERE ETABLER). – 39. OMBRELLE. – 40. TEENAGER (ARGENTEE RENEGATE).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET

AGENDA

VENDREDI 6 JUILLET

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Fanfan la Tulipe (1925), de René Leprince, 16 h ; Bonnie and Clyde (1967, v.o. s.t.f.), d'Arthur Penn, 19 h ; Aventure et action : les Treize Fiancées de Fu-Manchu (1966), de Don Sharp, 21 h 15.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le Cinéma des pays nordiques : la Bête (1986, v.o. s.t. anglais -traduction simultanée), d'Hilmar Oddsson, 14 h 30 ; Aitanga, la femme aux aigles (1940, v.o. s.t.f.), d'Helge Lunde, 17 h 30 ; Rue sans fin (1963, v.o. s.t.f.), de Mogens Vemmer, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

De Gaulle à l'écran : 1963 : le couple franco-allemand : Conférence de presse du 14 janvier 1963, 14 h 30 ; Actualités Gaumont, Actualités Gaumont, 16 h 30 ; Actualités Gaumont, De Gaulle ou l'Eternel Défi -une Europe tricolore (1987) de Jean Labib, 18 h 30 ; l'Etau (1969) d'Alfred Hitchcock, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS (Fr.-Eg., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ALWAYS (A., v.f.) : Miramar, 14e (43-20-89-52).

APARTMENT ZERO (Brit., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA BARRIÈRE DE CHAIR (*) (Jap., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60).

BLACK RAINBOW (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BLANCHE-NEIGE ET LE CHATEAU HANTÉ (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BLUE STEEL (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CHARLIE (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHASSEUR BLANC, CŒUR NOIR (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CŒURS FLAMBÉS (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

DARK ANGEL (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉNOMMÉ (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EINSTEIN JUNIOR (Austr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ELÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ÉTÉ DES ROSES BLANCHES (Youg., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EXTRÊMES LIMITES (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

GHOSTS OF THE CIVIL DEAD (**) (Austr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GLORY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GUNMEN (Chin., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JE T'AIME A TE TUER (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

J CONTRE LE VOLCAN (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

KILL ME AGAIN (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA (Fin., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MA MÈRE... MON AMOUR (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA MAISON DES PERVERSITÉS (*) (Jap., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MISS MISSOURI (Fr., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LES NOCES DE PAPIER (Can.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

OH, QU'ELLES SONT NOIRES LES NUITS SUR LA MER NOIRE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE PROVINCIAL (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RÊVES (Jap., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA SERVANTE ÉCARLATE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

SIDEWALK STORIES (A.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

TOUCHE PAS A MA FILLE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TUMULTES (Fr.-Bel.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

UNE CHANCE POUR TOUS (A., v.f.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES GRANDES REPRISES

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ANNA KARENINE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'ARDENTE GITANE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'ATALANTE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

BABY FACE NELSON (policier, v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LES FILMS NOUVEAUX

BEST OF THE BEST. Film américain de Bob Radler, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FEU SUR LE CANDIDAT. Film français d'Agnès Delarive, v.f. : Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

METTONS LES VOILES. Film britannique de Jonathan Lynn, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

LES P'TITS VÉLOS. Film italien de Carlo Mazzacurati, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THÉATRE

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses)

L'ÉCUME DES JOURS. Théâtre de la Main d'or-Belle-de-mai (48-05-67-89), dim., lun., à 21 h (4).

MARIO D'ALBA. Café d'Edgar (43-20-85-11), dim., 22 h 30 (4).

PAS D'AGE POUR L'AMOUR. Bouffes parisiens (42-96-60-24) dim. soir, lun. à 21 h, dim., 15 h 30 (6).

LES QUARANTE-HUIT HEURES DU CIRQUE D'HIVER. Cirque d'Hiver (42-55-68-47), sam., dim. 11 h 30 ; ven., 20 h30, sam., 22 h (6).

LA FRANCE TA FIERTÉ FOUT L'CAMP. Café de la gare (42-78-52-51), dim. lun 22 h (10).

LES AUTRES SALLES

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). A môman pour la vie : 21 h.

ATALANTE (46-06-11-90). 10, place Charles-Dullin la Révolte, Deux Labiche dans une armoire : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). L'Homme assis : 21 h.

BERRY (43-57-51-55). Les Dactylos : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Pas d'âge pour l'amour : 21 h.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Roger, Roger et Roger : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Les Versets satiriques : 21 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Les Noces de l'été : 20 h 30.

CIRQUE D'HIVER (42-55-68-47). Les Quarante-huit heures du Cirque d'hiver : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Seymour Brussel : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). La Comédie de l'amour : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Huis clos : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc : 18 h 30. Bajazet : 20 h 45.

DÉJAZET-T.L.P. (42-85-30-31). Patrick Adler limite les dégâts : 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Menteur : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). Plus convivial tu meurs : 21 h.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Jeu de l'amour et du hasard : 18 h 30. La Mouette : 20 h 30. Baudelaire : 22 h 30.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (43-79-81-96). Le Songe d'une nuit d'été : 20 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Ventre de Paris : 21 h.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Les Bidochons, histoire d'amour : 20 h 15.

HOTEL DES MONNAIES (SALLE DUPRÉ) (46-33-39-55). Un cas intéressant : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). Jazz Quartet Concert : 22 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. La Fontaine-Fables : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 30. Théâtre rouge. La Vie à deux : 21 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). L'Ours : 19 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). Bisous, bisous : 21 h 15.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Une journée chez ma mère : 21 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Souper : 21 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.

UVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 21 h.

PARC DU PRÉ-CATELAN (JARDIN SHAKESPEARE) (42-72-00-33). Les Fourberies de Scapin Festival Molière : 20 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 21 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Une année à hannetons : 21 h.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Y a Farid Chopel : 20 h 15. Oh, ben oui! : 22 h.

T.L.D. (LES DÉCHARGEURS) (42-36-00-02). Zazie dans le métro : 21 h.

THÉATRE CLAVEL (42-49-68-70). L'Oiseau vert : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR-BELLE DE MAI (48-05-67-89). L'Ecume des Jours : 21 h.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Gertrude morte cet après-midi : 20 h 30.

THÉATRE DE PARIS (48-78-52-22). Au secours... tout va mieux! : 20 h 45.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). La Provocation ou le Procès de Ceausescu : 20 h. Mata Hari : 21 h 15.

THÉATRE GRÉVIN (42-33-43-00). Tranches de vie conjugale : 21 h.

THÉATRE MODERNE (49-95-09-00). L'Ours : 21 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). M.I.T.. Une nuit de Casanova : 21 h.

TOURTOUR (48-87-82-48). La Ronde : 19 h. Le Silence de la mer : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Taratata : 21 h.

LE WEEK-END DU CHINEUR

Ile-de-France

Samedi 7 juillet

Corbeil 14h, grands vins, tableaux ; Rambouillet 21h, argenterie, bijoux.

Dimanche 8 juillet

Auxerre 14 h 30, archéologie ; Chantilly 14 h 30, tableaux, objets d'art ; L'Isle-Adam 14 h 30, tableaux modernes ; La Varenne Saint-Hilaire 14 h 30, art moderne ; Provins 14h, divers mobilier ; Rambouillet 14 h 30, mobilier, objets d'art ; Versailles (Rameau) 14h, tableaux modernes ; Versailles (Palais des congrès) 14 h 15, tableaux modernes.

PLUS LOIN...

Samedi 7 juillet

Aix-en-Provence 18h, peintures, sculptures ; Avignon 18 h 30, véhicules de collection ; Beaulieu-sur-mer 15 h et 21h, mobilier, argenterie ; Bergerac 14h, mobilier, objets d'art ; Biarritz, 14 h 30, affiches ; Bourges 10 h et 14h, mobilier, tableaux ; Cosne-sur-Loire 14 h 30, mobilier, tableaux ; Coutances 14 h 15, grands vins, alcools ; Lyon (avenue Sidoine-Apollinaire) 10 h et 14 h 30, mobilier, monnaies ; Rion 15h, mobilier, objets d'art ; Saumur 14 h 30, tableaux, affiches.

Dimanche 8 juillet

Alençon 14 h 30, archéologie Extrême-Orient ; Arles 14h, tableaux modernes ; Calais 14 h 30, tableaux modernes ; Epinal 14h, mobilier, objets d'art ; Evreux 14 h 30, armes, décorations ; Fécamp 14 h 15, mobilier, tableaux ; Honfleur 15h, affiches de cinéma ; Les Andelys 14 h 30, verrerie contemporaine ; Limoges 14h, tableaux modernes ; Marseille (Prado) 15h, mobilier, objets d'art.

Les foires et salons

Aix-les-Bains, Le Touquet, Vannes, Nantiat (Vienne), Vic-sur-Cère, Saint-Honoré-les-Bains, et Paris (pont Louis-Philippe).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 7 JUILLET

« Cours et jardins du quartier Mouffetard », 10 h 30 et 14 h 30, métro Monge, escalator (M. Pohyer).

« Le Val-de-Grâce », 11 heures, 1, place Alphonse-Laveran (D. Bouchard).

« Académie française et Institut », 11 heures, 23, quai Conti (P.-Y. Jaslet).

« La Conciergerie restaurée », 14 heures, 1, quai de l'Horloge (E. Romann).

« L'Arche de la Défense, esplanade, CNIT réaménagé », 14 h 15, hall du RER Défense, sortie L (Tourisme culturel).

« L'Assemblée nationale », 14 h 20, 126, rue de l'Université (M.-C. Lasnier).

« Le Palais-Royal et son quartier », 14 h 30, grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Arts et cætera).

« Hôtels célèbres du Marais ouest », 14 h 30, métro Saint-Paul-Le Marais (Lutèce-visites).

« Grande Arche et son quartier de la Défense », 14 h 30, hall RER, sortie L (C. Merle).

« Spirites et médiums du Père-Lachaise », 14 h 45, place Gambetta, angle avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« L'hôtel Potocki, siège de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris », 15 heures, 27, avenue de Friedland.

« L'ancien hôtel d'Evreux, siège du Crédit Foncier », 15 heures, 19, rue des Capucines (Monuments historiques).

« L'église Saint-Etienne-du-Mont et l'histoire de la montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, devant l'entrée principale, place Sainte-Geneviève (Connaissance de Paris).

« Le cimetière révolutionnaire de Picpus », 15 heures, sortie métro Picpus (I. Hauller).

« Le couvent des Carmes et son jardin », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« La Chapelle expiatoire », 15 heures, entrée rue Pasquier (Arts conférences).

« Le Palais de justice, histoire et fonctionnement », 15 heures, métro Cité, sortie Marché-aux-fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Ensor », 15 h 30, entrée de l'exposition, Petit Palais.

« Art précolombien du Mexique », 16 h 30, entrée de l'exposition, Grand Palais (Paris et son histoire).

DIMANCHE 8 JUILLET

« Versailles : le potager du roi », 10 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre (Office de tourisme).

« Montmartre : cités d'artistes, ruelles et jardins », 10 h 30 et 14 h 30, métro Abbesses (M. Pohyer).

« Cour carrée, Pyramide et appartements royaux du Louvre », 11 heures, sortie métro Louvre (D. Bouchard).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures : « Parcours du Bicentenaire de la Révolution française au Père-Lachaise », 14 h 45, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Ateliers d'artistes, jardins et curiosités de Montparnasse », 11 heures et 15 heures, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Ponts, quais et hôtels (extérieurs) de l'île Saint-Louis », 15 heures, sortie métro Pont-Marie (Monuments historiques).

« L'île Saint-Louis : de l'hôtel Lauzun à l'hôtel Chénizot », 14 h 30, métro Pont-Marie (C. Merle).

« Académie française et Institut », 15 heures, 23, quai Conti (M.-C. Lasnier).

« Vieux quartiers de l'île de la Cité : de la place Dauphine à l'enclos du cloître Notre-Dame », Pont-Neuf, statue de Henri-IV (E. Romann).

« Mystérieuse symbolique de Notre-Dame, franc-maçonnerie, Rose-Croix, bouddhisme », 15 heures, sortie métro Cité (I. Hauller).

« L'Opéra Garnier », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

« La place des Victoires et son vieux quartier », 15 heures, sortie métro Louvre (Résurrection du passé).

« L'abbaye Sainte-Geneviève », 15 heures, 23, rue Clovis (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

SAMEDI 7 JUILLET

Salle Psyché, 15, rue J.-J.-Rousseau, 15 heures : « L'astrologie médicale » (avec démonstration), par C. Sabria (Usfipes).

DIMANCHE 8 JUILLET

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « L'ère du Verseau et l'âge du Saint-Esprit », par Jean Phaure ; « Le baptême de l'Esprit saint », par Natya.

Salle Psyché, 15, rue J.-J.-Rousseau, 15 heures : « Aux portes de l'invisible, quelques expériences dignes d'intérêt selon Marguerite Gillot », par Mme Gisky (Usfipes).

AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre *supplément daté dimanche-lundi*. Signification des symboles : ▶ signalé dans *le Monde radio-télévision* ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 6 juillet

TF 1

20.30 **Jeux : Intervilles.** Bayonne – Saint-Amand-les-Eaux.
22.30 **Magazine : Les 90 rugissants.** Présenté par Danièle Lumbroso. La vie de Virginie ; Interview : Philippe Léotard ; La vie prolongée ; Mission ; Un dimanche chez les gamins.
23.30 **Série : Tous en boîte.**
0.25 **Magazine : Spécial sports.** Club Mondiale 90.
0.50 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

20.40 **Série : Héritage oblige.** Erika mon amour, de Jean-Marie Sénia.
21.35 **Série : Euroflics.** Bleu privé, de Joannick Desclercs, avec Patrick Raynal, Bertrand Lacy.
22.30 **Journal et Météo.**
22.45 **Le journal du Tour.**
23.10 **Cinéma : Cul-de-sac.** ■■■ Film britannique de Roman Polanski (1966). Avec Donald Pleasence, Françoise Dorléac, Lionel Stander.

FR 3

20.35 ▶ **Magazine : Thalassa.** Un feu sans âme, de Béatrice Bergé et Guy Nevers.
21.35 **Journal et Météo.**
22.00 **Téléfilm : Un destin cannibale.** De Roger Guillot, avec Thierry Fortineau, Consuelo de Haviland.
23.30 **Musique : Carnet de notes.** Extraits de *Don Carlo*, de Verdi, par l'Orchestre symphonique de Québec, sol. : Renato Scotto.

CANAL +

20.30 **Téléfilm : La porte en face.** De Max Fischer, avec George Segal, Irène Cara.
22.05 **Documentaire : Mana Kini, de l'autre côté du fleuve.**
22.50 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : Masquerade.** ■■ Film américain de Bod Swaim (1988), avec Rob Lowe, Meg Tilly.
0.30 **Cinéma : Apportez-moi la tête d'Alfredo Garcia.** ■■ Film américain de Sam Peckinpah (1974). Avec Warren Oates, Isela Vega, Gig Young (v.o.).

LA 5

20.40 **Téléfilm : Perdus dans la ville.** De Michael Pressman, avec Richard Thomas, Mary Crosby.
22.15 **Série : L'inspecteur Derrick.**
23.20 **Sport : Tennis.** Tournoi de Wimbledon : résumé de la journée.
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

20.35 **Téléfilm : A la recherche de Lily.**
22.10 **Série : Clair de lune.**
23.00 **Série : Les années coup de cœur.**
23.30 **Magazine : Avec ou sans rock.**
0.10 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

20.00 **Documentaire : Propaganda, l'image et son pouvoir** (1). De Pierre Beuchot.
21.00 **Théâtre : Le conte d'hiver.** Pièce de William Shakespeare, mise en scène de Luc Bondy.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio-archives.** Harry Fragson, portrait d'un chanteur franco-anglais du début du siècle.
21.30 **Musique : Black and blue.** *Qui aime quoi ?*
22.40 **Nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 10 décembre 1989 à l'EMIS de Sarrebruck) : Pelléas et Mélisande op. 80, de Fauré ; Concerto pour piano et orchestre en sol majeur, de Ravel ; Symphonie nº 4 en fa mineur op. 36, de Tchaïkovski, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. Myun Whun Chung.
22.20 **Musique légère.** Le chemineau (ouvertures 2e, 3e et 4e acte), de Leroux ; Le ménétrier op. 19 nº 2, de Wieniawski ; Variations sur Au clair de la lune, de Jeanjean ; Chanson polonaise, de Wieniawski.
23.07 **Le livre des meslanges.**
0.30 **Poissons d'or.**

Samedi 7 juillet

TF 1

13.45 **La Une est à vous.**
15.45 **Tiercé à Enghien.**
15.50 **La Une est à vous** (suite).
18.10 **Série : Paire d'as.**
19.05 **Série : Marc et Sophie.**
20.00 **Journal, Météo, Tapis vert et Loto.**
20.35 **Variétés : Surprise sur prise.** Emission présentée par Patrick Sébastien, Jean-Pierre Foucault et Marcel Beliveau.
22.15 **Sport : Football.** Coupe du monde : match de classement pour la 3e et la 4e place, en différé de Bari : Angleterre-Italie.
23.50 **Jeu : Bookmatch.**
23.55 **Magazine : Formule sport.**
0.45 **Journal et Météo.**

A 2

13.20 **Magazine : Résistances.** De Noël Mamère et Michel Foucher. Territoires de villes.
14.30 **Série : Larry et Balki.**
15.00 **Sport : Cyclisme.** Tour de France : 6e étape.
17.00 **Magazine : Course en tête.**
17.50 **Magazine : Villas de stars.** Présenté par Michel La Rosa, Marie-Paule Belle.
19.00 **Série : Un duo explosif.**
19.30 **Le journal du Tour.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Jeu : Les clés de Fort Boyard.** De Jacques Antoine, animé par Patrice Laffont et Marie Talon.
21.45 **Documentaire : Spécial Transantarctica.** L'expédition de Jean-Louis Etienne, Will Steger, Victor Boyarsky, Geoff Somers, Keizo Funatsu et Qin Dahe à travers l'Antarctique.
23.25 **Journal et Météo.**
23.40 **Le journal du Tour.**

FR 3

13.00 **Magazine : Estivales.** Présenté par Jérôme Savary. Le vingt-cinquième anniversaire du Festival Sigma.
14.00 **Magazine : Racines.** Les mosquées en France, qui doit les construire ?

— *De 15.00 à 19.00 La SEPT* —

19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région.

— *De 20.00 à 0.00 La SEPT* —

0.00 **Concert.** The Warehouse party, a dance music show : spectacle enregistré lors du dernier MIDEM à Cannes.

CANAL +

13.35 **Téléfilm : La fracture du myocarde.** De Jacques Fansten, avec Sylvain Copans, Dominique Lavanant.
15.30 **Téléfilm : Fausse note.** De Sig Shore, avec Harvey Keitel, Ed Nelson.
17.05 **Sport : Sumo.**
17.45 **Documentaire : Les animaux du Grand Nord.** De Jean-Louis Frund.
18.10 **Cabou cadin.** Charlotte, Fléo et Benjamin ; Gophers ; Police académie ; Sharky et Georges.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

20.30 **Téléfilm : La dernière étape.** De Martin Speer, avec Gregory Harrison, Cheryl Ladd.
22.30 **Documentaire : Jane et les chimpanzés.** De Barbara Jampel.
23.15 **Flash d'informations.**
23.20 ▶ **Portrait : Otis Redding.**
0.00 **Cinéma : Adorable Lola.** Film français classé X de Gérard Kikoïne (1981). Avec Marylin Jess, Mika, Piotr Slave.
1.15 **Cinéma : Barfly.** ■■ Film américain de Barbet Schroeder (1987). Avec Mickey Rourke, Faye Dunaway, Alice Krige (v.o.).

LA 5

13.30 **Sport : Moto.** Grand Prix de Belgique.
15.40 **Sport : Tennis.** Tournoi de Wimbledon, en direct : Finale simple dames.
18.50 **Journal images.**
19.00 **Les mordus de la vidéo.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Téléfilm : Coupable ou innocent ?** De Theodor Kotulla, avec Götz George, Eberard Feik.
22.15 **Magazine : Désir.**
23.10 **Sport : Tennis.** Tournoi de Wimbledon : résumé de la journée.
23.30 **Téléfilm : Nom de code Zebra.** De Joe Tornatore, avec Jim Mitchum, Frank Sinatra Jr.
0.00 *Journal de minuit.*

M 6

14.20 **Série : Les aventures de papapoule.**
15.10 **Série : Laramie.**
16.00 **Magazine : Adventure.**
16.15 **Série : Section 4.**
17.05 **Série : L'homme de fer.**
18.00 **Informations : M 6 express.**
18.05 **Variétés : Multitop.**
19.25 **Magazine : Turbo.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Téléfilm : Un enfant disparaît.** De Robert Markowitz, avec Richard Masur, Paul Regina.
22.20 **Téléfilm : Les esclaves de la nuit.** De Ted Post, avec James Franciscus, Lee Grant.
23.35 **Six minutes d'informations.**
23.45 **Les privés de la nuit.** Séries : Peter Gun et Mister Lucky.

LA SEPT

15.00 **Magazine : Imagine.**
15.30 **Documentaire : Le petit bonheur.** De Carma Hinton et Richard Gordon.
16.30 **Documentaire : Jean Painlevé au fil de ses films** (4). De Denis Derrien.
17.00 **Documentaire : Sylvie Guillem au travail.** D'André S. Labarthe.
18.00 **Magazine : Mégamix.** De Martin Meissonnier.
19.00 **Documentaire : Four American Composers** (John Cage). De Peter Greenaway.
20.00 **Documentaire : Histoire parallèle.** De Philippe Grandrieux.
21.00 **Documentaire : Tours du monde, tours du ciel** (4). De Robert Pansard-Besson.
22.00 **Soir 3.**
22.15 **Prologue.**
22.25 **Danse : Histoire du soldat.** Ballet de Jiri Kylian.
23.15 **Dialogue.** Débat animé par Daniel Rondeau.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Photo-portrait.** Joël Rebuchon, cuisinier.
20.45 **Dramatique.** L'attente, de Jacques Borel.
22.35 **Musique : Opus.** Benny Waters.
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Opéra** (donné le 5 décembre 1989 au Théâtre de la Monnaie, à Bruxelles) : Fierabras, opéra en trois actes D 796, de Schubert, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la Monnaie, dir. Ingo Metzmacher ; sol. : Robert Holl, Deborah Voigt, Richard Cowan, Thomas Dewald, Marek Torzewski, Alexander Malta, Thomas Moser, Margaret Jane Wray, Brigitte Balleys, Urban Malmberg.
23.08 **Le monde de la nuit.**
0.30 **Notes de voyages.** La route du thé.

Dimanche 8 juillet

TF 1

7.45 **Jardinez avec Nicolas.**
8.00 **Le Disney club.**
10.05 **Club Dorothée.**
10.55 **Magazine : Les animaux de mon cœur.**
11.25 **Magazine : Auto-moto.**
11.55 **Jeu : Tournez... manège.**
12.25 **Jeu : Le juste prix.**
12.55 **Météo et Journal.**
13.20 **Divertissement : Le bêtisier de TF 1.**
13.50 **Sport : Automobile.** Grand Prix de France de formule 1 au Castellet.
15.50 **Tiercé à Longchamp.**
15.55 **Série : Côte Ouest.**
16.45 **Dessins animés : Disney parade.**
17.55 **Magazine : Téléfoot.**
18.55 **Divertissement : Vidéo gags.** Emission présentée par Bernard Montiel. L'arrivée – attendue – des films d'amateurs.
19.30 **Journal, Météo et Tapis vert.**
19.55 **Sport : Football.** Coupe du monde : Finale, en direct de Rome. RFA-Argentine.
21.50 **Jeu : Bookmatch.**
21.55 **Magazine : Spécial sports.** Club Mondiale 90.
22.30 **Faisons la route ensemble.** Emission présentée par Marie-Laure Augry.
22.35 **Cinéma : La table aux crevés.** ■■ Film français de Henri Verneuil (1954). Avec Fernandel, Maria Mauban, Andrex.
0.05 **Journal et météo.**
0.25 **Théâtre : La pomme.** De Louis Verneuil et Georges Berr, avec Marc Dudicourt, Georges Beller.

A 2

8.00 **Jardinages.**
8.20 **Oscar et Daphné.**
9.00 **Connaître l'islam.**
9.15 **Emissions israélites.**
10.00 **Présence protestante.**
10.30 **Le jour du Seigneur.**
11.00 **Messe,** célébrée depuis la chapelle des Sœurs Saint-Joseph à Paris.
12.05 **Jeu : Bonne question, merci de l'avoir posée.** Animé par Lionel Cassan.
12.30 **Jeu : Les mariés de l'A 2.** Animé par Patrice Laffont.
13.00 **Journal et Météo.**
13.20 **Documentaire : La planète des animaux.** Le retour de l'aigle.
14.15 **Série : Larry et Balki.**
14.45 **Sport : Cyclisme.** Tour de France : 7e étape.
16.30 **Magazine : Course en tête.**
17.15 **Club sandwich.** Les nouvelles aventures de Lassie ; Woody Woodpecker show ; Jake Cutter.
18.30 **Magazine : Stade 2.** Athlétisme : Meeting à Edimbourg ; Football : Coupe du monde ; Cyclisme : Journal du Tour de France ; Automobile : Grand Prix du Castellet ; Canoë-kayak : championnat de France à Thonon ; Escrime : championnat du monde à Lyon ; Tennis : Tournoi de Wimbledon ; Les résultats de la semaine.
19.00 **Le journal du Tour.**
19.30 **Série : Maguy.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Série : Boileau-Narcejac.** Maléfices, de Carlo Rola, avec Pierre Malet, Iris Berben.
22.10 Feuilleton : Nord et Sud (2e épisode).
23.45 **Journal et Météo.**
0.00 **Le journal du Tour.**
0.20 **Musiques au cœur de l'été.** Concert J.-S. Bach au Louvre.

FR 3

9.00 **Samdynamite.**
11.30 **Magazine : Mascarines.** Présenté par Gladys Say.
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Magazine : Estivales.** Euro sud : mourir sur l'asphalte.
12.45 **Journal.**
13.00 **Magazine : D'un soleil à l'autre.** *De Jean-Claude Widemann.*
13.30 **Magazine : Musicales.** D'Alain Duault. Concert d'été avec l'Orchestre symphonique français, dir. Laurent Petitgirard, sol. : Pascal de Voyon, piano.
14.30 **Magazine : Sports 3 dimanche.** Escrime : championnats du monde à Lyon ; Handisport : championnats du monde ; Football : Coupe du monde.
17.30 **Magazine : Pare-chocs** (rediff.).
18.00 **Amuse 3** Les tortues.
18.30 **Magazine : Planète show.** Présenté par Cyril Viguier.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.00 **Série : Benny Hill.**
20.35 **Spectacle : La piste aux étoiles.** Emission de Gilles Margaritis, présentée par Roger Lanzac.
21.20 **Variétés : Devine qui vient derrière la porte ?** Emission de Maritie et Gilbert Carpentier, animée par Roger Pierre et Jean-Marc Thibault.
22.15 **Journal et Météo.**
22.40 **Magazine : Le divan.** D'Henry Chapier. Invité : Youssef Chahine.
23.00 **Cinéma : J'accuse.** ■■ Film français d'Abel Gance (1918-1919). Avec Romuald Joubé, Séverin Mars, Maryse Dauvray.
0.50 **Musique : Carnet de notes.**

CANAL +

7.00 **Cabou Cadin.**
8.15 **Documentaire : La forêt de corail.** De David Parer.
8.45 **Documentaire : La colo des petits gros.** De Barbara May.
9.15 **Cinéma : Têtes vides cherchent coffre plein.** ■ Film américain de William Friedkin (1978). Avec Peter Falk, Peter Boyle, Warren Oates.
11.00 **Cinéma : Masquerade.** ■■ Film américain de Bob Swaim (1988). Avec Rob Lowe, Meg Tilly, Kim Cattrall.

— *En clair jusqu'à 13.35* —

12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **Série : Allô ! Allô !**
13.05 **Documentaire : Sur la piste de l'animal le plus secret.** 3. L'Afrique.
13.35 **Dessins animés : Décode pas Bunny.**
15.05 **Série : Deux solistes en duo.**
16.00 **Musique : Opus plus** (1re partie).
17.00 **Magazine : Mag max.**
18.00 **Cinéma : SOB** ■ Film américain de Blake Edwards (1981). Avec Julie Andrews, William Holden, Richard Mulligan.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

19.55 **Flash d'informations.**
20.00 **Les superstars du catch.**
20.30 **Cinéma : Roselyne et les lions.** ■■ Film français de Jean-Jacques Beineix (1989). Avec Isabelle Pasco, Gérard Sandoz, Philippe Clévenot.
22.20 **Flash d'informations.**
22.30 **Cinéma : Pépé le Moko.** ■■■ Film français de Julien Duvivier (1936). Avec Jean Gabin, Mireille Balin, Gabriel Gabrio.
0.00 **Musique : Opus plus** (3e partie).
1.30 **Cinéma : Vampire... vous avez dit vampire ?** ■ Film américain de Tom Holland (1985). Avec Chris Sarandon, William Ragsdale, Amanda Bearse.

LA 5

11.05 **Série : Wonder woman.**
12.05 **Série : Supercopter.**
13.00 **Journal.**
13.25 **Téléfilm : Un justicier pas comme les autres.** De Michael Schultz, avec Sam Jones, Nana Visitor.
14.35 **Les mordus de la vidéo.**
15.00 **Sport : Tennis** Tournoi de Wimbledon, en direct : Finale simple hommes.
18.00 **Série : Riptide.**
18.50 **Journal images.**
19.00 **Série : Rintintin junior.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.35 **Téléfilm : Meurtre sous les tropiques.** De John Erman, avec Lee Remick.
22.10 **Sport : Tennis.** Tournoi de Wimbledon : résumé.
22.30 **Cinéma : D'où viens-tu Johnny ?** ■ Film français de Noël Howard (1963). Avec Johnny Hallyday, Sylvie Vartan, Evelyne Dandry.
0.15 **Journal de minuit.**
0.25 **Téléfilm : Double détente.** De Claude-Jean Bonnardot, avec Etienne Bierry, Ginette Leclerc.

M 6

9.00 **Jeu : Pour un clip avec toi.**
10.25 **Téléfilm : Les jeunes pionniers** (1re partie).
11.55 **Infoconsommation.**
12.00 **Informations : M 6 express.**
12.05 **Magazine : Sport 6 première.**
12.15 **Dessins animés : Graffi'6.**
12.40 **Série : Les routes du paradis.**
13.25 **Série : Madame est servie** (rediff.).
13.50 **Série : Roseanne.**
14.20 **Feuilleton : Les aventures de Pinocchio** (2e épisode).
15.10 **Série : Laramie.**
16.00 **Magazine : Adventure.**
16.15 **Série : Section 4.**
17.05 **Série : L'homme de fer.**
18.00 **Informations : M 6 express.**
18.05 **Série : Clair de lune.**
19.00 **Magazine : Culture pub remix.**
19.30 **Série : Les années coup de cœur.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Magazine : Sport 6.**
20.35 ▶ **Cinéma : Le lieu du crime.** ■■ Film français d'André Téchiné (1986). Avec Catherine Deneuve.
22.20 **Capital.**
22.30 **Cinéma : La nuit porte-jarretelles** □ Film français de Virginie Thévenet (1984). Avec Jezabel Carpi.
0.00 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

14.30 **Téléfilm : Combat singulier.** De Gert Steinheimer (v.o.).
16.00 **Documentaire : Les instruments de musique et leur histoire.** (5). De Gerhard Vogel, Rainer Aust et Michael Krey.
16.30 **Documentaire : Propaganda, l'image et son pouvoir.** (1) De Pierre Beuchot.
17.30 **Théâtre : Le conte d'hiver.** Pièce de William Shakespeare, mise en scène de Luc Bondy.
21.00 *Téléfilm : Lorca, mort d'un poète.* (2e partie). D'Yvan Antonio Bardem.
22.50 **Court métrage : Novembre à Paris.**
23.00 **Documentaire : Le temps des cathédrales.** (2). De Roger Stéphane et Roland Darbois.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Atelier de création radiophonique.** Ne te retourne pas, lui dit le vent, Geronimo est derrière toi.
22.35 **Musique : Le concert.** Années pèlerinage : troisième année, Italie, de Liszt, par Alain Neveux, piano.
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **La vie de château.** Concert (donné le 22 juin lors du Festival de Sully) : Quatuor à cordes nº 17 en si bémol majeur K 458, de Mozart ; Quatuor à cordes nº 4, de Schnittke ; Quatuor à cordes nº 12 en fa majeur op. 96, de Dvorak, par le Quatuor Alban Berg.
23.05 **Climats.** Musiques traditionnelles. Voix russes (2e partie).
0.30 **Archives dans la nuit.** Le Quatuor Borodine.

AGENDA

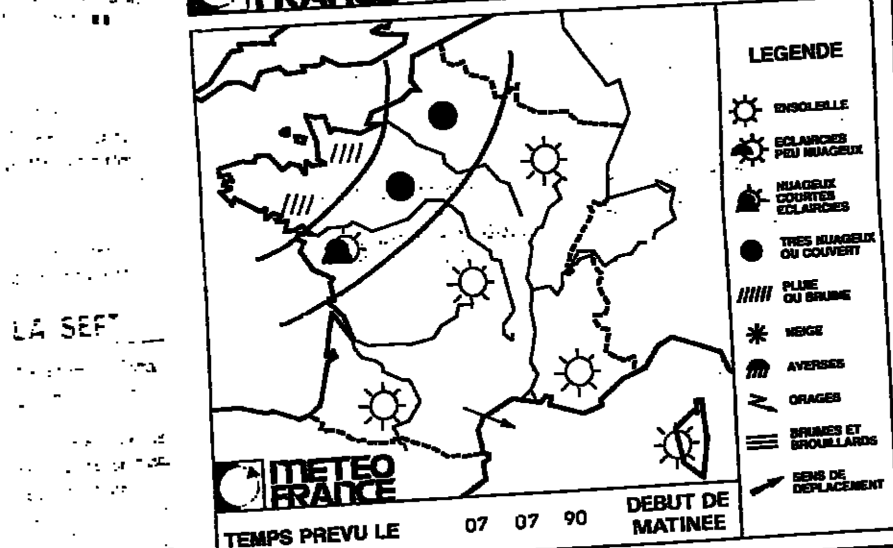
MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 6 JUILLET 1990 A 0 HEURE TU

METEO FRANCE

PRÉVISIONS POUR LE 8 JUILLET A 12 HEURES TU

METEO FRANCE



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 6-7-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 5-7-90 à 6 heures TU et le 6-7-90 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	26	17	C
BIARRITZ	22	14	A
BORDEAUX	20	11	N
BOURGES	20	8	D
BREST	17	10	N
CAEN	16	11	C
CHERBOURG	16	12	C
CLERMONT-FER.	22	11	N
DIJON	20	12	C
GRENOBLESM-H	25	13	C
LILLE	18	10	C
LIMOGES	18	11	C
LYON	25	13	N
MARSEILLE-MAR.	27	16	D
NANCY	20	13	C
NANTES	19	10	D
NICE	24	22	D
PARIS-MONTS	19	13	N
PAU	24	12	N
PERPIGNAN	29	16	D
RENNES	18	10	N
ST-ETIENNE	24	11	N
STRASBOURG	19	13	A
TOURS	19	8	C
TOULOUSE	28	13	N
POINTE-A-PITRE	-	-	-

ÉTRANGER

ALGER	32	15	N
AMSTERDAM	18	12	A
ATHÈNES	33	24	D
BANGKOK	33	26	N
BARCELONE	27	17	P
BELGRADE	25	13	D
BERLIN	21	13	A
BRUXELLES	18	12	N
LE CAIRE	36	23	D
COPENHAGUE	18	12	A
DAKAR	28	24	N
DELHI	31	26	P
DJERBA	29	21	D
GENÈVE	21	13	P
HONGKONG	31	25	D
ISTANBUL	29	22	D
JÉRUSALEM	29	20	D
LISBONNE	27	16	D
LONDRES	19	9	C
LOS ANGELES	25	17	D
LUXEMBOURG	17	10	P
MADRID	35	14	D
MARRAKECH	43	23	D
MEXICO	-	-	-
MILAN	28	15	D
MONTRÉAL	26	10	D
MOSCOU	25	21	C
NAIROBI	23	14	C
NEW-YORK	35	23	D
OSLO	17	13	P
PALMA-DE-MAJ.	28	21	D
PÉKIN	31	24	D
RIO-DE-JANEIRO	-	-	-
ROME	28	21	N
SINGAPOUR	-	-	-
STOCKHOLM	20	13	O
SYDNEY	19	9	D
TOKYO	31	24	C
TUNIS	31	16	D
VARSOVIE	21	17	C
VENISE	26	20	N
VIENNE	27	14	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 6 juillet à 0 heure et le dimanche 8 juillet à 24 heures.

Durant ce week-end, le temps sera perturbé sur la moitié nord du pays. Les perturbations atlantiques affecteront ces régions. Cependant, la moitié sud du pays sera épargnée et le temps sera bien ensoleillé.

Samedi : pluie sur la moitié nord, soleil au sud.

Dès le matin, le temps sera couvert sur un quart nord-ouest du pays soit de la Bretagne et des pays, de Loire au Bassin parisien et au Nord. Il pleuvra même sur la Bretagne et la Normandie.

Au cours de la journée, les nuages gagneront du terrain sur les éclaircies et le temps gris se généralisera à toutes les régions situées au nord de la Loire. Il pleuvra sur le Bassin parisien, le Nord, en Champagne-Ardenne et jusqu'en Lorraine en soirée. Sur le reste du pays, soit de l'Aquitaine aux Alpes et au Sud-Est, on pourra profiter d'une journée bien ensoleillée.

Les températures matinales iront de 10 à 12 degrés sur la moitié nord, 12 à 14 degrés sur le Sud, atteignant 17 degrés sur le Sud-Est. Les maximales atteindront 18 à 20 degrés sur la moitié nord, 23 à 25 degrés sur le Sud-Ouest et 26 à 28 degrés sur le Sud-Est.

Dimanche : couvert au nord, soleil au sud

Sur la Bretagne, la Normandie, le Nord-Pas-de-Calais et les Ardennes, ce sera une journée grise et pluvieuse. Des pays de Loire au Centre, à la Franche-Comté et à l'Alsace, le ciel restera très nuageux, voire couvert, et le soleil ne fera que de timides apparitions.

Sur le reste du pays, de l'Aquitaine au Massif central, aux Alpes et au Sud-Est le temps sera bien ensoleillé. Seuls quelques nuages élevés viendront troubler le ciel au nord des Alpes et du Massif central.

CARNET DU Monde

Naissances

– **Christiane LOUSSOUARN** et **Edmond ABBOU**

ont la joie d'annoncer la naissance de

Louise,

le 2 juillet 1990.

155, rue du Château,
75014 Paris.

Fiançailles

– **Roland SICSIC** et son épouse **Claudine**, née Karsenty,

sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fille

Sandrine
avec **Jean-Baptiste BÉJANIN.**

12, rue Léon-Cogniet,
75017 Paris.

Mariages

– Mme **Marcelle DE BOUHELLIER-LEPELLETIER,**
M. et Mme **Didier AARON,**

sont heureux de faire part du mariage de leur petit-fils et fils,

Hervé
avec
Mlle Marina BATISTA.

La cérémonie a été célébrée dans l'intimité par le R.P. Eugène Merlet, en la cathédrale Saint-Patrick de New-York, le 2 juillet 1990.

1, avenue du Maréchal-Maunoury,
75016 Paris.
32, East 67th Street,
New-York 10021.

– Mme et M. **Philippe FINCHELSTEIN,**
Mme **Monique JAQUES,**

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Laurence et Frédéric,

célébré le 1er juillet 1990, à la synagogue Buffault.

– **Nicole VACHER**
et
Thomas Joseph NEILL

sont heureux de faire part de leur mariage, le 7 juillet.

9, rue Jonas,
75013 Paris.

Décès

– **Gilbert-Paul BERTRAND**
architecte DPLG,

nous a quittés le 3 juillet 1990, à Montreuil, à l'âge de soixante-six ans.

La cérémonie d'incinération aura lieu le mercredi 11 juillet, à 14 heures, au crématorium du Père-Lachaise, à Paris-20e.

Monique Hibon,
sa compagne,
Emilienne Bertrand,
sa sœur,
Frédérique et Françoise Bertrand,
ses filles,
Jérémy,
son petit-fils,
invitent à venir se recueillir avec eux.

Pas de fleurs ; si vous souhaitez faire un don, il sera versé à la recherche contre le cancer.

8, avenue Jean-Moulin,
93100 Montreuil.

– Les anciens élèves de l'école Saint-Paul d'Angoulême
ont la douleur de faire part du décès du

Chanoine COUDREAU,
officier de la Légion d'honneur,
officier
dans l'ordre national du Mérite,
ancien supérieur de l'école Saint-Paul.

Ses obsèques ont eu lieu en la cathédrale d'Angoulême, le vendredi 6 juillet 1990.

Montpellier. Paris.

Yvette et Jean-Marie Servent-Fournera,
Aline et Christian Roussié-Fournera,
ses enfants,
Jean-Louis, Pierre et Sophie,
Guilhem et Françoise,
Denis et Nathalie,
Olivier et Claudine,
Hervé et Florence,
ses petits-enfants,
Michaël, Laurène, Emanuel, Camille, Elodie, Domitille, Clémence, Baptiste, Marine,
ses arrière-petits-enfants,
M. Roger Fournera,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mlle Molinier,
Mme Clerc
et ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Parents et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Maurice FOURNERA,
chef de division honoraire
de préfecture,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,

survenu le 3 juillet 1990, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 6 juillet en l'église Sainte-Thérèse, à Montpellier.

– Les familles Levet, Thionnet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger LEVET,

survenu le 30 juin 1990, dans sa soixante-dix-huitième année, à Saint-Cloud.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité à Boulogne (Hauts-de-Seine).

Cet avis tient lieu de faire-part.

BP 90,
92105 Boulogne.

– M. et Mme Jean Pajon,
M. et Mme Jean-Pierre Pajon
et Jennifer,
ses neveux,
ont la douleur de faire part du décès de leur tante

Louise Marie PAJON,

survenu le 6 juin 1990, à son domicile à Aubusson (Creuse).

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue, appréciée et aimée.

18, rue Gabriel-Péri,
91210 Draveil.

– Mme Annick Paumelle,
Christophe, Michel et Alexandre,
ses enfants et petit-fils,
M. Georges Parsy,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Claude Parsy
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Coste,
leurs enfants et petits-enfants,
ses frères, beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Jean PAUMELLE,
née Jocelyne Parsy,

pieusement décédée le 5 juillet 1990, dans sa soixante et unième année.

Le service religieux sera célébré le mardi 10 juillet, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Clamart (Hauts-de-Seine), place Ferrari, où l'on se réunira, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Criel-sur-Mer (Seine-Maritime), le même jour à 17 heures.

– Jean Rossignol,
son père,
Christian et Michelle Rossignol,
Jean-Pierre et Catherine Rossignol,
Catherine Rossignol,
ses frères, sœur et belles-sœurs,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part de la disparition en mer de

Dominique ROSSIGNOL,
ancien élève de l'ENS (rue d'Ulm),
chercheur à l'ORSTOM,

au début de juin 1990.

Une messe sera célébrée le jeudi 12 juillet, à 11 heures, en l'église Saint-Germain de Saint-Germain-en-Laye.

3, rue du Val-Joyeux,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

– M. le grand rabbin régional de Marseille.
Et le corps rabbinique.
M. le président du consistoire israélite de Marseille,
M. le président du consistoire régional Alpes-Provence,
M. le président de la grande synagogue Breteuil.
Le personnel du consistoire de Marseille.
ont la douleur de faire part du décès de leur vénéré chef spirituel

Israël SALZER,
ancien grand rabbin de Marseille
et de la région,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaillé du Mérite colonial.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 22 juin 1990, à Marseille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

CIM,
119, rue Breteuil,
13006 Marseille.

– Tous ceux qui l'ont aimé,
Ses amis du *Monde*,
Sa famille,
ont la tristesse d'annoncer la mort de

Jean-Pierre THIECK,
alias Michel FARRÈRE,
correspondant du *Monde* en Turquie.

Jean-Pierre Thieck sera incinéré au crématorium du Père-Lachaise, jeudi 12 juillet 1990, à 15 h 15, entrée, 16, rue du Repos.

192, rue Saint-Maur,
75010 Paris.

– L'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (IREMAM)
a le regret de faire part du décès de

M. Jean-Pierre THIECK,
agrégé de l'Université,
chercheur à l'IREMAM,

survenu à Paris, le 5 juillet 1990.

IREMAM,
5, avenue Pasteur,
13100 Aix-en-Provence.

(Lire page 4)

– Mme Paul Vivien,
Ses enfants
Et petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du décès du

docteur Paul VIVIEN,
professeur honoraire
à l'université de Rennes.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 4 juillet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, rue Pierre-Loti,
35700 Rennes.

– Mme Demitrios Tsolkas,
sa belle-mère,
Mme Sophia Tsolka,
sa sœur,
M. et Mme Constantin Tsolkas
et leurs enfants,
M. et Mme Georges Tsolkas
et leurs enfants,
ses oncles, tantes et cousins,
Tous ses parents,
Alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Andreas TSOLKAS,

survenu à Paris, le 2 juillet 1990, à l'âge de trente ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le lundi 9 juillet, à 16 heures, en la cathédrale grecque orthodoxe Saint-Etienne, 7, rue Georges-Bizet, Paris-16e.

51 Pondou Street,
Argyroupolis,
Athènes (Grèce).
245, avenue Daumesnil,
75012 Paris.

Anniversaires

– Il y a dix ans s'éteignait

Lionel BERMAN.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

– A **Charles de LA JONQUIÈRE** (Jean-Pierre)

« Le météore, l'aimé 1982-1990 ».

Bilou-Alain,
Victoria.

– *In memoriam.*

Mme Layla CHADAREVIAN

décédée le 8 juillet 1989.

Une messe sera célébrée à son intention le dimanche 8 juillet, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-et-Saint-André, 1, rue de Gex, Ferney-Voltaire (Ain, France).

– Munich, Paris, New-Delhi.

Il y a dix ans s'éteignait, à Fontainebleau, le plus tendre des grands-pères,

Antoine GUÉGAN,
1909-1980,
croix de guerre
et médaille militaire 1939-1945.

Peter, Alain, Sandrine, Olivier, Anila, Eric...

– Le 7 juillet 1987, disparaissait

Maurice VILLENEUVE.

Nous nous souvenons.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité

PHILATÉLIE

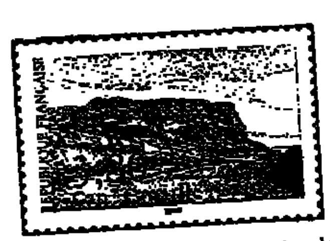
En filigrane



● **Premier timbre autocollant en Australie.** – L'Australie a émis, le 16 mai dernier, le premier timbre autocollant de son histoire. D'une valeur de 41 centimes, sur le thème du vélo, il est vendu en « roulettes » (bandes) de cent exemplaires ainsi qu'en bande de trois, moins coûteuses, aux collectionneurs.

● **Les « Poinçons de l'histoire », tome IV.** – La collection des « Poinçons de l'histoire », éditée par le Musée de la poste de Paris, retrace l'histoire du timbre à travers sept ouvrages, dont trois sont déjà parus. La souscription pour le tome IV, consacré aux savants et aux sciences et techniques, est ouverte au prix de 600 F (plus port 15 F), jusqu'au 31 octobre. Après cette date, le volume sera disponible au prix de 680 F. Les ouvrages de la collection sont composés de deux parties : la première, philatélique, sous la forme de feuillets où sont apposés les poinçons en taille-douce des timbres, avec leurs caractéristiques techniques ; la seconde, historique, comprenant les notices se rapportant aux dessins des timbres, illustrée à l'aide de maquettes, parfois inédites, de projets n'ayant pas vu le jour. Attention, tirage limité (renseignements et commandes auprès du musée, 34, boulevard de Vaugirard, 75731 Paris Cedex 15).

Cap Canaille-Cassis



La Poste mettra en vente, le lundi 16 juillet, un timbre à 3,80 F, *Cap Canaille-Cassis*.

Niché au fond d'une baie entre les hauteurs arides de la Gardiole à l'ouest et les falaises abruptes du cap Canaille (400 mètres) à l'est, le petit port de Cassis est situé à quelques kilomètres de Marseille.

Le timbre, au format horizontal 36 × 22 mm, dessiné par Péguy Brès, gravé par Claude Durrens, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

► **Vente anticipée à Cassis (Bouches-du-Rhône), les samedi 14 et dimanche 15 juillet, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à la Salle voûtée, à la mairie, place Baragnon.**

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*
5, rue Antoine-Bourdelle
Tél. : 42-22-20-20

هكذا من الأصل

SPORTS

La Coupe du monde de football

« La World Cup 1994 sera un succès »

Entretien avec M. Scott Parks Le Tellier, président du comité d'organisation de la Coupe du monde 1994 aux Etats-Unis

Alors que le Mondiale italien touche à sa fin, la prochaine Coupe du monde de football, en 1994 aux Etats-Unis, suscite bien des inquiétudes. Nombre d'observateurs estiment que ce pays, même s'il a les structures nécessaires, n'est pas encore prêt à accueillir un sport qu'il ne maîtrise pas (*le Monde* du 16 juin). M. Scott Parks Le Tellier, président du comité d'organisation de la World Cup, veut rassurer les Européens.

– Que pensez-vous de l'organisation du Mondiale ?

– Les Italiens ont fait de l'excellent travail. Les stades sont parfaits, les installations pour la presse sont très fonctionnelles, l'enthousiasme des gens est fantastique. Pendant un mois, vingt-deux experts américains ont pu avoir un exemple concret, sur le terrain, de ce qu'est une Coupe du monde de football. Un specialiste des problèmes de sécurité a suivi les opérations de maintien de l'ordre en Sardaigne. Un autre expert, spécialisé dans les transports, n'a cessé d'observer le dispositif italien... Nous avons énormément appris ici. Nous savons désormais ce qu'il faut faire et ne pas faire.

– Quels sont les points à améliorer ?

– Je peux, par exemple, vous assurer qu'aux Etats-Unis nous n'aurons pas de problème de vente des billets. Vous ne verrez pas de stades vides alors que des milliers de supporters attendent dans la rue, comme cela a parfois été le cas en Italie... Sur ce point, on ne peut que s'améliorer.

– Il vous reste quatre ans pour préparer votre première Coupe du monde. Certains estiment que votre pays n'est pas prêt à accueillir la plus importante compétition d'un sport qu'il ne connaît pas ?

– Ils se trompent. La Coupe du monde aux Etats-Unis sera un succès. Je vous le garantis. Notre handicap n'est ni physique ni financier. Nous avons les moyens et les infrastructures pour organiser une telle épreuve. Le problème est plutôt de familiariser le public américain avec ce sport. A ce sujet, sachez que les représentants de vingt-cinq agglomérations susceptibles d'accueillir des matches étaient présents en Italie à titre d'observateurs afin de comprendre la réalité du *soccer* tel qu'il est vécu en Europe.

– On a tout de même du mal à imaginer un match Belgique-Corée du Sud disputé devant un stade plein à Detroit !

– A Detroit peut-être, mais à Los Angeles, les tribunes seraient bondées. Quatre à cinq cent mille Coréens vivent en Californie. La grande force de notre pays est là, dans les multiples communautés qui le composent : nous pouvons dire que chaque pays participant sera soutenu par ses « exilés ». Il y a plus de Polonais à Chicago qu'à Varsovie ! Aux Etats-Unis, en cherchant bien, chaque équipe peut donc jouer à domicile.

– Ce qui n'empêche pas vos compatriotes de préférer le football américain ou le basket-ball...

– Là encore, il faut savoir que la situation évolue. Dix millions de gamins jouent au football aux Etats-Unis. Dans quatre ans, ils seront les premiers à se rendre au stade. Nous sommes le seul pays au monde où le football progresse. Les effectifs des clubs ne cessent d'augmenter. Partout ailleurs, ils stagnent ou, pis, régressent devant ceux du basket ou du tennis. Le football n'est bien sûr pas encore implanté aux Etats-Unis comme il l'est en France ou en Italie, mais il prend racine. Une compétition comme la Coupe du monde, disputée sur l'ensemble du territoire, permettra de l'implanter définitivement.

– Les Américains pourront-ils se passionner pour une compétition qu'ils n'auront aucune chance de remporter ?

– Chaque chose en son temps. L'équipe américaine a déjà accompli un exploit en se qualifiant pour la phase finale en Italie. Elle n'a jamais été ridicule au cours du Mondiale. Il lui reste quatre ans pour acquérir une nouvelle dimension. Le public y croit. Avant la Coupe du monde, soixante-deux mille personnes s'étaient déplacées pour la voir à l'œuvre à Stanford *en match amical contre l'URSS*. N'est-ce pas la meilleure preuve du potentiel du *soccer* ? Il nous faudra simplement éduquer les spectateurs, leur apprendre les règles, répéter sans cesse le nom des joueurs sur les écrans géants...

– Malgré les doutes émis çà et là, vous restez donc confiant ?

– Plus que jamais. Nous serons à la hauteur des espérances. La World Cup sera le plus grand événement sportif de l'histoire de l'humanité.

– Pourquoi, dans ces conditions, souhaitez-vous engager l'organisateur du Mondiale italien, M. Luca Di Montezemolo ?

– Nous pourrions avoir besoin de ses conseils, comme d'ailleurs de ceux d'autres personnes compétentes. Il ne faut pas voir là une manœuvre précipitée. Nous maîtrisons notre sujet. M. Montezemolo, s'il accepte nos propositions, pourrait nous aider. Il interviendrait *à titre de consultant et* non comme un grand patron. Tout cela me paraît logique. Après la Coupe du monde 1994 aux Etats-Unis, je comprendrai parfaitement que les organisateurs français – si la France obtient l'édition de 1998 – fassent appel à moi. Avec ou sans lui, notre Coupe du monde sera une réussite. »

Propos recueillis par
PHILIPPE BROUSSARD

Gérard Enault un « footeux » sorti de l'ENA

Portrait du directeur du comité de candidature de la France à la coupe 1998

MM. Fernand Sastre et Jean Fournet-Fayard *ont présenté* jeudi 5 juillet à Rome les grandes lignes de la candidature de la France pour l'organisation de la coupe du monde 1998. La présentation *officielle de cette candidature* devait intervenir vendredi 6 juillet, toujours à Rome, en présence du secrétaire d'état à la jeunesse et aux sports, M. Roger Bambuck. Le directeur du comité de candidature, M. Gérard Enault, est un ancien ouvrier, devenu énarque, mais qui rêvait d'être footballeur.

Une voix grave et rocailleuse, une carrure de discobole, une poignée de main en acier trempé, Gérard Enault, le directeur du Comité de candidature de la France à la Coupe du monde de 1998 n'a pas l'allure d'un haut fonctionnaire. Les « *manières policées* » de l'ENA, il ne les a pas gardées longtemps, « *tout juste deux ou trois ans après l'école, le temps de me donner une contenance* », confie-t-il. « *Ensuite, on retrouve ses propres valeurs* ».

Celles de ce gamin de quinze ans qui, en 1958, entre « *par tradition familiale* » à l'école des apprentis de marine. Sans conviction, mais sans regret. Car pour lui la vie c'est « *le foot et les filles (...) enfin, surtout le foot* ». Ses idoles s'appellent Kopa, Piantoni et Yachine. Son rêve, devenir comme eux footballeur professionnel.

Diplôme de charpentier-tôlier en poche, Gérard Enault entame sa double vie. Le jour, il transpire sur la coque du premier sous-marin atomique français, dépensant ce qu'il lui reste de sueur ; le soir, sur la pelouse de l'Union sportive du Travail d'Equeurdreville (Manche). Le club dispute le championnat de France amateurs et Gérard Enault poursuit son rêve.

Puis survient l'accident. Pas très grave, « *juste trois mois d'hospitalisation* », mais marié depuis peu, Gérard Enault prend conscience qu'il lui faut « *du solide* ». Alors, sa vie bascule. « *Il est venu me voir pour me demander des bouquins* », raconte Guy Mauger, l'ami de *toujours*. « *J'étais chef de chantier et il voulait que je recommence des études avec lui mais je n'avais pas son courage* ». Chaque soir après son travail, Gérard Enault potasse ses cours par correspondance avec, comme nouveau but, les concours. Pas l'ENA bien sûr, « *à l'époque je ne savais même pas ce que c'était* ». En 1969 il est reçu premier au concours de secrétaire administratif de la Marine.

Mais pas question de s'arrêter là. Dans le journal local, il découvre que « *l'ENA recrute par concours interne* » : il fonce. A l'arsenal, certains haussent les épaules. La première année il échoue, mais l'année suivante, à trente-deux ans, il réussit le concours. Commence la valse des étiquettes : chef du bureau du personnel civil au ministère de la Défense – « *je gérais le monde dont je venais* » – directeur de l'institution sociale des Armées, sous-préfet des Hautes-Alpes, chef de cabinet de Georgina Dufoix au ministère des Affaires sociales avant de retrouver la Défense auprès de Charles Hernu, puis Paul Quilès, « *un footeux comme moi* ».

Quelques jours avant les élections de mars 1986 il accepte « *prudemment* » un poste « *moins politique* » à la Jeunesse et aux Sports. Il y reste deux ans avant d'être appelé, en octobre 1988, par Jean Fournet-Fayard, président de la Fédération Française de Football, pour restructurer la maison et prendre la direction du Comité de candidature de la France. « *Pour moi, le vieux rêve se réalisait, c'était moins glorieux qu'un ministère, mais je retrouvais le foot. Et puis, la carrière, je m'en fous. Tout ce qui m'arrive depuis l'ENA c'est comme si c'était en plus* ».

NATHANIEL HERZBERG

CYCLISME : le Tour de France

Tintin soviétique au pays du vélo

Les cent quatre-vingt-quatorze coureurs ont ralié, jeudi 5 juillet, la ville de Sarrebourg, où devait être donné le départ de la sixième étape du Tour de France.

SARREBOURG
de notre envoyé spécial

Comme ses six cents confrères, Alexandre Vladykin a beaucoup roulé jeudi 5 juillet – près de 590 kilomètres – pour rallier Rouen à Sarrebourg, en Moselle. Une journée de voiture sans la voix nasillarde de Radio-Tour, puisque la compétition s'est mise en congé. Les coureurs, pour une fois, ont abandonné le macadam pour les sièges d'un avion, afin de rejoindre au plus vite le lieu de départ de la sixième étape.

Mais si beaucoup de journalistes et de techniciens se sont plaints de cette longue transhumance qui les maintenait éloignés des cyclistes, Alexandre Vladykin, lui, n'a pas protesté. La traversée de la France a même ravi le reporter soviétique, curieux de la géographie de l'Hexagone. « *Pour moi, le Tour est une occasion unique de découvrir un pays occidental, ses paysages et ses traditions* », explique-t-il, les yeux encore imprégnés des couleurs de la Brie ou des vignobles de la Champagne.

A trente-sept ans, le responsable de la section des sports internationaux du quotidien *Sovietski Sports* vit un rêve. Il peut suivre, « *en entier, l'une des plus prestigieuses épreuves cyclistes sur route* ». Finies les soirées passées devant les téléscripteurs de Moscou pour découvrir le nom du vainqueur d'une étape située quelque part sur une carte ! Il a enfin la chance de voir de ses propres yeux ces sprints en côte dont on lui a tant parlé, de côtoyer ces coureurs dont il connaît parfaitement le palmarès, de sentir la chaleur du public.

« *La rédaction de* l'Equipe *a proposé de me prendre en charge pendant la durée de l'épreuve, c'est grâce à cette générosité que je suis là* », précise le journaliste soviétique. Car son journal, malgré ses cinq millions d'exemplaires diffusés quotidiennement, ne pouvait lui offrir un tel reportage.

« *Nos roubles ne valent pas grand-chose* », assure Alexandre Vladykin avec un sourire complice. Il ajoute que dans son pays les « missions » sont limitées à vingt jours, une règle ancienne dont l'origine se perd dans quelque bureau d'un comité, mais qui ne souffre pas d'exception. « *Ainsi, pour la Coupe du monde de football en Italie, deux envoyés spéciaux se succèdent sur place pour éviter d'enfreindre ce principe sacré.* »

Problèmes de transmission

Invité exceptionnel, Alexandre Vladykin a bénéficié d'une faveur du Comité des sports. Il préfère ne pas évoquer les longues négociations, pour ne retenir que cette autorisation finalement positive. « *Mon rôle est bien sûr d'évoquer les performances des coureurs soviétiques engagés sur le Tour, mais aussi d'expliquer comment s'organise un tel événement sportif et décrire tout ce qui se passe sur la route, les manifestations de paysans comme la foule au Mont-Saint-Michel.* »

Alors, le Tintin venu du pays des soviets observe, derrière ses fines lunettes rondes, toute cette population bizarre qui forme la caravane. Il note les remarques des vieux routiers devenus conseillers-chauffeurs, il cherche les raisons qui poussent des entreprises à distribuer des kilos *de sacs en plastique et de casquettes*, il tente de comprendre les motivations de ces athlètes toujours prêts à tendre leur visage vers les caméras de la télévision.

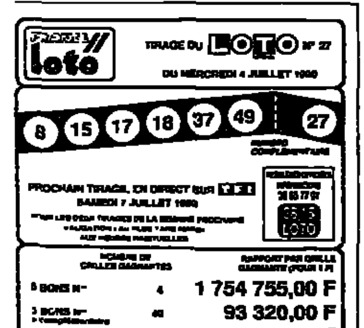
Ses trois ans d'études de la langue française à l'université de Moscou lui permettent de dialoguer avec les sportifs comme avec les commerçants qu'il rencontre au hasard de ses haltes. Ensuite, le soir venu, Alexandre Vladykin peut rédiger, dans sa chambre d'hôtel, les textes qu'il destine à son journal.

« *Le vrai problème, c'est la transmission*, reconnaît-il. *Il est impossible d'appeler Moscou des hôtels et même des bureaux de poste. Je dois attendre que mon journal me joigne* ; *et, comme les employés ont des horaires très stricts, c'est souvent difficile.* » Les lourdeurs administratives qui règnent dans son pays lui pèsent un peu. « *Mais, pour l'instant, c'est encore comme cela* », assure le journaliste qui cite l'exemple, selon lui aberrant, des typographes qui ne bénéficient d'un jour de repos que le dimanche, privant ainsi les lecteurs sportifs de résultats et de commentaires le lendemain des jours de rencontres ou de manifestations nationales.

Au moment où les cyclistes soviétiques viennent se mesurer aux coureurs de l'Ouest, Alexandre Vladykin demeure réservé sur leurs capacités à remporter des victoires. « *Ce ne sont pas encore de vrais professionnels, ils n'ont pas saisi l'importance des primes de bonifications ou des sprints qui permettent de gagner quelques secondes* ».

Pour lui, les coureurs soviétiques ne doivent pas rester isolés dans une équipe, ils doivent au contraire apprendre leur nouveau métier au contact des « anciens » du peloton. « *Des remarques qui vont surprendre mes lecteurs. Ils ne comprennent pas pourquoi les meilleurs amateurs ne se transforment pas automatiquement en champions toutes catégories* », assure le rédacteur de *Sovietski Sports*.

SERGE BOLLOCH



TENNIS : les internationaux de Grande-Bretagne

Steffi Graf éliminée

Décidément, Zina Garrison s'est abonnée aux exploits. Après sa victoire en quart de finale face à la Yougoslave Monica Seles, l'Américaine vient de battre la meilleure joueuse mondiale et tenante du titre, l'Allemande Steffi Graf. Samedi, elle jouera dans la finale du tournoi de Wimbledon face à l'inépuisable Martina Navratilova qui, en battant l'Argentine Gabriela Sabatini, s'est qualifiée, à trente-trois ans et pour la onzième fois de sa carrière, pour le tour ultime de la compétition.

Etonnante Zina Garrison. Jamais la joueuse noire américaine n'a paru douter face à la championne du monde. A aucun moment elle n'a relâché la pression qu'elle avait installée sur le court central et sur les épaules de Steffi Graf. Et lorsque l'Allemande, dans le deuxième set, a semblé retourner la situation en se ruant, elle aussi, au filet, Zina Garrison a su laisser passer l'orage, rester concentrée et attendre que son adversaire faiblisse.

La Steffi Graf de 1989 n'aurait sans doute pas flanché. Elle ne se serait probablement pas laissé troubler par la position très avancée de Zina Garrison sur ses secondes balles de service. Elle n'aurait certainement pas laissé passer les deux occasions, alors qu'elle était menée deux jeux à un dans la troisième manche sur le service de Garrinson, d'égaliser à deux partout.

Reste que durant toute la rencontre, Zina Garrison a montré qu'avec toute sa confiance elle était capable de menacer n'importe quelle joueuse. Après les têtes de série numéro un et numéro trois, il lui faudra, samedi 7 juillet, pour remporter le tournoi, faire tomber la tête de série numéro deux.

N. H.

Les résultats

Simple dames
(Demi-finales)

Zina Garrison (E-U, nº 5) b. Steffi Graf (RFA, nº 1, tenante), 6-3, 3-6, 6-4 ; Martina Navratilova (E-U, nº 2) b. Gabriela Sabatini (Arg., nº 4), 6-3, 6-4.

Double dames
(Quarts de finale)

Larissa Savchenko - Natalia Zvereva (URSS, nº 3) battent Steffi Graf - Gabriela Sabatini (RFA-Arg., nº 8), 6-4, 1-6, 7-5.

Deux morts et des dizaines de blessés en Angleterre

Des hordes de Britanniques frustrés par la défaite de leur équipe face à la RFA en demi-finale du Mondiale se sont déchaînées dans trente villes anglaises, faisant deux morts, des dizaines de blessés et six cents interpellations, selon la police.

Dans la nuit du mercredi 4 au jeudi 5 juillet, des téléspectateurs en colère sont sortis des pubs après avoir vu l'élimination par tirs au but de leur équipe, y compris dans des villes n'étant pas traditionnellement associées au phénomène du hooliganisme (*le Monde* du 6 juillet). Des dizaines de policiers ont été blessés. Des véhicules étrangers ont été endommagés.

A Brighton, où ont eu lieu les scènes les plus violentes, une femme de soixante-trois ans a succombé à une crise cardiaque lorsque des supporters s'en sont pris aux vitres d'un pub. Un électricien a été frappé à mort à Totton, dans le sud du pays, alors qu'il tentait d'empêcher un groupe de jeunes de démolir une barrière *de jardin*. La police avait pourtant adopté un plan pour empêcher de tels troubles.

En France, cinq supporters britanniques, qui se rendaient à Turin avec cent cinquante camarades, ont été arrêtés en gare de Dijon dans la nuit du mardi 3 au mercredi 4 juillet, alors qu'ils importunaient les passagers du train Paris-Turin. Ils ont délogé passagers et bagages afin de voyager ensemble, molestant et injuriant sept policiers chargés de leur surveillance. Ils *ont été écroués jeudi à Dijon.*

Le procureur de la République n'avait pourtant pas requis la détention, estimant qu'ils avaient été « *déjà assez punis puisqu'ils n'ont même pas pu voir le match la télévision* », étant en garde à vue. Ils sont accusés de voies de fait et d'outrages à agents de la force publique. Le procès aura lieu le mercredi 18 juillet.

Au retour de Turin, quelque trois cents autres supporters britanniques, en transit jeudi à Paris, ont du être regroupés par la police alors qu'ils se dirigeaient vers les Grands Magasins. Ils ont été escortés gare du Nord et jusque dans le train de Calais pour prévenir tout débordement.

La parade des « Lions indomptables » à Yaoundé

Le retour au pays des « Lions indomptables » a entraîné des scènes de délire collectif dans les rues de Yaoundé, la capitale camerounaise, jeudi 5 juillet. Installés comme des généraux à la parade, Roger Milla et le capitaine Stephen Tataw en tête, joueurs et entraîneurs ont mis plus de quatre heures pour traverser les grandes artères de la ville à bord de véhicules militaires.

Plusieurs centaines de milliers de personnes (dans une ville qui compte un million d'habitants) ont *ovationné leurs idoles* – *éliminées* en quart de finale de la compétition par l'Angleterre, – obligeant même les forces de l'ordre à intervenir matraque à la main pour dégager certains carrefours. La veille déjà, à l'aéroport de Douala, vingt mille personnes avaient bravé la pluie pour applaudir la sélection camerounaise (*le Monde* du 6 juillet).

Des membres du gouvernement ont remis des gerbes de fleurs aux « héros » nationaux qui devaient être reçus et décorés par le chef de l'Etat, M. Paul Biya.

Le Monde

ÉCONOMIE

BILLET

L'impôt n'a pas la cote

Français ou américains, les boursiers non plus n'aiment pas les impôts. Evoquée par le *Wall Street Journal* comme une hypothèse sur laquelle travaillerait la Maison Blanche, la création d'un impôt sur les transactions boursières a provoqué le 5 juillet une baisse de 1,1 % de l'indice Dow Jones, le thermomètre du marché new-yorkais des actions.

Quel que soit son avenir, ce projet est révélateur d'une évolution des esprits aux Etats-Unis. Il n'y a plus de sujet tabou. Le président Bush estime nécessaire d'augmenter les recettes fiscales pour réduire le déficit budgétaire. Il a promis une baisse des taxes sur les gains en capital. Cela ne veut pas dire qu'il n'envisage pas de nouveaux impôts pour les riches. Taxer la Bourse et ses folies pourrait politiquement lui être utile.

L'impôt envisagé – de 0,5 % sur la valeur des transactions sur actions et obligations – mais pas sur les titres du Trésor américain – avait déjà été imaginé en 1987, mais rapidement abandonné. En fait, comme à l'époque, on reparle surtout de la création d'un impôt sur l'énergie.

Le lobby financier américain va affirmer que la création d'un tel impôt à Wall Street constituerait un handicap pour New-York. Dans un monde sans frontières, l'argent va là où il est le plus sûr, le mieux rémunéré mais aussi le moins taxé. New-York pourrait-elle créer un impôt de Bourse au moment où Londres le supprime et où Francfort envisage d'en faire de même?

Et en France? Depuis plusieurs années, les milieux professionnels militent en faveur d'une suppression de l'impôt de Bourse, qui existe déjà à Paris. Compte tenu du débat sur les inégalités, on voit mal M. Bérégovoy accorder un tel avantage à la Bourse – toujours considérée par certains socialistes comme le lieu symbole de l'argent facile.

Que les Américains envisagent de créer un tel impôt, n'est-ce pas, diront certains, la preuve de son utilité. Il est vrai qu'il rapporte annuellement environ 4 milliards de francs dans les caisses de l'Etat. Un tel impôt favorise pourtant davantage l'argent qui dort que l'argent qui bouge.

E. I.

Optimisme prudent de l'OCDE, enthousiasme des experts et des industriels aux premiers jours de l'unification

Le boom économique en RFA devrait se poursuivre et profiter aussi à ses partenaires

Après huit années d'expansion ininterrompue, l'économie ouest-allemande ne donne aucun signe d'essoufflement, selon les économistes et les industriels. Tous les indicateurs sont favorables, qu'il s'agisse de la croissance, des prix, de l'emploi, de l'investissement ou du commerce extérieur. L'unification en cours contribue à l'euphorie et devrait profiter aussi aux grands partenaires économiques de l'Allemagne.

L'OCDE signale toutefois, dans son rapport consacré à la RFA et publié jeudi 5 juillet, les risques d'une spirale inflationniste liée à l'évolution des salaires et des prix et appelle à une politique monétaire restrictive.

FRANCFORT

Correspondance

Le moment choisi pour réaliser l'union économique et monétaire entre les deux Allemagnes ne pouvait pas mieux tomber. Sur ce point, au moins, les responsables politiques et les experts économiques outre-Rhin semblent tous d'accord.

Avec un taux de croissance de 2,5 % pour les trois premiers mois de l'année, soit une progression de 4,4 % du PNB en rythme annuel (en partie seulement dû à un hiver clément), une forte progression des investissements productifs, particulièrement dans le bâtiment, ayant permis la création de 550 000 nouveaux emplois en un an, et un excédent commercial toujours aussi élevé (36,9 milliards de marks au premier trimestre 1990) malgré la poussée notable des importations par rapport aux exportations, l'économie ouest-allemande continue d'afficher un dynamisme insolent.

A tel point que toutes les prévisions de croissance pour 1990 ont été révisées à la hausse. Alors que les cinq grands instituts de conjoncture outre-Rhin avaient tablé, au début de l'année, sur un léger ralentissement de l'activité en 1990, le ministre des finances, M. Theo Waigel, a été le premier à rectifier le tir : pas moins de 4 % cette année encore ! Dans le premier rapport consacré à l'ensemble de la « zone mark », les instituts de conjoncture de Berlin et de Kiel estiment que la demande supplémentaire pour la RFA, du fait de l'union économique et monétaire avec la RDA, va se chiffrer l'année prochaine à environ 40 milliards de deutschemarks. Ce qui devrait permettre à nos voisins de maintenir leur rythme de croissance à peu près au même niveau qu'en 1990 et de créer entre 300 000 et 400 000 emplois supplémentaires.

Mais le chômage, qui a atteint en mai son niveau le plus bas en RFA depuis 1982 (6,2 % de la population active), ne diminuera pas pour autant, même s'il faut remonter aux années 50 pour trouver autant de gens au travail en RFA. Sur le plan des prix, les prévisions sont également optimistes puisque le taux d'inflation devrait se maintenir, cette année, en dessous de la barre des 3 % mais s'accélérera l'année prochaine (4 % en 1991).

Pourtant, sans le coup de pouce inespéré de l'union économique et monétaire, *« la conjoncture en RFA aurait présenté une image bien différente »*, écrit l'institut de recherche berlinois DIW. Deux raisons, en effet, militaient en faveur d'un ralentissement de l'activité : d'une part des taux d'intérêt élevés outre-Rhin, d'autre part une baisse de la demande en provenance des pays industrialisés. Ainsi, sous l'effet combiné des allégements fiscaux entrés en vigueur au début de l'année et des substantielles augmentations de salaires décidées à la suite des négociations salariales, la progression de la consommation intérieure va doubler cette année par rapport à l'année dernière (au moins 5 % d'augmentation). En 1991, toutefois, elle ralentira.

L'industrie à plein régime

Le niveau des investissements productifs, qui continuent de tirer la croissance, s'en ressentira : il augmentera de 8,5 % en 1990 mais seulement de 7,5 % en 1991 (contre 9,7 % en 1989). Même chose dans le bâtiment, très stimulé, depuis un an, par l'afflux des réfugiés en provenance des pays de l'Est, où l'on constatera également une baisse de la croissance des investissements productifs (5 % en 1990 mais 4,5 % en 1991). Pourtant, grâce à la demande supplémentaire induite par la RDA, les prévisions restent très optimistes, particulièrement pour les biens de consommation. Selon le président de l'Association fédérale pour le commerce de gros et avec l'étranger (BGA), M. Klaus Richter, les ventes des appareils électroniques, des denrées alimentaires, de l'outillage et des sanitaires vont faire un bond. Le commerce de détail, qui a fortement progressé en mai (4,7 % en rythme annuel), devrait connaître une croissance similaire au cours des six prochains mois.

Dans l'industrie, le secteur des machines-outils et celui de l'électronique continuent de tourner à plein régime malgré un léger affaiblissement des commandes en provenance de certains pays industrialisés. L'Association allemande des constructeurs de machines-outils (VDMA) estime que les besoins de la RDA en biens d'équipements s'élèvent à 300 milliards de DM. Même si la RFA va bénéficier au premier chef de ce nouveau marché, elle ne pourra prendre en charge qu'une partie de ces besoins. L'année dernière, la RFA a livré pour 2 milliards de DM de machine-outils à la RDA sur un chiffre d'affaires global de 200 milliards de DM. La part de la RDA pour les ventes de produits électroniques est également limitée puisqu'elle ne représente, l'année dernière, que 0,6 % du total des exportations ouest-allemandes. Mais, selon M. Karlheinz Kaske, patron de Siemens et président de l'Association centrale des industries électriques et électroniques (ZVEI), l'union économique et monétaire avec la RDA va permettre à la branche d'accroître ses investissements directs dans l'autre Allemagne et de diversifier sa production, qui devrait encore fortement progresser cette année (7,4 % contre 8,7 % en 1989).

Effet positif sur les échanges

Dans les autres secteurs, l'activité continue également d'être très soutenue. L'industrie automobile allemande, par exemple, n'a jamais produit autant de véhicules, et les délais de livraison pour les camions se sont considérablement allongés. Seule la chimie montre une certaine « fatigue » après sept années d'expansion continue. Grâce au dynamisme général, la production devrait toutefois encore augmenter de 3 % cette année.

Toujours selon l'Institut de Kiel, la RFA va accroître ses exportations de 8 % et 8,5 % au cours des deux prochaines années dans la mesure où les livraisons à la RDA vont s'intensifier (2 % de plus en 1990 et 4 % de plus en 1991). Mais comme une partie de ces marchandises sera importée de l'étranger, en raison d'un taux d'utilisation des capacités proche de 90 % en RFA, les importations à leur tour devraient connaître une augmentation substantielle (9,5 % en 1990 et 7,5 % en 1991).

CH. HOLZBAUER-MADISON

Lire la suite page 23

L'OCDE invite la Bundesbank à maintenir fermement sa politique anti-inflationniste

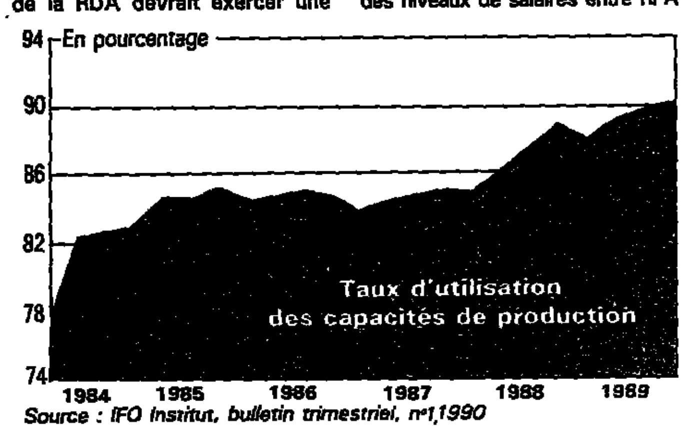
Les prévisions qu'on peut faire sur l'Allemagne *« sont entourées d'incertitudes plus grandes qu'à l'accoutumée »* du fait du processus historique de la réunification, admet l'OCDE dans un rapport sur l'Allemagne rendu public jeudi 5 juillet. Le contexte économique pourrait difficilement être meilleur, tant du point de vue de la croissance que de la politique monétaire (restrictive) et budgétaire (expansionniste). Mais *« même dans les conditions les plus favorables (...), la capacité d'absorber simultanément d'importants chocs du côté de l'offre et de la demande sans se trouver en position de déséquilibre n'est pas illimitée »*.

A surveiller en priorité, le marché du travail et les salaires. Tournant à pleines capacités *(voir graphique)*, l'appareil productif ouest-allemand commence à manquer de main-d'oeuvre qualifiée, ce qui a conduit à des accords salariaux prévoyant une hausse de 6 % pour la période avril 1990-avril 1991 et une réduction de la durée du travail en 1993.

L'OCDE pense que l'ouverture de la RDA devrait exercer une influence modératrice sur les salaires en RFA (beaucoup de gens pouvant travailler à l'Ouest tout en continuant de résider à l'Est). Mais elle met aussi en garde contre une égalisation trop rapide des niveaux de salaires entre RFA et RDA, du fait du retard de productivité des firmes de l'Est. *« Etant donné que l'évolution des salaires et des prix au cours de l'an prochain et au-delà est plus incertaine que jamais, il est absolument nécessaire que la Bundesbank maintienne sa ferme orientation anti-inflationniste (...) préservant la solidité du deutschemark et lui gardant ainsi son rôle de point d'ancrage dans les processus d'intégration allemande et européenne »*, estime l'OCDE en soulignant cependant *« que les objectifs monétaires qui pourraient être fixés risquent plus que de coutume d'aller dans un sens trop restrictif ou trop expansionniste »*.

Heureusement, la réduction prévisible de l'excédent extérieur courant de la zone commune allemande est *« bienvenue tant du point de vue international que du point de vue interne »*.

S. GH.



Source : IFO Institut, bulletin trimestriel, n°1,1990

Dans le cadre du plan de restructuration préparé par son nouveau président

Philips réexamine sa participation aux projets européens de recherche

Philips dément catégoriquement que son président, M. Jan Timmer, ait donné au gouvernement français les assurances que celui-ci aurait demandées quant à la poursuite de la coopération avec Thomson dans le domaine de la télévision à haute définition (TVHD). Le groupe néerlandais reconnaît qu'il procède à un *« certain nombre de réexamens »* quant à sa participation dans différents programmes de recherche européens.

AMSTERDAM

de notre correspondant

« M. Timmer n'a pas été approché par le gouvernement français », nous a déclaré jeudi 5 juillet un porte-parole de la multinationale, ajoutant que son président *« ne savait rien »* et avait pris connaissance *« avec étonnement »* des informations selon lesquelles il aurait garanti la participation de Philips au programme TVHD. Développée par plusieurs grands noms de l'électronique européenne (Philips, Thomson, Nokia, Bosch), la télévision du futur va-t-elle faire les frais de la réorientation des programmes de recherche du groupe néerlandais, telle qu'annoncée lundi dernier par son président *(le Monde du 4 juillet)*?

Parlant de l'influence probable de la restructuration de Philips sur *« certains projets européens auxquels elle prend part »*, M. Timmer a mis les esprits en ébullition. Au siège de la multinationale, on dit être en train de procéder à *« un certain nombre de réexamens »*, mais les détails ne sont pas encore connus.

La seule indication qu'ait publiquement donnée le président de Philips est que *« les efforts de recherche et de développement devront contribuer plus que par le passé aux objectifs commerciaux de l'entreprise, et seront jugés sur leurs potentiels de gains »*. En d'autres termes le budget de recherche et développement (quelque 13,5 milliards de francs cette année) va être resserré sur les projets essentiels à la continuité et à la rentabilité de la production. Ce critère, appliqué aux programmes Jessi (technologie des puces) et télévision à haute définition – auxquels Philips participe à hauteur, respectivement de 3 milliards de francs (d'ici à 1993) et de 11 milliards de francs (d'ici à 1995) – pourrait avoir plus de conséquences pour le premier que pour le second. C'est, du moins, l'impression qui s'impose aux Pays-Bas.

« Il faut attendre »

« Si Philips fait des coupes, ce sera plutôt sur Jessi que sur la TVHD », estime encore un observateur français à La Haye, dont l'analyse se nourrit, entre autres, de contacts au sein du ministère néerlandais des affaires économiques. Celui-ci se refuse officiellement à spéculer, dans l'attente de l'entretien que doivent avoir prochainement le ministre Coos Andriessen, et le président de Philips au sujet de la future politique de recherche de la multinationale. La crise qui secoue celle-ci est ressentie d'autant plus vivement au niveau gouvernemental que les Pays-Bas viennent de prendre la présidence d'Eurêka. *« Philips est trop engagé dans la TVHD pour faire un pas en arrière »*, poursuit notre interlocuteur français... tout en nuançant sa prévision : *« Les programmes Jessi et TVHD se recoupent : une amputation du premier pourrait avoir des répercussions sur le second. Il faut attendre »*, prévient-il. Cependant, Jessi est un dossier à entrées multiples et l'on peut penser que Philips veillera à ne rien faire qui ralentisse le développement de la TVHD.

M. Timmer, qui a redressé la division électronique grand public, connaît bien les enjeux de la télévision de demain : elle représente un marché gigantesque évalué à 100 milliards de dollars sur lequel le groupe d'Eindhoven jouera une grosse partie de son avenir.

Un avenir dont les contours encore incertains sont plus de nature à inquiéter qu'à réjouir Thomson, le gouvernement français ou Siemens, dans la mesure où *« Philips est un élément fondamental du dispositif technologique européen contre le dynamisme japonais »*.

CHRISTIAN CHARTIER

Incertitude dans les filiales françaises

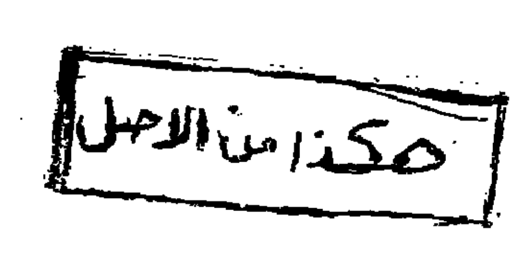
Pour les 25 000 personnes qu'emploie Philips en France, l'heure est à l'expectative. Si les activités du groupe dans l'Hexagone ont globalement dégagé des bénéfices en 1989 – 596 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 24 milliards, – l'informatique et les composants, les deux secteurs dans le collimateur du PDG, M. Jan Timmer, ont essuyé des pertes.

Panique chez les uns. Soulagement chez les autres. Les réactions du personnel à la suite de l'annonce d'une prochaine restructuration et de licenciements varient chez Philips France au gré des services ou des filiales. *« Le mur de silence auquel nous nous heurtons favorise l'émergence de conflits »*, estiment les représentants syndicaux de la CGC. Chez TRT-TI, la société d'informatique du groupe, l'un des secteurs les plus menacés selon les dernières déclarations de M. Jan Timmer, un ingénieur commercial ne s'avoue guère surpris. TRT-TI commercialise en France la gamme d'ordinateurs du groupe fabriqués dans l'usine Philips de Montréal au Canada. Cette société, qui emploie 1 000 personnes, a réalisé un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de francs en 1989 et essuyé 80 millions de francs de pertes.

C'est également par des pertes que s'est soldé l'exercice 1989 de Philips Composants, l'autre secteur visé par M. Timmer. Elles se sont élevées à 132 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 4,7 milliards de francs en 1989. Les restructurations qui pourraient intervenir dans ce domaine risquent d'avoir de fortes répercussions en France dans la mesure où la société française est non seulement une unité de commercialisation, mais aussi de fabrication et de recherche.

Cette société, qui jusqu'en avril dernier s'appelait RTC-Compelec, fabrique et commercialise une large gamme de composants produits dans ses usines de Caen, Evreux, Dreux, et Brive. Elle s'appuie sur deux centres de recherche : le LEP (Laboratoire d'électronique Philips), implanté à Limeil-Brévannes, et le CIMA, Centre international de microélectronique appliquée, situé à Paris.

ANNIE KAHN



Compagnie Générale d'Électricité

Réunis en Assemblee générale sous la présidence de M. Pierre SUARD, les actionnaires de la Compagnie Générale d'Électricité (CGE) ont adopté l'ensemble des résolutions qui leur étaient proposées.

Aprés avoir pris connaissance des résultats de l'exercice qui font état d'un bénéfice net total consolidé du Groupe de 7 milliards de francs contre 4,2 milliards de francs au titre de l'exercice 1988, soit une progression de 68%, l'Assemblée **a approuvé les comptes de la Compagnie pour l'exercice 1989.** Elle a ensuite décidé de verser **un dividende de 11 francs**, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 5,50 francs, à chacune des 102,5 millions d'actions ayant jouissance du 1er janvier 1989. Ce dividende est mis en paiement à compter du 29 juin 1990. Les actionnaires auront la faculté d'opter pour le paiement de ce **dividende en actions** de la Compagnie, cette **option pouvant être exercée du 29 juin au 27 juillet 1990 inclus : le prix d'émission des actions correspondantes est de 554 francs.**

CGE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 JUIN 1990

L'Assemblée a ratifié la **cooptation** faite par le Conseil d'administration en sa séance du 4 avril 1990 de M. Umberto FERRONI en qualite **d'administrateur**.

Les actionnaires ont donne, par ailleurs, au Conseil d'administration diverses autorisations d'emission de valeurs mobilières.

Enfin, outre l'adoption de quelques modifications statutaires, l'Assemblée a décidé d'adopter, à compter du 1er janvier 1991, la nouvelle dénomination sociale suivante :

ALCATEL ALSTHOM COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ.

A compter du 1er janvier 1991, la Compagnie sera identifiée soit sous cette nouvelle dénomination, soit sous sa **dénomination abrégée :**

ALCATEL ALSTHOM

Extraits du discours du Président

Mesdames, Messieurs,

La presence de CGE dans la vie moderne repose sur des produits de haute technologie qu'il s'agisse des télécommunications, des transports ou de l'énergie. L'année écoulée a de nouveau été riche en performances techniques de nos produits. Deux exemples :

– le TGV : une rame du TGV Atlantique, construite par GEC Alsthom, a établi un nouveau record mondial de vitesse à 515 km/h.

– la commutation publique : avec 37 millions de lignes installées dans 75 pays dont 7,6 millions livrées en 1989 et la mise en service de centraux RNIS dans 5 pays, Alcatel a confirmé sa position de leader mondial.

Résultats 1989

Il y a lieu d'être particulièrement satisfait des résultats de l'année écoulée. Nous recueillons les fruits d'une politique persévérante qui privilégie à la fois la productivité, l'indépendance technologique et la préparation de l'avenir.

Le chiffre d'affaires de 144 milliards de F a progressé, à structure constante, de 14%. Les commandes, en augmentation de 12%, représentent 148 milliards de F. Les investissements industriels et les dépenses de recherche et développement ont totalisé 12% du chiffre d'affaires.

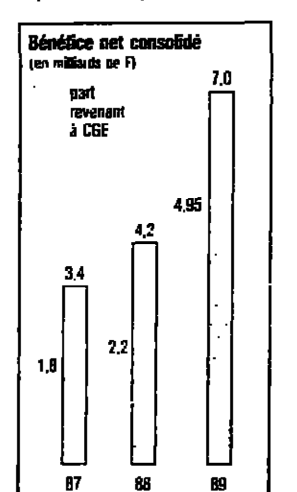
Le bénéfice a atteint 7 milliards de F, en accroissement de 68% et reflète un taux de rentabilité par rapport au chiffre d'affaires de 4,8% contre 3,2% en 1988. Hors résultats exceptionnels, le bénefice par action atteint 40,60 F contre 32,20 F en 1988 soit une augmentation de 26%, malgré la création de 40% d'actions nouvelles liée à l'absorption de la Financière Alcatel et d'Alsthom.

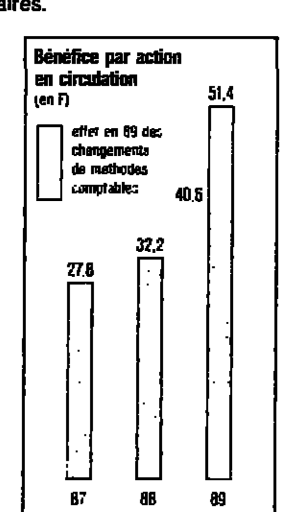
Je tiens d'ailleurs à vous dire que dans toutes les opérations de structure que nous étudions, nous veillons à ce que le bénéfice par action ne soit pas négativement affecté : c'est en effet un paramètre important pour le marché financier, donc pour la valorisation de votre investissement dans CGE.

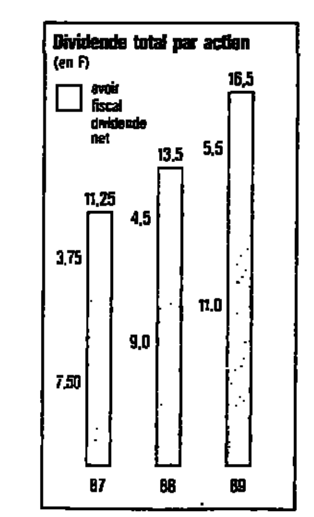
Nous devons faire bénéficier les actionnaires de ces bons résultats.

Je suis heureux de vous proposer aujourd'hui une distribution totale de 1.128 millions de F contre 646 millions de F l'an passé, en décidant un dividende, hors avoir fiscal, de 11 F au lieu de 9 F l'an dernier, soit une augmentation de 22% pour le dividende et de 75% pour la distribution totale. Comme l'an dernier, les actionnaires auront la faculté de convertir ce dividende en actions de la Compagnie émises à 554 F.

Depuis un an, le cours de l'action CGE a progressé de 40% environ alors que pendant la même période, l'indice CAC 40 n'augmentait que de 16%. L'action cote aujourd'hui 200 F de plus que lors de notre dernière Assemblée générale. Je prévois à nouveau une amélioration satisfaisante des résultats financiers du Groupe en 1990. Le bénéfice net par action devrait augmenter plus rapidement que le chiffre d'affaires.







Renforcement des structures du Groupe

GEC Alsthom est devenu un groupe international en bonne position dans ses métiers face à la concurrence.

Cegelec s'est aussi renforcée, comme je l'avais annoncé l'année dernière, en reprenant l'activité de contrôle industriel de GEC.

Ceac a entrepris son internationalisation. Elle a acquis la division batteries industrielles de l'anglais Chloride et la société belge Tudor ; ce n'est qu'un début.

Deux de nos filiales holdings, cotées à la Bourse de Paris, l'Electro Financiere et la Générale Occidentale ont fusionné. CGE dispose désormais avec la Générale Occidentale d'une holding aux capacités d'investissement renforcées qui pourra développer ses participations dans le domaine de la communication ainsi que dans les activités ou services industriels notamment ceux qui peuvent prendre appui sur l'expérience industrielle du Groupe.

Nous avons par ailleurs apporte CGE Distribution au groupe Dumez. CGE conservera une participation de 34% dans le nouvel ensemble de distribution constitué par Dumez en Europe.

Renforcement également de la position de CGE dans Alcatel par le rachat, en avril, des actions détenues par le Crédit Lyonnais (1,5%) et tout récemment celui d'une partie des actions détenues par ITT (7%). Aujourd'hui, votre société contrôle Alcatel à 70%, les 30 autres % étant entre les mains d'ITT. Le président d'ITT a récemment déclaré qu'il considérait cet investissement durable pour ITT, ce dont je me felicite.

Nous renforçons aussi les moyens financiers du Groupe.

Une augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe est prévue pour la fin de l'année. Elle contribuera à renforcer les liens qui existent entre CGE et ses salariés et la cohésion de l'ensemble du Groupe.

L'émission d'obligations convertibles en actions qui s'est déroulée au mois de mai dernier pour un montant de 5,6 milliards de F a remporté un vif succès. Sa tranche internationale, de 2 milliards de F, a été souscrite en 48 heures, témoignant ainsi de la confiance et de la notoriété que notre Groupe a acquises auprès des investisseurs étrangers.

Enfin, j'annonce aujourd'hui que nous venons de prendre la décision de procéder, dans les semaines qui suivent, à un placement d'un montant de l'ordre de 150 millions de $, aux Etats-Unis auprès d'investisseurs qualifiés, d'actions CGE détenues par l'une de nos filiales dans le cadre de l'autocontrôle. Je pense que nous serons une des toutes premières sociétés non américaines à profiter de cette nouvelle faculté de placement qui vient d'être instaurée aux USA.

Cette poursuite de l'internationalisation de l'actionnariat est un accompagnement logique de l'internationalisation croissante des activités du Groupe.

Je vous demande par ailleurs d'accorder ou de renouveler au Conseil d'administration des autorisations d'émission de titres nouveaux avec ou sans droit préférentiel de souscription afin qu'il dispose de tous les moyens pour recueillir sur le marché au moment opportun et selon les meilleures conditions les fonds nécessaires au développement du Groupe. Nous avons prévu en particulier la possibilité, pour les filiales contrôlées et avec l'accord de CGE, d'émettre des valeurs mobilières convertibles en titres CGE.

Framatome

CGE est entré dans Framatome à la demande du Gouvernement en 1985, simultanément avec le Groupe Dumez. L'actionnariat du constructeur de chaudières nucléaires était alors partagé entre CGE (40%), CEA (35%), Dumez (12%), EdF (10%) et le personnel (3%). Divers accords ont été signés, à cette époque, entre les actionnaires dont un entre CGE et le CEA et un autre entre CGE et Dumez. Certains ont prétendu que ce dernier accord avait été tenu secret au moment de la privatisation. C'est faux comme l'atteste en particulier la mention qui figure dans le rapport d'une commission du Sénat en date du 2 octobre 1985.

Du fait de la privatisation de CGE, Framatome est sortie du secteur public en 1987, tout à fait légalement et le Président de la société a d'ailleurs fait approuver, à l'époque, à l'unanimité de ses actionnaires les modifications statutaires nécessaires pour entériner le retour de l'entreprise au régime normal des sociétés commerciales.

Au terme d'un accord récent, CGE a repris la participation de Dumez dans Framatome et possède ainsi 52% des actions de cette société. Vous observerez que cet accord ne modifie ni l'équilibre entre les actionnaires publics et privés, ni ses modalités de fonctionnement puisque j'ai eu l'occasion de préciser au Conseil d'administration qui a suivi l'Assemblée générale de Framatome, le 14 juin dernier, que je renouvelais ma confiance à la direction de la société et notamment à son Président.

M. Bérégovoy m'a fait savoir que le Gouvernement considérait que Framatome devait être majoritairement contrôlée par des actionnaires publics et qu'il souhaitait que des conversations s'engagent pour approcher, dans les meilleures conditions, la solution retenue par les Pouvoirs Publics.

Je lui ai répondu que j'étais ouvert à toute solution qui préserverait les intérêts stratégiques de CGE.

Etant donné le rôle particulier de l'Etat dans la politique nucléaire nationale, je considère, en effet, naturel qu'au sein du capital de Framatome cohabitent des intérêts de l'Etat et ceux, privés, qui doivent assurer le lien avec l'industrie nationale. Cet équilibre n'implique pas cependant que l'Etat soit majoritaire puisque Framatome n'avait pas été nationalisée, je le rappelle, en 1982 alors que le programme national de construction de centrales nucléaires était particulièrement actif.

Pour CGE je considère son investissement dans Framatome comme stratégique. Nos filiales GEC Alsthom et Cegelec sont présentes à tous les stades des industries de l'énergie. Le savoir-faire du Groupe concerne tous les types de centrales classiques : thermiques, hydrauliques, à turbines à gaz. Les chaudières nucléaires complètent naturellement cette gamme de compétence. Notre Groupe a dans ces métiers de l'énergie, comme dans les autres, une dimension et une expérience internationales au niveau de ses grands concurrents. 60% de notre chiffre d'affaires, je le rappelle, sont faits hors de France.

Nous sommes ainsi en mesure d'apporter à Framatome le support nécessaire pour lui donner toutes les chances de réussir, au profit de l'industrie nationale, son développement international, notamment dans le cadre de l'accord déjà signé avec Siemens.

Si au cours des négociations qui s'engagent avec le Gouvernement, je devais envisager une évolution de notre participation au capital de la société, je m'engage naturellement à défendre vos intérêts qui sont ceux de CGE.

Je ne manquerai pas de rappeler dans quelles conditions vous êtes, indirectement, devenus actionnaires de Framatome au moment de la privatisation de CGE. Vous avez acheté, en 1987, des actions CGE à 290 F, prix qui donnait à CGE une valeur de 20,6 milliards de F correspondant sensiblement à 11 fois le bénéfice net prévisionnel de 1987 (1,9 milliard de F), c'était l'information de base de la notice visée par la COB et publiée en appui de l'offre publique de vente. Cette année-là, la contribution de Framatome représentait environ 25% de ce bénéfice, soit une valeur d'environ 5 milliards de F pour la participation de 40% que CGE avait dans Framatome. Depuis cette date, les sociétés françaises se sont en général valorisées substantiellement et j'ajoute que la reprise de l'industrie nucléaire à laquelle j'ai toujours cru, apparaît aujourd'hui plus probable et moins lointaine qu'il y a trois ans.

Voilà ce que je voulais vous dire sur cette affaire simple sur le plan industriel, importante à la fois pour le Gouvernement français et pour le Groupe, et qui ne devrait pas quitter le plan économique, dans une négociation de bonne foi à laquelle, pour ma part, je suis prêt.

Vous noterez que je m'abstiens de faire écho aux commentaires politiques que vous avez pu entendre. Mon seul souci est, en effet, de défendre vos intérêts, c'est-à-dire ceux de notre Groupe, mais ils coïncident, et c'est heureux, avec ceux réels et à long terme de Framatome et de l'industrie nucléaire française.

Je souhaite que CGE puisse, comme nous l'avons fait avec succès pour les télécommunications, installer durablement l'industrie française de l'énergie, à la tête des grands concurrents mondiaux, et ainsi prouver, une fois de plus, notre sens de l'intérêt national.

Raison sociale

La mission centrale que j'ambitionne pour CGE est l'industrie. Toute notre action, ces dernières années, a eu pour but de recentrer CGE sur ses métiers de base : Communications, Energie, Transports et services associés tout en renforçant sa structure financière. Dans tous les classements internationaux notre Groupe figure désormais en bonne place parmi les très grandes entreprises.

Cependant, l'utilisation du nom Compagnie Générale d'Électricité et du sigle CGE rencontre des difficultés : risque de confusion, en France, avec la Compagnie Générale des Eaux, et sur le plan international avec General Electric ou GEC, des restrictions d'usage pour des raisons juridiques pour des marchés aussi importants que l'Italie et l'Amérique du Nord, enfin, des difficultés de prononciation pour les non francophones.

Notre Groupe, par ses produits, est universellement présent dans la vie économique, mais à cause de la multiplicité des noms de ses filiales, la dimension et la nature de CGE sont mal perçues.

Il est aujourd'hui nécessaire d'apporter une solution permettant de démontrer cette nature et cette dimension réelle, c'est-à-dire un ensemble industriel très structuré, puissant et performant dans des secteurs bien définis.

Il vous est demandé de changer, avec effet au 1er janvier prochain, la raison sociale du Groupe en Alcatel Alsthom Compagnie Générale d'Électricité, raison sociale pouvant être utilisée totalement ou partiellement. Tout en assurant les continuités nécessaires, il s'agit d'imposer notre identité sur la scène internationale, sous le nom ALCATEL ALSTHOM.

Alcatel et Alsthom sont connues dans le monde entier. Le nom d'ALCATEL ALSTHOM par lui-même est le reflet de nos produits déjà fortement identifiés. L'impact commercial de notre Groupe sera ainsi décuplé.

Nous avons tous les atouts industriels, techniques, financiers, humains pour réussir sur la scène internationale où nous nous sommes hissés. Il nous manquait l'emblème fédérateur. Demain ALCATEL ALSTHOM continuera la tradition CGE et nous célébrerons, je l'espère, dans quelques années, le centenaire du Groupe, plus forts, plus unis, plus prospères, mieux connus, donc plus efficaces.

Voilà l'enjeu et l'ambition. Je sais que vous les approuvez et je vous remercie de votre confiance.

Pierre SUARD

GROUPE CGE

LA CGE EN DIRECT : • MINITEL : 36.15 code CGE • Téléphone actionnaires : (1) 42 561 561

ÉCONOMIE

TOURISME

A l'occasion de l'inauguration de la station de Cap-Esterel

Un entretien avec le PDG de Pierre et Vacances

M. Gérard Brémond veut promouvoir des trois étoiles « respectueux de l'environnement »

Au cours de l'inauguration, le 6 juillet, de la station intégrée Cap-Esterel (10 000 lits à terme), à Saint-Raphaël, dans le Var, le premier ministre devait souligner dans un message que le développement du tourisme ne devait pas se faire aux dépens de l'environnement. Selon lui, *« la qualité de l'architecture, selon lui, le respect des sites et la préservation du milieu naturel seront, à l'avenir, non seulement des préalables à toute autorisation d'aménager, mais aussi les conditions du succès commercial d'une opération de promotion touristique. »* Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Gérard Brémond, PDG de Pierre et Vacances, numéro un de l'immobilier de loisirs et inventeur de Cap-Esterel, explique pourquoi il a choisi le luxe et la protection de la nature (*le Monde* du 8 avril 1989).

« Comment se porte l'immobilier de loisirs ?

– Quand l'immobilier va, l'immobilier de loisirs se porte bien. Cette règle se vérifie une fois de plus. Depuis plusieurs mois, nous constatons un transfert de la valeur mobilière vers la pierre. Les gens réalisent des plus-values sur leurs capitaux et cherchent à les réinvestir en conciliant hédonisme et sécurité. On peut aussi dire que le marché immobilier de Paris *intra muros*, très spéculatif, a en partie déteint sur le marché de l'immobilier de loisirs.

» Cela ne veut pas dire que la demande soit disposée à tout absorber. Au contraire, elle est sélective et l'exceptionnel devient très recherché. Je discerne une France à trois vitesses. Celle qui connaît une forte demande, un foncier rare et une poussée des prix : c'est la Côte d'Azur. Celle qui se porte correctement : ce sont les grandes métropoles régionales de la côte Atlantique et les stations-vedettes de la montagne. Celle où la conjoncture immobilière est atone : on y trouve le Languedoc-Roussillon, la moyenne montagne d'Arcachon.

Je constate enfin que les produits immobiliers chers se placent bien : il n'y a aucun problème pour vendre des appartements ou des maisons de 2 à 4 millions de francs. Même phénomène pour la location : nous avons loué en quinze jours les sept cents premiers appartements de notre station de Cap-Esterel, qui est centrée sur le golf et qui offre 215 hectares de nature préservée.

– Bien que promoteur, vous prétendez miser de plus en plus sur la protection de la nature ?

– Si la France touristique a repris, en 1989 et en 1990, la première place européenne à l'Espagne, ce n'est pas seulement pour une question de prix. Elle a pour énorme atout d'avoir protégé ses zones rurales, qu'il conviendra de valoriser sans faire n'importe quoi. Avec le concours du Conservatoire du littoral, par exemple, l'Etat, les régions et les maires sont en mesure de promouvoir des complexes touristiques de qualité, c'est-à-dire de trois étoiles et plus, respectueux de l'environnement. Les maires, notamment, ont fait de gros progrès et ne laissent plus les bulldozers en liberté.

– Est-ce ce mariage du luxe et de l'environnement que vous tentez dans vos produits-fleurons proposés aux golfeurs à Gassin ou à Cap-Esterel ?

– A Gassin, notre terrain de 100 hectares est entouré de 300 hectares non constructibles. Pourquoi le golf ? Parce qu'on compte deux cent cinquante mille pratiquants en France. Comme ils sont souvent accompagnés d'une famille qui ne fréquente pas toujours les greens, nous nous sommes installés à quelques kilomètres de Saint-Tropez et de Ramatuelle. Ajoutez que toutes les formules et tous les prix sont offerts : de 700 000 F pour un appartement de 70 mètres carrés à 12 millions de francs pour une villa de 200 mètres carrés ; de la résidence secondaire classique à l'hôtel quatre étoiles. Nous lançons une nouvelle marque, « Prestige », qui propose, également à Cap-Esterel, aux propriétaires d'entretenir leur jardin, leur maison et de remplir leur réfrigérateur avant leur arrivée. Le bon produit dépend, selon moi, de trois critères : un site exceptionnel, des architectes de renom et des services complets.

– Cherchez-vous à racheter des concurrents dans le tourisme ou dans l'immobilier ?

– Nous avons atteint, en 1989, 2 milliards de francs de chiffre d'affaires. Deux mille appartements vendus et un parc de soixante-dix mille appartements à louer. Nous sommes devenus un tout petit Disney, c'est-à-dire une entreprise travaillant aussi bien dans la restauration (vingt établissements), l'hôtellerie (sept hôtels), que dans l'animation de stations de ski (Avoriaz) ou de golf (Cap-Esterel) et dans la promotion immobilière. Nous pratiquons désormais tous les métiers du tourisme. Il s'agit d'un changement important que nous assumerons mieux par un développement propre que par des rachats. »

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS

SOCIAL

Mutation dans la grande distribution

Casino réduira ses effectifs de 1 450 personnes d'ici à 1993

M. Antoine Guichard, principal dirigeant du groupe de grande distribution Casino, de Saint-Etienne (Loire), a indiqué, jeudi 5 juillet, en recevant une délégation syndicale, que sa société va réduire ses effectifs de 1 450 personnes, d'ici à la fin de 1992.

LYON

de notre bureau régional

Cette mesure fait suite aux dernières acquisitions du groupe : la direction entend rationaliser les services au fur et à mesure que l'entreprise s'étend. De fait, les 400 emplois du siège social agenais de La Ruche méridionale (effectif consolidé : 6 800 personnes), acquise en avril auprès de la CFAO, risquent de disparaître dans les tout prochains mois, les services étant regroupés à Saint-Etienne avec ceux de Casino. Une perspective qui ne saurait laisser indifférent le maire de la ville, M. Paul Chollet (UDF-CDS).

Par ailleurs, un millier de suppressions d'emplois surviendront au siège stéphanois de Casino – qui comptait, à lui seul, 1 600 personnes au printemps de 1989 – ou dans ses entrepôts, cette dernière éventualité étant cependant encore à l'étude. Ces mesures seront plus étalées dans le temps (740 suppressions de postes en 1991 et 310 en 1992) et sans doute moins éprouvantes, à proportion, que celles touchant le siège de La Ruche puisque le groupe compte environ 38 000 salariés.

Les syndicats de Casino ont déjà fait valoir qu'à leurs yeux, il est possible d'éviter des mesures autoritaires (notamment des licenciements), en renonçant à renouveler 490 contrats de travail à durée déterminée et en proposant des préretraites aux salariés âgés de plus de cinquante-six ans. Le solde des suppressions d'emplois pourrait être obtenu par le *turn-over* naturel, estimé à 585 personnes par an. Cependant, de telles mesures ne sauraient être tout à fait efficaces à Agen, où la moyenne d'âge est moindre et l'emploi précaire moins développé. Les syndicalistes ont donc proposé d'y transférer certains services régionaux du groupe Casino jusqu'ici installés à Toulouse.

Une profonde réorganisation

Afin de mieux maîtriser ses coûts de fonctionnement, en amont des magasins, le groupe Casino va subir une profonde réorganisation avec des directions opérationnelles (supermarchés et succursales, « géants », magasins franchisés, logistique, restauration, production, filiale américaine) et des directions fonctionnelles (secrétariat général, ressources humaines, développement et finances). Cette mutation sera accomplie d'ici à la fin de 1992, tandis que se poursuit l'application des accords avec les entreprises néerlandaise Ahold et britannique Argyll, conclus en juillet 1989, qui doivent aboutir à des échanges de cadres dans le domaine de la gestion des produits frais, de l'informatique et de la logistique.

Ces futures suppressions d'emplois n'ont guère surpris à Saint-Etienne et à Lyon, où les responsables des syndicats de salariés – reçus jeudi 5 juillet par M. Antoine Guichard – et les services de la préfecture de région s'inquiétaient depuis plusieurs mois de la poursuite de toutes les activités du siège social de Casino, avec l'annonce de ses alliances internationales. Pour certains syndicalistes, l'entrée en fonction d'un nouveau directeur des ressources humaines, M. Jean-Louis Truchement, qui s'occupa voici quelques années des aspects sociaux de la fusion des constructeurs de poids lourds Berliet et Saviem, traduirait une volonté d'assurer cette transition « en douceur ».

GÉRARD BUÉTAS

INDUSTRIE

Après un accord signé par le conseil général

Les chantiers navals de La Ciotat sont concédés pour trente ans à Lexmar France

Le « bras de fer » qui oppose depuis plusieurs mois le conseil général des Bouches-du-Rhône, présidé par M. Lucien Weygand (PS), et le ministère de l'industrie au sujet du projet des reprises des ex-Chantiers navals de La Ciotat par la société Lexmar, a connu jeudi 5 juillet une nouvelle étape. Un protocole d'accord entre les représentants en France de la société américano-suédoise et la collectivité locale a été signé.

MARSEILLE

de notre correspondant

Ce dossier, qui provoque des tensions entre le gouvernement, l'assemblée départementale et la municipalité, serait pour quelque chose dans l'annulation du voyage que le premier ministre devait faire en Provence, le vendredi 6 juillet.

Pendant que se déroulaient à La Ciotat même, deux manifestations, l'une soutenue par la CGT et le comité des chômeurs de l'ex-Chantier naval et l'autre par M. Jean-Pierre Lafond, maire (UDF) de la ville (hostile à la reprise, lui préférant une solution mêlant industrie de haute technologie et tourisme), M. Lucien Weygand et les représentants de la Lexmar s'engageaient pour une concession d'une durée de trente ans. Cette convention ne prendra un caractère officiel et définitif qu'après le vote de l'assemblée départementale (dont la majorité est favorable au projet) le 18 juillet.

Le conseil général demande au repreneur de verser un capital de 100 millions de francs à la société Lexmar France qu'il a créée et le protocole prévoit 350 millions de francs d'investissements sur vingt-quatre mois, ainsi que la création de 2 000 emplois.

M. Benoît Bartherotte, président de Lexmar France, a indiqué que son carnet de commandes représentait 3 milliards de francs, répartis en quatre commandes d'armateurs italiens et huit options pour des pétroliers à double coque dits « écologiques ». Reste en suspens la question de l'outillage du chantier que l'Etat détient par le biais de son mandataire, une filiale de la Banque Worms, en vertu de deux décisions de justice.

Que va faire l'investisseur de ces 24 hectares de l'ancien chantier s'il ne peut pas utiliser l'outillage ? *« Nous tiendrons le temps qu'il faudra*, a répondu M. Bartherotte. *Deux ans si nécessaire. »*

Le nouveau protocole permet au conseil général d'attribuer une concession définitive d'outillage privé avec obligation de service public. Mais la Lexmar garde le droit de renoncer à ses engagements si elle n'obtenait pas l'outillage.

M. Lucien Weygand, tout en rappelant que l'alternative est *« prendre le risque avec Lexmar ou laisser 4 000 personnes au chômage »*, a précisé, de son côté, que de nouveaux éléments étaient récemment venus conforter la fiabilité du repreneur. Des banques américaines seraient prêtes à débloquer 75 millions de francs pour compléter le capital de Lexmar France.

JEAN CONTRUCCI

TRANSPORTS

A cause de la grève du personnel au sol

Air France a annulé la moitié de ses vols

Air France a annulé la moitié de ses vols au départ de Paris vendredi 6 juillet à la suite d'une grève du personnel au sol (commerciaux et agents de piste) de l'aérogare Roissy 2 (Charles-de-Gaulle) vendredi et samedi matin, à l'appel de la CGT, de la CFDT, de FO et de la CFTC. Les syndicats demandent une augmentation des effectifs et des salaires et une amélioration des qualifications. Les vols à destination de l'Espagne, du Portugal, du Maghreb, et des départements d'outre-mer, qui partent d'Orly, ne sont pas touchés, pas plus que les arrivées. La compagnie recommande aux passagers de se renseigner au (1) 43-21-11-55 ou auprès du centre de réservation local (45-35-61-61 pour Paris) ou par Minitel au 36-15 ou 36-16 code AF.

ÉTRANGER

Le boom économique en RFA

Suite de la page 21

Ce qui devrait permettre de résorber l'excédent commercial de la RFA et aura un effet positif sur les échanges au niveau mondial. Du moins tant que durera l'assainissement de la RDA, dont la production industrielle a reculé de 6 % pendant les cinq premiers mois de l'année. Selon le DIW, cette tendance ne se renversera qu'à partir de 1991 et sera accompagnée d'un chômage très élevé atteignant 16,5 % de la population active.

Dans dix ans, toutefois, selon l'Institut de l'économie de Cologne (IW), la RDA risque fort de devenir un exportateur net en raison d'un taux de croissance soutenu de 7 % environ par an. En attendant, les principaux partenaires de la RFA dans la CEE vont profiter au premier chef du pourcentage de croissance supplémentaire induit par l'union économique et monétaire avec la RDA, soit en moyenne 33 milliards de marks par an jusqu'en l'an 2000. Première bénéficiaire : l'Italie, avec une augmentation annuelle de ses exportations en direction de l'Allemagne d'environ 2,4 %. Elle sera suivie par la France et la Grande-Bretagne (+ 2 %) et, enfin, les Etats-Unis (+ 1,5 %).

CHRISTINE HOLZBAUER-MADISON

A la suite de ses difficultés

Berisford met en vente British Sugar

Le groupe agroalimentaire britannique Berisford International a annoncé le jeudi 5 juillet la mise en vente de toutes ses activités parmi lesquelles British Sugar qui contrôle plus de la moitié du marché du sucre outre-Manche. Cette décision est la conséquence de la crise financière intervenue dans le groupe après une diversification désastreuse sur le marché immobilier new-yorkais. La dette nette dépasse 1,2 milliard de livres (11,7 milliards de francs).

De toutes les activités de Berisford (alimentation, services financiers, immobilier, commerce de matières premières, matériaux et denrées, industrie), c'est la division alimentation avec British Sugar qui dégage les meilleurs résultats avec un bénéfice d'exploitation de 59,1 millions de livres (576 millions de francs) en hausse de 19 % par rapport à l'année précédente. Les analystes évaluent à 750 millions de livres (7,3 milliards de francs) au moins le prix auquel pourrait être cédée cette société.



NORMATIF

Société d'investissement à capital variable
Siège social : 26, rue Laffitte, 75009 PARIS
RCS : PARIS B 324 755 966

Aux termes d'une délibération en date du 27 juin 1990, l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires a modifié la dénomination sociale, qui devient SECURI-GAN.

Groupe



Compagnie Générale
de Navigation et de Transport

L'assemblée générale ordinaire du groupe SANARA tenue le 28 juin 1990 a approuvé les comptes de l'exercice social 1989.

Le Conseil d'administration réuni à l'issue de cette assemblée a renouvelé les mandats de président de Jean-Paul Aguanno et de directeur général de Jean Chauvin.

Le chiffre d'affaires net consolidé du groupe s'établit à 2 892 691 000 F, en progression de 13 % sur l'exercice précédent, le bénéfice net consolidé (part du groupe) s'élève à 16 020 000 FF, en progression de 24,5 % sur 1988.

La prise de participation majoritaire du groupe TRIPCOVICH en mars 1990 dans le capital du groupe SANARA a permis la constitution d'un ensemble logistique significatif au plan européen.

Dans ce cadre :

– Le Crédit lyonnais prendra prochainement une participation de 5 % dans le capital du groupe SANARA.

– Le groupe DUCROS Services rapides, – spécialiste de la messagerie rapide – va prendre une participation de 10 % dans le capital de la société.

Ce partenariat permettra des synergies entre les différentes activités, particulièrement terrestres, de ces deux sociétés.



ENERGIA

Société d'investissement à capital variable
Siège social : 2, rue Pillet-Will, 75009 PARIS
RCS : PARIS B 712 039 189

Les actionnaires de la SICAV ENERGIA sont informés des modifications suivantes :

– Intervention sur le MONEP.

– Intervention sur les marchés à terme d'instruments financiers étrangers dont la liste, fixée par arrête du 6 septembre 1989, est la suivante :

BELGIQUE : Bourse de Bruxelles ;
DANEMARK : Garantifonden for Danske Optioner og Futures ;
GRANDE-BRETAGNE : BFE, IPE, London FOX, LIFFE, LME, LTOM ;
IRLANDE : IFOX ;
PAYS-BAS : EOE, FTA, Koopmansbeurs ;
AUSTRALIE : Australian Financial Futures Market, SFE, Sydney Stock Exchange ;
CANADA : Montréal Exchange, Toronto Futures Exchange, Toronto Stock Echange, Vancouver Stock Exchange, Winnipeg Commodity Echange,
ETATS-UNIS : AMEX, CBOT, CBOE, CME, CRCE, Coffee, Sugar and Cocoa Echange (New-York), COMEX, KBOT, Mid America Commodity Exchange, MGE, NYCE, NYFE, NYMEX, NYSE, PSE, PBOT, PHLX ;
FINLANDE : Suomen Optionmeklarit ;
JAPON : Hokkaido Grain Exchange, Kanmon Commodity Exchange, Kobe Grain Exchange, Kobe Raw Silk Exchange, Kobe Rubber Exchange, Maebashi Dried Cocoon Exchange, Nagoya Grain & Sugar Exchange, Nagoya Textile Exchange, Osaka Grain Exchange, Osaka Securities Exchange, Osaka Sugar Exchange, Osaka Textile Exchange, Yokohama Rew Silk Exchange, Tokyo Commodity Exchange, Tokyo Grain Exchange, Tokyo Stock Exchange, Tokyo Sugar Exchange, Toyahashi Dried Cocoon Exchange ;
NOUVELLE-ZELANDE : NZFE ;
SUÈDE : Stockholms Optionsmarknad ;
SUISSE : SOFFEX ;
SINGAPOUR : SIMEX.

– Suppression des commissions afférentes aux opérations de souscription-rachat simultanées.

– Fixation de la commission de souscription au tarif unique de 4,75 % entièrement rétrocédé à des tiers.

Ces modifications entreront en vigueur le lundi 10 septembre 1990.

Gfii GROUPEMENT FRANÇAIS POUR L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

RÉSULTATS

L'Assemblée générale ordinaire réunie le 21 juin 1990 sous la présidence de M. Jacques RUSCON a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1989 faisant ressortir un bénéfice de 202 487 000 incluant un montant de plus-values nettes de cessions de 78 756 000 F contre 123 680 000 F dont 6 965 000 F de plus-values en 1988.

AFFECTATION DU BÉNÉFICE

L'Assemblée a fixé le montant du dividende à 20,50 F par action ancienne et à 10,25 F par action nouvelle, soit une progression de 6,49 %. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 24 juillet 1990.

Le report à nouveau s'établit à 19 461 000 F.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Christian GIRERD, directeur immobilier aux Assurances générales de France a été nommé administrateur.

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

Au cours de l'Assemblée, le Président a précisé que les opérations d'arbitrage du patrimoine ont été poursuivies par l'acquisition en état futur d'achèvement d'un immeuble de bureaux à Levallois et par la cession de l'immeuble situé à Garges-lès-Gonesse dont l'exploitation déficitaire pesait sur les résultats.

Compte tenu des engagements pris, la part des immeubles situés à Paris et en région parisienne – exprimée en valeurs actuelles – a dépassé 50 %, quant à celle des immeubles commerciaux, elle a progressé de 50 %.

Il a indiqué que l'estimation de la société effectuée récemment, et confirmée par celle de plusieurs analystes financiers, établissait la valeur de l'action à un niveau supérieur à 500 F.

Dans ces conditions, compte tenu du rendement du titre calculé sur le prochain dividende – qui sera en progression sensible – et de l'appréciation boursière qui ne correspond qu'aux 2/3 de la valeur des immeubles, la marge de progression du cours est importante.



GROUPEMENT FONCIER FRANÇAIS

Le Conseil d'administration du Groupement Foncier Français réuni le 2 juillet 1990 sous la présidence de M. Bertrand Balaresque a pris connaissance de l'activité de la société au cours du premier semestre et des résultats prévisionnels pour l'exercice en cours :

Au terme du premier semestre, les opérations nouvelles à construire ou réhabiliter atteignent 5 milliards de francs, soit l'équivalent de l'ensemble des opérations de l'exercice 1989. Elles comprennent notamment deux immeubles de prestige, rues Balzac et du Faubourg-Saint-Honoré (l'ancien siège de Pechiney), avenue Rapp et rue de Monttessuy, ainsi que d'autres réalisations importantes en région parisienne, dont deux opérations d'aménagement à Maisons-Laffite et Triel et un parc technologique à Croissy.

Le résultat net consolidé (part du groupe) de l'exercice 1990 se situerait aux alentours de 175 millions de francs, contre 103,6 millions de francs en 1989 (+ 68 %), atteignant 50 F par action, contre 37,28 F l'an dernier, et bien que le nombre des actions ait augmenté de près de 30 % d'un exercice à l'autre.

Sur la base des cours actuels, qui oscillent autour de 480 F, le PER demeure légèrement en deçà de 10.

GÉVELOT

L'Assemblée générale ordinaire réunie le 27 juin 1990 sous la présidence de M. Alain Blocman a approuvé les comptes de l'exercice 1989 ainsi que l'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'administration.

– Le bénéfice net consolidé est de 44,8 MF.

– Le bénéfice net de la société GEVELOT est de 18,6 MF.

L'Assemblée a fixé le dividende, en augmentation de 10 % sur l'exercice précédent, à 11 F, soit, avec l'impôt déjà versé au Trésor, un revenu global de 16,5 F. Il a été mis en paiement le 1er juillet 1990.

Le Conseil d'administration, réuni à l'issue de l'assemblée, a nommé directeur général M. Paolo Martignoni, docteur ès sciences et administrateur de la société depuis plusieurs années.



ISM SA vient de clôturer sa dernière augmentation de capital, portant ainsi sa valeur de capitalisation à plus de 2,8 milliards de francs. Reservée à ses actionnaires, en particulier à la Compagnie Financière de Suez et aux six plus grandes compagnies d'assurances françaises porteurs de 87 % du capital, elle permettra à ISM SA de détenir entre 20 % et 30 % du capital de BAIL INVESTISSEMENT, ICC et CODETEL, l'essentiel de ces titres étant détenu antérieurement par ses propres actionnaires.

Avec CODETOUR, dont elle détenait déjà 35 %, ISM SA a ainsi renforcé la synergie existant entre son pôle financier de Sicomi et ses autres activités de services.

A la fois développeur, financier, gestionnaire et exploitant, ISM SA, groupe intégré de l'immobilier d'entreprise, est capable de maîtriser ses quatre métiers avec une seule équipe de professionnels réunie dans la même structure opérationnelle.

Présidée par M. Michel HEMAR, ISM SA envisage de s'introduire en Bourse avant la fin de l'année.

LE CRÉDIT LYONNAIS ET LE GROUPE IBI COMMUNIQUENT :

« Le groupe Crédit lyonnais vient de prendre une participation dans le groupe IBI qui a été fondé en 1982 par M. Jean-Maxime Lévêque. Cette transaction interviendra alors que le siège principal du groupe IBI est sur le point d'être transféré de Luxembourg à Paris. Après ce transfert, le groupe IBI comprendra une compagnie financière présidée par M. Jean-Maxime Lévêque, et ayant son siège à Paris, qui détiendra la totalité du capital de la banque française International Bankers France, présidée par M. Michel Marcetteau de Brem. Celle-ci détiendra elle-même la totalité du capital des filiales et sous-filiale bancaires et financières du groupe installées à Luxembourg, Londres et Genève. Le groupe IBI, dont les fonds propres s'élevaient au 31 décembre 1989 à plus de 150 millions de dollars US, a réalisé en 1989 un bénéfice net après impôts de 12 250 000 dollars US. »

AMERI-GAN, EURO-GAN, FRANCE-GAN, NIPPON-GAN, TECHNO-GAN SICAV

Siège social : 2, rue Pillet-Will, 75009 Paris

Les actionnaires des SICAV AMERI-GAN, EURO-GAN, FRANCE-GAN, NIPPON-GAN et TECHNO-GAN sont informés de la modification du barème de la commission de souscription :

BARÈME ACTUEL

de	1 F à 50 000 F	4,75 %
de	50 001 F à 100 000 F	3,50 %
de	100 001 F à 500 000 F	2,50 %
de	500 001 F à 1 000 000 F	2,00 %
à partir de	1 000 001 F	1,50 %

NOUVEAU BARÈME

de	1 F à 100 000 F	4,00 %
de	100 001 F à 500 000 F	3,50 %
à partir de	500 001 F	3 %

En outre, le montant de la part acquise à la SICAV sera désormais de 1 % au lieu de 1,5 %.

Cette modification entrera en vigueur dans un délai d'un mois à compter du présent avis.

SOLEIL INVESTISSEMENT SICAV

Siège social : 2, rue Pillet-Will, 75009 Paris

Les actionnaires de la SICAV SOLEIL INVESTISSEMENT sont informés que, par décision en date du 9 février 1990, le Conseil d'Administration a modifié la commission de souscription de la façon suivante :

BARÈME ACTUEL

de	1 F à 100 000 F	4,75 %
de	100 001 F à 250 000 F	3,50 %
de	250 001 F à 500 000 F	3,00 %
de	500 001 F à 1 000 000 F	2,50 %
de	1 000 001 F à 5 000 000 F	2,00 %
à partir de	5 000 001 F	1,50 %

NOUVEAU BARÈME

de	1 F à 100 000 F	4,00 %
de	100 001 F à 500 000 F	3,50 %
à partir de	500 001 F	3,00 %

En outre, le montant de la part acquise à la SICAV sera désormais de 1 % au lieu de 1,50 %.

Cette modification entrera en vigueur dans un délai d'un mois à compter du présent avis.

SOURCE **Perrier**

Réunie le 29 juin 1990 à Vergèze (Gard), l'Assemblée générale des actionnaires de Source Perrier a approuvé les comptes de la société pour l'exercice 1989 qui se soldent par un bénéfice net de 651 millions de francs contre 303 millions de francs en 1988. Elle a également pris connaissance des comptes consolidés qui, après provision exceptionnelle de 435 millions de francs pour l'incident intervenu en février dernier, font apparaître un bénéfice net de 266 millions de francs contre 1 027 millions de francs en 1988.

L'Assemblée a décidé la distribution d'un dividende complémentaire de 10 F qui sera mis en paiement le 26 juillet. Compte tenu de l'acompte sur dividende déjà payé en juillet 1989, le dividende global au titre de l'exercice 1989 s'élève à 20 F par action : ce qui, avec l'avoir fiscal, correspond à un revenu global de 30 F par action.

Dans son allocution, le président Gustave Leven a indiqué que le montant total des cessions réalisées entre janvier 1989 et fin mai 1990, soit près de 2 200 millions de francs, allait permettre au groupe de développer fortement ses activités « Eaux minérales » et « Produits laitiers ».

Il a précisé que les conséquences commerciales de la reprise, dans le monde entier, des bouteilles Perrier se résorbent progressivement. D'ores et déjà, le volume des ventes atteint près de 60 % de ce qu'il était avant cet incident.

Par ailleurs, M. Gustave Leven n'ayant pas souhaité voir renouveler ses fonctions de président, le conseil d'administration, réuni à l'issue de l'Assemblée générale, a pris acte de cette décision et nommé M. Jacques Vincent président-directeur général du groupe Perrier.

Le conseil a ensuite proposé au président Gustave Leven, qui a accepté, la présidence d'honneur du groupe et les fonctions de conseiller permanent du président chargé de missions, et en particulier la présidence du comité stratégique du groupe.

En outre, M. Gustave Leven a été renouvelé dans ses fonctions de président-directeur général de la Société Générale des Grandes Sources d'Eaux Minérales Françaises.

ÉCONOMIE

Le rapport annuel de la Cour des comptes

Education nationale : imprévoyance dans le recrutement et la formation des professeurs

L'éducation nationale recrute ses professeurs à la petite semaine, les parachute dans les classes au lieu de les former correctement, et se révèle incapable de contrôler ses dépenses de formation continue. Les amabilités que réserve cette année la Cour des comptes au système éducatif ne sont pas de pure forme. A l'heure où affluent les nouveaux lycéens, la qualité de l'enseignement et son adaptation aux exigences de la société sont en cause.

Première accusée, l'imprévoyance du ministère de la rue de Grenelle en matière de recrutement de professeurs du second degré. Depuis plus de deux ans, l'alarme a été sonnée ; l'éducation nationale est incapable de faire face aux énormes besoins en enseignants suscités par la concomitance de deux phénomènes : l'afflux d'élèves dans les lycées et le départ en retraite de la génération nombreuse des professeurs recrutés dans les années 50 et 60.

Cette crise extrêmement préoccupante n'est *« ni nouvelle ni imprévisible »*, estime la Cour des comptes, qui dénonce une gestion « en dents de scie » : la « pompe » à recruter que constituent les concours du CAPES et de l'agrégation a été successivement bloquée à la fin des années 70, puis relancée fortement en 1981, ralentie à nouveau entre 1982 et 1984 pour être activée en catastrophe depuis 1985.

Une telle irrésolution n'a fait que *« compromettre les chances de pouvoir faire face en temps voulu à l'accroissement massif des besoins prévisibles »*, commente la haute juridiction, qui souligne au passage l'insuffisance de l'aide apportée aux universités volontaires pour relancer les cycles de préparation aux concours, et la situation particulièrement dramatique de certaines disciplines – mathématiques et sciences physiques – et de certaines académies – au nord, à l'est et en Normandie – faute d'un vivier suffisant de diplômés.

Le rendement insuffisant des concours

« L'insuffisance du nombre des candidats place progressivement les jurys devant un choix difficile : ne pas pourvoir tous les postes ou prêter moins d'importance à la qualité des admis », poursuit la Cour, rappelant qu'on peut décrocher le CAPES de maths avec une note de 6,20. Elle voit un autre signe de la dégradation de la situation dans le fort taux de fuite à la sortie de l'Ecole normale supérieure : beaucoup d'élèves violent leur engagement de dix ans dans le service public sans pour autant rembourser les sommes perçues, comme l'exige la réglementation. Ainsi, sur 52 normaliens scientifiques de la promotion 1980, seuls 10 continuaient d'enseigner dans le secondaire en 1987 (18 sur 45 chez les littéraires).

L'insuffisance du rendement des concours a conduit l'administration à faire appel de nouveau massivement aux maîtres auxiliaires, après en avoir décrété la fin, en décidant, après 1981, des titularisations massives. Alors que la situation de ces maîtres, moins qualifiés et moins expérimentés, justifie que *« leur accueil, leur formation et le contrôle de leur enseignement fassent l'objet d'une vigilance particulière »*, ils continuent d'être *« livrés à eux-mêmes »*, et leur formation a été *« négligée »*.

Les critiques de la Cour englobent en réalité la formation de l'ensemble des professeurs. *« Parce qu'elle utilise les futurs professeurs pour remédier au manque d'enseignants, l'éducation nationale assure mal leur formation »*, lance-t-elle. Les centres pédagogiques régionaux (CPR), censés former à la pédagogie les lauréats du CAPES et de l'agrégation, disposent de crédits de fonctionnement misérables qui ne permettraient pas *« dans la plupart des cas, de couvrir les frais de secrétariat inhérents à la convocation des stagiaires aux séances de regroupement »*. Les dotations consacrées à la rémunération de conférenciers et à l'achat d'ouvrages ont été les mêmes en 1988 pour l'académie de Créteil, qui compte six cent quatre-vingt-dix stagiaires, que pour la Corse, qui n'en compte que seize.

Des stages rarement évalués

Par contraste, le régime des centres chargés de la formation des professeurs de l'enseignement technique apparaît *« privilégié »* et *« peu contrôlé »*. Le centre de préparation au CAPET de Metz comptait 1 enseignant pour 2,7 stagiaires en 1988-1989, tandis que les Ecoles normales nationales d'apprentissage (ENNA) n'utilisent pas tous leurs moyens *« faute de gestion prévisionnelle du recrutement des stagiaires »*, et leurs enseignants bénéficient d'abattements d'horaires pirates qui leur laissent du temps pour effectuer... des heures supplémentaires rémunérées.

La Cour des comptes complète son tableau par une description peu engageante de l'organisation de la formation continue des enseignants. Si le ministère consacre à la formation continue 0,9 % de la masse salariale des professeurs du secondaire, et 3,4 % chez les instituteurs (dont la moitié sert à rémunérer les remplaçants des maîtres en stage), il n'est *« pas en mesure de répartir les crédits et les emplois en fonction des objectifs qu'il a arrêtés »*.

Les enquêtes statistiques sur l'utilisation des moyens ne « remontent » guère des académies, et les stages ne sont que rarement évalués. L'administration n'est même pas certaine que les heureux bénéficiaires des sessions de formation les aient jamais suivis. Le rôle des missions académiques à la formation des personnels de l'éducation nationale (MAFPEN) est jugé inégal, celles de Caen et d'Amiens n'ayant, selon la Cour, qu'une *« existence formelle »*.

Le comble semble être atteint avec la reconversion de certains professeurs de l'enseignement professionnel à la suite de la disparition de certaines sections et de la rénovation des diplômes. Faute de formation, certains ont été nommés dans des établissements où ils n'ont pas d'élèves ; ailleurs, des filières *« périmées et coûteuses »* sont maintenues *« de façon à éviter de remettre en cause des situations personnelles ou à différer d'inéluctables transformations »*.

Le constat de la Cour des comptes ne débouche même pas sur l'optimisme. La juridiction remarque en effet que certaines mesures contenues dans la loi d'orientation de M. Jospin, votée voici tout juste un an, comme la publication d'un plan quinquennal de recrutement d'enseignants et l'aide aux maîtres auxiliaires désireux de passer les concours de recrutement, ne sont toujours pas appliquées.

PHILIPPE BERNARD

EDF-GDF : des institutions sociales gérées à grand prix

Le rapport que la Cour consacre aux institutions sociales du personnel des industries électriques et gazières, a déjà fourni l'occasion à plusieurs syndicats d'EDF et de GDF de mettre en cause la gestion de la CGT. Ce rapport fait notamment apparaître que 3 % des affiliés aux cent dix caisses mutuelles complémentaires et d'action sociale (CMCAS) *« ont reçu à tort la qualité d'ayant droit »*.

Selon le rapport, *« la preuve n'est pas apportée »* que certaines sommes accordées aux fédérations syndicales au titre des congés de formation ont été reversées aux militants ayant suivi des stages. Le contrôle interne, pour lequel il n'est pas fait recours aux commissaires aux comptes, *« est très insuffisant »*.

Ainsi, les services des CCAS *« ont des coûts de revient très supérieurs à ceux d'autres organismes offrant les mêmes services »* alors que la caisse centrale (CCAS) *« se livre à des opérations d'assurance en l'absence de tout cadre juridique »*. La Cour invite les employeurs, en particulier EDF et GDF ainsi que les autorités de tutelle *« à exercer avec plus de rigueur les missions qui leur sont dévolues »*.

Caisse d'allocations familiales de la région parisienne : excès de générosité

La Caisse d'allocations familiales de la région parisienne (CAFRP), premier organisme de Sécurité sociale en France avec un effectif de 8 509 agents au 1er janvier 1989, remplit son activité *« de manière généralement satisfaisante »*. Au plan de la gestion interne, le bilan, en revanche, est moins positif.

La CAFRP regroupe 16 % des allocataires de la branche famille mais elle emploie 24 % des effectifs. Timidement engagée, la politique de réduction des effectifs *« se révèle pusillanime »*.

Fort généreuse, la caisse détache, parfois à titre gracieux, plus de soixante agents auprès de la Caisse nationale d'allocations familiales mais également auprès des syndicats (38 détachés au titre de permanents) ou du ministère de la solidarité *« qui se met ainsi en situation de débiteur vis-à-vis d'un organisme dont il est le tuteur »*. La gestion du personnel se distingue aussi par *« des mesures catégorielles avantageuses »* et par un absentéisme supérieur de 20 % au taux moyen national des organismes d'allocations familiales.

La Cour critique par ailleurs le fonctionnement *« aberrant »* des équipes d'entretien : deux heures pour installer trois lampes, trois heures pour le branchement d'une cuisinière...

Le rapport n'épargne pas non plus la gestion immobilière *« lourde et peu efficace »* et le *« manque de rigueur et de transparence dans la politique d'informatisation »*.

En six ans, la CAFRP a changé trois fois d'installation centrale et a décidé fin 1989, neuf mois à peine après sa dernière acquisition, d'augmenter de 68 % la puissance de ses équipements informatiques.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE DU 29 JUIN 1990

GROUPE GAN : UNE NOUVELLE DIMENSION.

Les actionnaires de la Société Centrale du GAN se sont réunis en assemblée générale ordinaire le 29 juin 1990, sous la présidence de M. François HEILBRONNER, Président Directeur Général, pour approuver les comptes de l'exercice 1989.

Le président a rappelé qu'avec l'intégration du CIC, le groupe GAN est devenu, en 1989, l'un des grands groupes européens d'assurance, de banque et de services financiers. Son total de bilan (540 milliards), le montant des actifs gérés (220 milliards), ses capitaux propres (13,7 milliards), mais aussi le nombre de ses points de vente, le placent dans les premiers rangs.

Les produits d'exploitation du groupe atteignent 86,6 milliards de francs, se décomposant en :

- 27,1 milliards de francs de primes d'assurances (primes acquises).
- 8,7 milliards de francs de produits financiers nets d'assurance.
- 50,8 milliards de francs de produits des activités bancaires et financières.

Le résultat net s'établit à 2,5 milliards de francs, en progression de 27 % par rapport à 1988.

DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES AMBITIEUSES

Les orientations stratégiques du groupe GAN s'articulent autour de 3 axes : améliorer la compétitivité, exploiter les complémentarités entre l'Assurance et la Banque, poursuivre l'internationalisation.

La compétitivité

La réunion dans un même ensemble de la banque et de l'assurance n'implique pas que soient gommées les spécificités de chacun des métiers. Au contraire, banquiers et assureurs ont pour premier but, chacun dans leur domaine, de progresser dans l'efficacité et la performance. En 1989, et en 1990, de nombreuses actions ont été poursuivies ou engagées dans ce sens. Avec notamment, dans l'Assurance, un projet d'entreprise, une importante réforme des structures, et la poursuite de la décentralisation. Et dans la Banque, le projet de fusion de la BUE et de la Compagnie Financière de CIC.

La bancassurance : des synergies commerciales techniques et financières concrètes

A la recherche de l'efficacité dans chaque métier s'ajoute un second objectif : exploiter les différences entre la banque et l'assurance pour en faire autant de complémentarités, autant d'occasions de coopération. Banquiers et Assureurs doivent y trouver à la fois le moyen d'une présence conjointe très forte sur le terrain, une gamme très complète de produits et de prestations, le bénéfice de leur puissance financière associée, et d'une façon plus générale, la possibilité d'accroître activités et résultats. D'ores et déjà, la collaboration des réseaux s'est traduite concrètement par le triplement du chiffre d'affaires de la SOCAPI (3,1 milliards de francs en 1989), filiale commune du GAN et du CIC spécialisée dans la commercialisation de produits d'épargne et de retraite.

La poursuite de l'internationalisation

Le GAN, qui réalise près du quart de son chiffre d'affaires assurance à l'étranger, a crée en 1989 un partenariat solide avec la troisième compagnie italienne, la SAI, dans laquelle il détient désormais 10 % du capital.

En 1990, il a pris le contrôle de la société d'assurance vie britannique General Portfolio, qui devrait réaliser plus de 2 milliards de francs de chiffre d'affaires pour l'exercice 1989/1990. Le GAN entend poursuivre son développement international, prioritairement en Europe.

LES CHIFFRES CLES

en millions de francs

Légende : Produits des activités bancaires et financières ; Produits financiers nets d'assurance ; Primes d'assurance (primes acquises)

Ventilation des produits d'exploitation consolidés : 1987 : 27 345 ; 1988 : 30 669 ; 1989 : 86 618

Capitaux propres consolidés part du groupe (y compris résultat avant répartition) : 1987 : 8 100 ; 1988 : 9 928 ; 1989 : 13 765

Ventilation du résultat net consolidé part du groupe (Activités bancaires et financières ; Activité d'assurance) : 1987 : 1 336 ; 1988 : 1 949 ; 1989 : 2 468

Les activités bancaires et financières sont consolidées pour la première fois globalement en 1989.

DES ACTIVITES EN PLEIN ESSOR

LES ACTIVITES ASSURANCES

En 1989, l'activité assurance du GAN, qui s'exerce notamment au travers des sociétés GAN Incendie Accidents, GAN Vie, GAN Capitalisation, et deux sociétés holdings GAN SA et GAN International, a été en forte croissance.

Les primes émises par les sociétés d'assurance consolidées ont atteint 27,5 milliards de francs, en augmentation de 17 % par rapport à 1988. L'année 1989 a été marquée par la poursuite du redressement du compte d'exploitation du GAN Incendie Accidents, qui redevient bénéficiaire (+ 39,4 millions de francs contre – 115 millions de francs en 1988), et par la forte croissance du chiffre d'affaires en Vie et en Capitalisation.

Chiffres clés de l'activité assurance

(en milliards de francs)	1987	1988	1989*
Montant des provisions techniques	61,8	72,4	86,6
Primes émises	21,0	23,5	27,5
Primes acquises	20,6	23,2	27,1
Produits financiers nets	6,7	7,6	8,7
Marge technico-financière	7,0	7,9	8,6
Contribution au résultat net consolidé du GAN	1,1	1,5	1,8

* A partir de 1989, les comptes des filiales bancaires et financières du GAN n'apparaissent plus dans les chiffres de l'activité assurance, du fait de leur rattachement à l'activité bancaire et financière du groupe.

LES ACTIVITES BANCAIRES ET FINANCIERES

Les activités bancaires et financières sont réalisées principalement par le groupe CIC composé de onze banques commerciales régionales, une banque d'affaires (la Banque de l'Union Européenne), et une filiale à vocation internationale, le CIC-UEI.

Le groupe CIC est le cinquième groupe bancaire français. En 1989, le montant des dépôts de la clientèle s'est élevé à 183 milliards de francs, en augmentation de 12,5 % et celui des crédits à la clientèle à 199 milliards de francs.

Le résultat net du groupe CIC s'établit à 1 026 millions de francs contre 1 007 millions de francs l'an dernier.

Des filiales spécialisées comme la Banque pour l'Industrie Française (trésorerie et ingénierie financière) Alphabourse (société de bourse) ou GAN Participations (capital-risque) complètent le pôle bancaire et financier du groupe GAN.

Les produits d'exploitation bancaires consolidés représentent ainsi 50,8 milliards de francs en 1989.

Chiffres clés des activités bancaires et financières

(en milliards de francs)	1987*	1988*	1989
Dépôts de la clientèle	142,9	162,4	185,0
Emplois de la clientèle	133,6	156,1	200,3
Produits d'exploitation bancaire	32,3	36,3	50,8
Marge bancaire	11,6	12,2	13,0
Contribution au résultat net consolidé du GAN	0,3	0,4	0,7

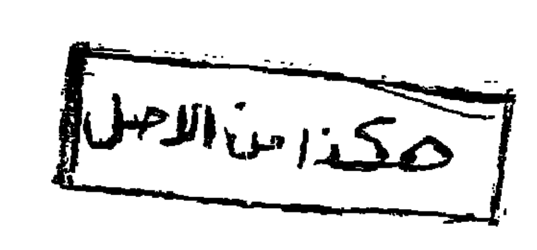
* En 1987 et en 1988, les données reposent exclusivement sur les comptes consolidés de la Compagnie Financière de CIC.

UN DIVIDENDE EN PROGRESSION DE 25,3 %

La loi du 31 décembre 1989 a supprimé les dispositions selon lesquelles la SOCIETE CENTRALE répartit à ses actionnaires les dividendes qui lui ont été versés par les sociétés du groupe, au cours de l'exercice d'encaissement. De ce fait, le montant du dividende sera désormais fixé, conformément au droit commun, après la clôture de l'exercice au titre duquel il sera versé.

Il n'y aura donc pas de versement d'un dividende relatif à l'exercice 1989 ; mais, pour qu'il n'en résulte pas d'inconvénient pour les actionnaires, il sera proposé au conseil d'administration en juillet 1990, de verser, à l'époque habituelle de paiement du dividende, une somme de 34,80 F par action (ancienne et nouvelle), hors avoir fiscal, à comparer à un dividende de 27,77 F payé l'année dernière, soit une progression de 25,3 %.

L'énergie de tous les projets — GROUPE gan



هكذا من الاهل

ÉCONOMIE

Comment répartir les fruits de la croissance ?

La réduction des inégalités, un thème de l'« après-crise »

« Réduire les inégalités » : le mot d'ordre n'a rien d'inédit. En *revanche, son retour en force* dans le débat politique est récent, et ce regain ne doit rien au hasard. Il est la conséquence de l'amélioration de la situation économique (1).

Expression presque désuète dans les années 80, *« la répartition des fruits de la croissance »* revient au goût du jour. Fait révélateur, le CNPF a organisé fin juin un colloque sur le thème « Croissance et partage ». Se refusant de traiter de la question des inégalités, *« qui est de nature politique »*, l'organisation patronale n'en entendait pas moins entamer une réflexion sur *« la bonne répartition de la valeur ajoutée »*.

Première conséquence de ce débat alimenté par la publication d'indicateurs économiques favorables et par les constats successifs dressés par le CERC : les questions liées au chômage et à la pauvreté ont visiblement perdu une partie de leur acuité, même si elles restent très présentes dans les discours politiques. Tout se passe *comme si la France avait fini par* s'habituer au chômage. Or, malgré 600 000 créations d'emplois en 1988 et 1989, le taux de chômage (9,4 %) n'a que faiblement baissé et demeure largement supérieur à celui de la plupart des autres pays européens.

Pour certains, l'« après-crise » a déjà commencé, comme en témoigne l'attitude de nombreux députés socialistes et de FO qui *accusent la récente loi sur le travail* précaire de pérenniser implicitement des formes d'emploi « au rabais » que la réalité économique *devrait, selon eux, conduire à restreindre.*

De même, l'instauration du revenu minimum d'insertion représente sans conteste un « plus », mais le bilan de l'insertion des *bénéficiaires* du RMI est, on l'oublie trop souvent, plutôt décevant. Certes, il est indiscutable que les exclus et les chômeurs sont les premières victimes d'inégalités, mais le débat reste dominé par les différences de revenus, plus visibles, plus symboliques aussi, dans une société où l'argent s'est imposé comme le signe par excellence de la reconnaissance sociale.

Un renchérissement excessif

Si les inégalités de cadre de vie, de logement, d'éducation, de formation ou de santé apparaissent à juste titre comme des thèmes très présents, elles ne s'accommodent guère d'initiatives spectaculaires, et les actions ne peuvent être efficaces qu'à moyen et à long terme. Aussi n'est-ce pas tout à fait par hasard que le chef de l'Etat et le gouvernement ont choisi de se saisir de la revalorisation des bas et des moyens salaires.

La question du déroulement de carrière des salariés du bas de l'échelle est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît. *Il ne saurait* en effet être question de mettre en place une répartition différente de la valeur ajoutée (donner plus aux salariés qu'aux entreprises), car ces dernières ont de plus en plus *besoin d'investir. En outre, un renchérissement* excessif du coût de la main-d'œuvre se retournerait immanquablement contre l'emploi. *Seuls la CGT et le Parti communiste* remettent en question ce partage amorcé par les socialistes au profit des entreprises à partir de 1983.

C'est donc également au sein même du salariat que les inégalités doivent être résorbées. A vrai dire, cet aspect de la question, qui pose à la fois le problème de la hiérarchie des salaires au sein des catégories ouvrières, et entre l'encadre*ment et les autres salariés*, demeure quelque peu dans l'ombre... Objectif affiché du gouvernement comme des partenaires sociaux et instrument de promotion sociale autant que de modernisation de l'économie, le développement de la formation des salariés les plus modestes est une œuvre de trop longue haleine pour apporter une réponse immédiate à ce qui ressemble à la quadrature du cercle.

Les conflits intergénérations

Par ailleurs, les contraintes européennes imposent aux pouvoirs publics de manier les instruments fiscaux avec la plus grande circonspection. A ce titre, le consensus sur la nécessité d'attaquer prioritairement les inégalités de revenus « en *amont » constitue sans doute* l'une des grandes nouveautés de l'actuel débat sur les inégalités. Aujourd'hui, le recours aux mécanismes de redistribution (impôts, prestations sociales) n'apparaît plus aussi *souhaitable.*

Enfin, la difficulté du sujet tient aussi au fait que toute action sur les inégalités est avant tout appré*ciée en fonction de la perception* qu'en ont les groupes sociaux, et les acteurs de la scène politique n'abordent qu'à contrecœur certaines inégalités quelque peu dérangeantes. Il en va ainsi du débat sur les retraites, dont le financement va peser de plus en plus sur les actifs.

Selon la commission de la protection sociale du Xe Plan, les besoins de financement du système de retraite augmenteront de 60 % de 1989 à 2005. Si – hypothèse assez raisonnable – le nombre de cotisants ne change pas, il faudra augmenter de plus de dix points le taux de cotisation des salariés. Compte tenu des autres besoins, *notamment dans le domaine de la* santé, le salaire moyen ne représenterait dans quinze ans que 66,5 % du salaire brut contre 82 % aujourd'hui. Si rien n'est fait dans les années à venir pour modifier – progressivement mais effectivement – le calcul des retraites, voilà un beau sujet de débat en perspective !

D'ailleurs, certaines professions sont déjà directement confrontées à la question des inégalités intergénérations. Alors que leurs aînés ont tous pu librement choisir le secteur à honoraires libres, seul un jeune médecin du secteur libéral sur quatre est, depuis avril, autorisé à dépasser les tarifs de la Sécurité sociale...

JEAN-MICHEL NORMAND

(1) *Lire les articles d'Elie Cohen dans le Monde* du 5 juillet et de Patrick Jar*reau dans le Monde du 6 juillet.*

COMMUNICATION

Le succès de Fox TV

M. Murdoch bouscule les équilibres de la télévision américaine

Fox TV, le réseau de M. Rupert Murdoch, gagne peu à peu ses galons de quatrième chaîne nationale aux Etats-Unis. Un succès qui repose sur l'intégration verticale entre un grand studio de production et un réseau de diffusion et remet ainsi en question tout l'équilibre de l'audiovisuel américain.

NEW-YORK

de notre envoyé spécial

Al Bundy est vendeur de chaussures mais l'odeur de ses pieds incommode sa famille. Sa femme passe ses journées à le dénigrer, sa fille est pressée de jeter sa gourme, son fils lui vole constamment de l'argent. Héros du feuilleton *« Mariés, deux enfants »*, les Bundy n'ont donc qu'un lointain rapport avec les familles milliardaires des Dallas et autres Dynasty, ou la gentille maisonnée du Cosby Show. Mais l'Amérique, peut-être lassée des années Reagan trop proprettes, suit avec passion les aventures des Bundy, leur langage cru et leurs problèmes triviaux.

Ce ton nouveau a fait le succès du réseau Fox, le « quatrième » network nord-américain lancé en octobre 1986 par le miliardaire d'origine australienne Rupert Murdoch à la poursuite des trois grands, NBC, ABC, CBS. *« Les networks sont de grands magasins sur une rue commerçante. Et nous, on avait une petite boutique sur une rue derrière. On a donc décidé d'être la chaîne des jeunes »*, résume Jamie Kellner, un des dirigeants du réseau.

Quatre ans après, le pari est en voie d'être gagné. Le club pour enfants du réseau a déjà récolté un million d'adresses . Avec des émissions comme *Les Simpsons* (un dessin animé sur une fa*mille... ébouriffante* !), America's most wanted (pionnière des émissions de recherche de criminels), Fox s'est solidement installée sur le créneau des jeunes adultes et de la télévision « réaliste » – une télévision que rien ou-presque n'arrête dans la mise en scène de l'actualité, de préférence spectaculaire, voire sordide.

Du coup, les stations indépendantes se sont ralliées en masse à ce réseau émergeant, capable de doper leurs audiences et donc leurs recettes locales. De 96 stations affiliées en en 1986, Fox est passée à 128 stations aujourd'hui, qui couvrent 90 % du territoire. En même temps, la programmation de Fox est passée d'une soirée (le dimanche) par semaine à deux, puis trois. Et l'effet de réseau a joué sur les audiences. Alors que les meilleures stations indépendantes n'arrivent guère à toucher sur leur marché plus de 50 % des spectateurs une semaine donnée (contre 90 % pour les trois networks), Fox atteint près de 70 %. La publicité a suivi.

Après des pertes conséquentes pendant trois ans, Fox a presque atteint l'équilibre en 1989 avec 450 millions de dollars (environ 2,6 milliards de francs) de revenus publicitaires, et escompte des bénéfices cette année. Il est vrai les coûts restent comprimés au maximum : Fox Broadcasting ne compte que 175 employés, *« à peine plus que les gens qui servent à manger aux patrons des networks »*, ironise Jamie Kellner.

Bataille à Washington

M. Murdoch a donc d'ores et déjà rempli ses premiers objectifs : valoriser les stations de télévision qu'il a rachetées en 1986, et qui forment le coeur du réseau ; contrôler comme diffuseur un des débouchés de son activité de producteur, lui qui possède la 20th Century Fox ; implanter solidement aux Etats-Unis un réseau de télévision qui équilibre son aventure européenne de télévision par satellite Sky Television.

Mais le pari complet, arriver au niveau des trois grands, est encore loin d'être gagné. Pour y prétendre, Fox doit d'abord étendre sa programmation nationale, et y ajouter l'information sans laquelle il n'est pas de réseau digne de ce nom. Fox prévoit deux soirées supplémentaires d'ici 18 mois, et sept soirées par semaine d'ici deux ans et demi. Mais cela ne sera possible que si la FCC accepte d'assouplir ses règles, qui classent comme *network* tout programme dépassant quinze heures par semaine, diffusées dans 25 villes et 10 états simultanément.

Au delà de cette limite, des contraintes draconniennes s'appliquent, résumées par l'expression « Fin-Syn » (Financial interest and syndication rules). Ces règles interdisent notamment aux networks de produire eux-mêmes la plupart de leurs programmes, et d'en contrôler la revente sur les marchés secondaires, dits de syndication.

Une intense bataille de lobbying est engagée à Washington sur une réforme de ces règles. Les trois grands networks basés à New-York en souhaitent l'abolition, ou du moins l'assouplissement. Sur la côte ouest, les grands studios de production, les « majors », ne veulent pas entendre parler d'une incursion dans leur chasse gardée d'Hollywood. Faute d'un accord à l'amiable entre les deux camps, la FCC menace de prendre elle-même l'initiative des changements.

C'est dans ce contexte que le cas Fox prend toute son importance. Car si, dans l'immédiat, le réseau Fox n'a grignoté que 5 % des recettes publicitaires des networks aux heures de grande écoute, il représente un cas d'école, celui d'un studio voulant devenir network. Sa réussite changerait tout l'équilibre des médias audiovisuels américains. Et ouvrirait sans doute la voie à des fusions bien plus larges entre géants de la production et de la diffusion.

D'ailleurs, les analystes financiers du secteur jaugent déjà les « couples » les plus rentables, mariant dans leurs pronostics ABC et Disney, Paramount et CBS ou NBC et MCA/Universal. On n'en est pas encore là. Mais, mordus aux mollets par le « renard » Fox, harcelés par les chaînes cablées qui érodent leur audience, les networks ne tenteront-ils pas de trouver le salut dans le gigantisme et l'intégration verticale ?

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Sur une chaîne britannique

Censure à la carte

La « clef parentale » va-t-elle moraliser la télévision, supprimer le carré blanc et apaiser définitivement les polémiques sur les méfaits des programmes violents ou érotiques sur les enfants ? Ce nouveau service, lancé par BSB, la chaîne de télévision britannnique par satellite, offre en effet aux parents la possibilité de censurer automatiquement les programmes « à risques » .

Il leur suffit de composer un code secret sur leur télécommande. L'écran affiche alors un tableau comportant trois critères : sexe, violence et langage grossier. Pour chacune de ces catégories, le téléspectateurs coche la case désirée. Un programme informatique décide alors si le film pourra être regardé ou si l'écran restera désespérément vide.

Pour évaluer les doses de risques encourus par les jeunes esprits, BSB a pris en compte les interdictions du British Board Films et a constitué son propre comité de censure pour passer au crible ses programmes.

La « clef parentale » est l'un des grands arguments de vente de BSB dans sa concurrence aiguë avec les chaînes par satellite de M. Rupert Murdoch. En France, le même système serait techniquement envisageable sur les nouveaux décodeurs du câble et du satellite TDF 1.

Ainsi, la télévision à la carte donne naissance à l'éducation à la carte qui décentralise la censure, déculpabilise les parents et réconcilie morale et informatique... au nom du marketing.

Actionnaire majoritaire de la société cinématographique

Le groupe Rivaud affirme que Pathé sera vendu avant la fin de l'année

Restés jusqu'à présent très discrets, les dirigeants du groupe Rivaud, actionnaire majoritaire de Pathé Cinéma, estiment que la société cinématographique sera vendue d'ici à la fin de l'année à M. Gian-Carlo Parretti ou à un autre acquéreur. Dans un entretien au *Quotidien de Paris* du 6 juillet, M. Edouard de Ribes, un des deux dirigeants de Rivaud, précise que l'option de vente de Pathé Cinéma à M. Parretti expire le 31 décembre. *« A cette date*, explique-t-il, *soit M. Parretti lève l'option et Pathé lui sera vendue, soit il ne lève pas l'option et je conserverai un tiers du prix que nous avions convenu ensemble. »*

M. de Ribes révèle que le prix de cession de Pathé Cinéma, évalué initialement à 910 francs l'action, se monte aujourd'hui à 945 francs l'action, soit près de 1 milliard de francs. Interrogé sur les participations détenues par M. Parretti dans le groupe Rivaud par l'intermédiaire de la Socfin, M. de Ribes précise : *« Nous n'avons ni l'intention ni les moyens de reprendre un bloc de titres, dont la valeur est estimée à plus de 1 milliard et demi de francs (...) M. Parretti est un simple actionnaire. Il ne nous a jamais encombrés. »* Enfin, le dirigeant de Rivaud affirme qu'il y a plusieurs autres candidats au rachat de Pathé, *« à commencer par une grande compagnie cinématographique européenne »*.

Ces déclarations interviennent au moment où le président de Pathé Cinéma, M. Pierre Vercel, s'inquiète du sort de l'entreprise après le veto opposé par le ministre de l'économie et des finances à M. Parretti. *« Cette situation bloque toute possibilité d'augmenter le capital de Pathé au moment où Gaumont et UGC renforcent le leur*, a-t-il déclaré au *Monde. Nous n'avons pas pu nous lancer dans la production comme nous l'envisagions. Or les salles Pathé ont besoin de films français importants et ne peuvent plus obtenir les œuvres distribuées par UGC et Gaumont. Seuls les distributeurs américains et quelques indépendants français, attachés à l'existence d'un troisième circuit, nous ont permis cette année d'alimenter convenablement nos salles et de maintenir le niveau de nos entrées. Pathé a encore quelques réserves pour poursuivre la modernisation des salles mais la situation de blocage ne peut s'éterniser sans risques. »*

J.-F. L.

□ **Faillite de l'European Business Channel.** – La chaîne de télévision par satellite European Business Channel (EBC) va fermer ses portes, et sa centaine d'employés seront licenciés. Basée en Suisse, EBC avait débuté en 1988 (*le Monde* du 20 mai 1988), avec l'ambition d'offrir en anglais et allemand des informations économiques et financières. Mais les restrictions imposées par la réglementation suisse ne lui ont pas permis d'étendre ses horaires d'émission ou de s'implanter pleinement sur le marché des réseaux câblés allemands.

« La République de Seine-et-Marne » se rapproche du groupe Havas

M. Jean-Pierre Bonis, principal actionnaire et PDG de l'hebdomadaire *la République de Seine-et-Marne*, devient président du directoire de Avenir Havas Hebdos, structure qui regroupe les titres régionaux contrôlés par le groupe Havas. Avenir Havas Hebdos, filiale d'Avenir Havas Médias, dont le PDG M. Philippe Santini entre au conseil d'administration de la *République*, contrôle plusieurs hebdomadaires régionaux : *le Républicain de Corbeil*, *la Gazette du Val-d'Oise*, la moitié de *Toutes les nouvelles de Versailles*, ainsi que le tri-hebdomadaire *l'Aisne nouvelle*.

Sans entrer directement dans le giron du groupe Havas, la *République de Seine-et-Marne* (qui diffuse 53 000 exemplaires chaque semaine dans le sud de ce département, et contrôle deux journaux gratuits) s'en rapproche ainsi fortement.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

Part. vd Peugeot 205 GL, 5 portes, options, année 89, 32 000 km, excellent état. 43 000 F. Tél. bur. : 42-85-22-14.

de 5 à 7 C.V.

1303 de 1973, amortissements, freinage, peinture, neufs. Excellent état général. 30 000 F. 47-84-12-42.

Honda Civic août 89, bleu clair métal., radio. 19 500 km. Px : 62 000 F. Tél. : 26-52-30-04.

de 8 à 11 C.V.

A vendre R25 GTS, juillet 89, modèle 90, 12 500 km. 85 000 F. Bleu ozone métallisé, direction assistée, vitres électriques « Pup » teintées. Tél. : 39-83-29-92 après 19 h 30.

plus de 16 C.V.

Part. vd Testarossa 1985. 20 000 km, rouge, faire offre. Fax : 48-88-05-80 ou tél. : 48-88-05-53

XJ 6 4.2 Autom, mars 80, bordeaux, int. cuir, climat., alarme, tatouage, direct. assist., radio K7 moteur 27 000 km, pot et direction neufs. 89 800 km 80 000 F. Menuiscarner 42-99-18-85 bur 42-48-03-81 ap 20 h

DEMANDES D'EMPLOIS

Hme, 32 ans, resp. techni. galvano 13 ans expérience, recherche poste identique, région Paris-banlieue. Tél. : 46-80-94-42.

Formateur DUFA, 5 ans expér. Formation à la médiation. Pédagogie du projet. Atelier de Raisonnement Logique. Programme d'Enrichissement Instrumental. Cherche poste à responsabilité. Ecrire sous le n° 8956 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7°

JURISTE DEA DROIT ECONOMIQUE gde exp. marchés publics France et CEE ch. poste responsabilité Paris, rég. parisienne. 43-79-25-19

Journaliste 7 ans d'expérience recherche emploi presse écrite ou audio. Contacter n° 40-74-48-99.

Étudiante allemande, 23 a., cherche emploi d'été sur terrain de camping ou dans un bar-café aux mois d'août et septembre. G. Just, Richard-Wagner-Str. 17, D-7140 Ludwigsburg.

H. 45 a./22 a. exp. admi nist. et finances. Sens discrét. et relat. hum. cherche poste cadre. Ecrire sous le n° 8950 AU MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris

OFFRES D'EMPLOIS

URGENT. Collaboratrice journal cherche personne sérieuse pour garder toute l'année deux enfants, de 7 h 30 à 9 h 30 le matin, et mercredi toute la journée à partir du 1er sept., dans le XIIIe arrondissement (Corvisart). Tél. : 45-35-73-61 et heures bureau : 40-65-27-37.

ASSOCIATIONS

Session Appel

JOURNÉES FORUM 18-19 octobre 1990 MARSEILLE Thème : Ouvrir la ville, accès au logement et à l'insertion. A l'initiative de la FNARS en partenariat avec l'UNFOHLM, le FNC PACT-ARIM et la CDC. Rens. : Odile BOUDEAU, Athènes, l'Agence. Tél. : (1) 43-57-87-88

Session et stages

STAGES D'ANGLAIS à Paris du 9/7 au 25/8. Profs. anglais 3 semaines (15 h/sem.), 2 560 F 1 semaine (28 h), 1 560 F. Renseignements : PICCADILLY SCHOOL 37, avenue F.-Roosevelt, Paris-8e Tél. : (1) 43-59-83-01.

COURS D'ARABE Intensifs/ext., juin à sept. AFAC : 42-72-20-38.

- Prix de la ligne 44 F TTC (25 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au J.O.
- Chèque libellé à l'ordre du *Monde Publicité*, et adressé au plus tard le mercredi avant 11 heures pour parution du vendredi daté samedi, au *Monde Publicité*, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

7e arrdt

LATOUR-MAUBOURG Imm. neuf 1990, gd standg, s/r. et jard., calme, park., gd liv. dble, 3 chbres, entrée, cuis., 2 bains, 2 w.-c., 110 m². 35, r. MALAR, 4e étage. Samedi-dimanche 15 h à 18 h.

9e arrdt

COLLABORATEUR DU JOURNAL vend 4 pièces, 76 m², 1er étage, clair. 1 750 000 F. 48-04-79-41.

12e arrdt

PRIX INTÉRESSANT **Me DAUMESNIL** Imm. récent, tt cft, 8e ét., s/jard., calme, soleil, séj., 2 chbres, entrée, cuis. équipée, bains, 55 m² + balc. 115, R. de REUILLY, esc. 9. Samedi-dimanche 15 h-18 h.

14e arrdt

Paris-14e, prox. parc Montsouris, part. vend 3 p., cuis., s.d.b., 63 m², plein sud, calme, 4e sans asc., imm. p. de t. et brique, parquet, moulures, cheminée, cave. 1 550 000 F. Tél. : 45-81-41-94 après 20 heures.

appartements achats

RECH. URGENT 110 à 140 m² PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE COMPTANT. Tél. : (1) 48-73-35-43.

PAIE COMPTANT DE SUITE appt ou pavillon avec ou sans confort. 47-80-03-31.

locations non meublées offres

Paris

SANS COMMISSION Résid. MANIN-CHANTECOQ 139, rue Manin, loue NEUF, libre de suite, 2 pces 50 m², loyer 3 900 F, chges 453 F, 3 pces 63 m² + balc. 9 m² + cave, 4 730 F + 566 F charges chff. indiv. électr. Appartement témoin ouvert lundi, mercredi et samedi de 10 h à 12 h et 14 h à 17 h. Rens. 45-65-37-02 h. de bn.

locations meublées offres

Province

LA CIOTAT 100 M MER A louer T1 confort 3/4 personnes. 1 200 F semaine. Tél. : (16) 42-08-33-81 (19 h-23 h).

viagers

LIBRE Chatou/Le Vésinet s/900 m², gde maison meulière, travx à prévoir, fme 93 ans, rente 5 800 F, bouquet 2 500 000 F. Viagers Cruz 42-66-19-00.

immeubles

DOURDIN DORESSAY ACHÈTE IMMEUBLE PARIS INTRA-MUROS Intermédiaire bienvenu 3, r. Vieux-Colombier - 75006 46-24-93-33 FAX 47-45-75-08.

maisons individuelles

Part. à part. bourg Aiguillon-S Mer (85), maison de pays, r.-de-ch. 5 p., cft, jardinet 450 000 F. Tél. : 46-41-54-26 et 51-56-45-42.

châteaux

Environs LE MANS (72) CHATEAU 30 p. Toiture et gros œuvres bon état. Terrain 1,80 ha. Px : 2 300 000 F. UFFI 45-22-02-44.

pavillons

VERRIÈRES-LE-BUISSON Beau pavillon, 10 pces, 200 m², jardin 420 m², proche commerces, écoles, transports, calme, résidentiel. 2 400 000 F (1) 69-20-10-22.

CORMEILLES-EN-PARISIS Les Champs-Guillaume, 5 mn de la gare, St-Lazare 15 mn. Part. vends pavil. construct. 81 composé : ent. 10 m², cuis. équip. mat. Pogenppol, dble garage + 2 park. ext., 5 chbres, s. de b., s. de douche, 2 w.-c., balcon sur tte la façade, combles aménageables, terrain 550 m² env. + 2 gdes terrasses. Tél. ap. 20 h au 39-97-19-19 ou journée à M. Ousmaal 47-66-51-81.

terrains

Recherche sur **VAR. ALPES-MARITIMES** terrains constructibles toutes dimensions avec ou sans perm. const. M. VELUT 20, bd Albert-1er. 17200 ROYAN. Tél. : 46-05-25-94

LA COTE D'AZUR A TRANS-EN-PROVENCE VILLAGE TYPIQUE A 20 KM DE ST-RAPHAEL TERRAINS VIABILISÉS DANS CADRE CHAMPÊTRE A PARTIR DE 200 000 F. Renseignements : SEOGI/EURIMO 15, rue Rouget-de-Lisle, 06000 Nice. Tél. : 93-62-20-93 (LEM).

propriétés

RECHERCHONS POUR NOTRE CLIENTÈLE EUROPÉENNE PROPRIETÉS, DOMAINES, CHATEAUX. EXPERTISES GRATUITES, DISCRÉTION ASSURÉE. Demander personnellement EMILE GARCIN Tél. : (16) 90-92-01-55 Fax : (16) 90-92-38-57 Télex : 432 482 F.

A SAISIR 75 mn Paris, direct aut. Sud COURTENAY (45) **VDS CAUSE DÉCÈS** Splendide propriété entièrement aménagée, pierre et tuiles pays, s/son terrain clos 1,5 HA ARBORÉ. Récept., séj. rustique 60 m², cheminée, salon, cuis. équipée, 5 chbres, 2 bains, w.-c., dépendances, 4 p., grange 120 m², chf cent. fuel. Px tot. 690 000 F crédit 100 % remboursable comme un loyer. (16) 38-65-22-92 24 h/24.

maisons de campagne

51, 110 km est de Paris, urgent, maison rénovée, 200 m² hab., 6 pces, 5 300 m² terrain arboré clos, calme 520 000 F à déb. 26-81-14-61.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL **DOMICILIATIONS** Constitution de sociétés et tous services. 43-55-17-50.

AGENDA IMMOBILIER

L'AGENDA

Animaux

Famille d'accueil

LANGUES PLUS cherche famille Paris pour recevoir hôtes payants (Europe) du 29/7 au 25/8/90. 48-00-06-93 9 h-13 h.

Vacances Tourisme Loisirs

CAP ANTIBES, loue appt 7 pl. 21/07 au 3/08 4 000 F, sept., oct. Prix 23-62-44-10, 23-62-02-79.

13100 Aix, villa, piscine, du 7 au 21/7 ; 18/8 au 1/9, 4 à 5 prs. Tél. : 42-66-82-20.

MARCHÉS FINANCIERS

Enquêtant sur un éventuel délit d'initiés

La COB transmet le dossier La Rochette au parquet

Un titre qui s'envole, des petits épargnants floués, des règlements allègrement violés, il n'en fallait pas plus à la Commission des opérations de Bourse (COB) pour soupçonner un éventuel délit d'initiés. Le 2 juillet, le «gendarme de la Bourse» a transmis au parquet un rapport d'enquête en ce sens.

Entre septembre et décembre 1989, un petit nombre d'opérateurs détenant une *« information privilégiée »* sur la reprise du groupe papetier La Rochette se sont en effet livrés à une *« spéculation exceptionnelle »*.

En quelques semaines, les volumes échangés ont représenté 50 % du capital, et le cours du titre a augmenté de 20 %. Las, le rachat de La Rochette n'ayant pas abouti, le cours du titre *« au début de l'année 1990 s'est brutalement effondré passant de 170 francs à moins de 100 francs »*.

Les investigations de la COB ont alors fait apparaître qu'une spéculation menée par un *« petit groupe d'opérateurs professionnels opérant depuis la Côte d'Azur et liés entre eux par des relations d'affaires ont détenu pour leur compte ou ceux de leur clientèle une position représentant 7,5 % du capital de La Rochette »*. La COB a également relevé qu'un de ces opérateurs, *« bien que n'exerçant aucune fonction dans la société, détenait une information privilégiée »*.

En outre, l'un des principaux responsables de la spéculation s'est avéré être un remisier gérant qui *« effectuait du démarchage financier en violation des textes en vigueur »*. Des positions importantes prises pour le compte de clients – apparemment à leur insu – ont également occasionné de lourdes pertes.

Le rachat de La Rochette n'ayant pas eu lieu, ces positions ont dû être soldées, *« contribuant à la baisse du titre et à l'apparition de débits importants »*.

L'UAP et l'AFER enterrent la hache de guerre

L'UAP n'aura rien à débourser et les adhérents de l'Association française d'épargne retraite (AFER) ne verront pas leurs bénéfices écornés. Tel est le sens général de l'accord conclu entre l'UAP, le groupe d'assurances Victoire, et M. Gerard Athias, le président de l'AFER.

La polémique est née il y a quelques jours quand M. Athias a cru comprendre que la marge de solvabilité de la SEV, filiale de Victoire, qu'il envisageait de créer pour séparer les fonds de ses adhérents de ceux des clients de Victoire, devrait être constituée partiellement avec les bénéfices perçus par l'AFER.

Réagissant brutalement, M. Athias avait alors intenté une action en justice contre l'UAP l'accusant d'abuser de sa position dominante. Surpris, M. Peyrelevade, président de l'UAP, a réagi par une menace d'attaque en diffamation.

Soucieux de calmer le jeu, M. Jean Arvis, président de Victoire a alors entamé des négociations et s'est engagé avec l'accord des actionnaires de Victoire (Suez et l'UAP) à ce que les adhérents de l'AFER ne soient pas pénalisés par le développement de leur société.

Quelle que soit la situation au cours des années prochaines, Victoire s'engage à dégager seule les fonds propres nécessaires à la constitution de la marge de solvabilité de la SEV. M. Athias, ainsi tranquilisé, a retiré sa plainte.

En associant les pays tiers

La Commission européenne veut mieux contrôler la pêche en Méditerranée

BRUXELLES

de notre correspondant

La Commission européenne souhaite mieux contrôler la pêche en Méditerranée. M. Manuel Marin, chargé de ce secteur à Bruxelles, *vient de transmettre* aux Douze une communication dans laquelle il demande l'instauration d'un système de licences communautaires. Ainsi, Bruxelles veut se substituer aux autorités nationales. Selon le commissaire, il sera plus facile à l'autorité européenne qu'aux Etats membres de résister aux pressions des professionnels pour obtenir des droits de pêche.

Essentiellement artisanale, la pêche en Méditerranée concerne, en France, en Italie, en Grèce et en Espagne 110 000 pêcheurs et 47 000 bateaux pour des captures annuelles de 700 000 tonnes. Pour la Commission, la surexploitation des ressources et les préoccupations d'environnement demandent une rationalisation des activités dans le secteur.

A cette fin, l'initiative de la CEE propose, outre le système de licences, quatre mesures : harmonisation des législations nationales ; coopération scientifique et coordination de la recherche ; délimitation des zones communautaires ; utilisation d'engins de capture sélectifs. M. Marin envisage des aides du budget européen pour compenser la diminution des prises de poissons.

Dans une deuxième phase, Bruxelles souhaite organiser une conférence réunissant les dix-huit pays riverains de la Méditerranée. La Commission entend associer les pays tiers à sa politique de façon à établir *« une structure internationale de concertation et de coopération »*.

MARCEL SCOTTO

REPÈRES

AGENTS DE L'ÉTAT

Hausse des salaires de 5,4 % en 1989

Au cours de l'année 1989, le traitement indiciaire brut moyen des agents de l'Etat a augmenté de 4,1 %, soit de 0,5 % en francs constants selon l'INSEE *(Informations premières* nº86, juillet 1990). Les primes et indemnités ayant progressé de 25,4 %, notamment avec le versement de la prime exceptionnelle de croissance (1 200 francs par fonctionnaire), la rémunération nette moyenne s'est *élevée de 5,4 %, soit 1,7 % en* francs constants (+ 0,6 % en 1988,- 1,6 % en 1987).

La moitié des agents ont perçu en 1989 une rémunération nette supérieure à 101 300 francs, soit 8 440 francs par mois. En moyenne, cela correspond à 109 920 francs et à 9 160 francs par mois. En raison des embauches plus qualifiées et des promotions, l'impact sur la croissance des rémunérations est estimé à 1,2 % et l'éventail des salaires continue de s'ouvrir légèrement. A postes de travail identiques, l'indice de rémunération nette se serait accru de 4,1 %, soit de 0,5 % en francs constants après des baisses de 0,3 % en 1988 et de 2,6 % en 1987.

PÉTROLE

La surproduction de l'OPEP continue

La production de pétrole brut de l'OPEP a atteint 23,2 millions de barils par jour (mbj) en juin, dépassant ainsi de près de 1,2 mbj l'objectif (22 mbj) fixé en mai dernier afin d'enrayer la baisse des prix, a indiqué le 5 juillet l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Les treize pays producteurs de l'OPEP, qui se réuniront pour leur conférence semestrielle à Genève dans trois semaines, *« ont manifestement un problème de crédibilité »*, a commenté un expert pétrolier européen.

Selon le rapport mensuel de l'AIE, la production de l'OPEP a été en baisse (assez modeste) de 0,35 mbj en juin par rapport aux 23,6 mbj produits en mai, et n'a été réduite que de 0,9 mbj comparée à la « pointe » de 24 mbj atteint en mars.

NEW-YORK, 5 juillet ↓

Chute

Wall Street a mis jeudi un terme à une hausse ininterrompue pendant cinq séances, chutant de manière assez spectaculaire en raison notamment de l'hypothèse d'une taxation des transactions boursières évoquée par *le Wall Street Journal*.

Dès l'ouverture, l'indice Dow Jones est retombé sous la barre des 2 900 points qu'il avait franchie mardi à la veille de la fête nationale. *Il a terminé à 2 879,21,* en baisse de 32,42 points.

Quelque 128 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en baisse dépassait largement celui des hausses : 1 061 contre 399 ; 479 titres étant inchangés.

Selon les analystes, les investisseurs ont opté pour la prudence à l'approche de la publication des résultats des entreprises américaines au deuxième trimestre et de l'annonce des statistiques sur le chômage, attendue vendredi.

Les experts craignent en effet que les bénéfices des sociétés soient affectés par une croissance molle.

Honeywell a perdu 2 1/4 à 99 7/8 et AMR 2 1/4 à 60 3/4.

McDonnell-Douglas a gagné 1 7/8 à 40 7/8, UAL 7/8 à 150 et Olir 3/8 à 49 1/2.

VALEURS	Cours du 3 juillet	Cours du 5 juillet
Alcoa	64 3/4	64 1/8
ATT	38 3/4	36 1/8
Boeing	59 7/8	59 3/8
Chase Manhattan Bank	23 3/4	23 3/4
Du Pont de Nemours	38 5/8	38
Eastman Kodak	41	40 1/4
Exxon	47 1/2	46 3/4
Ford	45 1/8	44
General Electric	71 1/4	70 1/4
General Motors	48 1/2	47 1/4
Goodyear	29 1/2	29 1/8
IBM	117 5/8	117 3/8
ITT	57 1/2	56 5/8
Mobil Oil	61 1/2	60 5/8
Pfizer	65 1/8	64 7/8
Schlumberger	56 3/8	56 3/8
Texaco	56 3/8	56 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	149 1/8	150
Union Carbide	19 1/2	19 1/8
USX	33 3/4	33 3/4
Westinghouse	37	36 5/8
Xerox Corp.	46 3/8	45 3/4

LONDRES, 5 juillet ↓

Fort repli

Fort repli jeudi au Stock Exchange qui a été affecté d'une part par la faiblesse de Wall Street dès son ouverture mais aussi par les déclarations du Chancelier de l'Echiquier, M. John Major, sur la nécessité de maintenir les taux d'intérêt élevés.

L'indice Footsie de cent valeurs vedettes a cédé 24,1 points à 2 331,2. Le marché était très calme, en l'absence d'un réel intérêt à l'investissement. La chute du groupe agro-alimentaire Berisford, après l'annonce de ses mauvais résultats, de la suppression de son dividende et la vente de ses actifs, avait initialement pesé sur la tendance.

La plupart des secteurs se sont affaiblis, notamment les chimiques, les mécaniques, les pétrolières et les compagnies régionales de l'eau. En revanche, les bancaires sont allées contre le courant, stimulées par des recommandations à l'achat de maisons de courtage et par des spéculations sur une fusion de la Hong Kong and Shanghai Bank et la Midland. Les fonds d'État ont cédé plus d'un demi-point par endroits, malgré la fermeté du sterling. Les mines d'or se sont également repliées.

PARIS, 6 juillet ↓

Attentisme

Le plus grand attentisme a régné vendredi 6 juillet à la Bourse de Paris. Après deux très mauvaises séances et 1,6 % de baisse, le marché de Paris s'est cantonné au voisinage immédiat de son niveau précédent. Il avait pourtant une nouvelle fois mal commencé la journée en se repliant encore de 0,5 % dans la matinée. Mais, progressivement, le terrain perdu était regagné et vers *13 heures, l'indice CAC-40 était* même revenu dans le vert avec un gain insignifiant de 0,1 %. Il devait se maintenir par la suite au voisinage du point d'équilibre. Plus tard dans l'après-midi, il s'inscrivait toutefois à 0,12 % en dessous de son niveau précédent.

Coup sur coup, deux mauvaises nouvelles sont parvenues sous les lambris : la brutale rechute de Wall Street, due, il est vrai, au projet de taxation boursière étudié à la Maison Blanche, et l'annonce par l'INSEE de la révision en baisse du taux de croissance pour le premier trimestre (+0,6 % au lieu du 0,7 % estimé). Jamais deux sans trois ?

Sur le parquet, les spécialistes et les opérateurs attendaient avec une certaine impatience la publication à 14 h 30 heure française des dernières statistiques américaines sur la situation de l'emploi de l'autre côté de l'eau. Celles-ci devaient, en principe, *donner une bonne vision sur* l'état de l'économie aux Etats-Unis. Déjà, quelques spécialistes se sont hasardés à prédire que le chômage se serait aggravé là-bas. Une bonne raison, en tout cas, évoquée par les investisseurs pour rester l'arme au pied. Quoi qu'il en soit, la rechute des cours cette semaine a ramené la Bourse de Paris en dessous de son niveau de la fin 1989. Même si des frémissements de reprise se manifestent, avant que le mouvement ne se réamorce, le marché devra auparavant absorber ce nouvel à-coup.

TOKYO, 6 juillet ↑

Légère hausse

Après un début de séance en baisse, la Bourse de Tokyo a terminé la journée de vendredi sur une légère hausse, l'indice Nikkei gagnant 93,45 yens soit 0,3 % à 32 445,12 yens. Jeudi, le Nikkei avait perdu 94,25 yens. A la mi-séance, quelque 220 millions d'actions avaient changé de mains, contre 260 millions jeudi matin et 460 millions pour toute la journée. L'indice avait ouvert en baisse de 47,41 yens, alourdi par les pertes subies à Wall Street jeudi. Le Nikkei a ensuite perdu jusqu'à près de 80 yens avant de se redresser en milieu de matinée. L'attente des chiffres américains du chômage qui vont être publiés vendredi a poussé certains investisseurs à prendre leurs bénéfices avant le week-end. Mais en définitive, les ordres d'achat l'ont emporté dans cet affrontement.

VALEURS	Cours du 5 juillet	Cours du 6 juillet
Akai	1 020	1 030
Bridgestone	1 510	1 510
Canon	1 880	1 900
Fuji Bank	2 620	2 640
Honda Motors	1 750	1 780
Matsushita Electric	2 150	2 160
Mitsubishi Heavy	985	988
Sony Corp.	8 740	8 800
Toyota Motors	2 280	2 290

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Standard and Poors relève la notation de Rorer.** – Standard and Poors, la firme américaine de notation, a décidé de relever de BB à A sa notation de la dette principale du groupe pharmaceutique Rorer, désormais filiale de Rhône-Poulenc. La notation de la qualité de la dette secondaire a également été relevée de double B moins à triple B plus. Rorer avait été placé sous observation par Standard and Poors après l'entrée de Rhône-Poulenc dans son capital à hauteur de 68 %. Standard and Poors réaffirme la notation A1 des papiers commerciaux de Rhône-Poulenc, qui figure parmi les dix premiers groupes pharmaceutiques mondiaux. Standard and Poors note enfin une excellente complémentarité entre les activités de Rhône-Poulenc et de Rorer.

□ **De Beers : ventes record pour le premier semestre.** – Le numéro un mondial du diamant annonce pour le premier semestre de 1990 des ventes record. Au 30 juin dernier, sa filiale CSO chargée de la commercialisation des pierres a en effet réalisé un chiffre d'affaires de 6 460 millions de rands accru de 9,2 % par rapport à la période comparable de 1989 mais aussi de 36 % par rapport au second semestre de l'année passée. Exprimé en devises américaines, le chiffre d'affaires de la CSO s'élève à 2 477 millions de dollars, progressant ainsi respectivement de 6,9 % et de 40 %.

□ **Bénéfices semestriels en baisse chez Marriott.** – Le bénéfice net de Marriott (hôtellerie, alimentation) a baissé au premier semestre de l'exercice 1990 à 74 millions de dollars (environ, 409 millions de francs) pour les opérations courantes contre 93 millions pour la même période de l'année précédente. La baisse a touché en particulier l'hôtellerie au deuxième trimestre, en raison d'une surcapacité, mais selon les responsables du groupe, celle-ci est en train de se réduire . Marriott a vendu huit hôtels en Europe, tout en continuant à les gérer et a ajouté 87 établissements à son réseau, portant celui-ci à 580 avec 141 000 chambres.

□ **Lancement le 18 octobre sur le MATIF d'un contrat en ECU.** – MATIF SA a décidé de lancer le 18 octobre prochain un contrat à terme en ECU destinés à la gestion des risques de variation des taux d'intérêt sur le marché obligataire en monnaie européenne. Le gisement de ce contrat international long terme sera établi pour accueillir des titres d'une maturité de six à dix ans émis par des Etats souverains ou des organismes supranationaux. Il sera composé dans un premier temps de deux OAT françaises qui sont la référence du marché obligataire en ECU. Deux échéances trimestrielles seront ouvertes. Ce nouveau contrat MATIF aura un nominal de 100 000 ECU (693 000 francs) et un taux facial de dix ans.

□ **La Bourse en temps réel avec XEOD.** – Un service de traitement automatisé des ordres de Bourse intervenant pratiquement en temps réel, c'est ce que XEOD, société d'exploitation des ordres de détail en Bourse, créée il y a juste un an par la Caisse centrale des banques populaires et la société de Bourse Tuffier, Ravier et Py, est en mesure de proposer aux collecteurs d'ordres (banques, sociétés de Bourse). La rapidité de l'intervention signifie l'abandon d'une Bourse à deux vitesses entre l'institutionnel et le particulier, celui-ci pouvant de son agence bancaire (du réseau CCBP dans l'immédiat) passer son ordre dans les meilleurs délais et aux meilleures conditions du marché. XEOD a investi quelque 10 millions de francs dans son système qui traite actuellement 3 000 ordres par jour.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	438	432	IN2	300	300
Asystel	105	....	I.P.B.M.	138	138
B.A.C.	228	....	Loca investis.	315	321
B. Demachy Ass.	576	576	Locamic	135	135
Bque Tarneaud	180	175	Matra Comm.	193	192
B.I.C.M.	845	850	Métal.Minière	222	220
Boiron (Ly)	370	371	Molex	230	235
Boisset (Lyon)	245	245	Navale-Delmas	1252	1270
Câbles de Lyon	3513	3525	Olivetti Logabax	590	599
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1042	1084	Om. Gest. Fin.	578	576
Calberson	520	510	Presbourg	97 80	97 80
Cardif	695	690	Présence Assur.	542	530
C.E.E.	353	352 80	Publ.Filipacch.	720	700
C.E.G.E.P.	280	279	Razel	680	670
C.F.P.I.	269	265	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	320	320
Ciments d'Origny	748	748	St-H. Matignon	259	263
C.N.I.M.	1310	1320	S.C.G.P.M.	618	...
Codetour	300	300	Segin (Li).	345	334 70
Comareg	355	354	Select Invest (Ly)	99 50	100
Conforama	1130	1120	Seribo	510	505
Creeks	405	400	S.M.T. Goupil	209 90	...
Dafsa	210 50	....	Sopra	215	217 40
Dauphin	715	717	Supra	195 10	195
Desquenne et Giral	268	265	TF1	300 20	297 80
Devanlay	1286	1280	Thermador H. (Ly)	316	319
Deville	490	490	Unilog	200	194 90
Dolisos	173 80	170	Union Fin. de Fr.	470	470
Editions Belfond	300	295	Viel et Cie	177	182
Elysee Invest.	16 05	15 75	Y. St-Laurent Groupe	1052	1066
Europ. Propulsion	402	418			
Finacor	198	197			
Gamnor	835	..			
GFF (group.fon.f.)	469 70	465 80			
Grand Livre	470	465			
Gravograph	254	252			
Guntoli	1140	1131			
I.C.C.	287	285			
IDIA	365	359			
Idianova	163	163			
I.M.S.	1336	1300			

Marché des options négociables le 5 juillet 1990

Nombre de contrats : 19 367

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier
Bouygues	680	9	21	–	–
CGE	640	24	38	22	–
Elf-Aquitaine	680	20	–	30	–
Eurotunnel SA-PLC	50	2,50	5	4,50	6,50
Euro Disneyland SC	110	2,30	–	–	–
Havas	637	–	–	20	–
Lafarge-Coppée	480	10	–	38	–
Michelin	100	6,55	12	6,50	9
Midi	1 500	6	–	–	–
Paribas	640	20	–	22	–
Pernod-Ricard	1 250	24	–	–	–
Peugeot SA	800	28	54	40	–
Rhône-Poulenc CI	440	32	–	13	–
Saint-Gobain	560	33	–	17,50	–
Source Perrier	1 500	40	–	76	–
Société générale	600	7	20	–	–
Suez Financière	440	13,20	–	22	22
Thomson-CSF	120	5,20	–	6,80	10,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 5 juillet 1990

Nombre de contrats : 64 598.

COURS	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91
Dernier	102,50	102,54	102,82
Précédent	102,50	102,62	102,60

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Déc. 90
102	1,14	1,70	0,67	1,13

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,5475 ↑

Le dollar se redressait légèrement le vendredi 6 juillet, sous l'effet de prises de bénéfice après la baisse des dernières séances. La devise américaine a terminé à 5,5475 francs contre 5,6365 francs jeudi à la cotation officielle. Les opérateurs attendaient la publication, dans *l'après-midi, des statistiques* américaines du chômage en juin.

FRANCFORT	5 juillet	6 juillet
Dollar (en DM)	1,6465	1,6510
TOKYO	5 juillet	6 juillet
Dollar (en yens)	151	150,95

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (6 juillet) .... 9 7/8 - 10 %
New-York (5 juillet) .... 8 1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	4 juillet	5 juillet
Valeurs françaises	97,50	96,70
Valeurs étrangères	95,10	94,60
(SBF, *base 100 : 31-12-81)*		
Indice général CAC	543,07	538,33
(SBF, *base 1000 : 31-12-87)*		
Indice CAC 40	2 015,93	1 999,98

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	4 juillet	5 juillet
Industrielles	Clos	2 885,15

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	4 juillet	5 juillet
Industrielles	1 881,18	1 858,28
Mines d'or	183,40	181,40
Fonds d'Etat	79,34	79,83

TOKYO

	5 juillet	6 juillet
Nikkei Dow Jones	32 351,67	32 445,12
Indice général	2 362,04	2 364,20

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,5520	5,5550	+ 74	+ 84	+ 148	+ 168	+ 475	+ 504
$ can.	4,7759	4,7826	– 166	– 125	– 305	– 257	– 752	– 662
Yen (100)	3,6805	3,6837	+ 74	+ 88	+ 142	+ 168	+ 426	+ 463
DM	3,3567	3,3595	+ 45	+ 61	+ 89	+ 112	+ 246	+ 284
Florin	2,9825	2,9850	+ 45	+ 55	+ 83	+ 100	+ 221	+ 251
FB (100)	16,3102	16,3286	+ 26	+ 151	+ 75	+ 253	+ 482	+ 854
FS	3,9714	3,9750	+ 16	+ 32	+ 43	+ 66	+ 203	+ 246
L (1 000)	4,5771	4,5833	– 50	– 10	– 98	– 50	– 276	– 220
£	9,8909	9,9018	– 446	– 390	– 861	– 787	– 2234	– 2129

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/8	8 3/8	8 3/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16
Yen	7 3/16	7 7/16	7 3/8	7 1/2	7 3/8	7 1/2	7 5/8	7 3/4
DM	7 15/16	8 3/16	8	8 1/8	8 1/16	8 3/16	8 7/16	8 9/16
Florin	7 9/16	7 13/16	7 15/16	8 1/16	8 1/16	8 3/16	8 3/8	8 1/2
F.B. (100)	9 3/8	9 7/8	9 5/16	9 9/16	9 5/16	9 9/16	9 1/4	9 1/2
F.S.	9 3/16	9 7/16	9 1/16	9 3/16	9	9 1/8	8 7/8	9
L (1000)	8 1/2	9 1/2	10 1/2	11	10 3/4	11 1/8	11	11 1/2
£	14 15/16	15 3/16	14 7/8	15	14 7/8	15	14 13/16	14 15/16
F franç.	9 7/8	10 1/8	9 7/8	10	9 7/8	10	10 1/16	10 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 6 JUILLET

Cours relevés à 14 h 29

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3650	C.N.E 3%	3676	3677	3675	-0 03
1081	B.N.P. T.P.	1105	1107	1106	+0 09
....	C.C.F. T.P.	1210	1210	1200	-0 83
1113	Cr.Lyon. T.P.	1120	1120	1120	...
1980	Renault T.P.	1975	1975	1977	+0 10
2007	Rhone Poul. T.P.	2040	2040	2040	....
1250	Saint Gobain T.P.	1238	1240	1242	+0 32
1255	Thomson T.P.	1240	1250	1250	+0 81
1010	ACCOR	1036	1028	1046	+1 08
755	Air Liquide	777	773	783	+0 77
1940	Ala Superm.	1850	1849	1845	-0 27
515	ALSPI	552	549	545	-1 27
2330	Arjom. Prioux	2290	2300	2284	-0 26
1070	AGF Sté Centrale	1012	1034	1004	-0 79
1060	Aux. Entrepr.	1040	1037	1041	+0 10
245	Axa Midi Ass.	242 60	246 30	242	-0 25
290	Bafip	268	263	260	-2 99
280	Bail-Equipem.	268	268 50	264 50	-1 31
1000	Bail Investiss.	1015	1015	1019	+0 38
585	Bancaire	598	590	586	-2 01
795	Bazar H.-V.	775	775	775	...
875	Beghin-Say	915	910	930	+1 64
1390	Berger (M.)	1333	1350	1325	-0 60
645	Bic	657	640	650	-1 07
950	B.I.P.	926	923	923	-0 22
670	BIS	577	584	576	-0 17
420	B N P (CI)	408	407	409 50	+0 37
1040	Bollore Tech.	1051	1045	1042	-0 86
3300	Bongrain	3365	3320	3359	-0 18
1050	Bon-Marché	1056	1058	1067	+0 09
640	Bouygues	640	641	622	-2 81
136	BP France	137 50	136 10	137 40	-0 07
865	B S N	854	850	854	...
900	Canal Plus	959	955	958	-0 10
495	Cap Gem.S.	465	465	450	-3 23
3500	Carrefour	3590	3470	3587	-0 08
128	Casino	124	119	123 20	-0 65
107	Casino ADP	101	102	103 50	+2 48
1130	Castorama D.L.	1136	1130	1130	-0 53
225	C.C.F.	229 80	227 90	228 80	-0 44
133	CCMC Ly.	134	133 50	126 30	-5 75
480	C.D.M.E.	485	480	484	-0 22
560	C.E.G.I.D.	565	552	551	-2 48
255	Cerestel (Ny)	250	250	244 40	-2 24
665	C.E.P. Comm.	683	680	683	....
365	Cerus	367	363	363 10	-1 06
580	Cetelem	557	550	550	-1 26
565	C F A O	550	540	546	-0 73
500	CF Im.	468	470	465	-0 64
625	C G E	835	834	841	+0 94
440	CGI Info.	427	422	425	-0 47
1330	C G I P	1300	1294	1294	-0 46
560	CSP	576	571	571	-0 70
1030	Chargeurs S A	1000	1001	999	-0 10
780	C I C A (M)	733	728	730	-0 41
1740	Ciments franc.	1706	1700	1695	-0 64
610	Club Mediter.	612	609	613	+0 16
196	CMB Packa.	193	191 60	192 40	-0 31
145	Codetel	138	135 20	137	-0 72
350	Cofimeg	367 80	365	354	-3 75
825	Colas	844	845	858	+1 66

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
380	Cpt. Entrep.	359 50	355	350	-2 64
1180	Compt Mod.	1115	1105	1100	-1 35
325	Concept S.A.	314	311	309	-1 59
430	CPR (Paris Réd.)	410 10	410	410	-0 02
1280	Créd. Foncier	1298	1281	1275	-1 77
810	Cr Lyon (CI)	796	790	796	
1450	Credit Nat.	1430	1430	1427	-0 21
385	CSEE	353	369	364	+3 12
3090	Damart	2800	2785	2800	...
505	Dassault Av	529	532	529	...
330	Dassault Electr.	286 50	290	300	+4 71
1920	De Dietrich	1790	1791	1780	-0 56
210	Dév.P. d C (Li)	206	205	205	-0 49
310	Dév.R.Sud-Est.	290	288	288	-0 69
550	D M C	521	520	523	+0 38
3980	Docks France	3810	3810	3810	....
585	Dumez	616	625	637	+3 41
2640	Eaux (Gle)	2633	2625	2638	+0 19
560	Ecco	541	540	540	-0 18
1040	Electro-Finan.	988	982	982	-0 61
665	Elf Aquitaine	654	651	652	-0 31
500	- (Certific.)	490	487	489	-0 20
1180	Epeda B.-F.	1150	1145	1145	-0 43
2850	Essilor	2600	2581	2620	+0 77
1300	Essil.Int.(DP)	1296	1290	1313	+1 31
780	Esso	775	751	770	-0 65
2020	Eurafrance	2046	2049	2030	-0 78
2220	Eurocom	2139	2102	2119	-0 94
103	Eurodisneyland	102 20	101 70	100 70	-1 47
4000	Euromarché	4135	4150	4150	+0 36
1320	Europe 1	1303	1300	1300	-0 23
47	Eurotunnel	46 50	46 30	48 20	+3 66
1760	Exor	1700	1651	1675	-1 47
1680	Facom	1596	1550	1530	-4 14
185	Finextel	180	180	182	+1 11
385	Fives Lille	362 20	369	358 90	-0 91
2350	Fromager. Bel	2320	2311	2260	-2 59
1960	Gal Lafayette	1925	1940	1905	-1 04
2040	G.A.N.	1981	1978	1970	-0 56
470	Gascogne (B)	472	470	470	-0 42
1530	Gaz et Eaux	1650	1600	1650	...
1130	Geophysique	1126	1135	1135	+0 80
595	Gerland Ly.	610	605	605	-0 82
850	Groupe Cité	855	846	831	-2 81
1650	GTM-Entrep.	1690	1699	1690	..
1020	Guyenne-Gas.	1031	1022	1040	+0 87
335	Hachette	324 50	320	314	-3 24
635	Havas	630	633	632	+0 32
670	Henin (La)	676	668	668	-1 18
1210	Hutchinson	1207	1200	1201	-0 50
360	Imétal	355	354	358	+0 85
124	Immob. Phénix	117 20	116 80	116 70	-0 43
131	Ingénico	137	132 10	132 10	-3 58
4130	Inst. Mérieux	3610	3620	3600	-0 28
520	Interbail	468	471 50	468	....
1340	Intertechnique	1360	1355	1365	-0 37
1070	J. Lefebvre	1020	1035	1020	....
1070	Labinal	1079	1085	1085	+0 56

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
2620	Lab. Bellon	2800	2771	2805	+0 18
470	Lafarge	445	450	456	+2 47
1340	Lebon	1385	1380	1439	+3 90
4460	Legrand	4494	4475	4462	-0 71
2360	Legrand (DP)	2450	2435	2450	
700	Legris Industries	735	738	752	+2 31
740	Locabail Imm.	777	766	766	-1 42
480	Localfrance	500	505	487	-2 60
845	Locindus	775	774	776	+0 13
490	Luchaire	466	466	480	+3 00
4390	L.V.M.H.	4400	4390	4401	+0 02
890	Lyonn. Eaux	700	697	702	+0 29
360	Majorette Ly.	341	341 20	342	+0 29
410	Mar. Wendel	412	410	410	-0 49
370	Matra	350	348 90	344 60	-1 54
6110	Merlin-Gerin	6300	6210	6200	-1 59
188	Metaleurop	168 80	166 10	170 50	+1 01
220	Métrologie In.	212 50	214	212	-0 24
115	Michelin	102	101 90	101 20	-0 78
1280	Midi (Cie)	1278	1265	1265	-1 02
154	Midl. Bk. Sa*	145 10	147	145 50	+0 28
330	Min. Salsig (Ms)	370	375	356	-3 78
173	MMB	169	169	170	+0 59
113	Moulinex	103	104 90	105	+1 94
1600	Navig. Mixte	1560	1550	1550	-0 64
190	Nord-Est	189 50	189	190	+0 26
545	Nordon (Ny)	553	561	561	+1 45
780	Nouv. Galeries	705	690	702	-0 43
775	Occid. (Gle)	760	760	759	-0 13
1900	Omn. f. Paris	1890	1830	1842	...
355	Olipar	373	366	362	-2 95
5390	Oréal	5480	548	551	+0 55
635	Paribas	634	630	628	-0 95
1500	Pechelbronn	1518	1511	1510	-0 53
147	Pechiney Int.	152	152	151 50	-0 33
335	Pechiney (CIP)	340 10	325 10	328 50	+1 06
615	Penhoet	605	605	590	-2 48
1210	Pernod Ricard	1194	1165	1162	-2 68
810	Peugeot	764	761	765	+0 13
...	Pinault	476	477	476 70	+0 15
435	Plastic-Omn.	430	435	430	..
610	Poliet	604	600	598	-0 99
1190	Présstabail-Sic.	1130	1105	1120	-0 88
750	Primagaz	735	735	725	-1 36
855	Printemps	647	641	640	-1 08
3950	Promodès	2140	2140	2140	
680	Radiotechn.	679	675	665	-2 06
199	Raff. D.Total	215	213 90	215	
3380	Redoute (La)	3225	3220	3225	
...	Rémy et Associés	369	365	367	-0 54
470	R. Poulenc CIP	465	465	461 50	-0 75
370	Robur Financ.	368	367	368 50	+0 14
75	Rochette (La)	70	69 20	70	
2190	Roussel Uclaf	2239	2299	2300	+2 72
4800	R. Impé.Ly*	4558	4580	4555	-0 07
200	Sade (Ny)	192	192	194 80	+1 46
1540	Sagem	1630	1600	1600	-0 19
550	Saint Gobain	562	559	562	.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1440	Saint Louis	1525	1521	1510	-0 98
1460	Salomon Ly	1450	1450	1452	+0 14
485	Salvepar (Ny)	510	500	503	-1 37
980	Sanofi	975	974	966	-0 92
1700	S A T	1720	1681	1701	-0 53
315	Saut. Chât.	318	323	321	+0 94
1750	Saupiquet (Ns)	1665	1680	1661	-0 24
1030	Schneider	1001	996	1000	-0 10
22	SCOA	22 60	24	23 30	+2 19
1330	S.E.B.	1314	1297	1279	-2 66
530	Sefimeg	511	510	510	-0 20
685	Sextant A.	681	681	673	-1 17
1550	S F I M	1561	1550	1551	-0 64
250	S G E	247 10	242	242	-2 06
620	Simco	569	589	566	-0 53
1000	Sk. Rossignol	1040	1025	1039	-0 10
1050	Sligos	1060	1051	1050	-0 94
555	Société Géné	542	544	542	
135	Sodexo (Bi)	120	122	122	+1 67
162	Sodero (Ns)	163	161 90	161 90	-0 67
705	Sodexho	641	641	615	-4 06
107	Sogenal (Ny)	104 50	103 40	103	-1 44
440	Sogerap	466	468 10	466 10	+0 02
2120	Som.-Allib.	1819	1815	1850	+1 70
1560	Source Perrier	1440	1440	1440	
740	Sovac	725	712	689	-4 97
700	SPEP	695	694	685	-1 44
800	Spie-Batignol.	750	775	752	+0 27
1300	Strafor	1315	1310	1308	-0 53
435	Suez	425 90	424	423 10	-0 66
540	Synthélabo	575	576	572	-0 52
121	Thomson	123 50	122 50	123 90	+0 32
675	Total	629	683	686	-0 44
118	- (certif.)	114	115	113	-0 88
400	Truffaut Fin	401	400 10	400 90	-0 02
620	U A P	593	590	588	-0 84
420	U F B Locab.	420	424	415	-1 19
1180	U I C	1192	1190	1185	-0 67
675	U I F	641	641	641	
935	U I S	913	915	915	+0 22
880	Unibail	979	880	875	-0 46
235	U C B	250	244	246 50	-1 40
560	Valéo	530	530	531	+0 19
295	Vallourec	290	290	295	+1 72
405	Via Banque	427 80	427 80	423 50	-1 01
1360	Zodiac	1395	1370	1365	-2 15
1220	Elf Gabon	1251	1251	1251	
138	Amax	137	138	138	+0 73
169	Amer Express	174 10	174 30	175	+0 52
245	A.T.T.	217	215 50	216	-0 46
152	Anglo Amer C.	162 30	161 90	161 90	-0 25
415	Amgold	423	420	420	-0 71
260	Banco Santander	290 50	290	286	-1 56
980	B A S F	896	907	902	+0 67
980	Bayer	934	943	943	+0 96
72	Buffelsfont.	82	81 50	81 50	-0 61
134	Chase Manh.	132	131	131	-0 76
130	De Beers	128	127	127	-0 78

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
2630	Deutsche Bank	2754	2775	2799	+1 63
1420	Dresdner Bank	1500	1507	1507	+0 47
55	Driefontein	62 30	62 15	62 50	+0 48
220	Du Pont-Nem.	212 20	205 50	209 50	-1 27
235	Eastman Kodak	225 50	224 50	224 50	-0 44
13 50	East Rand	15	15 75	15 95	+6 33
69	Echo Bay	71 70	71 50	71 50	-0 28
245	Electrolux	233	234 50	234 50	+0 64
1250	Ericsson	1280	1270	1273	-0 55
270	Exxon Corp.	261	259	259	-0 77
250	Ford Motor	250 50	245 50	245 50	-2 00
43	Freegold	48 85	47 80	47 80	-2 03
15	Gencor	15 40	15 20	15 20	-1 30
400	Gén. Elect.	394 80	390 50	390 50	-1 09
280	Gén. Motors	267	261	261	-2 25
530	Gén. Belgique	537	535	540	+0 56
64	Gd Métropol.	64 60	64 60	64 60	
77	Guinness	78 60	76 60	76 50	
24	Hanson PLC	23 35	22 85	22 85	-2 14
32	Harmony Gold	36	36	35 95	-0 14
270	Hewlett Packard	267	261	261	-2 25
55	Hitachi	54 80	56 10	56 10	+2 37
900	Hoechst	894	908	908	+1 57
96	Homestak.	101 60	98 40	98 40	-3 15
114	Imp. Chemical	113	113	113 40	+0 35
665	I.B.M.	650	653	651	+0 15
335	I T T	317	313 50	313 50	-0 51
144	Ito Yokado	145 60	147 50	147 50	+1 30
76	Matsushita	78 60	79 55	79 55	+1 21
19 50	Maxwell	19 45	19 45	19 45	
200	Mc Donald's	196	196	196	
465	Merck	484 90	477 50	477 50	-1 13
480	Minnesota M.	483	480	480	-0 62
355	Mobil corp.	338 40	337	337	-0 41
205	Morgan J.P.	198	194	193 50	-1 28
34600	Nestlé	35290	35160	35220	-0 20
1040	Nedlloyd	1040	1108	1108	+6 54
173	Norsk Hydro	162	165 50	165 50	+2 16
107	OFSIL	111 10	111	111	-0 09
1940	Petrofina	1929	1921	1921	-0 41
245	Philip Morris	267 30	266 50	266 50	-0 30
99	Philips	91 90	89 95	89 95	-2 12
86	Placer Dome	88	87 40	87 40	-0 68
320	Quilmes	309	305	305	-1 29
24	Randfontein	25 90	25 15	25 15	-2 90
425	Royal Dutch	414	414	414	
54	R T Z	53	52 70	52	-1 89
9	Saat & Saatchi	9 45	8 45	8 45	
46	St Helena	46 90	45 70	45 90	-2 13
335	Schlumberger	311 50	311 80	312 10	+0 70
44	Shell transp.	44	44 30	44 30	+0 68
2460	Siemens	2570	2598	2587	+0 66
315	Sony	320 50	324 90	325	+1 40
92	Sumitomo Bank	87	87 95	87 95	+1 09
245	T.D.K.	270	268	268	-0 74
48	Telefonica	49	48 80	48 90	-0 20
39	Toshiba	39 20	39 20	39 20	
465	Unilever	475	475	475	
335	Unid Techn.	319	317 50	317 50	-0 47
370	Vaal Reefs	406	403 50	403 50	-0 62
305	Volvo	333	339	339	+1 80
153	West. Deep	169 90	169	169	-0 53
275	Xerox Corp.	255 30	255 50	255 50	+1 40
107	Yamanouchi	107 90	106	106	-1 76
1 79	Zambia Cop	1 94	1 91	1 91	-1 55

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	119 60	1 06
Emp.Etat 9,8%78	100	9 63
10,80% 79/94	101 99	9 02
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 95
Emp.Etat 14,6% 83	102 61	5 40
Emp.Etat 13,4%83	109 75	7 23
Emp.Etat 12,2% 84	104 45	9 05
Emp.Etat 11% 85	106 95	4 06
10,26% mars 86	101 75	3 28
OAT 10% 5/2000	102 45	1 09
OAT 9,9% 12/1997	101 90	5 56
OAT 9,8% 1/1996	100 70	4 21
PTT 11,2% 85	103 56	8 15
CFF 10,30% 86	98 50	4 24
CNB Bques 5000F	99 80	0 13
CNB Paribas 5000F	100 20	0 13
CNB Suez 5000F	100 20	0 13
CNE 11,5% 85	102 10	0 93
CNI 1/82 5000F	99 74	0 13
CNT 9 % 86	93	1 99
CRH 10,90% déc.85	103 51	5 05
CHARB FCE 3% 100	153	....
CNCA	1155	..
Cerus	2130	....
CGE 6 janv 89/99	635	...
Drouot Ass.8%86cv	...	...

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	1622	1625
Applications Hydr.	1634	1610
Arbel	1174	1175
Astorg	318	..
Avenir Publicité	393 50	393
Bains C.Monaco	1303	1342
B Hypoth.Europ.	369	360
B.N.P. Intercont.	272	267 20
Beghin-Say (C I)	661	..
Bénédictine	4200	...
Blanzy Ouest	2960	2832
B T P	99	98
Cambodge	1010	980
Carbone Lorraine	1094	1092
Case Poclain	28 80	28 65
C.E.G.F (Frigor.)	402	414
Centenaire Blanzy	800	601
Cerabati	117	120
Champex Ny	139	...
CIC (CIP)	255 50	255
C.I.M.	812	...
C.I.T.R.A.M. (B)	2296	2225
Clause	825	...
Cofradel	1230	...

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cogifi	417	405
Comiphos	720	692
Cie Industrielle	7050	7200
Cpt Lyon Alemand	640	647
Concorde	1026	1066
Constr.Méc.Prov.	39	41
Crédit Gén.Ind.	410	420
Cr Universel (Cie)	701	701
Crédinel	129	128 10
Darblay	705	..
Degremont	1689	1630
Delalande	2530	2520
Delmas Vieljeux	4400	4400
Didot Bottin	1535	1500
Drouot Assu	386	377
Eaux Bassin Vichy	3048	2927
Eaux Vittel	8390	8350
Ecia	306	300
Electro-Banque	340	347
Elf Antargaz	1900	1900
E.L.M. Leblanc	739	731
Eneli Bretagne	527	530
Ent.Mag. Paris	4066	4200
Etex (ex. Eternit)	2077	2053
Europ Soutires Ind.	16	21 70d
Finalens	270	...
F.I.P.P.	201 60	206
F.N.A.C.	2151	2151
Foncière (Cie)	848	848
Fonc.Lyonnaise	1065	1034
Foncina	586	570
Fougerolle	845	840
France I.A.R.D.	1164	1200
France SA (La)	2510	2410
From. Paul-Renard	2548	..
Gaumont	1114	1099
Genefim	325	320
Gévelot	602	600
G.F.C.	470	470
G.F.I.I.	321	321
Grds Moulins Paris	1540	1540
G.T.I (Transport)	599	599
Immobail	374 50	377
Immobanque	800	800
Im.Marseillaise	7970	7960
Imm. Plaine-Monceau	565	550
Immofice	528	528
Invest.(Ste Cle.)	3280	3182
Jaeger	135	...
Lambert Frères	494	480
Lille Bonnières	1700	1692
Loca-Expansion	298	300
Locafinancière	439	440
Locasel	360	...
Louis Vuitton	985	985
Louvre	5510	5630
Lucia	1983	1975
Machines Bull	75	73
Mag Uniprix	200	198
Magnant	819	.
Métal Déployé	570	570

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mors	175	176
Navigation (Nle)	275	275
Nozal	202	178 80
Optorg	419	405 50
Oréal (CI)	2450	....
Origny-Desvroise	1460	1429
Palais Nouveauté	1239	1251
Paluel Marmont	689	691
Parfinance	209 90	204
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	226 50	220
Paris Orléans	282	281 20
Parthena Invest.	559	550
Paternelle RD	1400	1373
Pathé Cinéma	850	...
Piper Heidsieck	2131	2140
PLM	460	450
Porcher	730	730
Promodès (CI)	912	946
Publicis	1065	1045
Rochefortaise	1500	1500
Rosario	687	680
Rougier	511	....
S.A.C.E.R.	541	....
S.A.F A.A.	535	...
S.A.F.I.C Alcan	580	...
SAFT	2149	2120
Saga	235	238
Salins du Midi	695	694
Sanam	133	134
Savoisienne (M)	177	...
S.C.A.C.	840	840
Senelle Maubeuge	497	491
S Eud Part. (M)	180	...
Sfic	839	826
Sinvim	539	530
S I P H	450	458
Sofal	819	812
Soflo	680	....
Sofical	1115	1115
Soficom	650	632
S O F I P (M)	816	...
Sofragi	1735	1716
Sopha-Bail	468	466
Sopagri	175	175
Soudure Autogène	926	910
Sovabail	525	525
Stam	721	721
Suez (CIP)	396	390
Taittinger	6750	5700
Télémécanique Elect.	5240	5390
Testut-Aequitas	805	800
Tour Eiffel	300	300
Ufiner	1420	1386
Ugine Acier Ch.-G.	238	238
U.T.A.	2550	...
Vicat	3589	3550
Vinipro	2150	2100
Virax	176 50	176 80
Waterman	1360	1360
Maroc Sté Brasserie	255	265 20d

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1051	1030
Akzo Nv Sico	360	369
Alcan Aluminium	123	123
Algemene B.Ned.	114 90	111 10
American Brands	352	351
Arbed	855	.
Asturienne Mines	219 80	..
Banco Popular Espa.	505	506
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	35500	35400
Can.Pacifique	95 80	95 20
Chrysler Corp	88	....
C I R	23 10	..
Commerzbank	920	990
De Beers (port.)	137	..
Dow Chemical	317	312
GBL (Brux Lamb.)	637	638
Gevaert	1300	1340
Glaxo Holdings Ltd	81	81
Goodyear Tire	175	170
Grace and Co (WR)	163 50	162
GTE Corp	177 60	175
Honeywell Inc	565	565
Johannesburg	1445	..
Kubota	35	36
Latonia	310	310
Midland Bank	27 55	28 30
Noranda Mines	93 10	93 30
Olivetti priv.	20 50	20 50
pakhoed hold.	601	605
Pfizer Inc	356 50	356 50
Procter Gamble	475	475
Ricoh	40 90	...
Robeco	296 90	294 50
Rodamco NV	224 50	225 10
Rolinco	299 50	297 50
Saipem	8 30	.
Sema Group	58	58 65
SKF Aktiebolaget	158	163
Tenneco Inc	370	367
Thorn Electrical	75	75
Toray Ind.	28 50	28 50
Vieille Montagne	3000	..
Wagons Lits	1500	1400
West Rand Cons	13 20	13 05
Whitman Corp	153	153

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	
Buitoni	850	..
Calophos	155	157
C G H Cogenhor	81	83
C. Occid. Forestiere	180	....
Chambourcy (M)	978	.
Cochery Bourdin	360	
Coparex	599	585
Europ. Accum.	70	64 40
Gachot S.A.	110	119
Guy Degrenne	480	400
Haribo Ricqles Zan	210	.
Hoogovens	297	.
Lecteurs du Monde	425	391 5
Merlin Imm	240	...
Nicolas	960	.
Particip. Percier	379	...
Rorento N.V.	177 10	176 30
St-Gobain-Emballage	3400	.
Sema Metra	320 50	310 20
S.E.P.R.	1737	1820
Sici	420	..
S.P.R. act. B	392 90	..
Ufinex	380	.
Wonder	968	755 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/7	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 536	5 547	5 370	5 770
Ecu	6 940	6 946	....	....
Allemagne (100 dm)	336 550	335 620	326 500	347
Belgique (100 F)	16 318	16 327	15 800	16 850
Pays-Bas (100 fl)	297 980	298 070	288	308
Italie (1000 lires)	4 576	4 578	4 350	4 650
Danemark (100 krd)	88 190	88 150	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	9 895	9 899	9 550	10 350
Grèce (100 drachmes)	3 429	3 431	4 050	4 050
Suisse (100 f)	396 430	396 260	386	408
Suède (100 krs)	92 350	92 510	89	97
Norvège (100 k)	87 250	87 420	84	92
Autriche (100 sch)	47 709	47 720	46 500	49 600
Espagne (100 pes)	5 473	5 474	5 200	5 750
Portugal (100 esc)	3 820	3 825	3 650	4 350
Canada (1 $ can)	4 781	4 763	4 650	5 050
Japon (100 yens)	3 677	3 669	3 660	3 680

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/7
Or fin (kilo en barre)	64100	64500
Or fin (en lingot)	64300	64750
Napoléon (20f)	394	391
Pièce Fr (10 f)	387	.....
Pièce Suisse (20 f)	418	422
Pièce Latine (20 f)	375	378
Souverain	475	475
Pièce 20 dollars	2175	2175
Pièce 10 dollars	1300	1290
Pièce 5 dollars	825	.....
Pièce 50 pesos	2435	2420
Pièce 10 florins	385	390

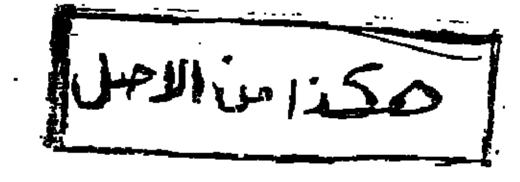
SICAV (sélection) 5/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1164 45	1136 05
Actikon	240 95	234 50
Agepargne	857 66	820 73
Ageplacement	6888 92	6888 92
Agepremière	106 38	106 06
AGF Actions ex CIP	1187 23	1158 27
A.G.F 5000	693 34	676 43
AGF ECU	1013 51	1003 48
AGF Foncier	123 86	120 84
AGF Invest Sicav	128 77	125 63
AGF Interfonds	411 62	401 58
AGF Oblig.	1059 66	1054 39
AGF Sécurité Sicav	10678 20	10678 20
A.G.F.I.M.O.	703 62	686 46
AMERI-GAN	6529 40	6233 32
Amplitude	682 50	662 62
Arbitrages Court.T	6033 15	6021 10
Associc	1107 38	1107 38
Atout Futur	383 80	371 18
Aurecic	1310 21	1272 05
Avenir Alizés	1601 98	1570 57
Avenir CIC	111 19	107 95
Axa Capital	142 60	136 46
Axa Europe	130 40	124 78
Axa Investments	131 94	126 26
Axa NPI	114 39	109 46
Axa Valeurs PER	137 81	131 88
Capimonétaire	5350 05	5344 71
Capioblig	5440 15	5359 75
Capitacic	1095 17	1078 99
Capital-Monde	419 54	409 31
Capital Plus	1713 70	1713 70
Casden Pierre	36 91	36 01
Coeurs	1102 98	1086 68
Comptavalor	5902 80	5893 96
Convertimmo	438 46	421 60
Credinter	522 02	506 82
Credit Mutuel Capital	1086 76	1065 45
Dassa	1224 13	1183 88
Drouot France	898 89	860 18
Drouot Investiss.	1101	1053 59
Drouot Sécurité	244 07	233 56
Drouot Sélection	153 68	147 06
Ecocic	1052 42	1036 87•
Ecupar	124 10	118 76
Ecureuil Capitalisation	2162 29	2140 88•
Ecureuil Invest.	422 17	409 87•
Ecureuil Monepremière	56092 68	56092 68
Ecureuil Monétaire	33057 69	33057 69
Ecureuil Trimestr	1979 03	1959 44•
Elicash	333575 29	333575 29
Energie	307 17	293 24
Eparcic	3016 72	3016 72
Eparcourt-Sicav	4222 60	4212 07•
Epargne Associat.	24445 84	24409 03
Epargne Capital	8936 77	8848 29
Epargne Court Terme	570 34	570 34
Epargne Croissance	1681 26	1636 26
Epargne Industrie	101 63	98 91
Epargne J	58782 51	58782 51
Epargne Long Terme	198 78	193 46
Epargne Monde	1349 64	1313 52
Epargne Obligat.	188 22	183 18
Epargne Première	12311 29	12219 64
Epargne Quatre	1081 15	1052 21
Epargne-Unie	1395 20	1344 77
Epargne Valeurs	452 94	440 82
Epsilon	1170 82	1159 23
Eufinvest	729 82	708 56•
Eurocic Leaders	1151 05	1117 52
Eurodyn	1259 94	1218 51
Euro Gan	7901 05	7542 77
Euromall	26 77	26 37
Fonsicav	12018 05	12018 05
FRANCE-GAN	10341 28	9872 34
France Garantie	258 08	257 56
France Investiss.	439 69	428 97•
France Oblig.	447 40	442 97•
Francic	513 58	498 62
Francic Pierre	123 20	119 61
Francic-Regions	1345 99	1308 79
Fructi-Association	30 03	30 03

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Cap	35 30	34 78
Fructi Court	119366 03	119366 03
Fructidor	236 20	232 71
Fructi-Ecu	563 27	554 95
Fructi-Epargne	30 28	29 54
Fructifrance	970 18	946 52
Fructimmo	33 65	32 83
Fructi-Première	11263 84	11097 38
Fructivar	4597 81	4586 34
Futuroblig	1203 94	1164 35
Gestilion	61726 29	61572 36
Gest Associations	164 44	160 82
Gest F Sécur	10456 76	10404 74
Horizon	1238 60	1202 52
Interépar	106050 89	102962 03
Interoblig	11926 90	11468 17
Intersélection Fce	573 13	556 44
Japacic	185	179 61
Jeunepargne	251 06	247 35
Laffitte Amerique	216 06	206 26
Laffitte Europe	311 10	296 99
Laffitte Expan.	276 45	263 91
Laffitte France	358 85	342 58
Laffitte Immobil.	267 62	255 48
Laffitte Japon	452 68	432 15
Laffitte Oblig.	136 26	130 08
Laffitte Rendement	179 99	171 83
Laffitte Tokyo	388 55	370 93
Latitude	5706 14	5697 59•
Leum C.T.	10649 13	10649 13
Leum L.T.	5832 27	5662 40
Lion Association	11174 47	11174 47
Lion Institution	24577 82	24516 53
Lionplus	810 18	802 16
Lion Trésor	2072 70	2052 18
Lion 20 000	22264 15	22264 15
Livret Bourse Inv.	568 59	550 09
Livret Portefeuil.	719 78	698 82
Méditerranée	207 66	198 72
Mensuel CIC	10050 73	9950 22
Mondial Investissem.	435 60	415 85
Monacic	5357 74	5357 74
Moneden	56701 85	56701 85
Mone.J	61290 21	61290 21
Monévalor	68947 15	68947 15
Mutualité dépôts	11364 74	11342 06•
Mutuelle Unie Sél.	152 14	145 59
Natio Court Terme	237906 00	237906
Natio-Epargne	14851 26	14704 22
Natio-Ep Ret.	130 80	127 30
Natio Eparg.Trésor	6649 61	6636 34
Natio-Imm.	1318 95	1293 65
Natio-Inter	1180	1148 42
Natio-Monétaire	21468 17	21468 17
Natio Obligations	508 37	494 76
Natio-Patrimoine	1500 46	1460 30
Natio-Placements	64455 80	64455 80
Natio-Revenu	1013 56	1003 52
Natio Sécurité	11933 99	11933 99
Natio-Valeurs	878 54	855 03
Nippon-Gan	6444 53	6152 30
Nord Sud Dévelop.	1280 33	1277 77•
Obli-Associations	126 68	125 43
Oblicic-Mondial	2316 30	2282 07
Oblicic-Régions	1091 11	1074 99
Oblig. tres caté.	152 11	149 86
Oblilion	1114 64	1103 60
Oblisécurité	10808 32	10808 32
Optimat	30926 12	30025 36
Oraction	1182 86	1143 97
Orvalor	6143 36	5921 31
Paribas Epargne	17458 88	17424 03
Paribas Opportunités	130 53	125 21
Paribas Patrimoine	571 80	548 49
Paribas Revenus	91 62	90 71
Patrimoine Retraite	187 87	184 19
Pervalor	897 07	676 77
Phenix Placement	278 91	270 79
Pierre Investissements	773 56	754 69
Placement A	1249 69	1225 19
Placements C T	7599 73	7584 56
Placement J.	6070	6057 88

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement Premier	5625 54	5614 31
Plénitude	121 90	118 64•
Poste Gestion	54993 82	54993 82
Première Oblig.	10559 14	10548 59
Prév. Ecureuil	110 33	107 38•
Privassociation	24757 26	24757 26
Proficus	1052 14	1017 54
Quartz	132 91	129 64
Réalvalor	1063 12	1032 16
Renticic	162 19	159 79
Revenus Trimestr	5303 15	5250 64
Revenu-Vert	1142 80	1125 91
St Honoré Bio-Alim.	948 71	905 69
St Honoré Global	276 93	264 37
St Honoré Mat Plac.	243 11	232 09
St Honoré Pacifique	648 76	619 34
St Honoré PME	563 93	538 36
St Honoré Real	12626 34	12576 04
St Honoré Services	530 47	510 07
St Honoré Techno	818 12	781 02
Sécuricic	1479 56	1479 56
Sécuri-Gan	12785 41	12534 72•
Sécuri-Taux	1177 18	1177 18
Sicasden	705 89	695 46
Sicav Associations	1565 04	1562 70•
S F I fr et etr	711 13	690 42
Sicav 5.000	448 27	436 27
S.I. Est	1541 41	1475 03
Silvafrance	734 71	715 05
Silvam	438 13	426 40
Silvarente	206 33	204 29
Silvinter	442 83	430 98
S.N.I.	1267 67	1230 75
Sogépargne	340 54	328 23
Sogérac	53520 49	51961 64
Sogevar	1130 89	1079 61
Sogimer	1357 38	1295 83
Soleil Investissements	561 10	535 66
Solstice	2025 67	2020 62
Stratégie Actions	1219 33	1172 43
Stratégie Rendements	1214 19	1175 97
Technocic	1181 97	1147 54
Techno-Gan	6308 81	6022 73
Thesora	550 37	544 92•
Transplus	134 91	129
Trésor Avenir	106 44	105 39•
Trésor Plus	1081 28	1070 57•
Trésor Real	12083 59	12083 59
Tresoricic	108367 68	108367 68
Trilion	5083 18	5035 82
U A P Investiss.	490 65	472 92
U A P Act. F	616 66	594 37
U.A.P Act. Sél	675 23	650 82
U A P Aedifi	658 55	634 75
U A P Altefi	197 62	190 48
U A P Alto	163 46	157 55
UAP Moyen Terme	116 12	111 92
Uni-Associations	115 41	115 41
Uni-Foncier	1520 93	1465 96
Unifrance	625 39	602 79
Uni-Garantie	1301 62	1276 07
Uni Régions	1650 75	1591 08
Univerte	2419 11	2339 56
Univar	202 20	202 20
Univers Actions	1353 38	1309 88
Univers-Obligation	1646 36	1592 22
Valorem	575 51	561 47
Valorg	1759 91	1758 15
Valreal	44935 57	44913 11
Vauban	24347 16	24322 81

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu



Le Monde

POLOGNE : premier remaniement ministériel

Cinq ministres dont trois anciens communistes quittent le gouvernement

Le premier ministre polonais, M. Tadeusz Mazowiecki, a renvoyé, vendredi 6 juillet, du gouvernement trois anciens communistes, au cours du premier remaniement ministériel important depuis l'arrivée au pouvoir de Solidarité, en septembre dernier. M. Mazowiecki a déclaré aux députés qu'il avait accepté la démission du ministre de l'intérieur, Czeslaw Kiszczak, du ministre de la défense, Florian Siwicki, et du ministre des transports, Adam Wieladek.

Au total, ce sont cinq ministres sur vingt-trois que compte le gouvernement polonais qui ont présenté leur démission, a annoncé le *premier ministre*. Outre les trois ministres communistes, quittent également le gouvernement Marek Kucharski (Communication, non affilié) et Czeslaw Janicki (agriculture, membre du parti paysan PSL) qui avait fait connaître sa décision dès jeudi. Le ministre de l'agriculture a mis en cause le gouvernement en expliquant qu'il n'avait pas réussi à obtenir un statut spécial pour les agriculteurs : *« Je n'ai trouvé personne au sein du gouvernement pour soutenir mes propositions en matière d'aide à l'agriculture... De plus, les paysans et leurs syndicats ont refusé de considérer les difficultés de la situation économique. »* Les agriculteurs, qui réclament notamment des prix minimum garantis pour leurs produits et des crédits bon marché, occupent des bâtiments publics et bloquent des routes. Cette première démission en Pologne post-communiste a été la conséquence de la profonde crise qui oppose les agriculteurs à M. Mazowiecki à qui l'on a plusieurs fois reproché d'avoir *« lancé les forces de l'ordre » contre des manifestations* paysannes, comme au temps du pouvoir communiste. En annonçant ces premières mesures de remaniement, M. Mazowiecki a également proposé d'avancer la date des prochaines élections législatives et présidentielle, prévues pour le printemps prochain. – *(AFP, UPI, Reuter.)*

□ **Un élu du Front national élu vice-président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.** – M. René Gestin (FN) a été élu, vendredi 6 juillet, vice-président du conseil régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur, par 61 voix contre 37 à un élu RPR, M. Georges Roux, candidat à titre personnel. Les groupes communiste et socialiste n'ont pas présenté de candidats. M. Gestin remplace au conseil régional Gabriel Domenech, ancien député (FN), *décédé dans la nuit du 13 au* 14 mai dernier. La séance du conseil a été assez animée. Tour à tour, les porte-parole des divers groupes sont intervenus à propos de l'entretien accordé, mercredi 4 juillet, au *Provençal* par M. Jean-Claude Gaudin, président (UDF) du conseil régional *(lire page 6)*.

□ **British Airways commande 33 Boeing 747.** – La compagnie aérienne British Airways a annoncé, le 6 juillet, une commande de 4 milliards de livres (près de 40 milliards de F) au *constructeur aéronautique* américain Boeing, portant sur 33 jumbo jets Boeing-747. – *(AFP.)*

Pour calmer « le débat social »

M. Rocard nuance les conclusions du CERC sur les inégalités

M. Michel Rocard a réagi, dans un communiqué publié jeudi 5 juillet, au dernier rapport du Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC). Le premier ministre juge que *« ces travaux attestent que la croissance a été, en 1989, riche en emplois »*, qu'elle a *« évolué vers une plus juste répartition du revenu national »* et que *« la distribution du pouvoir d'achat s'est accélérée »*.

M. Rocard ajoute que *« l'analyse des revenus des Français est aujourd'hui plus complexe que dans le passé »*. Selon lui, *« au total, la croissance correspond bien en 1989 aux orientations que suit le gouvernement : un tiers pour l'emploi, un tiers pour la préparation de l'avenir, un tiers pour l'amélioration du pouvoir d'achat »*. *« Il faut donc*, souligne le communiqué de Matignon, *se garder de tirer des conclusions hâtives de chiffres partiels, ne décrivant qu'une partie du revenu des familles. Bien prendre en compte l'ensemble des mesures disponibles constitue une discipline préférable aux approximations polémiques dont le débat social ne peut que souffrir. »*

Lire page 26 l'article de JEAN-MICHEL NORMAND

La mort de Jean Dabry

Le navigateur de Mermoz

Jean Dabry, l'un des trois héros, avec Léopold Gimié et Jean Mermoz, de la première traversée aérienne postale de l'Atlantique sud, en mai 1930, est décédé à son domicile de Montmorency le lundi 2 juillet. Il avait quatre-vingt-neuf ans (*le Monde* du 6 juillet).

Etonnant destin que celui de Jean Dabry, officier de marine, *tombé amoureux de l'aviation*, après avoir vu un hydravion amerrir à Mers-el-Kébir. Ce spectacle provoqua un coup de foudre, mais comment, lui, l'homme de la mer, pourrait-il rejoindre les aviateurs ? Un concours de circonstances et un bel esprit d'à-propos vont lui ouvrir en grand les portes de la fameuse Aéropostale, alors à son apogée, sous la houlette de Marcel Bouilloux-Lafont.

Dabry avait appris, par l'un de ses amis, que la compagnie envisageait une liaison entre Casablanca et Dakar. *« Nous disposons bien de pilotes expérimentés*, lui fut-il dit, *mais, hélas, peu experts en navigation. Nous souhaiterions avoir à bord un capitaine au long cours... »* Un marin ! Dabry exulte. Il tient sa chance. Et la chance, bonne fille, ne le quitte pas. Didier Daurat, directeur d'exploitation de la ligne, désigne en effet ce navigateur hors pair pour effectuer le vol historique, d'abord avec Delaunay, puis, celui-ci étant indisponible, avec Jean Mermoz.

La suite appartient à l'histoire. *Le 12 mai 1930, lorsque le fragile* monomoteur *Latécoère 28* à flotteurs s'élance d'Afrique vers l'Amérique du Sud, le poids de l'expédition repose certes sur le savoir-faire et les épaules solides du grand Mermoz, qui va piloter vingt et une heures sans discontinuer. Toutefois, « l'archange » ne vole pas à l'aveuglette. Même parmi les terribles nuées du *pot au noir*. Sans cesse, Dabry lui fournit son cap, avec une incroyable précision. Grâce à cette connaissance de la mer et de ses sortilèges et à un flair peu commun, Dabry mène l'expédition droit sur Natal.

Au *lendemain de ce vol record*, qui rapprochait trois continents, et malgré l'avalanche de lauriers, les trois hommes reprennent leur place dans l'anonymat de la ligne, parmi, il est vrai, les Saint-Exupéry et les Guillaumet. Mais Dabry n'en poursuit pas moins son ambition, son rêve de toujours qu'il va enfin *réaliser : à son tour, il devient* pilote et revêtira plus tard l'uniforme de commandant de bord à Air France.

Depuis sa retraite, ce vétéran de la grande aventure aérienne de l'entre-deux-guerres se partageait entre de multiples activités, notamment à l'association des Vieilles Tiges et à la revue *Icare*. Ceux dont il avait su conquérir l'amitié au fil des générations conserveront le souvenir d'un homme entier, dévoué à une cause et négligeant ses effets que l'on appellerait aujourd'hui « médiatiques », un homme affable, peu *disert sur lui-même, mais véritable* mémoire d'une fabuleuse époque où journalistes et chercheurs pouvaient puiser à volonté.

Il disait de lui-même au moment de prendre sa retraite : *« J'ai parcouru en avion plus de 4 millions de kilomètres et j'ai traversé l'Atlantique 548 fois. Je suis heureux de n'avoir jamais égratigné personne, au cours de ma longue carrière, et de n'avoir même pas crevé un pneu. »* Avec lui disparaît l'un des derniers « bouffeurs » d'horizon, un de ces défricheurs du ciel, courageux et humbles, dont la modestie donnait leur réelle dimension aux exploits qu'ils accomplissaient.

BERNARD MARCK

Jésus était-il végétarien ?

ROME

de notre correspondant

Don Mario Canciani, auteur d'un pensum épais comme la Bible, en est absolument convaincu : *« Jésus de Nazareth était végétarien, et les apôtres aussi. » « C'est à la suite de l'usurpation du pouvoir de l'Eglise par les riches propriétaires terriens »* que le rite catholique aurait été dévoyé, *« jusqu'à prôner le sacrifice de l'agneau pascal »*.

Curé de paroisse dans la Ville éternelle, Don Mario ne réclame rien de moins qu'une révision du Nouveau Testament. Célèbre depuis quelques années déjà à la suite de son apostrophe publique sur « l'« âme » (entre guillemets) des animaux, le bon curé est sans doute le seul ecclésiastique italien à accepter chiens, chats et autres bêtes domestiques à la messe. On l'a surnommé l'« abbé des bêtes », et il ne s'en offusque pas.

Les corridas et les évêques

Le voici donc qui récidive avec la publication d'un ouvrage peu orthodoxe mais quasi scientifique. *Dans l'arche de Noé* déborde de documentation à l'appui de ce qu'il nomme lui même sa dernière *« provocation »* envers l'Eglise. *« Les preuves irréfutables de ce que j'avance*, affirmait-il jeudi 5 juillet devant la presse, *sont dans ce livre. »* Une lettre de Clinio à l'*imperator* Adrien, le *« témoignage »* de saint Augustin en personne, quelques rappels historiques sur les persécutions *dont furent victimes les végétariens* jusqu'au quinzième siècle, Don Mario a, comme on dit, mis le paquet.

Les *« autorités ecclésiastiques compétentes »* sont poliment priées de bien vouloir retoucher la liturgie du jeudi saint ainsi que le texte de l'Exode qui prescrit la sacrifice de l'agneau. *« Jésus se nourrissait de poissons, d'œufs et de laitages. Il n'a jamais mangé l'agneau pascal »*, assure l'abbé Pierre des animaux.

« Faux ! rétorquera soudain quelqu'un dans la salle. *Même s'il n'en a pas mangé au cours de la Cène, Jésus était juif, et à toutes les Pâques hébraïques le rite voulait qu'il consomme l'agneau. »* Bref silence dans les rangs. L'homme qui vient de s'exprimer n'est pas tout à fait n'importe qui puisqu'il s'agit de Mgr Salvatore Garofalo, professeur d'Ecritures saintes à l'université pontificale de Latran.

Son intervention faite, le prélat se rassied tranquillement. Alors le curé animaliste reprend : *« Jean-Paul II lui-même a demandé que soit étudié un nouveau rapport entre l'homme et nos frères mineurs »*, les bêtes. *« Quand on pense*, poursuivra-t-il tristement, *que des paroisses, à l'occasion de fêtes religieuses, organisent parfois elles-mêmes ces viles et douloureuses tueries que sont les corridas ! Et que nos évêques ne désapprouvent pas ! »*

Le bon Don Mario en pleurerait : *« L'Eglise est la grande absente de la lutte pour la défense des animaux »*, se désespère-t-il. Allons ! Il est grand temps de *« revenir progressivement à nos véritables origines »*. De créer une Eglise puis un *monde végétariens*. *« De toute façon*, conclura doctement le brave prêtre, *on va dans cette direction. Car éviter la viande, vous savez, c'est très bon pour la santé... »*

PATRICE CLAUDE

L'ESSENTIEL

Le numéro du « Monde » daté 6 juillet 1990 a été tiré à 461 831 exemplaires.

EN BREF

□ **LIBAN : raids israéliens contre des bases palestiniennes.** – L'aviation israélienne a attaqué, vendredi 6 juillet, des bases palestiniennes dans l'est et le nord du Liban. Selon un porte-parole militaire israélien, les bases attaquées appartiennent au Front populaire de libération de la Palestine-Commandement général (FPLP-CG) de M. Ahmed Jibrilet, elles sont situées à Khan-Hayat, au nord de Tripoli, ainsi qu'aux abords de la localité de Sultan-Yacoub, dans la plaine de la Békaa (est du Liban). Ces deux régions sont sous contrôle syrien. – *(AFP.)*

□ **AFRIQUE DU SUD : meurtre d'un journaliste noir.** – Le directeur-adjoint du journal *The Sowetan*, M. Sam Mabe, a été tué, mercredi 4 juillet, à Soweto. Le journaliste a été tué par deux hommes qui se sont approchés de sa voiture et ont tiré à travers la vitre, le touchant à la tête. D'après les premiers éléments de l'enquête officielle, le motif de ce crime serait le vol. – *(Reuter.)*

□ ***ZAMBIE : le bilan officiel des émeutes.*** – Les trois jours d'émeutes contre la hausse du prix de la farine de maïs au début de la semaine dernière ont fait 26 morts et 124 blessés, selon le premier bilan officiel publié par le gouvernement de Lusaka. – *(Reuter.)*

□ ***Grève dans la métallurgie en* RDA.** – Un mouvement de grève dans plusieurs usines de l'industrie métallurgique est-allemande a débuté jeudi 6 juillet, a annoncé l'agence est-allemande, ADN. Le patronat de RDA a rejeté les demandes syndicales de signer un accord sur le maintien de tous les emplois pendant deux ans et une réduction de la durée hebdomadaire du travail à 40 heures au lieu de 43 heures 3/4. Les négociations tarifaires entre la branche est-allemande du grand syndicat de la métallurgie, IG Metall et les employeurs, sont interrompues depuis deux jours dans plusieurs régions.



